

PARTIE A

HISTOIRE

TERMINALES A.B.C.D.E

Le Monde contemporain de 1939 à nos jours

Chapitre 1 : Les Relations internationales et la marche vers la guerre de 1930 à 1939

Après 1924, le retour de la prospérité et la volonté de réconciliation permettent d'avancer vers la paix. Mais la crise économique de 1929 met fin à cet espoir. Durant les années 30 on assiste un peu partout en Europe et au Japon à la mise en place de régimes de dictature farouchement nationalistes. En effet les années 30 sont capitales dans la genèse du deuxième conflit mondial.

I- Les causes profondes ou lointaines du 2^e conflit mondial

1- L'impuissance de la S.D.N. et l'échec de la sécurité collective.

En juin 1919 fut créée une organisation internationale, la S.D.N dont le but est de maintenir la paix mondiale et empêcher un nouveau conflit, mais elle est handicapée par plusieurs facteurs : l'absence des Etats-Unis qui refusent d'y adhérer à la faveur de leur doctrine d'isolationnisme, les ambitions démesurées de certains dirigeants des pays membres de la S.D.N (Italie, Allemagne, Japon), l'absence d'une force armée internationale... L'impuissance de la S.D.N éclatera au grand jour face aux premières menaces de guerre.

2- Les conflits localisés

- En septembre 1931 le Japon agresse la Chine et occupe la Mandchourie. La S.D.N condamne le Japon et celui-ci quitte l'organisation le 27 mars 1933 et c'est là un grave échec pour la S.D.N.

- L'Italie conquiert l'Ethiopie de 1935 à 1936. Saisie de l'affaire, la S.D.N suggère d'appliquer des sanctions économiques mais qui par la suite deviennent inutiles car non appliquées.

- En 1936 une guerre civile éclate en Espagne et installe un dictateur au pouvoir en 1939, le général Franco qui deviendra très vite l'allié de Mussolini en Italie et d'Hitler en Allemagne.

- En 1937 éclate le 2^e conflit sino-japonais qui se termine par la victoire du Japon : les grandes villes chinoises comme Shanghai, Peking, Nankin, Canton...sont occupées par les japonais.

3- Le laxisme des démocraties occidentales (USA, France et Angleterre). Les démocraties bourgeoises affaiblies par la crise économique mondiale n'interviennent pas craignant ainsi une guerre européenne.

4- La remise en cause du traité de Versailles

Arrivé au pouvoir en Allemagne en 1933 Hitler ne songe qu'à réaliser son programme écrit dans son ouvrage, « MEIN KAMPF » (mon combat) que le traité de Versailles de 1919 interdit pourtant : la remilitarisation de la Rhénanie démilitarisée depuis 1918 ; le réarmement de l'Allemagne, la formation de la grande Allemagne par l'annexion des pays voisins tels l'Autriche et la Tchécoslovaquie...

II- Les causes immédiates ou directes : (1938-1939)

Au cours de cette brève période Hitler prend de plus en plus des initiatives :

1- La crise autrichienne : L'Anschluss en mars 1938

Le 12 mars 1938 les troupes allemandes pénètrent en Autriche et occupent tout le pays sans rencontrer d'opposition. Le pro-allemand SEYSS-INQUART, remplace le chancelier autrichien SCHUSCHNIGG.

2- La crise Tchèque (septembre 1938-mars 1939)

Hitler exige après l'annexion de l'Autriche, le rattachement de la région des sudètes, région industrielle et minière de la Tchécoslovaquie où vivent des populations d'origine allemande. A la conférence de MUNICH (29-30 septembre 1938) par crainte de la guerre, la France et le Royaume-Uni abandonnent leur allié tchèque. Hitler peut annexer les sudètes ainsi que tout le reste de la Tchécoslovaquie le 15 mars 1939.

3- La crise polonaise et le déclenchement de la guerre

La Pologne est envahie par les troupes allemandes à l'aube du 1^{er} septembre 1939. Le 3 septembre, l'Angleterre, puis la France liées par des accords avec la Pologne, réagissent et déclarent la guerre à l'Allemagne. Par le jeu des alliances et des ambitions, ce conflit européen va rapidement s'élargir aux dimensions du monde : la seconde guerre mondiale est ainsi entamée.

Conclusion

La deuxième guerre mondiale est née des mobiles divers entre autres : l'impuissance de la S.D.N, l'esprit de vengeance et les ambitions démesurées de certains hommes politiques comme Hitler et Mussolini, les imperfections du traité de Versailles, le laxisme des démocraties occidentales, la crise économique de 1929.

N.B. : Exercices et correction dans les pages réservées aux travaux dirigés.

Chapitre 2 : La Deuxième guerre mondiale : déroulement et rôle de l'Afrique (1939-1945)

En 1939 éclate la seconde guerre mondiale. Deux camps sont en présence : le camp de l'Axe dirigé par l'Allemagne et celui des Alliés constitué de la France, de l'Angleterre, de l'URSS et des Etats-Unis. La guerre dure six ans et fait des dizaines de millions de victimes. A la fin de celle-ci les régimes dictatoriaux sont écrasés et le socialisme va s'installer dans toute l'Europe continentale (Est).

I- Les étapes de la guerre

La deuxième guerre mondiale a connu trois phases bien distinctes :

- La phase des victoires de Hitler et des puissances fascistes qui partent à l'assaut du monde de 1939 à 1941.
- La phase de l'équilibre des forces et de la mondialisation du conflit de 1942 à 1943 avec l'entrée en guerre de l'URSS et des Etats-Unis
- La phase de la victoire finale des Alliés contre les dictatures de 1944 à 1945.

A- La phase des victoires de Hitler de 1939 à 1941

Dans une lutte terriblement inégale l'armée allemande (la Wehrmacht) élimine ses adversaires dans une succession de « guerre-éclair » ou blitzkrieg. Rien ne lui résiste.

* Le 1^{er} septembre 1939 la Pologne est envahie par l'armée allemande suivie le 17 septembre par les troupes soviétiques : le pacte du 22 août 1939 avait secrètement promis à l'URSS le partage de Pologne.

* D'avril à mai 1940, le Danemark, la Norvège, les Pays-bas et la Belgique sont occupés par l'Allemagne.

* Le 10 mai 1940 la France est envahie et occupée par l'armée allemande. Paris ville ouverte est pris le 14 juin 1940 et le 16 juin Paul Reynaud président du conseil français démissionne (il veut continuer la guerre alors que le P.R souhaite l'armistice). Le président de la République Albert Le Brun fait appel au Maréchal Philippe Pétain au poste de premier ministre. Ce dernier demande et signe l'armistice le 22 juin 1940 avec l'Allemagne et le 24 juin 1940 avec l'Italie. La France est divisée en deux : les 2/3 de la France sont occupés par les Allemands et une zone libre au Sud de la Loire (un fleuve) où le gouvernement de Pétain

va s'installer à Vichy. La France est ainsi vaincue en cinq semaines (10 mai-24 juin 1940). Le 18 juin 1940 à Londres, le Général De Gaulle sous-secrétaire d'Etat à la défense dans le précédent gouvernement appelle les Français dans une allocution diffusée par la radio anglaise, la BBC à refuser l'armistice demandé le 17 juin par Pétain et à poursuivre le combat.

* Après l'invasion de la France c'est le tour de l'Angleterre (bataille de l'Angleterre) dont le territoire est bombardé quotidiennement par l'aviation allemande (la Luftwaffe) malgré la ferme détermination du premier ministre Churchill, la résistance de son aviation de chasse (la Royal Air Force) et l'emploi du radar.

* En 1940-1941, les italiens puis les Allemands attaquent les Anglais en Egypte, ainsi que la Grèce et la Yougoslavie : l'enjeu devient le contrôle de la Méditerranée.

* Le 22 juin 1941, l'Allemagne attaque l'URSS à la conquête d'un « espace vital ». C'est l'opération « Barbarossa ». Dans les deux premiers mois les objectifs sont atteints : les prisonniers russes se comptent par millions, plus de la moitié du territoire russe est prise par les soldats allemands... Cependant le courage des soldats soviétiques, l'usure du matériel allemand, le dur hiver russe et la pratique de la tactique de la terre brûlée par les Russes ralentissent la progression de l'armée allemande vers Moscou. L'on passe de la guerre-éclair à la guerre d'usure.

B- L'équilibre des forces et la mondialisation du conflit (1942-1943)

L'Amiral Tojo, chef du fil des militaristes devient premier ministre au Japon le 1^{er} octobre 1941 et décide d'éliminer la présence militaire américaine du pacifique afin de conquérir l'Asie de l'Est et du Sud-est (Indonésie, Indochine, Malaisie, Hong-kong, Thaïlande...) c'est ainsi que le 7 décembre 1941 au matin le Japon prend le risque d'attaquer les bases américaines dans les îles Hawaï à Pearl Harbor (159 avions et plus de 20 navires détruits). Les Américains profondément choqués entrent à leur tour dans la guerre contre le Japon, l'Italie et l'Allemagne. La guerre devient ainsi mondiale.

C- Le tournant de la guerre et le triomphe des alliés (1943-1945)

1- Le tournant de la guerre : De 1942 à 1943 la victoire abandonne le camp de l'Axe pour celui des Alliés :

* La 2^e campagne de Russie commencée en juin 1942 prend fin le 2 février 1943 à Stalingrad à l'issue de la débâche des troupes allemandes dirigées par le maréchal VON PAULUS : la bataille a coûté 500.000 hommes du côté allemand.

* En Afrique du Nord les forces germano-italiennes sont en déroute en mai 1943 suite au débarquement anglo-américain

* Sur le pacifique les Japonais sont stoppés à Guadalcanal (îles Salomon) par les Américains que dirige le général Mac Arthur. La retraite des forces de l'axe est générale.

2- L'anéantissement des puissances de l'axe et la victoire finale des alliées (1944-1945)

En 1944, la supériorité des Américains, des soviétiques et les britanniques se manifeste sur tous les fronts.

- En Europe, les Anglo-américains procèdent avec succès à plusieurs débarquements :

* Le 6 juin 1944 soldats et officiers anglo-américains débarquent sur les plages de Normandie en France : c'est l'opération Over Lord. Les Allemands sont en déroute et beaucoup de villes françaises seront libérées : Paris, Cherbourg, Caen, Avranches...

* Le 15 août 1944 un second débarquement allié a lieu en Provence : les villes de Marseille et de Toulon sont libérées par les Franco-Américains. Menacées d'encerclement les troupes allemandes évacuent le centre et le Midi de France. A l'Est l'Armée rouge (russe) vole de victoire en victoire : en 1944 elle pénètre en Roumanie, en Bulgarie, en Pologne (territoires occupés dès le début de la guerre par l'Allemagne) et entre en Allemagne au début 1945. Le 30 avril Hitler se suicide et le 8 mai 1945 le Maréchal allemand KEITEL signe l'armistice sans conditions (à Berlin).

- Dans le pacifique, les forces aéronavales américaines progressent d'île en île, d'archipel en archipel. Et pour éviter la prolongation du conflit le président américain décide de recourir à de nouvelles armes : deux bombes atomiques sont lancées, l'une le 6 août sur Hiroshima, l'autre le 9 août sur Nagasaki. Le Japon accepte quelques jours plus tard la capitulation sans conditions : l'acte est signé le 2 septembre 1945 devant le général américain Mac Arthur et l'empereur japonais. Cette capitulation marque la fin de la seconde guerre mondiale qui avait duré 6 ans mais avec quel bilan ?

II- Les conséquences de la guerre et le rôle de l'Afrique

A- Les conséquences de la guerre

Elles sont nombreuses :

1- Bilan humain et matériel :

Plus de 50 millions de morts dont un peu plus de la moitié en Europe principal champ de bataille. Cette hécatombe démographique est doublée d'un bilan matériel dramatique : maisons, immeubles, ponts, voies ferrées, villes entières, plantations, usines... sont détruits.

2- Bilan moral : le régime d'Hitler a été cruel et sans respect pour l'être humain : création des camps de concentration où furent massacrés plus de 6 millions de juifs européens (Dachau, Auschwitz... en Pologne) ; utilisation massive de la torture par la Gestapo ; incendie des églises et des populations ; l'utilisation par deux fois de l'arme atomique à Hiroshima et à Nagasaki discrédite le gouvernement américain... Le traumatisme provoqué par toutes ces horreurs conduit les pays vainqueurs à convoquer le tribunal international de Nuremberg le 20 octobre 1945 où seront jugés les plus hauts dignitaires du régime d'Hitler pour « crimes contre l'humanité », « crimes de guerre » et « crimes contre la paix » : Goering, Von Ribbentrop, Keitel, Speer, Doenitz, Rosenberg.

3- Bilan économique, financier et scientifique

Les dépenses militaires à elles seules s'élèvent à plus de 1100 milliards de dollars et les dommages, provoqués à plus de 2000 milliards de dollars ; l'inflation se généralise car il y a baisse de la production agricole et industrielle ; cependant la guerre n'a pas été que négative : les Etats-Unis ont profité de la guerre car ils étaient les grands fournisseurs des pays belligérants en armes et en produits vivriers (1.300.000 camions, 300.000 avions, 130.000 blindés... livrés par les USA au cours du conflit) ; la guerre a rendu nécessaire une remise en ordre du système monétaire international : c'est l'objet de la conférence qui se tient en 1944 à Bretton Woods aux Etats-Unis ; la guerre a accéléré le développement scientifique qui se traduit par de nouvelles inventions : radar, premiers calculateurs électroniques, essence et caoutchouc synthétiques, antibiotiques, des fusées, avions avec moteurs à réaction, bombe atomique...

4- Bilan politique : Les nouveaux rapports de force

L'Europe sort ruinée de la guerre et ne peut plus jouer le rôle de leader dans le monde : elle est relayée par les Etats-Unis et l'URSS ; l'Europe est idéologiquement divisée en deux blocs : l'Europe libérale ou l'Europe occidentale dirigée par les Etats-Unis et l'Europe socialiste ou l'Europe de l'Est dirigée par l'URSS ; l'Allemagne est divisée en quatre zones d'occupation (URSS à l'Est, USA, Angleterre et France à l'Ouest) ; Berlin est également divisé en Berlin ouest et Berlin Est. La guerre précipite les premiers craquements dans les empires coloniaux où l'affaiblissement des métropoles a stimulé les mouvements nationalistes ; on note la nouvelle carte de l'Europe : l'URSS récupère les territoires au Nord de la Pologne (près de 700.000 km²), l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne sont reconstituées, mais l'Allemagne perd au moins 100.000 km². Dans le monde heureusement il existe un espoir de paix avec la création de l'ONU le 26 juin 1945 à San Francisco.

B- Le rôle de l'Afrique : Le déclenchement de la guerre en 1939 éveille le loyalisme des colonies africaines envers leurs métropoles tout comme au cours de la première guerre mondiale.

1- Au plan militaire et stratégique

En 1939 les empires coloniaux français et anglais se rangent au côté des alliés en leur fournissant des combattants. Elle a servi de théâtre d'opérations de guerre (Afrique du Nord, attaque italienne en Somalie britannique, débarquement des troupes anglaises en Ethiopie pour chasser les italiens...) et de base-arrière aux alliés car c'est à partir d'elle que se prépare la reconquête de l'Europe méditerranéenne : débarquement en Sicile en Italie en juillet 1943 des troupes anglo-américaines, débarquement en Provence au Sud-Est de la France le 15 août 1944 des troupes franco-américaines.

2- Au plan économique

L'Afrique a envoyé des matières stratégiques (précieuses) à l'Europe à l'instar de l'uranium, du caoutchouc, du coton, du bois et du café, des vivres et de l'argent.

3- Au plan politique

A l'issue de l'armistice du 22 juin 1940 la France libre constituée par l'Appel du Général DEGAULLE ne correspondait à aucune réalité géographique. C'est le ralliement des colonies françaises d'Afrique qui lui donnera un contenu matériel : à la fin de 1940 De Gaulle dispose de 35.000 hommes venus essentiellement des colonies. C'est à Alger que s'est installé le gouvernement provisoire de la République Française dirigé par DE GAULLE de 1943 à 1944.

Conclusion :

Commencée le 1^{er} septembre 1939 la deuxième guerre mondiale se termine six ans plus tard par la capitulation du Japon le 2 septembre 1945, la victoire des alliés mais aussi par un bilan effroyable. Un espoir de paix reste cependant permis avec la création de l'ONU et l'anéantissement des régimes dictatoriaux en Italie, en Allemagne et au Japon.

Chapitre 3 : Le Règlement du conflit et le rôle de l'ONU

La deuxième guerre mondiale avait été atroce. Jamais des nations soi-disant civilisées n'avaient montré un tel mépris de l'homme. Dès 1943 les alliés commencent à entrevoir la fin de la guerre et s'efforcent de forger des instruments d'une paix durable. C'est pourquoi ils se rencontrent à plusieurs reprises pour décider du sort des vaincus et d'un nouvel ordre mondial.

I- Le Règlement du conflit à travers la tenue des conférences internationales

A partir de juin 1943, une série de conférences au sommet se réunissent pour régler les problèmes stratégiques de la fin de la guerre et examiner la configuration du monde d'après-guerre. Les plus célèbres sont celles de Yalta, de Postdam et de San Francisco.

A- La conférence de Yalta : Du 3 au 11 février 1945, les « Trois Grands » du monde à savoir Roosevelt des USA, Staline de l'URSS et Churchill de la Grande-Bretagne se rencontrèrent à Yalta station climatique de la côte de Crimée en URSS et prirent un certain nombre de décisions :

- Chacune des grandes puissances présentes à Yalta plus la France aurait en Allemagne une zone d'occupation.
- La dissolution de toutes les forces armées allemandes, le parti nazi et toutes les institutions nazies (Gestapo, SS, SA...), c'est ce qu'on a appelé la dénazification et la démilitarisation de l'Allemagne.
- La poursuite en justice de tous les criminels de guerre.
- Le paiement des réparations considérables par l'Allemagne soit 20 milliards de dollars dont 10 pour l'URSS pour tous les dégâts causés.
- Le déroulement des élections libres en Pologne et la formation d'un nouveau gouvernement.

- L'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon trois mois après la capitulation allemande. Et elle recevrait les îles Kouriles, le Sud de Sakhaline, la base navale de Port-Arthur, le contrôle des chemins de fer de Mandchourie.

- La création d'une organisation chargée de maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

- L'aide à tous les pays libérés de la domination nazie.

Cependant sur tous ces problèmes évoqués l'entente entre les Grands est difficile à réaliser.

B- La conférence de Potsdam

Du 17 juillet au 2 août 1945 le président américain Truman, le président Russe Staline et le premier ministre britannique Attlee se réunissent à Potsdam une banlieue de Berlin. L'Allemagne est au centre des débats : les quatre zones d'occupation sont mises en place ainsi qu'à Berlin. Les décisions de démilitarisation, de dénazification, de décartellisation et de mise en jugement des criminels de guerre sont confirmées. La frontière entre l'Allemagne et la Pologne est tracée avec comme limite le fleuve Oder et son affluent la Neisse occidentale. Un ultimatum fut adressé au Japon exigeant sa capitulation sans conditions sans quoi « il s'exposerait à une destruction complète et absolue ». Mais les japonais ignoraient l'existence de la bombe atomique et ne tinrent aucun compte de l'ultimatum. Bref la conférence a été convoquée pour concrétiser les décisions de Yalta. Mais d'autres points restent incertains : l'évolution des pays contrôlés par l'armée rouge ainsi que leur régime politique ; la méfiance entre les anciens alliés. Les mots « élections libres », « gouvernement démocratique », n'ont assurément pas le même sens chez les uns et les autres.

C- La conférence de San Francisco : L'organisation des Nations unies prévue à Yalta est créée par une cinquantaine d'Etats invités par les « Grands » à la conférence de San Francisco qui se tient entre le 25 avril et le 25 juin 1945.

II- Le rôle de l'ONU

A- Naissance, objectifs et principes

1- Naissance : Dès le 14 août 1941, Churchill et Roosevelt dans la charte de l'atlantique se proposent d'établir un nouveau système permanent de sécurité collective. Des conférences préparatoires se succèdent : conférence des ministres des affaires étrangères des USA, du Royaume-Uni et de l'URSS d'octobre à Novembre 1943 à Moscou, conférence de Téhéran en Iran en décembre 1943, conférence d'août à octobre 1944 à Washington à l'hôtel de Dumbarton oaks pour la mise au point du statut de l'ONU. Les grandes lignes du projet de la création de l'ONU sont définitivement arrêtées par les trois Grands à Yalta en février 1945. L'ONU est officiellement créée le 26 juin 1945 à la conférence de San Francisco réunissant 51 pays signataires de la charte (la charte de San Francisco) : USA, Canada, Brésil, Mexique, Australie, France, Royaume-Uni... Le siège de l'ONU s'établit à New-york en 1950 après l'invitation officielle des Etats-Unis en 1946. De nos jours l'ONU compte 192 pays membres.

2- Objectifs :

- Maintenir la paix et la sécurité internationales par des moyens pacifiques conformément aux principes de la justice et du droit international.

- Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect de l'égalité des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes.

- Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes d'ordre économique, social, intellectuel et humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

3- Principes : L'action de l'ONU se fonde sur trois principes cardinaux :

- L'égalité souveraine de tous les Etats membres.

- Le règlement pacifique des différends.

- La non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats sous réserve de l'application des mesures de coercition prévues au chapitre VII de la Charte de l'ONU.

B- Structure et action de l'ONU

1- Structure : Le système des Nations unies est structuré autour de 6 organes principaux, 15 institutions spécialisées et plusieurs organes subsidiaires.

a- Les organes principaux : Six organes assurent la permanence administrative de l'ONU :

- **L'assemblée générale** composée des délégués de tous les Etats membres de l'organisation. Elle se réunit une fois par an en session ordinaire de trois mois entre septembre et décembre et aussi en session extraordinaire à la demande du conseil de sécurité ou de la majorité de ses membres en cas de crise internationale par exemple. Comme fonctions, l'A.G. vote le budget de l'ONU, prend les décisions importantes, élit les membres des autres organes dirigeants et le secrétaire général. Mais sur toute question elle peut voter des « recommandations » à la majorité des deux tiers. Le véritable pouvoir appartient à un bureau permanent, le conseil de sécurité.

- **Le conseil de sécurité** : C'est à cet organe qu'est confiée la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il compte maintenant 15 membres (11 à l'origine) dont 10 élus tous les deux ans par l'assemblée générale et 5 permanents (USA, l'URSS, France, Grande-Bretagne, Chine) dotés du droit de veto c'est-à-dire le droit de dire non à toute décision contraire à leur intérêt. Avec le système de veto, la prédominance des grandes puissances est assurée sur l'ONU.

- **Le secrétaire général** placé sous la direction d'un secrétaire général élu pour 5 ans par l'A.G. Le S.G assure l'administration permanente de l'ONU. En outre il assiste aux réunions du conseil de sécurité mais sans voix de vote, attire l'attention du monde sur les questions qui mettent en danger la paix du monde. Le Norvégien Trygve Lie en est le premier secrétaire général à partir du 1^{er} février 1946 et Banki-Moon depuis le 1^{er} Janvier 2007.

- **Le conseil économique et social** : il veille à la coordination des activités économiques et sociales des institutions et services spécialisés de l'ONU. Il existe une commission économique pour l'Afrique dont le siège est à Addis-Abeba.

- **Le conseil de tutelle** : chargé d'administrer jusqu'à leur indépendance les anciens territoires sous mandats de la S.D.N. Autrefois très important cet organe ne joue plus qu'un rôle secondaire du fait que depuis 1946 plusieurs pays sous tutelle de l'ONU sont devenus indépendants.

- **La cour internationale de justice de la Haye** : c'est l'organe judiciaire principal des Nations-unies dont le siège est établi à la Haye, une ville Hollandaise. Elle se compose de 15 juges élus par l'assemblée générale et le conseil de sécurité pour 9 ans. Son but est de trancher les conflits d'ordre juridique entre les Etats.

b- Les institutions spécialisées : nous distinguons 15 institutions spécialisées de l'ONU : OIT (Genève) ; OMS (Genève) ; FMI (Washington) ; BIRD (Washington), UNESCO (Paris) ; Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA : Vienne), FAO (Rome), ONUDI (Vienne), organisation mondiale du tourisme (OMT : Madrid)... Elles sont liées à l'ONU par des accords spéciaux et adressent des rapports au conseil économique et social et à l'assemblée générale.

c- Les organes subsidiaires : Ce sont des dépendances des organes principaux tels l'assemblée générale, le conseil de sécurité et le conseil économique et social. Le conseil de sécurité a des organes subsidiaires suivants : les tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie, le Rwanda et la Sierra Léone ; l'Assemblée générale : le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés...

C- L'action de l'ONU

En 60 ans d'existence l'ONU a connu des hauts et des bas. Son bilan reste donc mitigé.

1- Le côté sombre du tableau :

- Le droit de veto des membres permanents du conseil de sécurité paralyse ses mécanismes de décision, puisque l'ONU ne peut, ainsi vraiment s'occuper que des régions et problèmes pour

lesquels les « Grands » ne font pas d'opposition. Ex : Les Etats-Unis ont envahi l'Irak malgré le refus de l'ONU en avril 2003.

- L'absence de l'ONU dans certains conflits qui mettent la paix du monde en danger : Irak, Tchétchénie, Rwanda, Moyen-orient...
- Le manque des moyens de plusieurs institutions spécialisées de l'ONU en matière de développement économique et social : OMS, CNUCED, PNUD, BIRD...
- La lourdeur bureaucratique de l'ONU due au grand nombre de fonctionnaires du secrétariat général.

C'est pourquoi certaines réformes seraient salutaires pour revitaliser cette organisation : élargir le conseil de sécurité à certains pays du Tiers-monde, supprimer le droit de veto jugé anti-démocratique à l'heure de la mondialisation. C'est dans cette logique que vont les revendications des pays de l'union africaine, du G4 (Allemagne, Japon, Brésil, Inde).

2- Le côté reluisant de l'ONU

Malgré ses nombreuses lacunes, le prestige de l'ONU tout particulièrement auprès des jeunes nations est suffisamment élevé :

- L'ONU a accompli des œuvres remarquables avec les « casques bleus » destinées à éviter les conflits ou à y mettre fin : Congo belge en 1961, Liban en 1975, Golfe persique en 1991 pour libérer le Koweït envahi par l'Irak son voisin..., sans oublier des interventions diplomatiques en faveur de la paix l'exemple du différend Cameroun-Nigéria à propos de la péninsule de Bakassi dans le Golfe de Guinée.
- L'action de l'ONU en faveur de la justice et l'égalité des peuples se traduit par l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948.
- Toujours en faveur de l'égalité des peuples et de la lutte contre toute forme de discrimination raciale l'ONU a exercé une pression sur les puissances coloniales pour qu'elles libèrent leurs colonies d'Afrique et d'Asie.
- L'assemblée générale de l'ONU sert de tribune aux revendications des Etats déshérités du tiers-monde.
- Les actions culturelles, humanitaires et techniques de l'ONU sont incommensurables notamment en faveur des pays en développement.

Conclusion :

L'ONU n'est pas une sorte de gouvernement mondial supérieur aux Etats mais une association volontaire de pays indépendants. Elle a comme fonction primordiale le maintien de la paix et doit aussi veiller à la coopération internationale. Bref l'ONU reste le véritable parlement mondial malgré que ses actions techniques soient plus importantes que celle politique.

Chapitre 4 : Les problèmes de reconstruction après la guerre

1945 marque la fin de la deuxième guerre mondiale. Le monde présente un spectacle désolant avec de nombreuses pertes humaines et des destructions matérielles sans précédent. Par ailleurs les effets de la bombe atomique et la découverte des camps de concentration provoquent un désarroi moral. Devant ce triste constat l'opinion internationale n'a qu'une seule préoccupation : la reconstruction. Cependant ce problème de reconstruction sera abordé de manière différente dans les divers pays sortis ruinés de la guerre à cause des divergences idéologiques et politiques.

I- Les pays européens et le plan américain de reconstruction dit le plan Marshall

Les Etats-Unis redoutant l'extension du communisme décidèrent d'aider les pays européens à s'unir et à se relever des ruines de la guerre. Ils conçoivent un plan de reconstruction dès 1947 baptisé plan Marshall.

1- Définition du plan Marshall

Le plan Marshall est un programme d'aide américaine sous forme de dons et de prêts proposés à tous les pays d'Europe qui le souhaitent pour la reconstruction. En effet le 5 juin 1947, Georges Marshall secrétaire d'Etat américain dans un discours devant les étudiants de l'université de Harvard (université américaine fondée en 1636 à Cambridge dans l'Etat de Massachusetts) propose une aide de très grande envergure aux Européens : « notre politique n'est dirigée contre aucun pays, aucune doctrine, mais contre la famine, la pauvreté, le désespoir et le chaos. Son but doit être la renaissance d'une économie active dans le monde afin que soient créées les conditions politiques et sociales où de libres institutions puissent exister... ». Limitée à l'Europe occidentale cette aide vise à mettre fin dans cette région au dollar gap, c'est-à-dire au manque de devises, à la pénurie, aux tensions sociales et donc à y arrêter la progression communiste.

2- La mise en œuvre du plan Marshall : Le plan Marshall négocié avec 16 pays occidentaux est voté le 12 avril 1948 par le congrès américain. Finalement treize milliards de dollars ont été répartis sur quatre ans principalement sous forme de dons.

3- Les répercussions ou les effets du plan Marshall

Entre 1948 et 1951 les effets du plan Marshall se font ressentir :

- **Aux Etats-Unis** : La satisfaction est générale puisque la crise de surproduction est évitée ; l'économie est prospère et les Européens désormais aidés importent les produits américains. Mais le refus de l'aide par l'URSS inquiète sur le plan politique.

- **En Europe** : La production des 16 pays ayant accepté le plan Marshall a augmenté d'environ 37 % et la stabilité politique renaît, la consommation s'accroît et le niveau de vie s'élève.

- **Sur le plan international** : Le plan Marshall en créant de fortes solidarités économiques encourage l'idée d'une unification politique de l'Europe, et renforce la coopération entre les USA et les 16 pays européens de l'OECE (Organisation Européenne de Coopération Economique) organe chargé d'établir la liste des besoins et de répartir les 13 milliards de dollars octroyés par les Américains. En outre on note une forte extension du libéralisme et un endiguement du communisme : c'est l'escalade de la guerre froide.

4- La réaction des pays européens au plan Marshall

- **L'Europe occidentale** : En juillet 1947 une conférence est convoquée à Paris pour présenter le plan Marshall aux européens. Au cours de cette conférence 16 pays européens de l'Ouest acceptent le plan Marshall et créent l'OECE.

- **L'Europe orientale (Est)** : L'URSS refuse l'aide américaine ainsi que ses pays satellites car elle voit en elle une manifestation de l'impérialisme des USA. Faute de moyens financiers équivalents à ceux des USA, la réponse de l'URSS est idéologique : A la fin de septembre 1947 JDANOV membre du comité central du parti communiste de l'union soviétique (PCUS) et très fidèle à Staline mit sur pied un organisme chargé de coordonner et d'harmoniser les politiques de neuf partis communistes européens (sept à l'Est et deux à l'Ouest, le français et l'italien) : le KOMINFORM (organe de liaison et d'information des partis communistes). Désormais l'URSS n'est plus le seul pays communiste au monde. En outre en réaction tardive à l'OECE l'URSS crée le COMECON ou CAEM (Conseil d'Assistance Economique Mutuelle) en janvier 1949, une sorte de marché commun qui l'unit et ses pays satellites. Sur le plan militaire le pacte de Varsovie est signé en 1955 entre l'URSS et ses alliés de l'Est s'opposant ainsi à l'OTAN mis en place à l'Ouest par les Américains depuis 1948. Le monde est de plein pied dans la logique de la bipolarisation.

II- L'URSS face aux problèmes de reconstruction

L'URSS en 1945 est citée parmi les vrais vainqueurs de la deuxième guerre. Mais c'est un pays qui a subi de nombreux dégâts humains et matériels : près de 25 millions de morts, au moins 1700 villes à reconstruire entièrement, la famine dans plusieurs régions du pays, l'équipement industriel ruiné... La reconstruction sera l'œuvre de Staline et de ses successeurs.

1- Staline : ayant refusé le plan Marshall sous prétexte de respecter la souveraineté nationale de chaque Etat, Staline pour la reconstruction de l'URSS s'oriente sur deux grandes voies :

- **politique** : il s'appuie sur le communisme. Il s'agit pour lui de resserrer les rangs entre communistes, de créer une solidarité politique dans les pays satellites et s'assurer qu'ils n'aient plus à subir la tentation du dollar. Sur le plan intérieur il renforce la dictature.

- **économique** : Staline s'appuie sur l'industrialisation, l'adoption des plans quinquennaux et le développement du commerce extérieur avec les démocraties populaires (Pologne, Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Yougoslavie). Staline compte aussi sur des réparations allemandes massives décidées à la conférence de Yalta en février 1945. Les objectifs des plans quinquennaux (IV^e plan de 1946 à 1950, V^e plan de 1951-1955) sont toujours ambitieux et calculés en vue de rattraper les puissances capitalistes : priorité donnée aux industries lourdes et d'équipement. Les résultats sont à la fin de 1952 impressionnants et inégaux : le bilan de l'industrie est spectaculaire. L'URSS est au second rang mondial mais les difficultés n'ont pas manqué : faible production de biens de consommation, des logements et des denrées agricoles, culte de la personnalité, pression policière... Frappé d'hémorragie cérébrale Staline meurt le 5 mars 1953 laissant à ses successeurs un pays en pleines mutations.

2- Les successeurs de Staline : Les réformes profondes sont surtout celles de Nikita Khrouchtchev : direction collégiale pour rétablir la légalité socialiste, coexistence pacifique, réhabilitation de l'agriculture qui se traduit par exemple par la réduction des impôts sur les lopins de terre individuels, la mise en valeur des terres vierges. En outre il faut souligner l'amélioration des conditions de vie des populations par l'augmentation des salaires et des pensions retraite, la construction des logements, la relance des industries légères, la promotion de la liberté d'expression... L'ère de Khrouchtchev est baptisée l'ère de déstalinisation.

III- Le Japon après la guerre

Le 14 août 1945 l'empereur Hiro Hito annonce à la radio à son peuple la capitulation du Japon qui sera officiellement signée le 2 septembre. Mais c'est un pays qui a subi de nombreux dégâts humains et matériels : plus de 2 millions de morts, 4 millions de blessés militaires et civils sans compter les irradiés, les villes détruites, le réseau ferroviaire inutilisable, 80% du potentiel industriel est anéanti... Le pays doit se reconstruire sous l'œil vigilant des Etats-Unis.

A- La renaissance japonaise sous occupation américaine

A la fin de la guerre les Américains occupent le Japon et sont décidés à extirper les racines de l'impérialisme et du militarisme japonais et à rééduquer le pays en le transformant en un Etat démocratique et en faisant évoluer sa société et son économie vers un modèle occidental. Le Japon occupé par les troupes américaines commandées par le Général Douglas Mac Arthur et le « Supreme Commander for the Allied Powers » (SCAP) va connaître de profondes transformations :

1- Au plan politique : Les Américains cherchent à démocratiser la vie politique en réalisant de nombreuses réformes :

- la dissolution des organisations nationalistes et procommunistes et leurs responsables écartés de la fonction publique

- une constitution calquée sur le modèle britannique est élaborée en mai 1947 : suffrage universel ; bicaméralisme du parlement qui donne plus de pouvoirs à la chambre des

représentants qu'à la chambre « haute » ; égalité de l'homme et de la femme ; l'empereur est maintenu mais ne joue plus qu'un rôle purement honorifique ; le gouvernement est dirigé par un premier ministre à la tête d'un cabinet responsable devant la chambre des représentants ; le shintoïsme cesse d'être une religion d'Etat ; élimination des structures féodales subsistantes ; le pouvoir judiciaire est confié à une cour suprême...

2- Au plan social et culturel : les manuels scolaires sont expurgés de leurs discours nationalistes et l'enseignement est réorganisé sur le modèle américain. Pour résoudre le problème de surpeuplement une loi de 1948 autorise l'avortement.

3- Au plan économique : les Américains au début promeuvent deux réformes économiques d'ampleur : le démantèlement des Zaibatsu (les grands groupes financiers) qui comme Mitsui ou Mitsubishi dominant l'économie japonaise et sont rendus responsables de la politique expansionniste ; l'adoption d'une réforme agraire qui fait que les grandes propriétés sont rachetées par l'Etat et revendues par petits lots aux paysans. Cependant le Japon a besoin d'une aide substantielle pour se relever réellement. Les Américains changent de politique vis-à-vis des Japonais et offrent au Japon une aide semblable à celle du plan Marshall. Le 15 avril 1949 un plan d'aide et de construction appelé plan DODGE est adopté par les Américains : la monnaie japonaise est stabilisée et rend possible un retour à l'équilibre budgétaire ; revirement de la politique de décartellisation (démantèlement des grands groupes industriels) qui a rendu plus difficile la reconstruction. Les groupes financiers peuvent se reconstituer dès 1950 pour la relance de l'économie. Un événement en Extrême-orient vient accélérer le processus de développement du Japon : la guerre de Corée en 1950. Cette guerre qui oppose les soviétiques et les Américains de 1950 à 1953 va hâter l'évolution du Japon qui devient le rempart contre le communisme en Extrême-orient. Les Etats-Unis font du Japon une base-arrière de leurs troupes dans le conflit coréen, l'aide américaine afflue. La guerre de Corée a contribué à relever et à développer l'industrie lourde japonaise et l'industrie légère pour la fourniture des biens de consommation et des produits d'armement aux troupes américaines en guerre en Corée.

A partir de 1950 le redressement économique du Japon s'affirme. Vers 1955 le Japon a terminé sa reconstruction et entre dans une phase de croissance économique soutenue.

B- Le Japon, puissance mondiale : Malgré sa nature médiocrement douée le Japon depuis 1955 connaît une très forte croissance économique. Il est devenu la deuxième puissance économique mondiale : le marché intérieur qui gonfle donne une impulsion aux industries de biens de consommation. L'industrie occupe le premier rang mondial dans l'électronique, les constructions navales, et l'automobile, le deuxième rang mondial pour l'informatique, les textiles synthétiques et la sidérurgie. Les facteurs de ce « miracle économique » persistant sont nombreux :

- L'aide financière et technique des États-Unis
- La faiblesse des dépenses militaires
- Le caractère dualiste du système productif qui associe de grandes entreprises à forte productivité et un très grand nombre de petites entreprises à forte productivité et un très grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME) sous-traitantes.
- L'intervention efficace et discrète de l'Etat : Le Ministère du commerce international et de l'industrie (M.I.T.I) encourage la recherche-développement, diffuse l'information technique et économique et développe le commerce extérieur de concert avec les puissantes maisons de commerce des groupes, les SÔGÔ SHOSHA.
- Une excellente politique du commerce international.

Sorti ruiné de la deuxième guerre mondiale, le Japon en dix ans retrouve la voie de la prospérité comme avant la guerre.

Conclusion générale

Le plan Marshall a facilité la reconstruction et la construction de l'Europe mais a confirmé l'émergence de la superpuissance américaine et a consacré la division de l'Europe en deux blocs idéologiques : l'ouest libéral et l'Est communiste.

Vocabulaire

- **démocraties populaires** : ce sont des pays de l'Europe de l'Est qui ont adopté à l'image de l'URSS le système politique et économique socialiste ou marxiste.
- **dollar gap** : le manque de dollars, seule véritable monnaie internationale en 1945 empêche les Etats dévastés par la guerre d'avoir accès au marché mondial. L'aide Marshall est décidée par les Américains pour mettre fin en Europe occidentale au dollar gap afin d'arrêter la progression du communisme dans cette région. Le plan Marshall est donc une digue de dollars contre le communisme.
- **Georges MARSHALL** (1880-1959). Général et diplomate américain ; nommé secrétaire d'Etat en 1947 ; il est l'auteur du plan de reconstruction économique de l'Europe auquel il a donné son nom. Il reçoit le prix Nobel de la paix en 1953.

Sujet 1 : Les conséquences économiques et politiques du plan MARSHALL

Consigne de travail : Le candidat insistera sur son apport dans la reconstruction de l'Europe et son impact sur les relations internationales de 1947 à 1963. Baccalauréat A-B Session 2009.

N.B : Durée : 2h Coeff : 2

Sujet 2 : Le Japon au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale (1945-1960).

Chronologie indicative

- septembre 1945 : capitulation du Japon
- 1945-1952 : gouvernement du pays par le « supreme commander of Allied powers ».
- 1946 : réforme agraire ; début du démantèlement des zaïbatsus
- 1947 : entrée en application d'une nouvelle constitution
- 1948 : loi eugénique
- 1950 : début de la guerre de Corée
- 1951 : traité de San Francisco
- 1955 : formation du parti libéral démocrate
- 1960 : violentes manifestations anti-américaines

Consigne de travail : vous insisterez sur les réformes politiques, économiques et sociales et leur impact sur le redressement du pays. Baccalauréat A-B Session 2009.

Chapitre 5:

L'Affrontement entre les deux blocs et les tensions internationales : la guerre froide

Temporairement unis par la deuxième guerre mondiale, les alliés vont se diviser après 1945 en deux camps hostiles constitués autour des Etats-Unis et l'URSS. Ces deux superpuissances se regardent désormais avec méfiance. Chacune se proclame le modèle politique, économique et culturel de référence et oblige les autres Etats à entrer dans cette logique bipolaire : c'est la guerre froide. 1947 en marque le début et 1953 voit seulement les premiers symptômes d'une détente.

I- La naissance des blocs

1- Origine : De 1945 à 1947 les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale vivent une relative solidarité qui se traduit par la convocation du tribunal international de Nuremberg en octobre 1945, par les conférences de Yalta, de Potsdam et de San Francisco. Mais dès 1947 la

rupture intervient à la suite des problèmes de la paix et des difficultés de redressement économique et politique. Ces problèmes sont :

- La désaccord entre les vainqueurs de la deuxième guerre à propos de l'Allemagne quant à l'application des décisions prises à Potsdam en août 1945 relatives à l'occupation de l'Allemagne.
- La question de l'Europe orientale : l'URSS est accusée par les Américains de répandre le communisme en Europe de l'Est et centrale.
- La politique américaine du « barrage du communisme » initiée par le président Truman.
- Le discours de Churchill le 5 mars 1946 à Fulton dans le Missouri aux Etats-Unis qui dénonce en présence de Truman l'impérialisme russe sur l'Europe de l'Est et centrale en parlant du fameux « rideau de fer » qui s'est abattu sur l'Europe.
- Le problème nucléaire : le durcissement des rapports s'accroît à propos de la façon de gérer la question de l'arme atomique dont Moscou réclame l'interdiction.
- Le plan Marshall proposé par les USA et rejeté par l'URSS, ce qui entraîne la division du monde en deux blocs idéologiques hostiles.

2- La formation et l'organisation des blocs

Suite au refus de l'aide Marshall par l'URSS et les pays qui subissent son influence en Europe, le monde est idéologiquement divisé en deux blocs :

a- **Le bloc occidental ou bloc capitaliste** : Les Etats-Unis prennent la direction de ce bloc depuis la mise sur pied du plan Marshall. Ce bloc est constitué des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-zélande et des 16 pays de l'OECE et repose sur deux idées-programme : la reconstruction économique dans un cadre libéral et la protection militaire totale et permanente du bloc assurée par les USA. En effet les Etats-Unis vont favoriser les efforts de coopération et d'intégration dans le bloc occidental :

- **Sur le plan économique** : De divers organismes sont créés pour favoriser la coopération économique : l'OECE fondée le 16 avril 1948 à Paris dans le but d'assurer la répartition de l'aide américaine, aux pays ayant accepté le plan Marshall, la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) fondée en avril 1951 dans le but de mettre en commun les ressources de charbon et d'acier aux pays membres. En mars 1957 par le traité de Rome, la CECA devient CEE dont le but est de réduire les droits de douane et faciliter la circulation de la population active et des capitaux entre les pays membres.

- **Sur le plan politique** : La coopération est assurée par le conseil des ministres des affaires étrangères de l'Europe créé à Londres le 5 mai 1949 et fixé à Strasbourg en France.

- **Sur le plan militaire** : Un système général d'alliance occidentale fut créé en 1949 sous le nom de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). C'est une alliance militaire de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord qui assure une intervention automatique en cas d'agression de l'un des 12 Etats membres. Les USA tissent d'autres réseaux d'alliance avec l'Asie du Sud-Est et le reste du Tiers-monde : O.T.A.S.E (Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est) regroupant USA, France, Angleterre, Pakistan, Thaïlande, Corée du Sud, Japon, Formose (Taïwan) ; le pacte du pacifique en abrégé ANZUS (1951) assure la sécurité des USA, Australie et la Nouvelle Zélande ; le pacte de Rio regroupant 19 républiques excepté le Cuba ; le pacte de Bagdad regroupant USA, Irak, Iran, Pakistan.

b- Le bloc oriental ou bloc socialiste

L'URSS regroupe autour d'elle une partie de l'Europe centrale et orientale (les démocraties populaires) et se trouve une alliée précieuse en Asie, la Chine de Mao-Tsé-Toung et en Amérique, le Cuba. Elle développe rapidement sa zone d'influence dans les domaines économique, militaire et politique.

- **Sur le plan économique** : Le Conseil d'Assistance Economique Mutuelle (CAEM) est créé en 1949 pour intensifier les relations commerciales, coordonner les plans de développement et assurer la division du travail au sein du bloc.

- **Sur le plan militaire** : Des traités bilatéraux d'alliances militaires sont signés avec les démocraties populaires et la Chine en 1950 puis avec le Nord-Vietnam en 1954. Ils sont complétés par le pacte de Varsovie créé en mai 1955 pour assurer la protection commune du bloc. Celui-ci en réponse à l'intégration de la R.F.A dans l'OTAN.

- **Sur le plan politique** : Un organisme est créé pour harmoniser les politiques de neuf partis communistes européens : le KOMINFORM.

II- La guerre froide et le monde bipolaire

Si l'année 1947 est l'année de la rupture, l'année 1948 est la première année de la guerre froide. En effet à partir de 1948 la tension entre les deux blocs s'intensifie, chacun perfectionne son armement nucléaire faisant ainsi craindre à tout moment le déclenchement d'une nouvelle guerre. C'est à travers des conflits localisés en Europe, en Amérique, en Asie et même en Afrique que les deux super-grands s'affrontent mais par personnes interposées. Les principaux épisodes de ces guerres localisées sont :

1- L'élimination des communistes en Grèce (1947)

Le détonateur à la guerre froide est la situation en Grèce où la guérilla communiste que dirige le Général rebelle MARKOS menace le gouvernement monarchiste soutenu par les Anglo-Américains. En 1949 l'armée gouvernementale sort victorieuse et le président américain Harry Truman annonce la politique de « containment » qui consiste à empêcher le système socialiste de s'étendre dans le bloc occidental (« jusqu'ici mais pas plus loin »).

2- Le Blocus de Berlin (Juin 1948-mai 1949)

A la suite des accords de Londres en juin 1948 les trois Grands (USA, France, Grande-Bretagne) occidentaux décident de fusionner leur zone d'occupation et en faire une République. En effet l'Allemagne de l'Ouest occupée par les Anglo-saxons et les Français est transformée en République Fédérale d'Allemagne avec pour président HEUSS et Chancelier KONRAD ADENAUER. Pour montrer son mécontentement l'URSS décide de couper les communications routières et ferroviaires entre les secteurs occidentaux de Berlin et le reste de l'Allemagne occidentale, ceci pour obliger les occidentaux à reprendre les négociations de Potsdam sur l'Allemagne. Les Américains ripostent en organisant un impressionnant « pont aérien » qui va fonctionner pendant presque une année : du 28 juin à 1948 au 12 mai 1949, 380 avions firent 275.000 voyages et transportèrent 1.500.000t de marchandises pour ravitailler la population berlinoise de l'Ouest. Constatant leur échec les Russes lèvent le blocus le 12 mai 1949 et transformèrent leur zone en République Démocratique Allemande le 7 octobre 1949. La guerre froide a ainsi coupé définitivement l'Allemagne en deux.

3- La guerre de Corée (1950-1953)

La Corée, protectorat japonais depuis 1910 est à partir de 1950 occupée par les armées soviétiques au Nord et américaines au Sud, de part et d'autre du 38^e parallèle conformément aux décisions prises à Potsdam. Le 25 juin 1950 l'armée Nord-coréenne franchit le 38^e parallèle et envahit la Corée du Sud que dirige le dictateur pro américain syngman RHEE. La guerre froide devient « chaude ». Mandatés par l'ONU les Américains expédient les troupes dirigées par le général Mac Arthur pour porter secours aux Sud-coréens agressés. Après trois années de guerre sanglante c'est le 27 juillet 1953 qu'est signé l'armistice de PAN-MUN-JOM qui rétablit la frontière à la hauteur du 38^e parallèle.

4- La guerre des fusées à Cuba (octobre 1962)

En janvier 1959, Fidel Castro renverse le dictateur Batista à Cuba et entre vite en conflit avec les Etats-Unis car en 1960 il nationalise les entreprises américaines et signe des accords commerciaux avec l'URSS. L'île échappe ainsi aux intérêts américains. Les Etats-Unis ripostent et imposent un embargo économique à Cuba qui s'avère inefficace par la suite car Castro se rapproche de l'URSS qui s'engage à acheter la moitié de la production sucrière cubaine. Devant l'inefficacité des sanctions économiques les Etats-Unis décident de recourir à la force pour renverser le nouveau régime de la Havane : en avril 1961 un débarquement

d'exilés cubains encouragé par Kennedy et venu de Floride tourne au désastre dans la « baie des cochons » à Cuba. Se sentant menacé Castro demande la protection militaire soviétique. En 1962 le repérage de rampes de lancement de fusées tournées vers le territoire américain et l'arrivée imminente de cargos soviétiques transportant les têtes nucléaires et les fusées contraignent Kennedy à la fermeté. Dans un discours télévisé le 22 octobre 1962 il annonce le blocus de Cuba et se déclare prêt à utiliser l'arme nucléaire. Les deux grands négocient en secret. Les soviétiques démantèlent leurs installations à Cuba, les Etats-Unis lèvent le blocus de Cuba et renoncent à l'invasion de l'île. La compétition entre les deux systèmes demeure, mais la guerre nucléaire est écartée.

II- La détente ou la coexistence pacifique

Faute de pouvoir s'affronter militairement sans risques majeurs les Etats-Unis et l'URSS sont conduits à pratiquer une politique de détente ou de coexistence pacifique. La détente pour certains date de 1951 début des négociations pour le cessez-le-feu en Corée. Pour d'autres c'est l'année 1953 avec la fin de la guerre de Corée et la mort de Staline.

A- Les raisons de la détente

Malgré la persistance des tensions, la phase qui s'ouvre en 1953 se démarque de la précédente par la reprise du dialogue. Ce nouveau climat qui s'instaure progressivement dans les rapports Est-ouest s'explique par plusieurs raisons :

1- L'équilibre de terreur

Le rapport de force s'est modifié. Les deux camps sont redoutables sur le plan militaire. Chacune de ces deux puissances dispose d'un armement terrifiant : la bombe atomique, la bombe à hydrogène, la bombe à neutrons. Les Etats-Unis ne détiennent plus seuls à partir de 1949 le monopole de la bombe atomique. Les deux adversaires sont désormais conscients des conséquences dramatiques qu'ils encouraient en cas de déclenchement d'une « guerre chaude ».

2- Le changement des responsables à la tête des pays

Le dictateur Staline meurt le 5 mars 1953 et son successeur Khrouchtchev dit tout de suite son désir de dialoguer avec les puissances occidentales. John Kennedy arrive au pouvoir aux Etats-Unis en 1961 et dit son désir de coopérer avec l'Est.

3- Les deux blocs sont affaiblis par des cassures internes

* A l'Ouest : la tutelle des Etats-Unis commence à paraître bien lourde et l'on craint qu'ils n'entraînent l'Europe dans une guerre. En 1966, le général De Gaulle refuse de recevoir les fusées américaines destinées aux bases de l'OTAN en France et quitte l'organisation contestant ainsi le leadership américain dans le monde.

* A l'Est : Le camp socialiste ne cesse de connaître des secousses : en Pologne et en Hongrie la population résiste à l'emprise soviétique, des révoltes éclatent dans ces pays en 1956.

Les deux super-grands ainsi diminués par des secousses dans leurs camps respectifs ne veulent pas prendre de risques et agissent avec beaucoup de prudence dans les conflits localisés.

4- Le coût financier croissant des dépenses en armement et le risque d'une prolifération de l'environnement par l'arme nucléaire, sans négliger la nécessité de développer les échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest.

B- Les preuves de la détente

1- Sur le plan politique

- Des contacts personnels rapprochent les hommes d'Etat de l'Est et de l'Ouest : visite de Khrouchtchev en Grande-Bretagne en 1956, puis aux Etats-Unis en 1959 ; en mai 1955 l'URSS reconnaît l'Allemagne Fédérale et son Chancelier ADENAUER fait un voyage à Moscou en septembre 1955.

- L'installation du « téléphone rouge » entre Kremlin et la Maison Blanche

- La dissolution du Kominform en 1956 par Khrouchtchev.

2- Sur le plan militaire

De nombreux accords sur la limitation des armes stratégiques sont signés par l'URSS et les Etats-Unis : en 1972 les accords SALT I (Strategic Arms Limitation Talks) signés entre Nixon et Brejnev ont gelé pour 5 ans les armements stratégiques ; en 1979 ont suivi les accords du SALT II signés entre CARTER et Brejnev.

3- Sur le plan économique

Les uns et les autres augmentent leurs échanges commerciaux et technologiques : les Russes achètent la technique occidentale qui leur permet de réaliser vite et moins cher des usines géantes. Ils vendent en contre partie du pétrole et du gaz naturel dont ils ont des quantités massives.

Cependant il s'agit d'un dégel précaire, puisqu'on note toujours la persistance de foyers de guerre localisés qui en prenant des proportions énormes, voient intervenir les grandes puissances qui veulent maintenir leurs zones d'influence et possessions acquises. Dans ce cas on parle de détente limitée ou de coexistence fragile : la guerre de Suez en 1956, la crise des fusées à Cuba en 1962, crises dans les pays de l'Est dès 1953, les guerres israélo-arabes...

Conclusion générale

Après la deuxième guerre mondiale, la division du monde en deux blocs et la multiplicité des conflits dits localisés engendrent une « guerre froide » qui a marqué le monde pendant plusieurs années. La détente a permis de mettre fin à certains conflits sans pour autant faire disparaître les foyers de tensions totalement. Le monde bipolaire né au lendemain de la deuxième guerre mondiale a aujourd'hui disparu avec l'effondrement du bloc communiste pour laisser place à un monde multipolaire marqué par l'émergence des regroupements régionaux à dominante économique (U.E., CEMAC, ASEAN, SADC, CEDEAO...); la résurgence des nationalismes et des intégrismes religieux.

Chapitre 6 : Les Facteurs de l'évolution des colonies et les formes d'émancipation des colonies

La décolonisation est l'un des phénomènes les plus marquants du monde au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Ce mot désigne l'ensemble de processus ou d'actions engagés par les colonies pour combattre le colonisateur, s'en défaire et obtenir l'indépendance. Décoloniser c'est obtenir par la lutte pacifique ou armée l'indépendance et la reconnaissance internationale.

I- Les causes de la décolonisation dans le monde

Les origines de la révolte planétaire des pays colonisés sont nombreuses et similaires en Afrique comme en Asie malgré certaines réalités socio-économiques locales. On peut néanmoins les regrouper en deux grandes catégories :

A- Les causes internes ou endogènes

Ce sont celles liées à la colonisation

1- La colonisation et ses contradictions :

Dès le départ la colonisation ne fait pas l'unanimité en Europe. Par exemple, les nationalistes, les libéraux et les socialistes sont anticolonialistes. En outre dans les colonies la colonisation a engendré des réalisations remarquables mais c'est un vaste mécanisme d'exploitation de l'homme par l'homme basé sur les ruses politiques, la violence, l'humiliation et les intérêts mercantiles. Ainsi les peuples dominés éprouvent les sentiments de sujétion et d'exploitation. L'école apportée par la colonisation devient un véritable levain dans l'éveil de conscience des indigènes.

2- La force des mouvements nationalistes

En Asie comme en Afrique, les mouvements nationalistes se structurent autour de personnalités issues des nouvelles couches sociales nées de la colonisation. Ces mouvements

de revendication de l'indépendance sont les partis politiques, les syndicats, les mouvements populaires, les mouvements religieux...qui remettent en cause le système colonial et réclament pour leur pays le droit à l'autodétermination.

3- L'école et la religion

A l'école comme à l'église les indigènes ont appris des notions telles l'égalité, la paix, la liberté...mais vivent le contraire dans le quotidien. Ces principes démocratiques en honneur dans les métropoles seront réclamés par les élites indigènes.

4- Les voies de communication

Créées pour permettre l'évacuation des produits de l'intérieur vers les grands centres urbains, elles ont aussi favorisé le brassage des populations et l'éclosion d'un sentiment national anticolonial.

B- Les causes externes ou exogènes

Elles sont liées au contexte international ayant joué en faveur de la décolonisation directement ou indirectement.

1- L'impact de la seconde guerre mondiale

La deuxième guerre mondiale a totalement affaibli les puissances coloniales, ce qui a renforcé la prise de conscience des indigènes qui vont passer à l'action dès la fin de la guerre. De plus alors que les métropoles font appel pendant la guerre aux troupes coloniales, des promesses de réformes et même d'indépendance sont faites au sein des empires coloniaux.

2- L'ONU : tribune de l'anticolonialisme

Dès sa création l'ONU est fondamentalement opposée à la colonisation. Elle réaffirme dans sa charte « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » et devient la tribune des revendications des pays accédant à l'indépendance.

3- La position anticolonialiste de deux super-grands : URSS et USA

Les deux super-puissances s'affirment anti-impérialistes et soutiennent les mouvements nationalistes en Afrique et en Asie.

4- Le conflit Est-ouest : La guerre froide

Cette guerre idéologique a obligé les deux super-puissances à prendre partie de l'indépendance des colonies afin de s'assurer une large clientèle auprès d'elles.

5- La conférence de Bandoeng dans l'île de Java en Indonésie

Une conférence de 29 pays asiatiques et africains a été convoquée en avril 1955 à Bandoeng capitale de l'île de Java en Indonésie. On y proclama l'égalité raciale, la volonté d'indépendance économique et politique, le refus de tout engagement dans l'un ou l'autre bloc. Le journal Express de Paris écrit : « La conférence de Bandoeng ne produisit aucun résultat immédiat, mais fut le catalyseur des forces qui ont déterminé l'évolution historique et façonné le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui... »

II- Les formes d'émancipation des colonies

La décolonisation est un fait majeur de l'après-guerre. Mais les processus de libération varient d'une région à l'autre selon le contexte socio-économique. Ainsi trois grandes formes d'émancipation des colonies sont à signaler :

1- L'émancipation par la violence

La décolonisation dans certaines régions a donné lieu à de véritables guerres coloniales comme en Indonésie de 1947 à 1949, au Congo Belge en 1959, en Indochine française de 1946 à 1954, en Algérie de 1954 à 1962 ...

2- L'émancipation par la négociation

L'indépendance a été obtenue dans d'autres pays sans luttes brutales. Ce sont les indépendances consenties, c'est-à-dire sans affrontement entre colonisateur et colonisé. C'est le cas de la Grande-Bretagne qui a compris très tôt qu'il est de son intérêt de négocier : l'Inde a son indépendance en 1947, le Ghana en 1957. De la même façon, c'est par des concessions progressives que la France accorde l'indépendance au Maroc et à la Tunisie en 1956.

3- L'émancipation par la rapidité

Dans ce type de décolonisation accélérée, il n'y a pas eu de préparation suffisante de l'élite locale pour recevoir des responsabilités. C'est le cas de l'Afrique noire notamment le Congo Belge où la guerre de sécession a eu lieu immédiatement après l'indépendance.

Conclusion :

Des facteurs à la fois internes et externes se combinent dès la fin de la deuxième guerre mondiale pour créer dans les empires coloniaux d'Asie et d'Afrique un vaste mouvement irrésistible vers l'indépendance. Ce mouvement s'effectue parfois pacifiquement, souvent dans la violence et la guerre.

Chapitre 7 : L'Accession à l'indépendance du monde asiatique

Les mouvements nationalistes en Asie se dressent en particulier contre la Hollande en Indonésie, la France en Indochine et l'Angleterre en Inde.

I- La décolonisation de l'Indonésie

L'Indonésie est un archipel colonisé par la Néerlande depuis le 17^e siècle. Pendant près de 3 siècles les Néerlandais exploitent ce territoire riche en cuivre et en caoutchouc. Cependant après la première guerre mondiale quelques élites indonésiennes créent des partis politiques et animent la vie politique dans le pays :

- Le Parti National Indonésien (PNI) créé en 1927 par le jeune ingénieur agronome Ahmed Soekarno.
- Le sarikat islam s'inspirant de la religion musulmane.
- Le parti communiste indonésien créé en 1920.

En 1942 les Japonais ayant réussi à chasser les Hollandais des principales îles indonésiennes (Sumatra, Java, Bornéo...) deviennent les nouveaux maîtres de l'archipel. Par solidarité à la fraternité asiatique ils encouragent l'émancipation de l'Indonésie et le 17 août 1945 Soekarno proclame l'indépendance unilatérale de l'Indonésie. La Hollande ainsi placée devant les faits accomplis tente de reconquérir les îles. La guérilla indonésienne, la solidarité des pays asiatiques (Ceylan, Inde, Pakistan...), la condamnation des 2 super-puissances (USA, URSS), et enfin les pressions de l'ONU contraignent les Pays-Bas à reculer et à remettre le pouvoir à Soekarno à la conférence de la Haye en novembre 1949.

II- La décolonisation de l'Indochine Française

L'Indochine est une possession française d'Asie du Sud-Est comprenant 5 territoires : la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Cambodge et le Laos. C'est un bloc administratif sous la direction d'un gouverneur général nommé par la France. Elle fournit depuis 1859 à la France de nombreuses ressources naturelles comme l'hévéa, le charbon et subit par contre des tracasseries de toutes sortes : travaux forcés, impôts de toutes sortes, aucune liberté de presse, ni de réunion...

Les indigènes se soulèvent constamment et les élites créent des mouvements nationalistes anticolonialistes dès la fin de la première guerre mondiale :

- Le parti communiste indochinois fondé en 1917 par des émigrés indochinois à Canton en Chine. Ce parti appelé Vietminh en 1941 est frappé d'interdiction par les français en 1933 et ses principaux membres dont Nguyen Ai Quoc (le futur Ho Chi Minh) entrent dans la clandestinité.
- Le parti nationaliste indonésien créé en 1927.
- Le parti démocrate né dans les années 1930.

Avec la deuxième guerre mondiale les choses se précipitent : les japonais éliminent armée et administration françaises et avec leur encouragement l'indépendance unilatérale de la république du Vietnam est proclamée le 2 septembre 1945 à Hanoï (la capitale). Mise devant les faits accomplis la France envoie des troupes pour la reconquête : le port de Haiphong est bombardé le 28 novembre 1946. Le 1^{er} décembre 1946 Hôchinh lance un appel à la résistance. Une longue guerre coloniale (la guerre d'Indochine) va opposer la France au Vietminh, mouvement nationaliste vietnamien dirigé par le communiste Hôchinh de 1946 à 1954. Le 7 mai 1954 l'armée française est battue à Dien Bien Phu. Le nouveau chef du gouvernement français Pierre Mendès France depuis longtemps partisan de la paix en Indochine, signe les accords de Genève le 20 juillet 1954 : le Laos, le Cambodge accèdent à l'indépendance, de même que le Vietnam qui est divisé au niveau du 17^e parallèle : le Nord est sous le contrôle du Vietminh (capitale Hanoï), le Sud est administré par les nationalistes non communistes (capitale : Saïgon). Les élections générales et libres sont prévues en 1956 dans les deux Vietnam, mais elles n'auront jamais lieu car la lutte se poursuit entre communistes du Nord et nationalistes pro-Américains du Sud. La deuxième guerre d'Indochine commence.

III- La décolonisation de l'Inde

L'Inde est une colonie d'exploitation britannique depuis 1763, mais ce n'est qu'au début du 20^e siècle qu'une élite locale commence à revendiquer l'autonomie du pays. Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'indépendance de l'Inde : les deux guerres mondiales, les pressions des mouvements nationalistes (le parti du congrès dirigé par Gandhi, la ligue musulmane dirigée par Mohammed Ali Jinnah partisan de la partition de l'Inde...), la pression des Etats-Unis sous Roosevelt.

De tous les facteurs ayant conduit l'Inde à l'indépendance le rôle du nationaliste Gandhi fut le plus important.

* **Gandhi Mohandas le Mahatma** (la grande âme) est né en 1869 dans le Nord-ouest de Bombay en Inde dans une famille des Marchands. Après ses études de droit à Londres, il devient Avocat et s'installe en Afrique du Sud où il défend devant les tribunaux ses compatriotes indiens employés dans les mines et les plantations des Européens. Revenu en Inde, son prestige est immense non seulement pour sa bravoure face aux Blancs en Afrique du Sud, mais aussi à sa vie personnelle : les hindous vénèrent en lui le sage qui a fait vœu de pauvreté, l'ascète, le mahatma (la grande âme religieuse). C'est l'homme qui pendant près d'un demi siècle prône la non-violence active (satyagraha) pour conduire son pays à l'indépendance. Son action repose essentiellement sur les grèves, le boycottage des produits anglais, la non association avec l'administration coloniale (le refus de travailler avec les Européens)...Mais tous les indiens sont loin de partager ces vues et la question de l'indépendance continue à se poser aggravée par la perspective d'une partition. L'indépendance proclamée le 15 août 1947 est accompagnée d'une division de l'Inde en deux Etats : l'Inde à majorité hindoue dirigée par Nehru, disciple de Gandhi et le Pakistan à majorité musulmane. Le partage est accompagné de transfert de population et des massacres réciproques. Gandhi est assassiné le 20 janvier 1948 par un fanatique hindou (Nathuram Godse) qui lui reprochait de se montrer trop conciliant à l'égard des musulmans. Gandhi ne goûtera pas aux délices de l'indépendance de son pays et pourtant il en est le héros.

Conclusion

Les indépendances en Asie dans la plupart des territoires ont été arrachées (Indonésie, Indochine française...) et sont marquées par des partitions : le cas de l'Inde, de l'Indochine. Le succès des indépendances en Asie donne un souffle nouveau au nationalisme africain.

Chapitre 8 : La Création de l'Etat d'Israël et les problèmes du Proche-Orient

Le Proche-Orient est une entité géographique qui désigne les pays de la méditerranée orientale, de la péninsule arabique et du golfe persique (Israël, Liban, Syrie, Irak, Iran, Arabie Saoudite, les Yemen, Jordanie...). Depuis des dizaines d'années cette région du monde est devenue une zone d'instabilité où s'affrontent de multiples acteurs notamment Juifs et Arabes. Cette riche région pétrolière a toujours nourri les ambitions économiques et les convoitises stratégiques des grandes puissances, mais tous les problèmes ont pris une certaine envergure avec la création de l'Etat d'Israël en 1948.

I- La Palestine et la création de l'Etat d'Israël

A- La Palestine

La Palestine est une contrée du Proche-Orient coincée entre le Liban au Nord, la Jordanie à l'Est, l'Egypte au Sud et la méditerranée à l'Ouest. Elle est le lieu d'occupation des peuples (Syriens, Libanais, Egyptiens, Jordanais, Turcs) venus s'installer depuis le départ des Juifs pour la diaspora en l'an 70 après J.C. Elle fut colonisée par les Romains en 64 avant J.C intégrée à l'empire Ottoman au 16^e siècle, placée sous mandat de la S.D.N après la première guerre mondiale et confiée à la Grande-Bretagne en juillet 1922.

Depuis la fin du 19^e siècle la Palestine est devenue une région de désordre divers, de disputes entre Juifs et Arabes. Ce climat de tension va s'aggraver avec l'implantation de l'Etat d'Israël en mai 1948.

B- Le sionisme et la création de l'Etat d'Israël :

1- Historique

En l'an 70 après J.C, les Juifs se révoltent contre la tutelle romaine et le général romain Titus fait raser Jérusalem avec tous ses temples. Les Juifs sont contraints à l'exil à travers les quatre coins du monde : c'est la diaspora juive qui commence. La Palestine est occupée par d'autres peuples parmi lesquels les Arabes voisins (Libanais, Syriens, Egyptiens...). Mais les persécutions dont ils ont été l'objet à travers le monde vont favoriser à la fin du 19^e siècle le désir de revenir dans la terre promise, la Palestine. Les Juifs vont créer en 1896 un mouvement nationaliste qui revendique leur retour du monde entier dans le pays de leurs ancêtres : le sionisme dont le principal apôtre est Théodore Herzl, journaliste et écrivain Hongrois d'origine juive. Ce dernier crée officiellement l'organisation sioniste au congrès de Bâle en Suisse en 1897 dont l'objectif est la création d'un Etat juif en Palestine. Le sionisme va s'accélérer à partir du 2 novembre 1917 avec la « Déclaration Balfour ». En effet la « Déclaration Balfour » est une lettre du ministre britannique des affaires étrangères, Lord Balfour adressée en 1917 au grand banquier américain d'origine juive Rothschild pour lui demander des fonds devant favoriser l'immigration juive et la création de l'Etat d'Israël.

2- Le mandat britannique et la création de l'Etat d'Israël

La Grande-Bretagne qui reçoit officiellement en juillet 1922 le mandat de la S.D.N sur la Palestine accorde aux Juifs et Arabes le droit de gérer leurs affaires intérieures. Les Juifs en profitent pour créer de multiples organes politiques tels la Haganah (milice juive), le léhi, l'Etzel, le conseil national juif de la Palestine... Cette renaissance nationale juive provoque l'opposition des nationalistes arabes et des périodes de violence intense se multiplient : l'hôtel King David est attaqué par les juifs en juillet 1946 (bilan : 110 morts en majorité les Anglais), la même année le médiateur de l'ONU, le Suédois le Comte Bernadotte est assassiné par des terroristes juifs...Dépassée la Grande-Bretagne soumet le problème israélo-arabe à l'ONU en avril 1947. Le 29 novembre 1947 l'ONU vote une résolution (N° 181) qui met fin au mandat britannique sur la Palestine et ordonne le partage du territoire en deux Etats (un Etat juif 55 % de la Palestine et un Etat arabe 45 %) ainsi que l'internationalisation de Jérusalem. Il est aussi

prévu l'indépendance des deux Etats en 1948 et le départ des Anglais de la Palestine le 15 mai 1948.

Le 14 mai 1948 David Ben Gourion président du conseil national juif de la Palestine proclame l'indépendance et la création de l'Etat d'Israël reconnu immédiatement par les Etats-Unis et l'URSS. Les juifs et les Arabes vont d'une guerre à l'autre et les réfugiés palestiniens se comptent par centaines des milliers.

II- Les problèmes du Proche-Orient

A- Les guerres israélo-arabes

Suite au vote de l'ONU du 29 novembre 1947 autorisant la création d'un Etat juif en Palestine les armées arabes attaquent le nouvel Etat dans une série de guerres.

1- La première guerre israélo-arabe (1948-1949)

Proclamé le 14 mai 1948 le nouvel Etat d'Israël en moins de 24h est envahi par les armées de 5 pays arabes : Irak, Liban, Syrie, Jordanie, Egypte. Les opérations militaires tournent assez rapidement à l'avantage d'Israël et les pays arabes écrasés se résignent à l'armistice. L'Etat d'Israël sort agrandi de cette guerre et il occupe 78 % de l'ancienne Palestine.

2- La deuxième guerre israélo-arabe (la campagne de Sinaï : 29 octobre 1956)

En 1956 Nasser président de l'Egypte nationalise le canal de Suez et interdit le golfe d'Aqaba à tout trafic israélien. Israël attaque l'Egypte le 29 octobre 1956 et en moins d'une semaine le problème est réglé militairement : Jérusalem et la Cisjordanie, le plateau du Golan et le Sinaï sont conquis par les troupes du Général Moshe Dayan avec l'aide franco-anglaise.

3- La troisième guerre israélo-arabe ou guerre des six jours (5-10 juin 1967). Face à l'intensification des opérations terroristes arabes menés à partir de l'Egypte et de la Jordanie et à la décision de l'Egypte en mai 1967 de remilitariser le désert du Sinaï, de réimposer le blocus du golfe d'Aqaba, Israël dans la logique de légitime défense attaque le 5 juin 1967 l'Egypte au Sud et la Jordanie à l'Est. Six jours après les débuts des combats, la Judée, la Somarie, le Sinaï, la bande de Gaza et le plateau du Golan sont conquis par Israël. Fort du soutien américain Israël refuse de rendre ces territoires et se transforme ainsi en occupant.

4- La quatrième guerre israélo-arabe ou la guerre de Yom Kippour (octobre 1973)

Le 6 octobre 1973, Israël est surpris pendant la fête religieuse du Kippour (jour du grand pardon) par une offensive conjointe de l'Egypte et de la Syrie. La première phase de la guerre est victorieuse pour les armées arabes mais Israël très rapidement redresse la situation sur le front syrien d'abord, puis dans le Sinaï. L'armée israélienne franchit le canal de Suez et marche sur le Caire, avance jusqu'à 32 km de Damas (capitale de la Syrie). Un cessez-le-feu est imposé par Washington et Moscou le 22 octobre 1973 aux israéliens et Anouar El-Sadate successeur de Nasser mort en 1970. En novembre 1977 à la surprise générale, Sadate vient à Jérusalem pour se réconcilier avec Israël et signer un traité de « paix séparée ». En 1978 le président américain Carter invite Sadate et le chef du gouvernement israélien Begin à se rencontrer dans sa résidence de camp David. L'accord entre ces trois interlocuteurs débouche sur la signature du traité de paix israélo-égyptien en mars 1979 qui prévoit la restitution du Sinaï à l'Egypte et la création par étapes « d'une entité palestinienne ». Cette initiative vaut à l'Egypte d'être boycottée par les pays arabes dont certains (Syrie, Libye, Yémen du Sud, Algérie) forment le front de fermeté.

B- L'évolution du conflit israélo-arabe

Le conflit israélo-arabe avec le temps prend des dimensions multiformes :

- A partir de 1987 commence la révolte des pierres appelée « Intifada » dans les territoires arabes occupés.

- La brutalité de la répression, l'intransigeance du gouvernement israélien et les multiples installations des colons israéliens dans les territoires occupés alors que l'OLP (Organisation de la Libération de la Palestine créée par Yasser Arafat en 1964) évolue dans le sens de la modération.

- A partir des années 1990 sous les pressions de la communauté internationale Israël accepte de s'ouvrir au dialogue. Des « petits pas » sont effectués même si le fond du problème reste c'est-à-dire la création d'un Etat arabe palestinien : septembre 1993 un traité de paix est signé à Washington entre Israël et l'OLP à la suite des pourparlers d'Oslo (capitale de la Norvège) ; en 1998 les accords de Wye plantation (USA) sont signés et prévoient le retrait progressif des troupes israéliennes de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ; en 2000 une feuille de route est élaborée (Bill Clinton, président américain) relative au retrait des israéliens des territoires arabes occupés : des prisonniers palestiniens sont libérés et des points de passage entre Gaza et la Cisjordanie sont aménagés... Malheureusement Yasser Arafat meurt sans avoir vu se réaliser son rêve, celui de la création d'un Etat arabe en Palestine.

C- Les autres problèmes du Proche-Orient

1- Le problème des réfugiés palestiniens

La conséquence la plus dramatique du conflit israélo-arabe est le problème des palestiniens privés de l'Etat : plus de 900.000 réfugiés répartis entre les pays arabes avoisinants qui refusent leur intégration (Syrie, Liban, Jordanie). La vie dans les camps des réfugiés va favoriser l'éveil de la conscience nationale et l'organisation de la résistance palestinienne. L'Etat d'Israël soucieux de sa sécurité intervient très souvent militairement dans ces pays qui abritent les camps des réfugiés palestiniens. L'OLP né en 1964 intensifie le terrorisme contre l'Etat juif à partir des bases établies en Jordanie, au Liban ou en Syrie (détournement d'avions, massacre des athlètes israéliens aux jeux olympiques de Munich en 1972...).

2- Les conflits entre les Etats et à l'intérieur des Etats

Depuis 1948 la lutte contre l'Etat d'Israël est le ciment du monde arabe dont le discours unanime prêche la fraternité avec le peuple palestinien et la mission de récupérer la Palestine, « terre arabe ». Mais de nos jours le rêve de constituer une « nation arabe » semble avoir avorté. Les Etats arabes sont désormais divisés et avec la bénédiction des grandes puissances étrangères soucieuses plutôt de vendre leurs armes ou de contrôler les routes et les richesses pétrolières.

a) La guerre civile au Liban

Une guerre civile oppose au Liban depuis 1975 les divers groupes confessionnels, chrétiens, musulmans, sunnites ou chiites. Cette guerre entraîne l'intervention des voisins et des grandes puissances étrangères : les israéliens par exemple y interviennent pour soutenir les chrétiens et briser les forces de l'OLP (« opération paix en Galilée »). Depuis 1975 le Liban va de guerre civile en guerre civile et la désagrégation de l'Etat n'a pas cessé de se poursuivre de nos jours.

b) La guerre Iran-Irak

Pour protéger la région du golfe persique contre l'influence intégriste de l'islam prôné par le nouveau chef d'Etat iranien l'Ayatollah Khomeiny (rentré d'exil de France en 1979 pour remplacer le chah ayant quitté le pouvoir en Iran en janvier 1979) les Etats-Unis arment les troupes irakiennes de Saddam Hussein qui les lance le 22 septembre 1980 sur l'IRAN. L'Ayatollah Khomeiny le nouveau dirigeant de l'Iran réplique en dressant des masses fanatisées contre l'agresseur considéré comme un laïc et disciple des occidentaux. En 1988 après une guerre de huit ans, les deux adversaires épuisés cèdent aux diverses pressions internationales et acceptent un cessez-le-feu sous l'égide de l'ONU.

c) La guerre du golfe de 1991 (Irak-Koweït)

En décembre 1990 l'Irak s'appuyant sur des raisons historiques (le Koweït serait dans l'histoire une province irakienne) envahit le Koweït l'une des pétromonarchies du proche-orient. Les USA répliquent en janvier 1991 au nom de l'ONU. L'intervention massive des Etats-Unis s'explique par la volonté de ne pas déstabiliser les monarchies pétrolières et de contrôler la route du pétrole dans le golfe.

Conclusion :

La création de l'Etat d'Israël a provoqué une insécurité permanente au Proche-Orient qui reste encore la région la plus explosive du monde contemporain. Le problème israélo-palestinien est loin de trouver une solution fiable et durable malgré de nombreux accords déjà signés entre Juifs et Arabes. Cependant un espoir de paix reste permis si les conditions suivantes sont remplies : le respect des engagements pris dans divers accords ; l'arrêt de toute colonisation juive ; la lutte contre le terrorisme, le radicalisme et le fanatisme religieux dans l'un et l'autre camp.

Chapitre 9 : La Décolonisation de l'Afrique du Nord : le cas de l'Algérie

Longtemps avant la deuxième guerre mondiale le sentiment anticolonial est déjà très vif en Afrique du Nord où de nouvelles élites indigènes formées à l'école de l'occident ne rêvent que d'une seule chose : l'émancipation de leurs pays respectifs. C'est ainsi que l'Egypte s'émancipera de la Grande-Bretagne, la Libye de l'Italie, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie de la France.

I- La Décolonisation de l'Egypte

Protectorat britannique depuis 1881 l'Egypte devient indépendante en 1922 grâce à la lutte nationaliste menée par le mouvement politique « Waft » que dirige Saad Zagloul Pacha. En 1952 le Roi Farouk est chassé du pouvoir, et celui-ci passe aux mains du jeune colonel Nasser qui obtient le départ des dernières troupes anglaises et nationalise en 1956 la compagnie du canal de Suez.

II- La Libye

Colonie italienne depuis le traité de Lausanne du 30 mars 1912, la Libye grâce à l'ONU devient indépendante en 1951. En 1969 le colonel Kadhafi renverse la royauté et établit la République.

III- Le Maroc :

Protectorat français depuis 1912, le Maroc dès la création du mouvement nationaliste Istiqlal en décembre 1943 revendique son autonomie. Le Sultan Mohammed Ben Youssef soutenu par Istiqlal dénonce publiquement en 1947 la présence française au Maroc. Rendu responsable des troubles antifrçais, le Roi est déposé et exilé à Madagascar en août 1953. Devant l'hostilité grandissante des nationalistes marocains, le gouvernement français (Edgar Faure président du conseil) doit rappeler le Sultan au Maroc le 16 novembre 1955. L'indépendance du Maroc est reconnue le 2 mars 1956 par le gouvernement Guy Mollet. Mohammed Ben Youssef devient souverain du Maroc indépendant sous le titre de Mohammed V. Et c'est le tour de la Tunisie quelques jours plus tard.

IV- La Tunisie

En 1919 naît le parti politique, le « Destour » qui réclame la restitution des terres aux Tunisiens, le droit de vote à tout le monde et le droit du travail à tous les instruits. Mais ce mouvement politique est vite supplanté par un autre plus offensif et plus populaire, le Néo-Destour créé en 1934 par Habib Bourguiba. Ce dernier négocie l'accès à l'indépendance à son pays mais se heurte aux hésitations de la politique française. Le raidissement français entraîne une résistance armée qui oblige à trouver une solution politique. Le 31 juillet 1954 Pierre Mendès France, président du conseil français reconnaît dans son discours de Carthage (Tunis) l'autonomie interne, premier pas vers l'indépendance de la Tunisie accordée le 20 mars 1956. Habib Bourguiba libéré de la prison depuis le 1^{er} juin 1955 proclame la république tunisienne et en devient le 1^{er} président. La décolonisation frappe aux portes de l'Algérie.

V- L'Algérie

L'Algérie est une colonie de peuplement française avec un million d'Européens (les « pieds noirs ») dont 80% sont nés sur place face à 9 millions de musulmans. Pour les Français l'Algérie n'est pas une colonie, mais trois départements français. Malheureusement dans ces départements les inégalités dominent : les musulmans à la croissance démographique très forte restent écartés des meilleures terres confisquées par les « pieds noirs » et consacrées à la culture de la vigne ; les musulmans sont faiblement scolarisés (18% seulement des enfants) ; la langue arabe n'est pas enseignée ; seuls les Algériens français participent à la vie politique. Partant du principe que « l'Algérie, c'est la France », les gouvernements successifs français refusent de négocier et d'accepter toute évolution. Le caractère injuste et l'immobilisme du système colonial français conduisent à l'éveil de la conscience des Algériens. Les nationalistes choisissent de mener la lutte armée à l'exemple du Vietnam.

A- L'Algérie entre les deux guerres mondiales

Entre les 2 guerres mondiales la vie politique en Algérie est animée par trois grands partis :

- L'Etoile Nord Africaine : créé en 1928 par Messali Hadj, c'est le parti le plus révolutionnaire à tendance communiste.
- Les Oulemas : c'est un groupe de réformistes musulman créé par Ben Badis qui refuse l'assimilation et affirme l'existence d'une nation algérienne : « l'islam est ma religion, l'arabe est ma langue et l'Algérie ma patrie ».
- Les Evolués : c'est un mouvement constitué de Jeunes algériens ayant la citoyenneté française. Ils sont partisans de l'assimilation et leur revendication porte essentiellement sur l'extension des droits aux musulmans et leur participation à la vie politique. Ce mouvement est dirigé par le pharmacien Ferhat ABBAS qui écrit dans un article de presse : « je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas ».

B- De l'insurrection à l'indépendance de l'Algérie

1- L'insurrection algérienne

Devant le refus de la France d'accepter toute évolution un groupe de nationalistes dont BEN BELLA (leader du Front de Libération Nationale : FLN) et BELKACEM KRIM déclenche des mouvements d'insurrection le 1^{er} novembre 1954. De multiples attentats sont perpétrés dans tout le pays : c'est le début de la « guerre d'Algérie » qui va durer huit ans et va faire beaucoup de victimes.

2- L'indépendance de l'Algérie

Le soutien des pays arabes (Maroc, Tunisie, l'Egypte de Nasser...), les pressions de l'ONU, les dissensions françaises incitent DE GAULLE revenu au pouvoir en 1958 à proposer des solutions négociées. De Gaulle débarque à Alger et lance aux émeutiers son fameux « je vous ai compris » qui embrouille tout le monde. Malgré les contestations et les manœuvres dilatoires des « pieds noirs » qui ne veulent pas d'une Algérie indépendante dirigée par les musulmans, mais plutôt d'une « Algérie française » la signature des accords d'Evian en mars 1962 met fin à une guerre qui aura fait près de 300.000 victimes : l'indépendance de l'Algérie est proclamée le 3 juillet 1962. Ben Bella devient le premier président de l'Algérie indépendante. Toutefois on assiste à un exode massif des Européens qui perdent tous leurs biens, et des Harkis (musulmans algériens enrôlés du côté français qui vont soit fuir vers la France, soit rester en Algérie et être massacrés après).

Conclusion :

Dans l'ensemble la décolonisation de l'Afrique du nord s'est déroulée sans heurts majeurs. L'exception a été la décolonisation de l'Algérie, une décolonisation mal négociée dont les conséquences fâcheuses se font ressentir jusqu'aujourd'hui. En effet après 8 années de guerre sanglante l'Algérie réussit à arracher son indépendance en 1962, mais les relations entre elle

et son ancienne métropole demeurent tendues car la longue période de colonisation (1830-1962 : 130 ans au moins) et la longue guerre d'indépendance (1954-1962) ont suscité la haine, le racisme et la méfiance dans les deux camps.

Chapitre 10 : La Décolonisation de l'Afrique noire anglophone

L'Afrique noire anglophone s'émancipe la première, résultat de la politique d'africanisation des cadres politiques et d'une prise de conscience de bonne heure. Dès le congrès de Manchester en 1945 deux cent délégués d'Afrique noire réclament le « self government ». Cette autonomie est accordée à certaines colonies dans le cadre d'une politique libérale qui vise à préserver l'essentiel des intérêts économiques.

I- En Afrique occidentale (Gambie, Sierra-Léone, Gol-Coast, Nigéria)

1- La Gold-Coast (Ghana)

L'autonomie interne est obtenue au Ghana en 1951 après une campagne de désobéissance civile (grève, boycotts). En 1952 le leader nationaliste Kwamé Nkrumah sorti de prison devient premier ministre, son parti (Convention People's Party : le CPP créé le 12 juin 1949) ayant gagné aux élections. L'indépendance est accordée à la Gold-coast le 6 mars 1957 sous le nom de Ghana en souvenir d'un ancien empire africain. Le combat de Nkrumah devient un modèle pour l'Afrique noire.

2- Le Nigéria

En dépit de l'existence des particularismes ethniques et régionaux le Nigeria accède à l'indépendance d'une façon graduelle. Des formations politiques fondées pour la plupart sur la base tribale s'engagent très tôt dans la lutte pour l'indépendance : le National Democratic Party (NDP) est fondé en 1923 par Herbert Samuel Macauley ; le Nigerian Youth Movement (NYM) fondé en 1936 par Nnamdi Azikiwé, avec pour ambition de créer une nation nigériane unifiée ; Action group créé en 1949 par le Yoruba Obafemi Awolowo ; le Northern People's Congress (NPC) créé en 1949 par El Hadj Aboubakar Tafawa Balewa (Haoussa du Nord). Face à la montée des mouvements de revendication la Grande-Bretagne amène par étapes successives à travers une série de constitutions (constitution Richards en 1945, constitution de Mac Pherson en 1951, la constitution Lyttelton en 1954) le Nigéria à l'indépendance le 1^{er} octobre 1960. Nnamdi Azikiwé est le tout premier président de la République du Nigeria en 1963.

II- En Afrique orientale (Tanganyika (Tanzanie), Zanzibar, Kenya et Ouganda). La politique va s'y montrer moins libérale qu'en Afrique occidentale à cause de la présence des colons blancs hostiles au transfert des responsabilités politiques aux Africains. Les colons européens se trouvant dans une situation privilégiée par rapport aux africains firent tout pour la conserver.

1- Le Kenya

Au Kenya se pose le problème de la coexistence sociale comme en Algérie et en Rhodésie, car les colons anglais et indiens qui représentent à peine 1/10 de la population occupent les meilleures terres qui appartenaient en fait aux agriculteurs Kikuyu ou aux pasteurs Masaï. Dès 1944 les nationalistes dont Jomo Kenyatta réclament le droit des indigènes à récupérer leurs terres mais en vain. Les Anglais doivent faire face à la rébellion des indigènes surtout celle des Mau-Mau avant de reconnaître l'indépendance du Kenya le 12 décembre 1963. Le premier président est Jomo Kenyatta leader du parti, la Kenya African Union (K.A.U).

2- L'Afrique centrale anglaise

Elle comprend trois pays : la Rhodésie du Nord (capitale : Lusaka), la Rhodésie du Sud (capitale : Salisbury) et le Nyassaland (capitale Blautire). Une fédération regroupant les trois territoires vit le jour en 1953, mais elle éclate en 1963.

- En Rhodésie du Nord dont le leader de sécession est Kenneth Kaunda qui conduit son pays à l'indépendance le 23 octobre 1964 sous le nom de zambie.
 - En Nyassaland où naquit dès 1944 le Nyassaland African National Congress (N.A.N.C). Mais c'est le Malawi Congress Party (M.C.P) mouvement nationaliste dirigé par le Dr Hasting Banda qui conduit le pays à l'indépendance le 6 juillet 1964 sous le nom de Malawi.
 - En Rhodésie du Sud : la Rhodésie du Sud formait le territoire le plus évolué économiquement où les Blancs étaient nombreux et privilégiés dans tous les domaines. Le 11 novembre 1965, les colons proclament unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie du Sud pour préserver leur pouvoir face aux Noirs et installent un régime d'apartheid. Le Royaume-Uni ne reconnaît pas cet Etat mais n'intervient pas. Les Africains vont continuer à lutter pour aboutir à l'obtention d'une véritable indépendance : Robert Mugabe leader de Zanu (Zimbabwe African National Union), Joshua Nkomo leader du Zapu (Zimbabwe African People's Union)...
- Enfin le 18 avril 1980, l'indépendance de la Rhodésie du Sud est officiellement proclamée et elle prend le nom de Zimbabwe.

Conclusion :

Le système colonial britannique (indirect rule) prédisposait les nationalistes à prendre la direction de leur pays ainsi plusieurs colonies accédèrent aux indépendances sans heurts.

Exercices

« De toutes les puissances colonisatrices l'Angleterre s'est particulièrement démarquée des autres, au moment de la décolonisation. Ainsi plusieurs de ses colonies accédèrent aux indépendances sans heurts majeurs ».

- 1- Partagez-vous cette sentence ? Justifiez votre réponse avec des exemples précis.
- 2- Présentez brièvement l'Afrique Noire anglophone sur le plan géopolitique.
- 3- Rappelez brièvement les facteurs internes et externes de la décolonisation de l'Afrique noire anglophone.
- 4- Présentez brièvement la décolonisation du Nigeria.
- 5- Faites la carte de la décolonisation de l'Afrique noire anglaise.

Chapitre 11 : La décolonisation de l'Afrique Noire francophone

L'empire colonial français en Afrique noire est très vaste. Il comprend 8 colonies en AOF, 4 colonies en AEF, Madagascar, Djibouti, les îles Comores et des Etats sous tutelle (Togo, Cameroun). Dans cet empire la marche vers l'émancipation se fait plus lentement et plus ou moins pacifiquement.

I- Les facteurs spécifiques d'évolution des possessions françaises

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale trois grandes forces particulièrement finissent par secouer la France et l'amener à proposer à ses colonies un cadre dans lequel elles pouvaient enfin évoluer et obtenir leur indépendance : les partis politiques, les syndicats, les mouvements populaires et religieux.

1- Les partis politiques : Dès 1945 des intellectuels africains décident de se regrouper pour faire face aux colonialistes. C'est ainsi que furent créés des partis politiques dont le plus important est le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) créé le 19 décembre 1949 à Bamako et présidé par Houphouët-Boigny. Ce mouvement eut des sections officielles dans presque tout le territoire de l'Afrique noire française : l'UPC au Cameroun, le parti progressiste nigérien...

2- Les syndicats : Après la deuxième guerre mondiale le droit syndical et d'association s'étend à tous les travailleurs en Afrique noire française. Dès lors les syndicats à l'exemple

des partis politiques s'opposent au système colonial car « sans l'autonomie politique une prétendue autonomie syndicale n'est qu'un vain mot ».

3- Les mouvements populaires et religieux

Pour manifester leur antipathie contre l'exploitation de l'homme noir, la discrimination instituée par l'administration coloniale, les Africains organisent fréquemment des grèves et des marches. Ces manifestations se poursuivirent aussi sur le plan religieux : les chrétiens africains créent des « églises chrétiennes africaines », véritables lieux de résistance à la domination coloniale. Ex : Simon Kimbangu ancien catéchiste protestant né au Congo belge en 1889 se proclama fils de Dieu en 1921 et créa un mouvement messianique, le kimbanguisme qui prêche la rupture totale avec les missions européennes et l'indépendance des églises africaines.

II- Les Etapes d'évolution des colonies rythmée par des réformes élaborées par la métropole. Les territoires de l'Afrique noire française évoluent de façon homogène vers l'indépendance.

1- La conférence franco-africaine de Brazzaville (30 janvier- 8 février 1944). Elle promet une participation des Africains à la gestion de leurs propres affaires mais dans un avenir indéfini : « Il est nécessaire que les territoires coloniaux accèdent à l'autonomie dans le cadre d'un vaste et libéral regroupement français. Il appartient à la nation française et il n'appartient qu'à elle de procéder le moment venu aux réformes qu'elle décidera dans sa souveraineté ». La conférence de Brazzaville convoquée et présidée par le Général De Gaulle s'obstine plutôt à conserver le principe de la souveraineté coloniale et ainsi les Africains frustrés devaient être plus décisifs dans leurs revendications.

2- L'étape de 1946 : la création de l'union française

Cette étape est marquée par l'élaboration d'une nouvelle constitution en France qui crée l'union française en 1946. Cette union regroupe la France et les départements d'outre-mer d'une part et d'autre part la France, les territoires et les Etats associés. Cette nouvelle constitution promet des réformes aux Africains : la citoyenneté, la liberté de presse et de réunion, la suppression de l'indigénat... Mais toutes ces décisions se prennent unilatéralement à Paris et les Africains vite déçus vont intensifier les revendications entre 1947 et 1955. Face à cette situation la France décide d'offrir un nouveau cadre institutionnel dans lequel devaient évoluer les colonies.

3- La loi-cadre de Gaston Defferre : l'étape de 1956

Les socialistes qui prirent le pouvoir en France en 1956 décidèrent de hâter l'évolution des colonies françaises d'Afrique noire. Le ministre de la France d'outre-mer Gaston Defferre avec la collaboration de Houphouët Boigny élabora la « loi-cadre ». Cette loi votée par le parlement français le 23 juin 1956 envisage de nombreuses réformes dans les colonies :

- L'africanisation des cadres dans les colonies c'est-à-dire que les Africains seront désormais associés à la gestion de leurs propres affaires.
- La généralisation des élections au suffrage universel dans les colonies.
- La création dans chaque colonie des assemblées territoriales aux pouvoirs élargis. Ex : L'ALCAM au Cameroun
- La suppression du code de l'indigénat.
- La création des conseils de gouvernement local dirigés par un premier ministre.
- La création d'un collège électoral unique.

La loi-cadre qui prend effet dès 1957 a permis aux colonies d'avoir leur autonomie interne mais elle fut jugée d'insuffisante. De Gaulle qui s'inscrit dans la même logique va élaborer la constitution de 1958.

4- L'Étape de 1958 : La création de la communauté franco-africaine

La constitution de 1958 créa la communauté franco-africaine pour parachever le processus de décolonisation. Tous les citoyens sont égaux en droits et devoirs quelque soit leur origine, leur

race et leur religion mais la France contrôle encore la politique étrangère, la défense, la justice, l'enseignement, les finances... On constate alors que la communauté franco-africaine à l'instar de l'union française établit la prépondérance de la métropole, sur les colonies. Le 28 septembre 1958 un référendum est organisé dans tout l'empire colonial d'Afrique noire pour savoir qui veut rester membre de la communauté ou pas. Tous les territoires acceptent l'intégration à la communauté sauf la Guinée de Sékou Touré qui a lancé un Non historique à DE GAULLE et obtient l'indépendance de son pays le 2 octobre 1958. La pression des Africains amène DE GAULLE à accorder en 1960 l'indépendance à 14 Etats d'Afrique noire française.

5- L'étape de 1960 : l'indépendance en rang dispersé

Presque toutes les possessions françaises d'Afrique noire sont émancipées en 1960 mais les liens de coopération (politique, économique, militaire et culturelle) sont maintenus avec l'ancienne métropole.

a) Les indépendances en AOF

Le Dahomey 1^{er} août 1960 (actuel Bénin), le Niger 3 août 1960, Haute-volta 5 août 1960 (le Burkina Faso), Côte-D'ivoire 7 août 1960, Sénégal 20 août 1960, Mali 21 septembre 1960, Mauritanie 28 novembre 1960.

b) Les indépendances en AEF

- Le Gabon : La vie politique gabonaise est animée dès la fin de la deuxième guerre mondiale par de nombreux partis politiques comme le Mouvement Mixte Français Gabonais (MMFG) créé par Léon MBA en 1946, l'Union Démocratique et Sociale Gabonaise (UDSG) de Jean Hilaire Aubame en 1948. L'indépendance du Gabon est obtenue le 17 août 1960 et Léon MBA, le 1^{er} président laisse la succession en 1967 à son vice Albert Bongo qui instaure le Parti Démocratique Gabonais (PDG).

- Le Congo-Brazzaville : La vie politique s'anime ici à partir de 1946 avec la création du parti progressiste congolais de Félix Tchicaya, l'Union Démocratique de Défense des Intérêts Africains (UDDIA) créé en 1956 par l'Abbé Fulbert Youlou, le Mouvement Socialiste Africain (MSA) de Jacques OPANGAULT. Le Congo devient indépendant le 13 août 1960 avec pour premier président Fulbert Youlou et premier ministre Opangault.

- Le Tchad : Le Parti Progressiste Tchadien (PPT) créé en 1947 par le guadeloupéen Gabriel Lisette est le premier mouvement politique tchadien. Après ont suivi l'Union Démocratique Tchadienne (UDT) regroupant essentiellement les musulmans, le mouvement socialiste africain... L'indépendance du Tchad est obtenue le 11 août 1960 et François Tombalbaye est le premier président en Avril 1962.

Conclusion : La décolonisation de l'Afrique noire française a été facilitée par des facteurs internes et externes. Elle s'est faite sans violence et de manière progressive sauf au Cameroun et à Madagascar.

Chapitre 12 :

La Décolonisation dans les autres empires coloniaux : Le Congo belge, les colonies portugaises

Si dans l'Afrique noire française l'année 1960 est l'année des indépendances en cascade c'est plutôt le refus pur et simple de la décolonisation dans les empires coloniaux portugais, belges et espagnols. Dans ces empires les mouvements d'émancipation sont lents et mal organisés à cause de la politique paternaliste, assimilationniste qui a étouffé le sentiment national chez les colonisés. Cependant l'effervescence de la vie politique ailleurs en Afrique, les indépendances du Ghana en 1957 et de la Guinée Conakry en 1958 vont influencer les nationalistes du Congo belge et des colonies portugaises et l'indépendance sera revendiquée avec violence et insistance.

I- La décolonisation de Congo belge

Propriété personnelle du Roi des Belges (Léopold II) le Congo devint colonie belge en 1908. Les belges y exercent un système d'exploitation sans souci du temps et de l'espace. Ils considéraient que les Noirs ayant un retard de deux mille ans, leur présence et leur domination resteraient indispensables au Congo pour une période fort longue. Le système colonial appliqué au Congo est le paternalisme dont les principes sont : la centralisation des pouvoirs entre les mains des belges, la discrimination raciale, le monopole des exploitations économiques du Congo par les belges, le monopole des enseignements par les missionnaires catholiques. Ces abus ont entraîné de nombreux soulèvements des indigènes qui vont aboutir à la formation des partis politiques après 1957.

A partir de 1958 la vie politique s'anime au Congo et une multitude de partis naît : l'ABAKO (Association des Bakongo) dirigé par Joseph Kasavubu Kanza partisan du fédéralisme ; le MNC (Mouvement National Congolais) de Patrice Lumumba qui plaide pour un Etat unitaire et socialiste ; le CONAKAT (Confédération des Associations du Katanga) de Moïse Tsombe, un sécessionniste... A la suite d'émeutes urbaines en janvier 1959 (Lumumba revenu de la conférence des peuples réunis à Accra au Ghana voit son compte rendu interdit le 4 janvier 1959 par les belges, conséquences à la capitale : 17 belges tués et 49 africains) le Roi Baudouin annonce le 13 janvier l'indépendance imminente du Congo. A la table ronde belgo-congolaise convoquée à Bruxelles un an après les émeutes, l'indépendance du Congo est fixée au 30 juin 1960 : Lumumba devient chef du gouvernement et Kasavubu Président de la République. Mais aussitôt après le pays tombe dans le chaos à cause de la mauvaise préparation du nouvel Etat, des soulèvements sécessionnistes dans le Katanga, des revendications particularistes de certaines ethnies soutenues par les belges, la difficile cohabitation de Lumumba et de Kasavubu, le conflit idéologique Est-Ouest... Il s'ensuit cinq années de guerres civiles entraînant l'intervention des casques bleus de l'ONU (100.000 casques bleus de 1961 à 1964). Le premier ministre Patrice Lumumba, héros de l'indépendance qui a cherché des appuis auprès des non-alignés puis auprès de Moscou est assassiné en février 1961. La guerre prend fin avec la prise du pouvoir par Mobutu Seseseko en novembre 1965 qui tient le pays jusqu'en 1997.

II- La décolonisation de l'Afrique portugaise

Le Portugal maintient ses colonies d'Afrique au-delà des années des indépendances. Le dictateur portugais Salazar reste convaincu de la mission civilisatrice du Portugal et pratique une politique « d'assimilation totale ». Mais le 25 avril 1974 un coup d'Etat met fin à la dictature de Salazar au Portugal au profit de jeunes officiers. De nouveaux mots d'ordre apparaissent « Démocratie chez nous, décolonisation en Afrique ». Le nouveau pouvoir accorde alors l'indépendance à tous les territoires africains laissant le Mozambique et l'Angola en proie à la guerre civile.

1- L'Angola : Le mouvement populaire de libération de l'Angola (le MPLA fondé en 1954 par le Dr Agostino Neto) s'inspire de l'action de Hô-chi-minh et de Mao zedong et s'oppose à l'union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA créé par Jonas Savimbi) un parti pro-occidental. Malgré ces antagonismes entre les différents partis (MPLA, UNITA, FNLA de Holden Roberto) l'Angola devient indépendant le 11 novembre 1975.

2- Le Mozambique : le Mozambique accède à l'indépendance le 25 juin 1975 sous la direction du Front de libération du Mozambique (Frelimo) avec comme président Samora Machel.

3- La Guinée portugaise : Elle accède à l'indépendance le 10 septembre 1974 sous le nom de Guinée-Bissau après une lutte armée menée par le parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du cap vert (P.A.I.G.C) que dirigea Amilcar Cabral de 1959 à sa mort (assassiné en 1973).

Conclusion :

La Belgique, le Portugal et l'Espagne quittent difficilement leurs possessions d'Afrique du fait qu'ils profitaient énormément des richesses qu'ils n'avaient pas chez eux et développaient un système colonial basé sur le paternalisme et l'assimilationnisme.

Chapitre 13 : Le CAMEROUN du REGIME de Tutelle à l'Etat unitaire (1946-1972)

Le Cameroun devient pays sous-mandat de la SDN après la première guerre mondiale jusqu'en 1946. Après la deuxième guerre mondiale l'ONU succède à la SDN et le régime de mandat est transformé en régime de tutelle. Les pays sous-mandat dont le Cameroun sont placés désormais sous tutelle de l'ONU et confié à des puissances tutélaires.

I- Le Cameroun sous tutelle française (1946-1960)

A- La naissance du régime de tutelle et les débuts de la vie politique

1- Le régime de tutelle : définition, missions et fonctionnement

- Selon les juristes la tutelle est la charge conférée par la loi à un tuteur. Dans notre contexte, c'est le droit octroyé par l'ONU à une puissance étrangère pour assurer le développement politique, économique et social des anciens territoires sous-mandat en les préparant à s'administrer eux-mêmes (article 76 de la charte de l'ONU).

- Le régime de tutelle repose sur trois grandes missions :

* affermir la paix et la sécurité dans les territoires sous tutelle

* encourager les progrès politique, économique, social et culturel des populations indigènes, leur évolution progressive vers l'autogestion en vue d'accéder à l'indépendance.

* encourager le respect des droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous. C'est le conseil de tutelle de l'ONU qui est chargé de l'exécution de ces missions.

- La France reçoit la tutelle sur le Cameroun par le décret du 13 décembre 1946, et cette tutelle fonctionne par une certaine organisation :

* Le conseil de tutelle de l'ONU y envoie des missions régulièrement pour contrôler l'action des Français : quatre missions sont envoyés au Cameroun successivement en 1949, 1952, 1956, 1958.

* L'examen des pétitions envoyées par les camerounais à l'ONU pour dénoncer les abus qu'ils subissent.

* L'établissement des rapports annuels.

* Le Cameroun est représenté à l'Assemblée Nationale française par 4 députés, mais a également des assemblée locales : ARCAM, ATCAM, ALCAM.

2- Les débuts de la vie politique et l'éveil politique

Avant 1946 il n'existe aucun mouvement nationaliste digne de nom au Cameroun. Cependant on peut relever des groupes d'intérêts (JEUCAFRA : Jeunesse Camerounaise Française créée en avril 1939), des associations culturelles (Ngondo, Kumze, Efulanmeyong...) des syndicats à partir du décret français d'août 1944. A partir de 1948 on voit apparaître les premiers mouvements nationalistes dignes de ce nom : UPC créée le 10 avril 1948 par Ruben Um Nyobé, Léonard Boli, Guillaume Bagal, ESOCAM (Evolution Sociale Camerounaise) créé en 1949 par Guillaume Bissec, USC (Union Sociale Camerounaise) créé en 1953 par Charles Okala, BDC (Bloc Démocratique Camerounais) créé en 1951 par Louis Paul Aujoulat... De tous ces partis l'UPC reste le plus influent. Selon elle la vitesse des réformes est lente et contraire à l'esprit de tutelle. Elle considère également les autres partis comme inféodés à la France et principaux freins à son action. Le caractère révolutionnaire de ce parti, la résonance de sa propagande parmi les populations attirèrent contre lui de la part de l'administration française une terrible vague de répression qui fit de nombreuses victimes en 1955. Le 13 juillet 1955 un décret français interdit le parti et ses filiales. L'UPC entre alors en révolte

ouverte et organise des maquis dans la Sanaga maritime et le pays bamiléké. Mais le mouvement insurrectionnel perdit beaucoup de sa force lorsque Ruben Um Nyobé fut tué le 13 septembre 1958 dans la forêt de la Sanaga maritime. Entre temps le statut du Cameroun avait évolué. Parallèlement à la lutte armée, les Français s'étaient engagés dans la voie des concessions politiques et de nouvelles réformes.

B- Le Cameroun de l'autonomie interne à l'indépendance (1957-1960)

Le 10 mai 1957, l'ALCAM (Assemblée Législative du Cameroun) investit le tout premier Premier Ministre du Cameroun, André Marie Mbida. A partir de cette date le Cameroun devient un Etat semi autonome avec ses symboles nationaux : drapeau, devise, hymne national. Les affaires étrangères, la monnaie, les douanes, le commerce extérieur, la défense et l'enseignement sont encore entre les mains de la France. André Marie Mbida acculé et désavoué démissionne le 13 février 1958 et Ahmadou Ahidjo son vice le remplace le 18 février. Avec lui l'autonomie interne complète est accordée le 1^{er} janvier 1959 au Cameroun : le Cameroun n'enverra plus de représentants dans les assemblées françaises et tous les pouvoirs administratifs, législatifs et juridictionnels lui reviennent : c'est la levée de tutelle. Le Cameroun français devient en fait un Etat et va accéder à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 sans l'UPC. Ahmadou Ahidjo est le premier président de la république du Cameroun (le nom du nouvel Etat)

II- Le Cameroun sous tutelle britannique (1946-1961)

Le 13 décembre 1946 le Cameroun sous mandat britannique devient territoire sous tutelle des Nations unies confié à la Grande-Bretagne qui l'intègre au Nigeria. Ainsi la vie politique commence avec les jeunes intellectuels camerounais vivant au Nigeria : Peter Kale, Endeley Emmanuel, Mbile, John Ngu Foncha... En 1947 le Cameroon Youth League (CYL) et plusieurs associations tribales fusionnèrent sous l'initiative de Endeley pour former la Cameroon Federal Union (CFU) qui en 1948 se transforma en parti politique. Avant les années 1950 la partie septentrionale n'enregistre aucune association digne de ce nom.

Sur le plan de l'organisation administrative : le Cameroun britannique est divisé en deux parties : le Cameroun britannique septentrional (Northern Cameroon) rattaché à la région du Nord Nigéria et le Cameroun britannique méridional (Southern Cameroon) rattaché à la région du Sud Nigéria.

A partir de 1954, Buea devient le chef lieu régional du Cameroun du Sud tandis que le Nord faisait toujours partie du Nigéria du Nord. En 1958 la nouvelle constitution du Nigéria donne au Cameroun britannique méridional une autonomie complète et le Docteur Emmanuel Endeley devient le tout premier premier ministre de cette région. Ce dernier est partisan de l'intégration du Cameroun britannique au Nigéria, ce qui irrite profondément des hommes politiques comme John Ngu Foncha qui vont quitter le KNC de Endeley pour fonder le KNDP (Cameroun National Democratic Party). En janvier 1959, Foncha remporte les élections et devient le second premier ministre du Cameroun britannique méridional. Dès lors il bat campagne à la tête du KNDP pour la réunification avec la république du Cameroun. L'ONU demande à la population de choisir par voie de plébiscite entre l'intégration et la réunification. Les scrutins eurent lieu les 11 et 12 février 1961 et les résultats furent les suivants : le Cameroun septentrional votera à 60% son intégration au Nigéria et le Cameroun britannique méridional votera à 70% pour son rattachement à la république du Cameroun. Le 1^{er} juin 1961 le Cameroun septentrional acquerrait son indépendance en devenant une province du Nigeria. La journée fut proclamée journée de deuil (au Cameroun) et la région prit le nom de territoire de Sardauna renonçant ainsi au nom de Cameroun. Et le 1^{er} octobre 1961 le Cameroun britannique méridional célébrait son indépendance en rejoignant la République du Cameroun.

III- De la Réunification à l'unification (1961-1972)

Le 1^{er} octobre 1961 l'indépendance du Cameroun britannique est proclamée ainsi que la réunification de deux Cameroun et 11 ans plus tard surviendra l'unification du Cameroun.

A- La Réunification : la République Fédérale du Cameroun

1- Historique : L'idée de la réunification de deux Cameroun date de la partition du Cameroun intervenue en 1916 après le départ des Allemands et entérinée en 1919 par la SDN. Entre les deux guerres mondiales les camerounais ont eu à adresser des pétitions à la SDN pour protester contre la division arbitraire de leur territoire : les Douala à travers Jean Ebale, le Balong Tribal Authority Association (BTAA), le Kumze chez les Bamiléké. Et après la deuxième guerre mondiale les partis politiques qui se forment reprennent ces revendications. Toutefois les négociations officielles en vue de la réunification ont lieu à la conférence constitutionnelle de FOUMBAN du 16 au 21 juillet 1961 entre Ahmadou Ahidjo et John Ngu Foncha.

2- Les institutions de la République Fédérale

La réunification donne naissance à un nouvel Etat, la République Fédérale du Cameroun dont les institutions sont :

- Un gouvernement fédéral composé d'un Président de la République Fédérale (Ahmadou Ahidjo), d'un vice-président (John Ngu Foncha), des ministres et des ministres adjoints.
- Une Assemblée nationale fédérale, deux assemblées législatives pour les deux Etats fédérés et une assemblée des chefs traditionnels du Cameroun occidental.
- Deux Etats fédérés comprenant chacun un premier ministre.
- Un drapeau vert, rouge, jaune, mais avec deux étoiles dorées sur la bande verte.

Mais le Cameroun va éprouver d'énormes difficultés pour faire fonctionner la fédération.

3- Les inconvénients de la fédération

- Les institutions de la République Fédérale sont trop lourdes et complexes : trois gouvernements, quatre assemblées législatives, trois Etats, trois fonctions publiques, trois juridictions...
- Les dépenses trop lourdes pour un jeune Etat aux ressources essentiellement d'origine agricole et limitées.

Sur ce, les autorités politiques organisent de nouvelles discussions qui vont déboucher onze ans plus tard sur l'unification.

B- L'unification du Cameroun : la République unie du Cameroun (1972)

1- Des réformes en vue de l'unification

Pour parvenir à l'unification du Cameroun le président Ahidjo engage de grandes réformes :

- L'unification des forces politiques par la dissolution volontaire des partis politiques au profit de l'UC et du KNDP dans les deux parties du Cameroun
- Fusion de l'UC et du KNDP pour donner naissance à l'UNC le 1^{er} septembre 1966 dans le but d'encourager les camerounais à travailler ensemble dans l'harmonie pour une nation plus forte et plus prospère.
- L'unification des syndicats et autres forces vives pour donner naissance à l'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun (UNTC) en février 1972.
- Enfin le référendum du 20 mai 1972 pour l'institution d'un Etat unitaire. Cette date a été retenue pour célébrer la fête nationale du Cameroun.

2- Les institutions de l'Etat unitaire

- Un seul Etat
- Une seule Assemblée Nationale composée de 120 députés
- un seul gouvernement dirigé par le président de la république
- une seule juridiction
- deux langues officielles, l'anglais et le français
- un nouveau drapeau vert, rouge, jaune frappé d'une étoile d'or au centre de la bande rouge.

Conclusion :

Les efforts conjugués de l'ONU et des nationalistes camerounais ont abouti le 1^{er} janvier 1960 à l'indépendance du Cameroun français et le 1^{er} octobre 1961 à l'indépendance du Cameroun britannique. Dès lors deux hommes Ahmadou Ahidjo et John Ngu Foncha engagent leurs compatriotes sur la voie de l'unité en passant par la réunification. Le plus dur à faire ne reste-t-il pas la consolidation de cette unité si chèrement acquise ?

Exercice

Des camerounais au Cameroun

- 01-01-1960 : indépendance du Cameroun sous tutelle française.
- 01-10-1961 : * indépendance du Cameroun sous tutelle britannique
* réunification avec la république du Cameroun
- 01-09-1966 : Naissance de l'Union nationale Camerounaise (UNC)
- 20-05-1972 : proclamation de l'Etat unitaire

Quatre dates, deux hommes, une fête nationale. A travers cette chronologie indicative, reconstituez la marche du Cameroun vers l'unité. Baccalauréat A-B 1997.

Chapitre 14 : Les problèmes du Tiers-monde

Inventée pour la première fois en 1952 par le Français Alfred Sauvy l'expression Tiers-monde désigne l'ensemble des pays situés essentiellement dans la zone internationale caractérisés par le sous-développement et dont les problèmes revêtent des dimensions considérables. Quels sont donc les problèmes spécifiques aux pays du Tiers-monde ?

I- Les problèmes politiques

Ils sont nombreux :

- La plupart des Etats sont dirigés par un seul et même groupe d'individus qui n'accordent que très peu de libertés aux citoyens : c'est le monolithisme des régimes politiques.
- Le néocolonialisme qui se manifeste par la main mise des anciens colonisateurs sur leurs colonies à travers les multinationales, les « aides » et l'appartenance à des communautés « coloniales » telles le Commonwealth, la Francophonie, le FMI, la BIRD...
- Le problème des frontières : les frontières sont tracées artificiellement entraînant souvent des conflits entre les pays. Ex : Cameroun et Nigeria, Tchad et Libye, Ethiopie et Erythrée, Ethiopie et Somalie à propos de l'Ogaden, Irak et Koweït, Tchad et Soudan, Haute-volta et Mali...
- Le tribalisme et le non respect des libertés fondamentales de l'homme, ce qui entraîne l'instabilité politique et l'importance des putsch (coups d'Etat) dans le Tiers-monde : Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Libéria, Nigéria, Guinée-Conakry, Guinée-Bissau...) et Amérique Latine.

II- Les problèmes économiques

Tous les secteurs économiques sont en situation de faiblesse :

- Forte dépendance vis-à-vis des capitaux et des technologies étrangers, ainsi que des lois inégalitaires du marché international qui entraînent la détérioration constante des termes de l'échange.
- L'endettement massif des pays du Tiers-monde auprès des bailleurs de fonds étrangers conséquence directe du déficit chronique de leur balance commerciale.
- Une agriculture confrontée à de nombreux problèmes fonciers dans certains pays comme le Brésil où l'accès à la terre n'est pas facile.
- Une faible industrialisation due non seulement à l'insuffisance des capitaux nationaux, mais surtout au manque d'une véritable volonté politique d'investissement.

- L'insuffisance des voies de communication continue à constituer un gros handicap pour le développement économique.
- Insuffisance qualitative de la main-d'œuvre d'où le recours à l'assistance technique étrangère coûteuse.

III- Les problèmes socio-culturels

A- Les problèmes sociaux : De nombreux problèmes sociaux s'abattent sur les populations du Tiers-monde :

- La malnutrition et la sous-alimentation : plus de la moitié de la population souffre de la faim qualitative et quantitative, ce qui l'expose à de nombreuses maladies telles que le kwashiorkor, l'anémie, le béribéri... C'est ce qui amène Yves la Coste à dire à ce sujet que le « Tiers-monde est une gigantesque salle d'hôpital ».
- Forte explosion démographique qui entraîne famines et disettes périodiques, carences médicales, insuffisance des infrastructures scolaires et universitaires.
- Entassement urbain : l'exode massif des ruraux vers les villes crée de nombreux problèmes dont les solutions ne sont pas faciles à trouver : emploi, logement, nutrition, insécurité...

B- Les problèmes culturels : Malgré la richesse culturelle des pays du Tiers-monde, ces derniers souffrent de nombreux blocages :

- L'extraversion culturelle ou l'acculturation : tout est calqué sur le modèle de l'occident aux dépens des cultures locales (mode de pensée et de vie, croyances religieuses, constitution, stratégies de développement...). Cette dépendance culturelle de l'extérieur est source de nombreux malaises et dérapages constatés dans les tentatives de développement du Tiers-monde.
- L'analphabétisme reste très important ce qui explique la pénurie des cadres nationaux dans le Tiers-monde, un grave handicap pour la réalisation d'un développement durable.
- Gaspillage et pillage des ressources par les nationaux : le snobisme pousse les nationaux à dépenser excessivement pour les biens occidentaux (voitures, effets vestimentaires...) et à détourner les fonds publics.
- Mentalités archaïques et rétrogrades qui marginalisent la femme créant ainsi des blocages psychologiques qui influencent négativement le développement des pays du Tiers-monde.

Conclusion :

La colonisation, la division du monde en deux blocs et la décolonisation ont donné naissance après la deuxième guerre mondiale à un monde extrêmement défavorisé, démuné qui cherche désespérément un sort meilleur : le Tiers-monde. Et pourtant les nombreux obstacles qui jonchent la voie qui mène au développement du Tiers-monde sont surmontables. Il faut juste une réelle volonté de mobilisation.

Exercice :

Le Tiers-monde et ses problèmes. Baccalauréat C-D-E Session 2005. cf. Correction dans la rubrique consacrée à la correction des sujets.

PARTIE B

GEOGRAPHIE

Chapitre 1 :

La croissance démographique dans le monde

Les fléaux naturels ont pendant longtemps limité la croissance des populations dans le monde. Mais depuis le 19^e siècle l'accroissement de la population mondiale est soutenu. Cette croissance démographique résulte de la combinaison de multiples facteurs et pose également de nombreux problèmes qui menacent l'avenir de l'humanité.

I- Les facteurs de la croissance démographique

Plusieurs facteurs sont à la base de l'explosion démographique que connaît la terre en général et le Tiers-monde en particulier.

1- Les facteurs scientifiques et économiques

Les progrès de la médecine et de la science sont à l'origine de la révolution démographique car ils ont favorisé la baisse de la mortalité alors que la natalité reste en hausse. Par ailleurs le grand essor économique de la fin du 19^e siècle s'est accompagné d'une forte demande en main d'œuvre et en consommateurs. Ainsi la croissance démographique semblait répondre à cette demande.

2- Les facteurs sociologiques, religieux et idéologiques

Pour de nombreuses civilisations en particulier celle du Tiers-monde, une très grande famille est signe de prestige social. C'est pourquoi certaines pratiques sont développées pour accroître la population : mariages précoces, polygamie... La plupart des religions soutiennent la croissance démographique car l'enfant est un don de Dieu : églises chrétiennes, islam, animisme, bouddhisme, hindouisme... Par ailleurs, certains penseurs socialistes comme Karl Max se sont opposés énergiquement aux thèses antinatalistes car selon eux les ouvriers devraient être plus nombreux pour mieux combattre le capitalisme et le renverser.

3- Certains aspects du sous-développement

Le poids des traditions, l'analphabétisme, la sous scolarisation... empêchent nombreuses populations surtout celles du Tiers-monde de maîtriser certaines notions ou méthodes de contraception et de planning familial, favorisant ainsi l'augmentation de la population.

Tous ces facteurs ci-dessus évoqués combinés à d'autres provoquent l'explosion démographique dans le monde. Mais quel avenir pour une terre surpeuplée ?

II- Les problèmes nés de la croissance démographique

Ils sont nombreux, surtout dans les pays pauvres :

- La surpopulation qui se traduit par de fortes densités humaines sur des surfaces réduites ce qui engendre de problèmes fonciers, la misère, le chômage et les migrations.
- La persistance du sous-développement puisque l'augmentation rapide de la population fragilise tous les efforts de redressement économique et de décollage industriel.
- Au plan politique on note les émigrations et immigrations clandestines, les expulsions massives des étrangers des pays d'accueil.
- Les changements permanentes sur l'environnement : la croissance rapide de la population constitue une menace pour l'environnement dans la mesure où les activités humaines maladroitement menées contribuent à sa dégradation : déforestation qui favorise l'avancée du désert, l'industrialisation qui provoque la pollution de l'air, des sols et des eaux...

La rapide croissance de la population mondiale soulève de nombreux problèmes dont la gravité a amené certains penseurs à élaborer des politiques susceptibles de réduire ce phénomène et de limiter par le fait même les problèmes qui en dérivent.

III- Solutions

Face à cette situation des choix doivent s'opérer pour un avenir meilleur :

- La natalité ne doit plus être « naturelle » ou incontrôlée mais contrôlée c'est-à-dire volontaire.
- La sensibilisation des masses populaires sur la planification des naissances, les méfaits des mariages précoces et les grossesses non désirées par les pouvoirs publics.
- Assurer aux femmes sur le plan juridique et social le droit de se marier librement.
- réduire considérablement l'analphabétisme féminin en augmentant le nombre de filles inscrites à l'école et la durée de leurs études (les pays musulmans surtout).
- Bref chaque Etat doit élaborer une politique démographique convenable à sa situation économique, à son niveau de développement, et à sa superficie.

IV- Les politiques démographiques

De nos jours deux grandes politiques démographiques sont à l'honneur :

1- La politique antinataliste : le malthusianisme

Cette politique peut se résumer ainsi : puisque les ressources ne sont pas infinies et que leur croissance est limitée, il ne faut pas que la population croisse plus rapidement qu'elles. D'où la nécessité de limiter les naissances. Cette politique démographique la plus révolutionnaire fut celle émise par le jeune économiste anglais (né en 1776) en 1798 dans son livre intitulé « Essai sur le principe de la population », Thomas Robert Malthus. Il présente l'accroissement rapide de la population comme un danger pour la subsistance du monde et recommande la restriction volontaire des naissances à travers le recul de l'âge de mariage, la chasteté des célibataires, le refus de tout secours aux familles nombreuses. Quelques pays ont opté pour la politique antinataliste : la Chine (« un enfant par couple »), l'Inde... Le Malthusianisme connut pendant un certain temps du succès mais il fera l'objet de vives critiques de la part des religions, des socialistes et mêmes des économistes. Selon ces derniers Malthus ignore que toutes les ressources naturelles ne sont pas exploitées ; certaines ne sont pas connues ; la production industrielle et agricole peut augmenter très rapidement grâce aux progrès scientifiques et techniques... Par ailleurs la réduction des naissances conduit au vieillissement de la population qui est marquée par la routine, l'absence d'initiatives et d'innovations et le poids écrasant de l'aide aux vieilles personnes. C'est pourquoi plusieurs penseurs vont encourager les naissances.

2- La politique nataliste

Depuis le 18^e siècle les économistes comme Jean Bodin soutiennent la croissance de la population. Pour eux « il n'y a de richesse, ni de force que d'hommes ». Ce précepte est respecté par nombreuses religions et des penseurs socialistes comme Karl Max qui combat le Malthusianisme en accusant son auteur d'être ennemi des pauvres.

Cependant à partir de 1960 la crainte de la baisse du niveau de vie oblige certains Etats à revenir à la théorie de Malthus et ainsi naît le néomalthusianisme. Le biologiste américain Paul Erlich baptisa dans les années 1960 « Bombe P » le très spectaculaire accroissement démographique du monde de cette époque. Face aux risques que fait apparaître l'explosion démographique (surpopulation avec tous ses corollaires, prélèvement excessif du milieu naturel...) on prône partout la limitation des naissances, le planning familial. A cet effet plusieurs méthodes sont utilisées dans cette planification démographique : * la contraception en employant un certain nombre de moyens pour rendre les rapports sexuels inféconds (ovules stérilisants, condoms masculins et féminins, stérilets, norplan...); * l'avortement, * les nouveaux modes de procréation : à cause de leur coût élevé certains modes de procréation constituent aujourd'hui de moyens techniques de planification démographique efficaces : la fécondation in vitro, les dons d'ovules, les « mères porteuses »...

V- Relations entre consommation et ressources disponibles

La croissance galopante de la population et l'exploitation de la nature par celle-ci font planer la menace de la disparition de certaines ressources d'où la maîtrise des notions telles que :

1- Les ressources physiques ou naturelles

C'est l'ensemble des substances produites par la nature que l'homme utilise pour ses besoins de production ou de consommation. On peut les classer en deux groupes :

- Les ressources renouvelables : ensemble de ressources dont les stocks exploitables peuvent se régénérer c'est-à-dire se reconstituer mais à un rythme plus lent : les eaux, la forêt, le vent, l'énergie solaire...

- Les ressources non renouvelables : ce sont des substances prélevées sur des stocks qui ne se modifient pas systématiquement et leur exploitation abusive peut conduire à leur épuisement : les minerais comme le fer, la bauxite, le manganèse, l'or, l'étain..., les sources d'énergie comme le pétrole, la houille.

2- Les ressources humaines

Ce sont les hommes qui fournissent la main-d'œuvre et les consommateurs.

3- Les ressources économiques

Il s'agit essentiellement des moyens de production tels que les capitaux, la technologie et les moyens de communication.

Pour éviter le risque de catastrophe quelconque due à la surexploitation de ces ressources par l'homme, les démographes prônent un équilibre entre la consommation et les substances disponibles d'où les concepts de surpopulation, sous population et optimum de population.

VI- Les concepts de surpopulation, sous population et optimum de population

1- La surpopulation

Il y a surpopulation quand la population d'un lieu a atteint un nombre excessif d'habitants par rapport aux ressources disponibles. Et dans ce cas cette population ne peut s'accroître qu'au détriment de son niveau d'existence Ex : Le Japon avec 128 millions d'habitants répartis sur 376.000 km² de superficie seulement est un pays surpeuplé ; le Ruanda avec 9 millions d'habitants répartis sur une superficie de 26.338 seulement soit une densité moyenne de 350 habitants au km² est un pays surpeuplé. La surpopulation se manifeste par de fortes densités humaines et conduit à l'adoption d'une politique antinataliste et à l'émigration.

2- La sous-population

Il y a sous-population lorsque le peuplement est faible par rapport à la superficie et aux ressources exploitées ou potentielles d'une région.

Dans ce cas un pays peut accroître sa population tout en conservant le niveau de vie de ses habitants. Ex : Le Gabon avec moins de 2 millions d'habitants répartis sur 267.667 km² de superficie est un pays sous-peuplé. La sous-population conduit à l'adoption d'une politique nataliste et d'immigration.

3- L'optimum de population

C'est le point d'équilibre idéal entre le nombre des individus d'une population et les ressources disponibles. Il est réalisé lorsqu'un pays peut accroître sa population tout en conservant un niveau de vie élevé. Les pays industriels peuvent mieux que les autres accroître leur population sans diminuer, bien au contraire leur niveau d'existence.

Conclusion générale :

La croissance démographique pose de sérieux problèmes à l'humanité. Il a fallu plusieurs décennies aux hommes politiques pour en prendre conscience et faire opérer des choix entre les grandes politiques démographiques. De nos jours la théorie malthusienne longtemps critiquée revient de plus en plus au cœur des débats démographiques car ni le Tiers-monde, ni

le Nord n'est capable d'assumer les conséquences économiques d'une croissance rapide et non contrôlée de la population d'où la nécessité du planning familial.

Exercice

La croissance démographique est-elle un frein pour le développement du Tiers-monde ?
Baccalauréat A-B. Session 2007.

Chapitre 2 :

Les villes

Le fait urbain est apparu depuis des millénaires dans les foyers des grandes civilisations comme la Chine, l'Inde, le Bassin méditerranéen. Mais les villes actuelles ressemblent bien peu aux cités antiques ou médiévales.

I- Définition de la ville : Qu'est-ce que la ville ?

Il n'est pas facile de répondre à cette question. Chaque pays a ses propres critères pour fixer les limites entre les milieux ruraux et ceux urbains. Cependant trois types de critères servent à définir la ville :

1 critères statistiques ou d'effectif de la population.

Ex : En Islande le nombre 300 suffit pour former une ville, 2.000 en France, 5.000 au Cameroun...

2- Critère de répartition de la population par branches d'activités professionnelles : Un grand nombre d'auteurs considèrent comme ville, toute agglomération dont les habitants ne s'adonnent pas à l'agriculture, mais aux activités des secteurs secondaires et tertiaires.

3- Critère morphologique : La ville est un lieu central pour une région qui se distingue du milieu environnant par son paysage extérieur et l'ordonnement spatial de ses constructions.

En résumé : La ville est une agglomération plus ou moins vaste aux activités relevant essentiellement des secteurs secondaires et tertiaires.

II- Les facteurs d'implantation des villes

1- Les facteurs naturels : L'implantation humaine était généralement liée à la beauté du site, la situation de la localité par rapport aux grands axes de communication par exemple.

2- Les croyances religieuses : Dans l'antiquité presque toutes les villes étaient bâties autour d'un espace sacré de temples et de palais des Rois-Dieux. C'est le cas de la Grèce et de Rome antiques où la plupart des habitants étaient installés autour des temples et des monastères.

3- Les raisons économiques : Avec la découverte des matières premières et des sources d'énergie les populations surtout dès le 19^e siècle se rapprochent de plus en plus des zones productrices de ces richesses, pour éviter de longs déplacements et tout autre inconvénient lié à la distance. Ex : Les villes charbonnières dans le Rhur en Allemagne, Figuil au Cameroun avec la découverte et l'exploitation du marbre par la CIMENCAM.

III- Les principales fonctions urbaines

On entend par fonction urbaine l'activité dominante d'une ville. On connaît alors la fonction d'une ville en tenant compte surtout du nombre d'employés par activités. Ainsi on trouve à travers le monde soit des villes caractérisées par une activité dominante (fonction spécialisée) soit des villes remplissant plusieurs fonctions qui se complètent. En effet les principales fonctions urbaines sont :

- Les fonctions économiques (commerciale et industrielle) : New-York, Paris, Amsterdam, Tokyo, Douala, Kumba, Bafoussam, Lagos...
- Les fonctions de rayonnement religieux : Rome, Lourdes en France, Fatima au Portugal, Jérusalem en Israël, la Mecque en Arabie Saoudite.
- Les fonctions à rayonnement politique : ce sont les villes où sont prises les grandes décisions d'un Etat ou d'une division administrative. Ex : Yaoundé.

- Les fonctions intellectuelles ou culturelles : ce sont les villes où peuvent s'épanouir les besoins artistiques et intellectuels de l'Homme. Ex : Yaoundé, Paris, Londres...

IV- La ville dans sa région

La ville n'est pas un système clos. Elle vit dans un environnement avec lequel elle entretient des relations c'est-à-dire qu'elle entretient des échanges avec les villes avoisinantes ou les campagnes avoisinantes.

1- Les rapports villes-villes

Les rapports entre les villes sont de deux types : soit égalitaires et dans ce cas les liens se définissent par une intense vie d'échanges favorisée par un dense réseau de communication, soit hiérarchisés et ainsi il se crée une subordination d'une ville de l'autre : petites villes, villes moyennes, grandes villes, métropoles.

2- Les rapports villes-campagnes

- Sur le plan économique : La ville collecte et distribue les produits de l'arrière pays ; elle garde l'épargne des ruraux dans ses nombreuses banques et coopératives de crédits ; elle offre aux ruraux des crédits.

- Sur le plan social : La ville attire les populations rurales à la recherche d'emploi plus rémunérateur ; en plus elle offre aux ruraux de nombreux services dans les domaines aussi divers que la santé, l'éducation, l'administration...

- Sur le plan culturel : La ville est un centre de diffusion culturelle. Grâce à l'automobile, au téléphone, à la radio et à la télévision les campagnes sont de plus en plus pénétrées par la culture urbaine.

La campagne à son tour représente pour la ville une réserve de main-d'œuvre, un milieu nourricier, un lieu d'investissement foncier, une réserve de matières premières.

* Les rapports sont positifs : S'ils concernent les investissements venant de la ville pour la campagne dans les domaines fonciers, construction des écoles et des centres de santé, ravitaillement des campagnes en produits manufacturés...

* Les rapports sont plutôt négatifs quand les campagnes servent de dépotoir aux villes : abattoirs, décharges publiques, cimetières, usines de traitement de déchets, maisons de retraite, hôpitaux psychiatriques, usines d'incinération...

V- Les problèmes urbains

Toutes les villes du monde en se développant connaissent de difficiles problèmes mais plus accentués dans le Tiers-monde. Il s'agit :

- du problème de logement qui se pose en terme de quantité et de qualité surtout dans les grandes agglomérations.

- du problème d'emploi accentué par l'exode rural et le nombre de population sans qualification professionnelle. Ce qui favorise la prolifération des petits métiers ou l'informel : vendeurs d'eau ambulants, tireur de pousse-pousse, petits cireurs...

- du problème de sécurité et de bruit surtout dans les grandes métropoles (musique des bars, ronflement des moteurs, klaxon des véhicules...).

- du problème de délinquance surtout juvénile : il s'agit d'un ensemble de crimes et délits perpétrés par les jeunes citadins : drogue, prostitution, abandon des enfants, criminalité, braquage (attaque à main armée).

- du problème de transport dû à l'insuffisance des voies de communication, à l'agrandissement démesuré du parc automobile qui crée des embouteillages aux heures de pointe.

- du problème d'assainissement et d'hygiène.

- du problème de ravitaillement en eau potable, électricité et en vivres...

VI- Les villes du Tiers-monde

A l'exception de quelques cités précoloniales la plupart des villes du Tiers-monde sont de création assez récente car fondées à l'époque coloniale. Ces villes présentent un certain

nombre de traits communs mais aussi des différences liées à la culture et au niveau de développement économique de chaque pays.

A- Les caractéristiques communes des villes du Tiers-monde

1- une croissance démographique exponentielle due à un très fort taux d'accroissement naturel.

2- une très forte ségrégation sociale : aux secteurs résidentiels luxueux situés dans les meilleurs sites s'oppose une série de quartiers pauvres faits des taudis construits le plus souvent dans les zones marécageuses près des dépôts d'ordures ou sur les pentes abruptes qui risquent de s'effondrer.

3- une croissance anarchique : les quartiers centraux ressemblent à ceux des villes des pays développés mais à la périphérie la confusion est grande et se traduit fréquemment par le développement des bidon-villes. Bref les villes du Tiers-monde croissent sans un plan directeur préconçu.

4- une forte persistance de la ruralité.

Les villes du Tiers-monde portent en général la marque du mode de vie des campagnes : divagation des animaux sur les chaussées, les champs en plein centre-ville, le maintien de la solidarité rurale et tribale.

5- Le développement du secteur informel

L'explosion démographique ne s'accompagne pas d'un développement parallèle des activités économiques. Par conséquent le chômage s'installe et la prolifération des petits métiers s'accroît dans les villes : coiffeur ambulant, « call-box », « ben skin », cordonnier ambulant...

6- La prolifération de l'habitat précaire (les bidon-villes).

L'incapacité des pouvoirs publics ou des investisseurs privés à résoudre le problème du logement entraîne la naissance des bidon-villes défiant les règles les plus élémentaires de l'urbanisme.

7- La macrocéphalie des métropoles : c'est un phénomène qui se traduit par le fait que dans le Tiers-monde les grandes métropoles s'accaparent de l'essentiel de la croissance urbaine.

Malgré ces points communs, de nombreuses différences existent entre les villes du Tiers-monde.

B- Typologie des villes du Tiers-monde

Les aires culturelles et les niveaux de développement économique différents font distinguer trois principaux types de villes dans le Tiers-monde.

- les villes sud-américaines (Mexico, Lima, Santiago...) où le développement des bidon-villes ou favelas est très accentué.

- les villes africaines avec des paysages contrastés : quartiers chics habités par les Européens et la bourgeoisie locale opposés aux quartiers populaires.

- les villes asiatiques (Bombay, Calcutta, Shanghai...) dont les paysages reflètent les anciennes civilisations, la colonisation et l'expansion de la religion (islam, bouddhisme notamment).

Conclusion :

La ville est un milieu polyvalent où les populations exercent plusieurs fonctions à la fois et connaissent de nombreux problèmes. Chaque ville présente des paysages liés à ses activités, à son site et à son histoire.

Chapitre 3 : Les Transports dans le monde

Le transport est le déplacement des biens et des personnes sur certaines distances par des voies (rail, route, cours d'eau, air) et par des moyens appropriés (voiture, train, avion, bateau...). Il existe de nos jours plusieurs moyens de transport concurrents mais complémentaires.

I- Les facteurs de développement des systèmes de transport

Un système de transport est un ensemble constitué de différents réseaux de transport d'un espace donné. Dans le monde les systèmes de transport sont inégalement développés à cause de nombreux facteurs qui conditionnent leur création. Il s'agit des facteurs naturels, humains, économiques et technologiques.

A- Les facteurs positifs

Ce sont ceux qui contribuent au progrès des transports.

1- Les facteurs naturels :

La présence de certains facteurs naturels favorise le développement des infrastructures de transport : les plaines par leur faible dénivellation, les savanes pauvres en arbres, une hydrographie pauvre évitant ainsi les inondations et les constructions de nombreux ponts...

2- Les facteurs économiques : La disponibilité de gros moyens financiers et le développement de certaines activités économiques (commerce, tourisme, la concentration des industries, les exploitations agricoles...) favorisent les progrès des systèmes de transport dans certains pays du monde notamment ceux du Nord : USA, Canada, Japon, France, Allemagne...

3- Les facteurs technologiques : De nombreuses innovations techniques ont fait leur apparition et ont permis d'améliorer la vitesse du matériel roulant, la sécurité et le confort des passagers transportés.

4- Les facteurs humains : La construction des infrastructures de transport est généralement une décision politique. Certains régimes politiques mettent l'accent sur le développement d'une certaine catégorie de transport soit pour des raisons de propagande ou de prestige. Par ailleurs les fortes densités de populations justifient le développement des infrastructures de transport pour permettre la mobilité des biens et des personnes.

B- Les facteurs négatifs ou limitants

Ces facteurs sont plus remarquables dans le Tiers-monde.

1- Les facteurs naturels : Certains facteurs naturels constituent des obstacles au développement des infrastructures de transports : les forêts avec des gros arbres, les chaînes montagneuses, les sols hydromorphes, la forte densité hydrographique, les rapides et les chutes, les fortes précipitations qui dégradent les routes, oxydent les lignes de chemin de fer, la neige qui encombre les sols d'où le recours aux traîneaux tirés par des chiens dans certaines régions du monde (les pôles).

2- Les facteurs économiques : L'insuffisance chronique de capitaux explique la faible densité des voies de communication dans la plupart des pays du monde. Pendant que les pays du Nord ont un système des transports très dense c'est le contraire dans les pays du Sud où les 3/4 des infrastructures de transport sont hérités de la colonisation et ce sont les bailleurs de fonds qui financent la plupart des projets de construction de systèmes de transport.

3- Les facteurs technologiques : Si la maîtrise de la technologie est réalisée à plus de 75 % par les pays industrialisés du Nord, les pays en développement demeurent les grands consommateurs. C'est pourquoi ils sont toujours à la traîne dans certains secteurs de transport tels les transports aériens, maritimes et ferroviaires.

II- Les différents types de transports

On distingue trois grands types de transports :

A- Les transports continentaux

Ils sont pratiqués sur les rails, les routes, les tubes, les fleuves à l'intérieur des continents.

1- Transports routiers : C'est le mode de transport le plus ancien mais c'est depuis l'avènement du moteur à explosion et de la pneumatique que la route connaît un essor prodigieux. La route présente de nombreux avantages mais aussi des inconvénients :

- **Avantages** : * désenclavement des régions périphériques puisque grâce aux progrès technologiques la route permet de franchir divers obstacles naturels tels les montagnes, les vallées, les marécages, les cours d'eau...

* fixation et développement des activités économiques : commerce, tourisme, agriculture * déplacement des personnes et des biens sur des petites et moyennes distances * possibilité de faire du porte à porte sans rupture de charge * permet d'assurer la sécurité en cas de catastrophes (incendie, inondations...).

- **Inconvénients** : * la route demeure le moyen de transport le plus meurtrier d'aujourd'hui * elle favorise les migrations excessives des hommes * la destruction de l'environnement à travers la pollution * exigence des capitaux énormes pour la mise en place et l'entretien permanent des routes * l'embouteillage * le coût social de la route dû aux fréquents accidents.

2- Les transports ferroviaires : Il s'est développé au 19^e siècle avec la grande industrie. On est passé de la locomotive à charbon à la locomotive diesel puis de celle-ci à la locomotive à traction électrique (Ex : Le shinkansen japonais ou le T.G.V. français). Malgré la sérieuse concurrence de l'avion et de l'automobile, le train présente des avantages irremplaçables : * transport des marchandises et des personnes par grandes masses sur de longues distances et à bas prix * circulation sur les rails en toute saison * acheminement des pondéreux (bois, pétrole, minerais, houille...), * plus de sécurité et plus de confort que la route * la grande capacité de charge qui favorise l'exploitation des ressources naturelles et le désenclavement de plusieurs régions. Mais les inconvénients ne manquent pas : risque de déraillement ; réduction des points d'arrêt ; des investissements importants aussi bien pour la construction que pour l'entretien des voies ferrées.

3- Les conduites : le transport par conduite consiste en une canalisation faite de tubes en général enterrés. Il assure le déplacement des produits pétroliers, de gaz naturel grâce aux oléoducs (pipelines) et gazoducs. Les régions les mieux équipées sont les Etats-Unis, la Russie, le Proche-orient, l'Afrique du Nord.

4- Les fils ou câbles : Ils servent à deux types de transports :

- Le transport de l'énergie électrique

- Le transport de passagers par les funiculaires dans les régions montagneuses : le funiculaire désigne le chemin de fer destiné à gravir de fortes pentes et dont les convois sont mus par un câble.

5- Les transports fluviaux et par canaux

a) Les transports fluviaux : La voie d'eau fluviale est un mode de transport sûr et économique pour les pondéreux non périssables, peu pressés et à peu de frais ; elle permet également de conduire les billes de bois par flottage à la côte avant l'embarquement dans les navires. Cependant, c'est un moyen de transport dangereux pour la biodiversité aquatique, lent et qui nécessite de gros investissements pour l'achat des bateaux et l'amélioration des voies : approfondissement du chenal, rectification des cours ou élimination des méandres, construction d'écluses ou de canaux.

b) Les canaux inter-océaniques ou maritimes

Les canaux sont des voies d'eau artificielles qui relient deux mers entre elles dans le but de faciliter les échanges et raccourcir les distances. Exemples :

- Le canal de suez situé en territoire égyptien relie la mer méditerranée et la mer rouge et permet la circulation des navires venant d'Europe et allant vers le golfe persique, l'Inde, l'Extrême-orient, Madagascar, l'Afrique de l'Est (Erythrée, Somalie, Djibouti...)

- Le canal de panama qui relie le pacifique à l'Atlantique à travers l'isthme de panama.

B- Les transports maritimes : Le transport maritime a beaucoup évolué. Ainsi on est passé du radeau (train de bois sur l'eau) aux pirogues, ensuite au voilier et progressivement au bateau à hélice, bateau à vapeur et bateau à mazout. Depuis le 19^e siècle la révolution est spectaculaire dans les transports maritimes : la coque est passée du bois à l'acier, la taille des navires a considérablement augmenté ainsi que le tonnage et la vitesse (passe de 12 km/h à 120 km/h). Le transport maritime permet le déplacement des marchandises lourdes en grandes quantités et à moindre frais ; assure la mondialisation des échanges et fait la fierté nationale. Mais les inconvénients ne manquent pas : la lenteur et le risque de chavirement (naufrage), la pollution par la « marée noire », la nécessité de gros investissements pour l'achat des navires, la création de nouveaux ports et l'extension des installations existantes. L'organisation des transports maritimes est aujourd'hui aux mains des institutions et des sociétés et l'exploitation de la flotte a subi un transfert d'immatriculation vers les pays où la fiscalité, les droits sociaux des marins et la main-d'œuvre coûtent moins cher ; c'est pourquoi les flottes américaines et britanniques ont apparemment disparu au profit de panama, du Libéria, de Chypre et de la Grèce : ce sont les pavillons de complaisance.

C- Les transports aériens

En un demi siècle le transport aérien a imposé sa présence sur toute la surface du globe malgré son coût élevé. Les avantages de l'avion sur les autres moyens de transport progressent chaque année : le confort, la rapidité, une certaine sécurité des passagers. Pour les marchandises on note la sécurité du fret moins exposé aux pertes et au vol, la simplicité des expéditions sans emballages...Cependant les inconvénients sont énormes : une grande subordination de l'avion aux conditions météorologiques ; le trafic aérien est de plus en plus freiné par l'encombrement des voies sur certaines lignes ; la saturation des aéroports surtout dans les grandes villes. C'est pourquoi celles-ci pour la plupart ont plus d'un aéroport : New-York en a 4, Paris 3 (Charles de Gaulle de Roissy, Orly et le Bourget), Londres 4 ... ; les nuisances causées aux riverains des aéroports par les bruits, la pollution, le besoin d'espaces considérables ce qui conduit les aéroports à s'éloigner de plus en plus des centres-villes : le cas de Narita le nouvel aéroport de Tokyo situé à 66 km de la ville, de Nsimalen le nouvel aéroport de Yaoundé situé à plus de 20 km de la ville ; le coût élevé du transport aérien ; la capacité de transport de marchandises réduite par rapport au train ou au navire ; les catastrophes aériennes et les détournements d'avions ; les équipements coûteux...

Conclusion :

Les transports sur toutes leurs formes jouent un rôle primordial dans le processus de développement. Leur essor permet aujourd'hui de réduire les distances, de faciliter la mobilité des biens, des personnes, des capitaux, des services, des idées... un peu partout dans le monde, ce qui fait que ce dernier est appelé « un village planétaire ».

Exercices :

1- Définir : pinardier, armateur, conférence de ligne, cabotage, marée noire.

- pinardier : négociant en vin. Navire – citerne servant au transport du vin

- armateur : propriétaire et exploitant des navires

- conférence ou club de ligne : association des armateurs dans le but d'améliorer les conditions de leur métier, par exemple combattre les hausses des taux d'impôt.

- cabotage : navigation marchande à faible distance entre les ports d'un même pays.

- espace ubiquiste : espace ouvert à toutes les directions sans obstacles

Ex : l'air, les surfaces marines

- flotte de complaisance : ensemble de bateaux battant pavillon d'un pays mais au fait n'appartenant pas à ce pays mais à des riches armateurs étrangers fuyant de lourdes taxes chez eux.

- marée noire : couche ou nappe de pétrole répandue accidentellement ou non à la surface de la mer et qui vient souiller les rivages.

2- Définir : tarmac et donner 4 de ses fonctions.

Le tarmac est la partie d'un aéroport réservée à la circulation et au stationnement des avions. Ses fonctions sont : la circulation, l'atterrissage, le stationnement et l'entretien des avions.

3-Citer 4 facteurs qui influencent le taux du frêt : le tonnage des marchandises, la capacité des bateaux disponibles, la demande, les frais portuaires...

4- Citez les pays dans le monde où domine le pavillon ou la flotte de complaisance. R ; Libéria, Grèce, Panama, Chypre.

Chapitre 4 : Les indicateurs de puissance économique

Le niveau de développement économique est inégal dans le monde. Aussi distingue-t-on les pays sous-développés ou pays du Tiers-monde et les pays développés. Parmi ces derniers on a de grandes puissances économiques qui se caractérisent par un certain nombre d'éléments communs : maîtrise technologique, puissance agricole et industrielle, maîtrise de l'espace, puissance financière et commerciale...

I- La maîtrise technologique

L'homme a progressivement réduit sa dépendance vis-à-vis de la nature grâce à une série de révolutions technologiques. En effet la maîtrise technologique se traduit par une recherche scientifique fondamentale et appliquée très poussée, un délai très réduit entre la recherche fondamentale et la mise en œuvre dans les laboratoires devant aboutir à l'innovation. De nos jours les USA, le Japon et l'Europe occidentale occupent une place de choix dans le domaine de technologie de pointe : télévision par satellite, l'informatique, l'aéronautique.

II- la puissance agricole et industrielle

1- La puissance agricole :

Une puissance agricole se traduit par :

- L'utilisation très poussée des méthodes scientifiques, fruit de recherches en laboratoire : semences sélectionnées, engrais chimiques, produits phytosanitaires.

- L'immensité des superficies cultivées (milliers d'hectares).

- Des rendements élevés.

- L'auto-suffisance alimentaire : une puissance agricole est un pays ayant résolu le problème d'alimentation de ses citoyens par sa propre capacité de production. Dans ce cas il exporte beaucoup et importe moins. L'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon obéissent à ces caractéristiques.

2- La puissance industrielle

La puissance industrielle d'un pays se manifeste par :

- La disposition de la gamme complète des industries c'est-à-dire des industries banales aux industries de pointe.

- Le rôle de l'Etat dans l'octroi des subventions aux recherches, aux entreprises, de même qu'à la recherche des partenaires commerciaux. – Le développement des multinationales.

III- La maîtrise de l'espace

Les progrès techniques et scientifiques ont permis à l'homme de maîtriser l'espace terrestre et circumterrestre. Un pays maîtrise son espace quand celui-ci est équipé en infrastructures de communication et télécommunication complexes et complètes : auto-routes, voies ferrées,

viaducs, tunnels, téléphone, Internet..., quand les espaces hostiles sont viabilisés et occupés par des activités comme l'agriculture, l'industrie, quand le territoire national est doté d'infrastructures sportives, scolaires et universitaires.

IV- La puissance financière et commerciale

1- La puissance financière

La puissance financière se traduit par :

- l'état de santé de la monnaie : malgré de multiples dévaluations certaines monnaies restent fortes comme le dollar, l'Euro....
- l'importance de l'épargne nationale
- la capacité des banques à financer les activités des industries : Chase Bank, Boston Bank aux USA, Paris-Bas en France.

2- La puissance commerciale :

La puissance commerciale repose sur l'existence des circuits de distribution efficaces, des techniques de vente efficaces, la conquête des marchés hors des frontières nationales, une balance commerciale toujours excédentaire, des bourses de valeur.

V- L'immensité du territoire et une population nombreuse

La puissance d'un pays dépend aussi de l'étendue de son territoire car une vaste superficie offre de nombreuses chances dans la production des richesses minières, énergétiques, agricoles, forestières... Les grandes puissances économiques sont donc des masses continentales comme le Canada, les Etats-Unis, la Russie. Cependant il ne faut pas perdre de vue que la superficie n'est pas toujours un facteur de puissance économique dans la mesure où certains pays à grande superficie restent encore sous-développés tels le Soudan, la RDC, le Brésil, la Chine..., alors que d'autres à petite superficie ont réussi à se hisser au rang de puissance économique. C'est le cas du Japon, de la Belgique, du Luxembourg, de la Néerlande (Hollande).

La puissance d'un pays se manifeste aussi par une population nombreuse dans la mesure où ce sont les hommes qui constituent le principal facteur de production des biens et des services (la main d'œuvre) et soutiennent la production par la consommation. Cependant cette population doit avoir une bonne formation et un pouvoir d'achat élevé.

Conclusion :

Les puissances économiques sont des pays qui réunissent plusieurs indicateurs de puissance. Cela signifie qu'aucun indicateur ne peut agir de façon isolée. C'est la combinaison de tous les critères qui déterminent le développement et la puissance économique d'un pays.

N.B : indicateur signifie signe ou élément significatif permettant de reconnaître ou d'établir une situation.

Sujet de révision : « une grande puissance économique, c'est d'abord un grand territoire, puis une population nombreuse ».

Que pensez-vous de cette affirmation ?

Chapitre 5 :

Etude comparative des transports et du commerce entre les pays développés et pays en voie de développement

Les transports jouent un rôle indéniable dans le développement des échanges entre les nations du globe, malheureusement leur essor n'a pas le même rythme partout, ce qui crée des disparités entre pays développés et pays sous-développés.

I- Comparaison des transports entre pays développés et pays sous-développés

Les pays développés disposent de plusieurs atouts et moyens pour vaincre les obstacles naturels au développement des transports : le remodelage du relief par la force mécanique ;

l'amélioration de la qualité des voies par l'écartement du rail, le creusement des canaux interocéaniques, des viaducs, des tunnels... ; l'utilisation des sources d'énergie performantes tels le pétrole, l'électricité ; l'augmentation de la capacité des véhicules : les pétroliers de plus de 500.000t, les minéraliers de plus de 300.000t, les convois ferroviaires de plus de 10.000t... Tous les modes de transport y sont massivement représentés. Par contre dans les pays sous-développés si presque tous les modes de transports existent, les réseaux de transport sont rares, les infrastructures de transport sont soit inexistantes, soit mal réalisées ou alors mal entretenues, ce qui influence grandement les coûts de transport et les prix des marchandises. Cependant on note une nette amélioration dans les NPI (Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Chine...) surtout dans les zones industrialo-portuaires (les ZIP) et les zones franches industrielles.

II- Comparaison des échanges entre pays développés et pays sous-développés.

Depuis le 19^s siècle à la faveur de la révolution industrielle le commerce mondial connaît un essor grandiose, on assiste à une interdépendance des économies nationales et pourtant plus de 90 % du commerce international sont détenus par les pays industrialisés notamment les pays de la triade (Japon – UE – Etats-Unis). Les pays sous-développés par contre n'effectuent à peine que le 5^e du commerce internationale et les 2/3 de leurs échanges se font avec les pays développés. Ces derniers inondent leurs marchés avec des produits manufacturés à des prix exorbitants alors qu'eux exportent vers le Nord uniquement des matières brutes à des prix vils. Il s'agit malheureusement d'un commerce inégal et injuste à cause de la détérioration des termes de l'échange. C'est pourquoi les pays du Sud ont toujours réclamé un nouvel ordre économique international plus juste et plus humain.

Conclusion :

Les transports et les échanges présentent quelques ressemblances entre les pays développés et pays sous-développés, mais les différences sont légion : les pays du Nord contrôlent la majorité écrasante du commerce international et obligent ceux du Sud à se conformer à leur rythme. C'est pourquoi l'organisation mondiale du commerce (OMC créée en 1995 pour remplacer le GATT) doit relever le défi de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial plus juste et plus équitable.

Chapitre 6 : Les systèmes économiques contemporains

Un système économique est un ensemble de techniques d'organisation des activités économiques dans l'objectif principal d'atteindre un équilibre entre la production et la consommation. L'économie d'échanges comprend deux principaux systèmes économiques : le système capitaliste ou économie du marché et le système socialiste ou économie collectiviste.

I- Le système capitaliste

1- **Définition** : Le capitalisme est un système d'organisation économique et sociale fondé sur la recherche du profit personnel et la propriété privée des moyens de production et d'échanges des biens et des services.

2- L'idéologie du capitalisme

La pensée philosophique du capitalisme est fondée sur trois principes : l'individualisme, le libéralisme économique et politique et le respect de la propriété privée.

3- Les caractéristiques ou fondements du capitalisme

Quatre éléments fondamentaux caractérisent le capitalisme :

- La recherche du profit individuel qui représente ainsi la récompense du risque pris.

- La propriété privée des moyens de production. Ainsi sols, sous-sols, machines, main-d'œuvre, capital financier... appartiennent à des individus isolés, libres d'en user.
- La libre entreprise : droit reconnu à tout propriétaire des moyens de production de pouvoir les mettre en œuvre, de produire des biens et services, de les vendre sur le marché sans avoir de compte à rendre à personne.
- La libre concurrence : c'est le droit ou la possibilité pour chaque entreprise d'entrer librement sur le marché, de proposer ses produits aux acheteurs.

4- Les institutions du capitalisme (structure du capitalisme)

- Les institutions sociales** : deux classes sociales à savoir la bourgeoisie et le prolétariat.
- Les institutions juridiques** : le droit de propriété privée des moyens de production et la liberté de contrat ou liberté dans le choix du travail.
- Les institutions économiques** : L'organisation économique du capitalisme repose sur trois institutions : l'entreprise, le marché et l'Etat.
 - **L'entreprise** : c'est le lieu où s'exerce la combinaison des facteurs de production en vue d'obtenir des produits devant être écoulés sur le marché.
 - **Le marché** : c'est le lieu de rencontre entre l'offre (les marchandises et services) et la demande (les clients). Le marché peut être national, international, régional ou sous-régional.
 - **L'Etat** : l'Etat intervient très peu dans l'économie capitaliste mais il doit assurer le bon fonctionnement des institutions pour permettre le libre jeu des intérêts privés, doit assurer l'ordre et la sécurité du pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

En résumé l'Etat joue le rôle d'arbitre et de régulateur. Cependant il peut aussi être entrepreneur c'est-à-dire producteur des biens et services par le biais des sociétés nationales ou publiques et mixtes.

5- Les moyens du capitalisme : Pour stimuler l'activité économique le capitalisme dispose de nombreux moyens : les banques, les bourses de valeur et les sociétés par actions.

6- Les conséquences du capitalisme libéral

Le capitalisme libéral engendre de nombreuses conséquences tant positives que négatives.

a) Les conséquences positives :

- la volonté de la croissance économique
- production massive pour satisfaire les besoins des consommateurs
- progrès techniques considérables
- élévation du niveau de vie de la population

b) Les conséquences négatives ou les inconvénients

- crises périodiques dues à la saturation des marchés et à la sous-consommation d'où faillite des entreprises et chômage des ouvriers
- clivage profond entre les individus ce qui fait constater dans la société deux classes antagonistes : la bourgeoisie et le prolétariat qui vend son travail physique ou intellectuel contre un salaire forfaitaire. C'est ce qui a conduit Karl Marx à dire que « le capitalisme est un système de l'exploitation de l'homme par l'homme »

II- Le système socialiste : Né au 19^e siècle de la remise en question du libéralisme économique le socialisme a pour objectif principal de détruire l'Etat bourgeois et d'établir une société égalitaire et plus juste au sein de laquelle il n'y a pas « d'exploitation de l'homme par l'homme ».

1- Définition : Le socialisme encore appelé système d'unicité ou collectiviste est un ensemble de doctrines qui préconisent la suppression des inégalités que la société a créées entre les hommes et cherchent à donner à tous des chances égales.

2- Différents types de socialisme : au 19^e siècle on observe plusieurs formes de socialisme :

- le socialisme utopique dont les principaux théoriciens furent Proudhon, Robert Owen, Saint-Simon.
- le socialisme marxiste ou scientifique défendu par Karl Marx et Friedrich Engels.

- le socialisme réformiste dont les grands promoteurs sont Bernstein et Jean Jaurès.
- le socialisme anarchique défendu par Bakounine et Kropotkine.

3- Les caractéristiques du socialisme

- la propriété collective des moyens de production. Cela signifie que l'Etat et les coopératives détiennent l'essentiel des moyens de production des biens et des services (terres, travail, ressources naturelles, machines, commerce, transport...)
- la planification rigoureuse des activités économiques
- la centralisation des décisions sur l'Etat
- la recherche du bien être collectif c'est-à-dire l'intérêt général
- le statut de salarié commun à tous les travailleurs, cela signifie que tous les travailleurs ont un salaire à la fonction publique ou dans les coopératives et personne n'est patron de l'autre
- la propriété privée des biens de consommation : voitures, maisons d'habitation, lopins de terre, jardins, épargne...

4- Les institutions économiques et sociales (organisation socio-économique)

Les principales institutions économiques dans l'économie socialiste sont :

- la planification qui permet de fixer les objectifs à atteindre et de définir les moyens. La planification est intégrale c'est-à-dire qu'elle touche tous les aspects de la vie économique, de la vie des populations ; elle est centralisée car toutes les décisions viennent de l'échelon le plus élevé ; elle est impérative ou obligatoire car tous les objectifs visés doivent être atteints.
- les unités de production que sont les entreprises publiques et les coopératives.
- le marché constitué essentiellement de l'Etat et des coopératives/

Sur le plan social le socialisme prône une société sans classes et égalitaire « où il n'y a pas d'exploitation de l'homme par l'homme ».

5- Les conséquences du socialisme

a) Conséquences positives :

- le sens de la discipline et de la production est développé chez les travailleurs qui sont stimulés par des décorations, des citations à l'honneur, mais aussi des sanctions
- le plein emploi et l'épanouissement de l'individu
- l'activité économique est autoritairement planifiée par l'Etat par conséquent ne peut connaître ni surproduction, ni pénurie, ni inflation comme dans le capitalisme.
- dans la société disparaît le sentiment de l'exploitation de l'homme par l'homme.

b) Conséquences négatives (les inconvénients)

- les libertés individuelles connaissent des restrictions dans certains domaines : expression, pensée, entreprendre...
- la qualité du produit est sacrifiée au profit de la quantité
- une pénurie des biens de consommation (téléviseurs, voitures, vêtements, réfrigérateurs...) au profit des biens collectifs.
- les initiatives privées sont étouffées et les rendements moins élevés dans les propriétés collectives par rapport aux propriétés individuelles.
- la planification trop rigoureuse entraîne la lourdeur paralysante de l'administration et le développement des activités illégales (le marché noir ou l'informel).

Conclusion

De nos jours il n'existe plus de système économique à l'état pur. Chaque système qu'il soit capitaliste ou socialiste a été révisé, corrigé régulièrement suivant les réalités propres de chaque pays et on assiste ainsi à une évolution, une certaine mixité de deux systèmes.

Exercices de révision

- 1- Présentez les différents types de socialisme.
- 2- Faites un tableau des pays socialistes du monde par continent.

- 3- Présentez les rôles des agents économiques ci-après : bourgeois, employé, consommateur, Etat.
- 4- Deng Xia Ping constate que « peu importe la couleur du chat, qu'il soit blanc ou gris, l'essentiel est qu'il attrape la souris ». A partir des systèmes économiques étudiés justifiez cette déclaration.

Tableau synoptique de l'étude de quelques puissances économiques et pays du Tiers-monde

N°	Pays	Relief	Climat et végétation	Hydrographie et population	Agriculture	Industrie	Transports et échanges	Atouts ou bases	Problèmes
I	<p>USA (Etats-Unis)</p> <ul style="list-style-type: none"> - situés entre le 24° L.N et le 49° L.N - P : 297M d'hts - S : 9M 363123km² <u>Capitale</u>: Washington D.C - Taux d'urbanisation : plus de 80% - Fédération de 50 Etats dont 48 sont continentaux et deux océaniques (les îles Hawaï et l'Alaska). - <u>Indépendance</u> : le 04 juillet 1776 et aujourd'hui la première puissance économique du monde - <u>Nature de l'Etat</u> : régime présidentiel - <u>Langue officielle</u> : Anglais 	<p>Trois ensembles de relief :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'Est les Appalaches - au centre les plaines centrales - à l'Ouest de longues chaînes de montagnes entre lesquelles se trouvent de hauts plateaux intérieurs : le plateau de la Columbia au Nord, le Grand bassin au centre et le plateau du Colorado au Sud 	<p>Dans l'ensemble les USA ont un climat tempéré mais il existe une diversité climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au Nord-ouest le climat tempéré océanique, domaine de denses forêts de conifères - dans le Sud-ouest pacifique en Californie règne le climat de type méditerranéen, domaine du maquis et de la garrigue - Dans les Hauts plateaux intérieurs règne un climat sec et aride. C'est le domaine des steppes - Dans les plaines centrales, le climat est tempéré continental plus froid dans le nord et plus chaud vers le Sud (le sun-belt). C'est le domaine de la prairie - Sur la façade atlantique le climat est tempéré océanique au nord et subtropical au sud 	<p>- Le Columbia sort des rocheuses et se jette dans l'océan pacifique ainsi que le Mississipi, le Missouri, l'Arkansas qui drainent les grandes plaines centrales (le middle west)</p> <p>- Au Nord-est s'étendent cinq grands lacs : lac Supérieur, lac Michigan, lac Huron, lac Erie, lac Ontario.</p> <p>Le peuplement des USA est le fruit d'une immigration essentiellement européenne et africaine du 16^e au 19^e siècle. En outre il existe de nombreuses minorités : les amérindiens, les latino-américains, les asiatiques surtout chinois, juifs et japonais</p>	<p>- Le Nord-est : région d'élevage laitier (dairy-belt), avicole et des cultures horticoles et maraîchères</p> <p>- Le Sud-ouest autour du golfe du Mexique pratique la culture des plantes tropicales : coton, canne à sucre...</p> <p>- L'Ouest est le domaine de l'agriculture irriguée (coton) et de l'élevage extensif</p> <p>- La Californie est le premier Etat agricole des Etats-Unis : bovins, volaille, agrumes, vigne, coton, betterave à sucre, oliviers...</p> <p>En gros les principales productions agricoles des USA sont : agrumes 1^{er} rang mondial ; maïs 1^{er}, soja 1^{er}, blé 3^e ; coton 3^e ; riz 11^e ; 3^e troupeau porcin du monde ; 3^e troupeau bovin du monde ...</p>	<p>Comme l'agriculture elle est la première du monde. Toutes les industries sont représentées aux USA et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Sidérurgie très développée dans les Appalaches et autour des grands lacs riches en fer - l'industrie de l'aluminium assurée par les sociétés ALCOA, REYNOLDS et Kaiser - l'industrie automobile qui fournit plus de 10M de voiture par an 2^e rang mondial dominée par trois firmes : General Motors, Ford Motors et Chrysler - les industries de pointe : aéronautique, informatique, robotique, industrie nucléaire - les industries cinématographiques. <p>De nombreuses régions industrielles sont créées dans les régions littorales du pacifique, du golfe du Mexique...</p>	<p>Pratiquement toutes les régions des USA sont désenclavées grâce à un vaste réseau de communication : routier, ferré, aérien, par voies d'eau...</p> <p>Les USA fournissent à leurs populations à peu près tout ce dont elles ont besoin mais ce pays doit importer des produits tropicaux (café, bois, thé, cacao...) banane, hévéa et d'autres matières premières. Les principaux partenaires commerciaux sont : le Japon, les pays de l'U.E, les pays de l'Amérique latine et de l'Afrique, le Canada</p>	<p>- Conditions naturelles favorables : diversité climatique et des sols ; abondance des sources d'énergie et des produits miniers</p> <ul style="list-style-type: none"> - une intervention sélective et stimulante de l'Etat dans l'économie - main-d'œuvre hautement qualifiée - un vaste marché de consommation intérieur – technologie très avancée – une monnaie de référence – l'importance des investissements à l'extérieur par les multinationales : coca-cola, mobil, Exxon – l'immensité du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - surproduction agricole et mévente – épuisement des sols – pollution des sols et des eaux par les engrais, endettement massif des fermiers – chute des exportations – concurrences des nations émergentes surtout en sidérurgie.

N°	Pays	Relief	Climat et végétation	Hydrographie et population	Agriculture	Industrie	Transports et échanges	Atouts ou bases	Problèmes
II	<p>LE JAPON - situé entre le 24° L.N et le 45° L.N S : 378000 km² P : 128M d'hts <u>Capitale</u> : Tokyo - 3400 îlots et 4 grandes îles : Hokkaïdo au Nord, Hondo au centre, Shikoku et Kyusu au sud. 2^e puissance économique du monde - <u>Nature de l'Etat</u> : monarchie constitutionnelle Langue officielle : le japonais Monnaie : le yen Religions : le shintoïsme et le bouddhisme MTI : Ministry of international trade and industry, c'est lui qui conseille les entreprises et encourage la recherche.</p>	<p>* Les montagnes couvrent environ 80% de la superficie totale du pays. * Les plaines sont rares * Sur 200 volcans recensés, 50 environ sont en activité et le plus élevé est le Fuji-Yama (3778m)</p>	<p>A cause de son insularité le Japon a un climat humide mais chaud au sud région baignée par le courant chaud du kouroshivo, froid et pluvieux au nord région longée par le courant froid de l'Oya Shivo et tempéré au centre. Les forêts de pins, bambous du sud, de chênes et hêtres au nord couvrent les montagnes ; les mûriers sur les pentes et la prairie dans les plaines. <u>Exercice</u> « le Japon est un géant au pied d'argile ». Qu'en pensez-vous ?</p>	<p>Le Japon est un archipel entouré et déchiqueté par de nombreuses mers : la mer d'Okhotsk au nord, la mer intérieure au sud, la mer du Japon à l'ouest, l'océan pacifique à l'Est. La population nipponne est parfaitement homogène à l'exception de la minorité blanche des Aïnous refoulés dans Hokkaido et par crainte de surpeuplement connaît le taux de croissance le plus bas du monde (autour de 7%). Les japonais sont un peuple de citadins : plus de 80% vivent dans les villes : Tokyo (35M d'hts), Osaka (5M d'hts), Kobé (3M), Kyoto (2M)... De nombreux problèmes surgissent : pollution, circulation, espace... d'où la conquête des « polders ».</p>	<p>- Conditions naturelles dans l'ensemble défavorables : espace cultivable très réduit, sols médiocres. - Mais la modernisation des techniques accroît les rendements agricoles - Les principales cultures sont : le riz dans le centre et le sud, le blé et l'orge dans le nord, le coton, la canne à sucre au sud – mais en raison de l'énorme accroissement de la population le Japon est placé dans la dépendance du marché mondial pour le sucre, les oléagineux, le blé, le coton, les produits laitiers sauf le riz qui est surproduit</p>	<p>Toutes les industries sont représentées au Japon : - la sidérurgie - l'industrie automobile 1^{er} rang mondial - les industries mécaniques : constructions navales, matériel ferroviaire - les industries de pointe : robotique, électronique, biotechnologie, construction électrique... <u>Exercice</u> 1- rôle de la mer dans la vie socio-économique du Japon 2- « Le Japon 2^e puissance économique du monde, ne doit rien à sa nature, mais tout à son peuple ». Expliquez et discutez cette affirmation.</p>	<p>Toutes les voies de communication y sont représentées : - les voies ferrées très denses - les voies maritimes - le trafic aérien. Les principaux partenaires commerciaux sont : les USA, l'UE, les pays de l'OPEP, les pays de l'Asie du sud-Est, les pays de l'Afrique et la Chine.</p>	<p>- intervention de l'Etat discrète mais très efficace - l'importance du marché intérieur (128M d'hts) - excellente organisation du commerce par les MTI - le poids des groupes d'affaires ou Zaikai - la technologie très avancée - la conquête efficace des marchés extérieurs</p>	<p>- espace cultivable très réduit à cause des montagnes - sols médiocres et très instables (séismes) - concurrence des NPI et des USA - insuffisance des matières premières et des sources d'énergie - crises financières régulières.</p>

N°	Pays	Relief	Climat et végétation	Hydrographie et population	Agriculture	Industrie	Transports et échanges	Atouts ou bases	Problèmes
III	<p>LA CHINE S : 9M 571300 KM² P : 1M 38697500 hts <u>Capitale</u> : Pékin <u>Monnaie</u> : le Yuan <u>Nature de l'Etat</u> : République populaire (Etat socialiste). Longtemps figée dans une civilisation millénaire, la Chine est remodelée par une révolution totale depuis 1979.</p>	<p>L'immense territoire chinois se divise en deux domaines morphologiques s :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La haute Chine du centre et de l'ouest. C'est le domaine de hautes terres. <u>Ex</u> : les plateaux désertés du Tibet et de Mongolie (3000 à 5000m) - La Chine orientale ou Chine proprement dite. C'est une région de plaines et de plateaux (3500000km²) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hautes terres du Tibet et de Mongolie sont une des régions les plus sèches du globe. La végétation y est inexistante ou steppique - La Chine orientale est tropicale vers le Sud et tempérée continentale vers le Nord. La végétation est constituée des forêts tropicales au Sud et des forêts de conifères au Nord-Est. 	<p>Les principaux cours d'eau chinois sont : le Yang-tsé-kiang le plus long fleuve d'Asie (au Sud), le Hoang-ho (fleuve jaune) au Centre, le Tarim au Nord-ouest, le Sikiang au Sud. La grande majorité des chinois vit dans la Chine orientale, la Chine des collines et des plaines aux sols fertiles, aux climats favorables à l'agriculture, la Chine ouverte sur les mers. Par contre le peuplement se raréfie considérablement dans la Chine Centrale et Occidentale à cause de l'altitude, du climat rigoureux et de l'éloignement. Les ruraux constituent plus de 60% de la population.</p>	<p>Elle demeure la base de l'économie chinoise et emploie plus de 60% d'actifs. La Chine occupe le premier rang mondial pour de nombreux produits : blé, riz, porc, coton. Le Sud est la région la plus productive dominé par la riziculture inondée et fournit 2 à 3 récoltes par an : riz, maïs, tabac, canne à sucre, agrumes, fruits tropicaux. Dans l'Ouest aride et montagneux domine l'élevage surtout ovin avec quelques îlots de culture irriguée.</p>	<p>Toutes les branches d'industries sont présentes en Chine : textile, mécanique, aciéries. Cependant la Chine est très en retard dans les domaines clés comme l'automobile et des filières de pointe pour lesquelles sa dépendance extérieure est forte (Chimie de synthèse biotechnologies, électronique, nucléaire).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau ferroviaire (plus de 50000km) assure avec la navigation fluviale l'essentiel des échanges (90% des marchandises et 65% des passagers). Les carences de transport routier sont considérables tant en ce qui concerne le réseau que le parc de véhicules. Les principaux partenaires commerciaux sont : le Japon, les pays de l'Asie, du Sud-Est, les pays africains, l'U.E, la Russie. 	<ul style="list-style-type: none"> - immensité du territoire - abondantes ressources naturelles : charbon, fer, pétrole, bauxite, zinc, or, étain, gaz naturel... - main-d'œuvre abondante et dynamique - vaste marché de consommation - diversification de la production industrielle - politique d'ouverture de la Chine 	<ul style="list-style-type: none"> - accroissement rapide de la population - bas revenu annuel par ht : environ 300 dollars - grand retard dans les domaines de l'automobile et des industries de pointe - insuffisance des infrastructures des transports - déséquilibre de développement entre les régions

N°	Pays	Relief	Climat, végétation et hydrographie	Population	Agriculture	Industrie	Transports et échanges	Atouts ou bases	Problèmes
IV	<p>L'INDE Située entre le 8° L.N et le 37° L.N. S : 3M 16559km² P : plus d'un milliard d'hts. Etat d'Asie méridionale l'Inde a la 2^e population du monde après la Chine et compte 25 Etats fédérés. <u>Capitale</u> : New-Delhi. <u>Langue officielle</u> : Hindi <u>Nature de l'Etat</u> : République fédérale, membre du Commonwealth * Les métropoles géantes ou millionnaires : Calcutta (+ de 11M d'hts), Bombay (+ de 10M d'hts), New-Delhi (près de 8M d'hts)</p>	<p>Le relief de l'Inde présente trois grands ensembles : - Des hautes chaînes de montagnes au Nord <u>Ex</u> : l'Himalaya (point culminant 8620m) - La plaine indogangéti que située au pied de l'Himalaya - Le plateau du Deccan plus au Sud.</p>	<p>Dans l'ensemble le climat est rythmé par la mousson qui influence la nature, les hommes et leurs activités (mousson d'hiver d'octobre à mai : le vent est sec et tempéré ; mousson d'été dès fin mai et les pluies tombent régulièrement jusqu'en octobre). L'inégale répartition des pluies fait distinguer néanmoins deux grandes zones climatiques en Inde : - une Inde humide à l'Ouest recouverte de la forêt dense - une Inde sèche correspondant au Deccan intérieur et au Nord-ouest (la région de l'Indus), c'est le domaine de la sécheresse et de la steppe. Les sols sont volcaniques dans les régions de plateaux, squelettiques dans le désert et alluviaux dans les plaines. Les principaux fleuves sont : l'indus, le Gange, ou fleuve sacré, le Brahmapoutre...</p>	<p>L'Inde a une population cosmopolite : les Dravidiens ou les Noirs du Deccan ; les Indo-Européens ou Aryens * on dénombre plus de 1600 langues et dialectes mais l'anglais reste la langue véhiculaire * deux grandes religions : l'hindouisme (plus de 80%) et l'islam (14%) * on distingue les castes nobles et respectées comme celle des Brahmanes, les castes méprisées, les parias. * 80% des indiens vivent à la campagne * la carte des densités est calquée sur celle des pluies</p>	<p>Les principales régions agricoles sont : - la vallée du Gange : thé, canne à sucre, jute, blé - le plateau du Deccan : coton, arachide, millet, hévéa... L'élevage est assez développé malgré l'hostilité de certaines religions comme l'hindouisme : bovins, ovins, caprins, porcins, volaille. Malheureusement les difficultés sont nombreuses : l'instabilité du climat ; le respect de la vie animale qui favorise les ravages des singes, des sauterelles ou des rats.</p>	<p>Les principaux secteurs d'industrie sont : - la sidérurgie développée dans le Nord-Est - les industries mécaniques (avions, automobiles, machines, outils, locomotives...) autour de Bombay - l'industrie chimique - les industries de pointe : cinématographie, aérospatiale, électronique... Les problèmes existent cependant : insuffisance d'une main-d'œuvre qualifiée, insuffisance de capitaux, concentration des industries dans quelques métropoles.</p>	<p>Les transports se développent en Inde mais timidement : réseau ferroviaire, routier, télécommunication ... L'Inde réalise d'importants échanges avec les pays de l'Asie, de l'Europe, les USA, l'Afrique. Elle exporte notamment le cuir et les peaux, le thé, le coton, les machines et elle importe les hydrocarbures et les produits alimentaires.</p>	<p>- immensité du territoire - abondance des ressources naturelles : charbon, bauxite, pétrole, fer - main-d'œuvre abondante - bon niveau d'équipement bancaire - un des leaders du Tiers-monde grâce à son poids démographique</p>	<p>- instabilité climatique - pénurie de la main-d'œuvre qualifiée - insuffisance des capitaux - archaïsme des mentalités - explosion démographique non contrôlée d'où les problèmes de logement, promiscuité, nourriture... - endettement massif - l'analphabétisme</p>

N°	Relief et Pays	Climat, végétation et hydrographie	Population	Agriculture	Industrie	Transports et échanges	Atouts ou bases	Problèmes
V	<p>LA REPUBLIQUE FEDERALE DU BRÉSIL P : 160M d'hts S : 8 millions 511965 km² <u>Capitale</u> : Brasilia Le Brésil est un pays de contrastes : - des plateaux gréseux ou cristallins à l'intérieur : le plateau de Mato grosso - des Hauts plateaux à l'est : la Serra do Mar, la Serra de Mantiqueira - l'immense plaine de l'Amazonie au Nord</p>	<p>- climat équatorial au Nord sous lequel s'étend une forêt dense (la forêt de l'Amazonie) - le climat tropical à l'intérieur est plus sec - plus au Sud c'est le climat de type tempéré. Les principaux fleuves sont : l'amazone le fleuve le plus puissant du monde, le Rio Negro, Madeira, Sao Francisco</p>	<p>Les métissages sont nombreux entre les anciens esclaves et les portugais venus dès le XVI^e siècle et qui ont donné au pays leur langue, leur religion (le catholicisme) et nombre de leurs traditions. La population aux trois quarts citadine se concentre sur la façade atlantique et surtout dans le « sudeste » poumon économique du pays. Les principales villes sont : Rio de Janeiro, Brasilia, Belo Horizonte, Sao Paulo, Porto Alegre, MANAUS.</p>	<p>L'agriculture oppose un secteur moderne et exportateur pratiqué sur les fazendas du sudeste à une agriculture vivrière pauvre que les réformes agraires aux effets limités n'ont pas réussi à transformer : manioc, riz, maïs, haricots noirs... Les principales cultures d'exportations sont : le café, le cacao, les agrumes, canne à sucre, blé, soja, banane, tabac, coton... Le Brésil connaît néanmoins les problèmes de famine à cause d'une politique gouvernementale tournée vers l'exportation excessive des produits agricoles, les problèmes fonciers et l'explosion démographique</p>	<p>L'industrie du Brésil connaît une croissance spectaculaire : - industries de l'automobile - industrie agro-alimentaire - industrie textile et de chaussures - armement - le raffinage du pétrole - l'industrie cinématographique <u>Problèmes</u> : * crises de conjoncture mondiale * faible pouvoir d'achat de la majorité de la population ce qui contraint les industriels à limiter leur production * insuffisance des capitaux nationaux d'où l'ouverture du pays aux sociétés étrangères</p>	<p>Les infrastructures des transports sont diversifiées et se développent mais à un rythme lent. Les principaux partenaires économiques sont les Etats-Unis, l'UE, le Japon et les voisins latino-américains (Colombie, Pérou, Bolivie, Venezuela, Paraguay, Argentine...)</p>	<p>- main-d'œuvre abondante et bon marché, - immensité du territoire – abondance des matières premières et des sources d'énergie : bauxite, or, étain, fer, manganèse, pierres précieuses, houille, gaz naturel, hydro-électricité – volonté politique très appréciable dans l'industrialisation du pays – unification de la société par la langue portugaise, alors que le Brésil a les populations les plus variées et les plus mélangées du monde – vastes espaces agricoles disponibles.</p>	<p>- disparités régionales et sociales - concurrence étrangère - insuffisance des capitaux nationaux - faiblesse des productions houillères ce qui rend le Brésil dépendant de l'extérieur pour l'importation de Coke et d'hydrocarbures - problèmes fonciers - endettement excessif</p>

N°	Pays	Relief	Climat, végétation et hydrographie	Population	Agriculture	Industrie	Atouts ou bases	Problèmes ou handicaps
VI	<p>LE NIGERIA Situé entre le 4° L.N et le 14° L.N S : 923772 km² P : 150M d'hts <u>Nature de l'Etat</u> : République Fédérale membre du Commonwealth <u>Monnaie</u> : Naira <u>Langue officielle</u> : anglais</p>	<p>Trois grands ensembles de relief : - région côtière qui s'étend du Bénin au Cameroun - les plateaux cristallins au centre (Jos, Bauchi) au Sud-Est (Gotel) et au Sud-ouest (plateau Yoruba) - les grandes plaines du Nord : plaine de Sokoto, plaine Haoussa, plaine du Tchad</p>	<p>- la zone guinéenne au Sud a un climat équatorial à 4 saisons. Cette zone est le domaine de la forêt dense et de la savane arborée - la zone centrale ou soudanienne a une saison sèche plus marquée que dans le Sud et l'on passe du Sud au Nord de la savane arborée à la savane herbeuse - le Nord a un climat de type sahélien avec plus de 6 mois de saison sèche. Le Nigeria a deux grands fleuves : le Niger et la Bénoué.</p>	<p>Le Nigéria est un pays très anciennement peuplé. Les ethnies sont nombreuses mais trois surtout dominant : les Yoruba grands planteurs de cacaoyers et actifs chrétiens protestants dans le Sud-ouest ; les Ibos du Sud-Est grands cultivateurs du palmier à huile et du manioc et en majorité catholiques ; les Haoussa au Nord, islamisés depuis le 13^e siècle. Néanmoins on peut citer aussi les peuls, les Tivs, les Nupes, les Kanouris... Les fortes densités humaines sont dans le Sud-Ouest et le Sud-Est par contre le plateau Bauchi, le delta du Niger sont vides</p>	<p>Deux grands types de cultures : - les cultures vivrières qui occupent plus de 3/4 de la population : tubercules, fruits et bananes au Sud et céréales au Nord (millet, sorgho, arachide...) - les cultures de rente très variées : l'arachide, le coton et l'élevage au Nord ; le cacao au Sud-ouest, le palmier à huile et l'hévéa au Sud-Est.</p>	<p>Les industries sont très variées : - industries de transformation agricole : huileries savonneries, brasseries, tissage du coton... - industries extractives : cimenteries, fonderie d'étain à Jos, raffineries de pétrole à port-Harcourt - industries mécaniques : montage de voitures Peugeot à Kaduna, Volkswagen à Lagos, matériel agricole - industries diverses ; vernis, peinture, imprimerie, usines pharmaceutiques...</p>	<p>- l'immensité du territoire et la diversité des climats et des sols. Ce qui est bénéfique pour l'agriculture - richesses exceptionnelles du sous-sol : étain, colombite, fer, tungstène, charbon, pétrole, gaz naturel, tantalite... Population nombreuse, jeune, dynamique</p>	<p>- déséquilibres régionaux nés de l'industrialisation accélérée - insécurité dans la région du Delta riche en hydrocarbures - criminalisation de l'économie du fait du trafic de drogue - le retournement du marché pétrolier</p>

N°	Pays	Relief	Climat, végétation et Hydrographie	Population	Agriculture	Industrie	Atouts ou bases	Problèmes
VII	LA REPUBLIQUE SUD- AFRICAINE Elle s'étend du 22° au 35° de latitude sud. P : 45M d'hts S : 1 million 221000 km ² <u>Exercice</u> : Les bases de la puissance économique de la R.S.A. Sur le fond de carte localisez : 02 grandes villes, 02 régions riches en ressources minières 02 ports. BAC A-B 2007	Le relief présente trois ensembles : - les plateaux de l'intérieur - les plaines littorales très étroites : la plaine du natal. - les chaînes montagneuses comme les Monts Drakensberg du côté de l'océan indien	Dans l'ensemble le climat est chaud et sec. Cependant il y a des nuances : - climat tropical humide sur les côtes orientales - climat désertique à l'ouest - climat méditerranéen au sud. La végétation est formée de forêts à l'Est, la savane, puis la steppe à l'ouest et du maquis au Sud * Deux fleuves importants : l'orange (1800km) et le limpopo (1760 km) utilisés pour la production hydro-électrique et l'irrigation	La R.S.A est le territoire de plusieurs communautés humaines non assimilées, héritage colonial. La population est composite : les Noirs 71%, les Blancs trop nombreux dans le cap et le Transvaal, les métis et les asiatiques. Les fortes densités se trouvent dans la région de Johannesburg dans le natal et dans la région du cap. Les plateaux occidentaux de l'orange sont vides.	Malgré les conditions naturelles difficiles (pluies insuffisantes) la R.S.A possède une agriculture puissante bénéficiant de l'emploi massif d'engrais, de machines, surtout dans les fermes des Blancs. Les productions agricoles sont d'importance mondiale : le maïs, la céréale dominante + de 8M de t, le blé cultivé dans le cap, la vigne dans le cap, le tabac dans le Transvaal, les agrumes dans la province du cap.	Les industries sont variées et dispersées : aciéries, montage d'automobiles dans les villes du cap et de Durban, raffineries de pétrole à Durban, port Elizabeth, nombreuses industries alimentaires	- vastes prairies favorables au développement de l'élevage - richesses exceptionnelles du sous-sol : or, 1 ^{er} rang mondial, manganèse 1 ^{er} rang mondial, diamant 2 ^e rang, uranium, fer, nickel, argent, chrome... - ouverture du pays sur deux océans (atlantique à l'Ouest et indien à l'Est) - main-d'œuvre abondante et bon marché - investissement massif des capitaux étrangers - nombre croissant des multinationales le cas de la M.T.N	- sols peu fertiles - pluies insuffisantes dans le Nord-ouest et très irrégulières dans la province du cap. - pauvreté généralisée des Noirs - la concurrence asiatique - les séquelles de l'odieux système d'apartheid

N°	Pays	Unités administratives et groupes humains	Cadre physique : relief, climat, végétation, hydrographie	Atouts au développement	Freins ou obstacles au développement
VIII	<p>LE CAMEROUN S= 475 442 Km² P= 20M d'hts environ. <u>Latitude</u> : Du 2° au 13° L.N. <u>Longitude</u> : entre le 9° et le 16° de longitude Est. D= 40hts/km² <u>Régions naturelles</u> : au total 05= -le plateau de l'Adamaoua - les plaines du Nord et les monts mandara - le plateau Sud-camerounais - la plaine côtière - les Hauts plateaux de l'Ouest <u>Régime politique</u> : Régime semi-présidentiel</p>	<p>La République du Cameroun, pays d'Afrique Centrale compte 5 régions naturelles, 10 régions administratives, une capitale d'Etat (Yaoundé), 58 départements et 360 arrondissements. C'est un pays dont le peuplement date de la préhistoire comme le démontrent de nombreuses fouilles archéologiques. Les principaux groupes humains rencontrés au Cameroun sont : -les paléo-soudanais à l'Extrême-Nord -les néo-soudanais (Massa, Kotoko, Mousgoum) -les Hamito-sémitiques (Arabes-choas, Foulbés et Bororos) -les pygmées premiers occupants du Sud-forestier. Après eux viennent les Bantous (Fang, Boulou, Sawa, Maka...) et les sémi-Bantous installés sur les Hauts plateaux de l'ouest depuis le 17° S. la population extrêmement jeune crée de nombreux problèmes.</p>	<p>1- <u>Le relief</u> : les éléments du relief se divisent en deux catégories : - <u>Les Hautes terres plus nombreuses</u> : Mont Mandaras, hauts plateaux de l'ouest, plateau Sud-camerounais, le plateau de l'Adamaoua. - <u>Les basses terres</u> : la cuvette du Tchad, la cuvette de la Bénoué et les plaines côtières. 2- <u>Le climat</u> : situé dans la zone intertropicale le Cameroun possède deux grands domaines climatiques : - <u>Le domaine équatorial du 2° au 6° L.N</u> : pluies abondantes et régulières, degré d'humidité très élevé de l'air, amplitude thermique annuelle faible... - <u>Le domaine tropical du 6° au 13° L.N</u> : pluies faibles et irrégulières, températures élevées, amplitude thermique annuelle forte... 3- <u>Hydrographie</u> : le territoire camerounais est drainé par de nombreux cours d'eau dont la plupart descendent de l'Adamaoua, des hauts plateaux de l'ouest et du plateau sud-camerounais. Ces cours d'eau n'ont pas les mêmes régimes mais servent tous à de nombreux usages. 4- <u>Végétation</u> : Forêt dense dans le plateau sud-camerounais, mangroves sur les côtes, savanes arborées sur les hauts plateaux de l'ouest. -savanes dans le secteur tropical humide et steppe dans le tropical sec</p>	<p>- <u>Ressources naturelles très variées</u> : diversité climatique et des sols ; abondance des pâturages de bonne qualité sauf à l'extrême-nord et dans le sud-forestier ; les forêts sont très riches en essences précieuses : iroko, acajou, ébène ... ; les ressources minières et énergétiques sont variées : fer, bauxite, cuivre, cobalt, or, pétrole, gaz naturel, nombreuses chutes et rapides, façade maritime. - <u>les atouts humains</u> : main d'œuvre abondante, bon marché et de plus en plus qualifiée grâce au développement de l'enseignement technique et la formation professionnelle, à l'ouverture de nombreuses universités publiques et privées. - L'assouplissement constant du code d'investissement - La stabilité politique gage de tout développement - L'aide internationale - La volonté politique qui se traduit par une multitude d'initiatives : la création des ministères techniques tels ceux du tourisme, de l'environnement, des PME..., le lancement de nombreux projets de développement : routes, industries...</p>	<p>- <u>Freins naturels</u> : sécheresse dans l'extrême-nord, la présence de la forêt dense avec de gros arbres, les hautes terres qui occupent plus des 2/3 du territoire naturel... - <u>Freins humains</u> : sous qualification générale de la main-d'œuvre paysanne ; comportements inciviques : contre-bande, coupeurs de route, détournements de fonds publics - <u>Freins d'ordre économique</u> Insuffisance de capitaux nationaux, d'où le recours aux capitaux étrangers plus coûteux ; insuffisance des voies de communication ce qui freine l'extension du tissu industriel sur l'ensemble du territoire national, sans oublier les autres activités économiques qui en prennent un coup : tourisme, agriculture, échanges ; détérioration des termes de l'échange... - <u>Freins d'origine exogène</u> : Crise économique internationale assez régulière, ce qui fragilise les efforts nationaux.</p>

N°	Agriculture, élevage et pêche	Artisanat	Industrie	Transports et échanges	Tourisme
	<p>Activité fondamentale de la population, l'agriculture occupe au moins 80% d'elle et se subdivise en deux secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture traditionnelle pratiquée dans les cinq régions naturelles du Cameroun avec des rendements faibles et aux techniques archaïques et rudimentaires. - L'agriculture de plantation entre les mains des paysans et des sociétés capitalistes - L'élevage présente deux aspects : l'un traditionnel, l'autre moderne. - La pêche est l'activité principale de certaines populations riveraines du lac Tchad, du Nyong, du Wouri, de l'océan atlantique et même des retenues d'eau (Lagdo, Bamendji...). On distingue la pêche artisanale avec des moyens rudimentaires et la pêche industrielle pratiquée par des sociétés privées ou mixtes. 	<p>L'artisanat est une activité ancienne au Cameroun. Les matériaux que travaillent les artisans et les produits de l'artisanat diffèrent d'une région à l'autre.</p> <p>Ex : Le Cameroun septentrional excelle dans le travail du cuir (sacs, tapis, chaussures...) alors que le sud-forestier travaille surtout le bois, le rotin, l'ivoire, et les produits du palmier raphia.</p>	<p>Le Cameroun met aujourd'hui tout en œuvre pour assurer la promotion de l'industrie. Les bases sont nombreuses : les ressources naturelles abondantes mais largement inexploitées (fer près de Kribi, bauxite, uranium, étain...), les ressources humaines (main-d'œuvre abondante), code d'investissement assez souple et stabilité politique. Les réalisations sont nombreuses mais plus accentuées dans l'agro-alimentaire : sucreries, brasseries, huileries, les manufactures de tabac, les boulangeries. Les problèmes sont immenses mais l'Etat a pris un certain nombre d'initiatives.</p>	<p>Des moyens importants sont consacrés chaque année à l'entretien, à l'amélioration et à l'extension des infrastructures des transports et télécommunications au Cameroun, malgré d'immenses problèmes à surmonter : problèmes d'ordre naturel (relief accidenté, forêt dense, zones marécageuses...) problèmes d'ordre financier... Les échanges se font à l'intérieur du pays au niveau local (villages avec des marchés périodiques, villes avec des marchés permanents) et interrégional (entre les diverses régions du pays). Le commerce avec l'extérieur comporte les exportations et les importations. Les principaux partenaires commerciaux du Cameroun sont : les pays de l'U.E, les USA, les pays d'Asie comme la Chine et le Japon, les pays africains.</p>	<p>Le Cameroun dispose de nombreuses richesses touristiques dont l'exploitation quoique ancienne reste insuffisante. Les facteurs favorables à l'essor du tourisme au Cameroun sont à la fois naturels (faune, reliefs pittoresques...), humains, économiques (hôtel, restaurants, agences de voyage...) et politiques (un ministère rien que pour l'essor du tourisme). Les richesses touristiques sont tant naturelles qu'humaines (chutes, plaines, réserves forestières, lacs, reliefs, folklore varié du Sud au Nord...). Le rôle joué par le tourisme dans l'économie camerounaise est immense mais des problèmes persistent</p>

Baccalauréat série C-D-E session 2009.

Epreuve de géographie

Sujet 1 : Forces et faiblesses du poids démographique de la Chine.

Sur le fond de carte ci-joint :

- identifiez les villes : Pékin et Shanghai 1x2=2pts
- localisez la mer de Chine 1x1=1pt
- matérialisez la zone de forte concentration humaine 1x1=1pt

Correction

Introduction

Avec plus de neuf millions et demi de km² de superficie (9596.961km²) et une population estimée à 1,4 milliards d'habitants la Chine est de loin le pays le plus peuplé du monde et le troisième pour sa superficie après la Russie et le Canada. Quelle est l'influence du poids démographique de la Chine sur son développement ? Dans le souci d'apporter la lumière à cette préoccupation nous présenterons dans la suite de notre travail d'abord la population chinoise comme un atout pour le développement du pays, ensuite comme un véritable handicap pour l'essor du pays.

Développement

I- L'abondante population de la Chine, précieux atout pour le développement du pays.

- 1- Une main-d'œuvre abondante et bon marché, dynamique pour une production massive dans les activités agricoles et industrielles notamment. Ainsi MAO-ZODONG déclarait « plus on est nombreux, mieux l'ouvrage se fait » ou encore : « une bouche, c'est deux bras ».
- 2- Un vaste marché de consommation (1,4 milliards d'habitants) qui attire les capitaux et les investissements nationaux et étrangers source d'intensification de l'industrialisation de la Chine.
- 3- Une population nombreuse constitue un élément de rayonnement politique et diplomatique régional et même mondial pour la Chine. La croissance démographique contribue énormément au développement de la Chine, mais son côté négatif n'est pas à ignorer.

II- Les handicaps d'une population nombreuse en Chine. L'accroissement rapide de la population malgré la politique draconienne de réduction des naissances rend fragiles les progrès obtenus dans divers domaines.

- 1- Bas revenu annuel par habitant (environ 400 dollars) ce qui accentue la pauvreté.
- 2- Une population peu scolarisée, avec des traditions rétrogrades (mariages précoces, infanticides...), ce qui fragilise la structure sociale et ne permet pas l'ouverture sur les idées et les techniques nouvelles.
- 3- Un exode massif des jeunes ruraux vers la façade maritime industrialisée (partie orientale de la Chine avec les grandes villes comme Shanghai, Canton, Nankin...)
- 4- L'extrême jeunesse de la population chinoise devient une lourde charge pour les ménages et l'Etat car non seulement les revenus des ménages sont faibles mais les offres d'emplois sont aussi insuffisantes par conséquent les jeunes désœuvrés se livrent à des activités peu orthodoxes dans les grandes métropoles : vol, drogue, braquage.

Conclusion

La Chine est incontestablement la première puissance démographique du monde. Considéré au départ comme un handicap, le poids démographique est aujourd'hui la principale force ayant hissé la Chine au rang des puissances mondiales.

Au regard du modèle chinois, est-il nécessaire d'adopter une politique antinataliste dans les pays du Tiers-monde ?

Sujet 2 : L'inégal développement des systèmes de transport

a) Documents

Document 1 :

Texte : Les transports dans le monde

La seconde moitié du 20^e siècle est dominée par une économie de marché ; très ouverte et caractérisée par une grande mobilité des personnes, des biens, des informations et des idées. A l'origine, l'homme a tout d'abord établi des chemins sur terre et sur mer, il fait circuler des véhicules, puis il a vaincu les airs d'autres engins et sans se déplacer, il transmet aujourd'hui ses messages à travers l'atmosphère.

La géographie des transports et des communications est constamment l'objet de modifications par la création de nouvelles infrastructures sur lesquelles sont mis en mouvement des modes de transports de plus en plus performants.

J.R. PITTE, Géographie 2nde, Nathan (1993)

Document 2 :

Texte : Réseaux denses et réseaux incomplets

Le degré d'équipement des espaces nationaux en réseaux de transport est très inégal : l'Europe occidentale cumule les plus fortes densités de réseaux (routier, ferroviaire, aérien, navigation intérieure), pour desservir une population très dense à très haut niveau de vie. Aux Etats-Unis, au Canada comme en Russie, la densité des réseaux n'est forte que dans les parties les plus peuplées du territoire ; de nombreuses lignes aériennes et quelques axes ferroviaires assurent la liaison entre les différents espaces habités.

En revanche, dans le Tiers-monde, la densité des réseaux de communication est généralement faible ou très faible, à l'exception principale de l'Inde. De nombreux pays ne disposent même que d'un embryon de réseau, constitué seulement d'une pénétrante vers l'intérieur avec quelques ramifications. C'est souvent le cas en Afrique noire où routes et voies ferrées ont été construites pour acheminer les matières de l'intérieur vers la côte.

R. KNAFOU, Géographie, Terminale L, ES, S, L'organisation de l'espace mondial, Belin 1995 P. 78

Document 3 : Les premiers ports du monde en 1991 (millions de tonnes).

1	Rotterdam	293	6	La Nouvelle Orléans	143
2	Singapour	188	7	Shanghai	140
3	Kobe	171	8	Nagoya	129
4	Chiba	170	9	Yokohama	124
5	New-York	152	10	Kawasaki	105

Source : Géographie présent/futur : L'organisation de l'espace mondial, Terminales, Magnard Lycées, nouvelle édition 1993. P. 70.

Document 4 : Les premiers aéroports du monde en 1993 (millions de passagers).

1	New-York	724	6	Paris	51,5
2	Chicago	71,9	7	Dallas	49,7
3	Londres	70,8	8	Atlanta	47,8
4	Tokyo	63,7	9	San Francisco	32,8
5	Los Angeles	54	10	Denver	32,6

Source : R. Knafou : Géographie Terminale L, ES, S, L'organisation de l'espace mondial, Belin 1995, P 76.

b) Travail à faire

En vous inspirant des questions ci-après, vous ferez un commentaire des documents proposés.

- 1- Présentez les documents et leur idée générale
- 2- Quelles sont les différentes voies utilisées pour le déplacement des hommes et de leurs biens ?
- 3- Donnez les éléments qui expliquent l'inégale répartition des réseaux de transports à la surface de la planète.
- 4- Quel est le rôle de la mer et de l'air dans les échanges ?
- 5- Quelles solutions préconisez-vous pour améliorer la densité du réseau de communication en Afrique ?

Correction

Introduction

Les quatre documents soumis à notre analyse sont pour le premier un extrait de l'ouvrage de Géographie 2^{nde} de J.R Pitte Nathan, 1993 qui traite de l'essor des transports dans le monde, le second un extrait de l'ouvrage de Géographie Terminale, L, ES, S, L'organisation de l'espace mondial, Belin 1995. P 78 qui présente la disparité des réseaux de transport entre le Nord et le Sud, le troisième un tableau statistique extrait de l'ouvrage, l'organisation de l'espace mondial Géographie présent/futur Terminale, Magnard Lycées, Nouvelle Edition 1993, p 70 qui présente les dix premiers ports du monde en 1991 et le quatrième un tableau statistique tiré de l'ouvrage, Géographie Terminale L, ES, S, L'organisation de l'espace mondial, Belin 1995 p. 76 qui présente les dix premiers aéroports du monde en 1993. Les quatre documents mettent en évidence l'inégal développement des systèmes de transport dans le monde. Pour mener à bien le commentaire de ces documents il est impérieux d'analyser tour à tour les problèmes ci-après : les différentes voies utilisées pour le déplacement des hommes et de leurs biens, les éléments qui expliquent l'inégale répartition des réseaux de transport à la surface de la terre, le rôle de la mer et de l'air dans les échanges.

Développement

I- Les différentes voies utilisées pour le déplacement des hommes et de leurs biens.

- 1- Les voies terrestres : routes, voies ferrées principal moyen de transport de masse sur les continents ; les conduites (oléoducs et gazoducs) transportant des produits bruts ou raffinés...
 - 2- Les voies d'eau où s'exercent les transports maritimes, les transports fluviaux et les transports par canaux.
 - 3- Les voies aériennes exploitées par l'aviation et les télécommunications appelées à devenir l'épine dorsale des nouvelles technologies de l'information.
- Les transports sont l'ensemble des voies et moyens qui permettent le déplacement des hommes et des biens d'une région à une autre. Ils constituent des facteurs incontournables du développement et pourtant leur répartition sur le globe est inégale. Qu'est-ce qui explique cette distribution déséquilibrée des réseaux de transport sur la terre ?

II- Les éléments qui expliquent l'inégale répartition des réseaux de transport à la surface de la terre.

1- Le niveau de développement des pays : maîtrise de la technologie ou pas ; disponibilité des capitaux pour la mise en place et l'entretien des voies de communication.

2- Les fortes densités humaines qui ont favorisé la création des villes nécessitant la création des infrastructures des transports.

3- Les facteurs naturels : relief contraignant ou incitateur (montagnes, plaines...), sol instable ou non ; végétation envahissante ou non (forêts denses, savanes...) ; sols fermes ou hydro morphes... Tous ces facteurs non créés par l'homme favorisent ou gênent selon le cas la création et l'entretien des infrastructures de transport.

4- La volonté politique

Certains dirigeants sont mus par les grandes visions celles de doter leurs pays des infrastructures de transports de plus en plus performantes, mais ce n'est malheureusement pas le cas des autres surtout dans le Sud où la plupart des routes et voies ferrées datent encore de l'ère de la colonisation. Des facteurs à la fois économiques, humains, naturels, technologiques et politiques se combinent pour expliquer l'inégale distribution des réseaux de transport à la surface de la terre, mais dans les pays du Nord ou ceux du Sud la mer et l'air jouent un rôle particulier dans les échanges mondiaux.

III- Le rôle de la mer et de l'air dans les échanges

1- Le rôle de la mer

La prépondérance des acheminements par mer est écrasante dans les échanges internationaux : 75% en poids, les deux tiers en valeur. Le bateau est le plus puissant des moyens de transport avec des charges de 100.000, 200.000, 300.000 t et plus. Il est aussi le moins cher et le plus indiqué pour le transport des pondéreux (marchandises lourdes : fer, bois, sable, pétrole...).

2- Le rôle de l'air

L'air est le moyen par excellence du transport des personnes et des marchandises de luxe surtout sur de longues distances. Les transports aériens sont coûteux et gros consommateurs d'énergie mais très rapides et plus indiqués pour le désenclavement des zones périphériques. L'air est aussi le principal moyen du transport de l'information par les ondes hertziennes.

Conclusion

L'inégale distribution des réseaux de transport sur le globe terrestre est tributaire des facteurs à la fois économiques, technologiques, politiques et naturels. Pour améliorer la densité du réseau de communication en Afrique il faut déjà entretenir le réseau existant, ensuite développer et diversifier les infrastructures de transport pour éradiquer l'enclavement et enfin développer une coopération inter régionale : création des compagnies de transport sous-régionales par air, mer ou terre comme Air-CEMAC, les ponts sur le fleuve Ntem, la transafricaine... La révolution des transports au Nord comme au Sud ne constitue-t-elle pas un véritable facteur de la mondialisation des échanges et du développement du monde tout court ?

PARTIE C

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE

LE CAMEROUN DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

LEÇON INTRODUCTIVE : LE CONCEPT DE RELATIONS INTERNATIONALES

Les Relations internationales désignent les rapports pacifiques ou conflictuels ou encore les échanges entre les peuples et les Etats dans le monde.

I- Les fondements des relations internationales

Plusieurs motifs sous-tendent la nécessité d'une véritable solidarité entre les nations.

1- Les fondements économiques : aucune nation ne peut produire tout ce dont elle a besoin. Il y'a donc nécessité d'adopter des mesures communes en matières des transports, de communication et de divers échanges.

2- Les fondements scientifiques : la science pour évoluer a besoin d'échanges d'expériences d'origines diverses, d'où la création des revues scientifiques échangées entre les nations, et l'organisation des congrès des chercheurs à travers le monde.

3- Les fondements culturels : pour qu'une paix durable s'établisse entre les différents peuples de la terre, ces derniers doivent s'ouvrir sur les cultures des autres à travers les sports, le théâtre, le cinéma, la littérature.

4- Les fondements stratégiques ou différences de potentialités : il existe entre les Etats des différences de potentialités : il existe des Etats immenses (le Canada, la Russie, la Chine, les Etats-Unis ...), d'autres minuscules (le Togo, le Vatican, la Guinée Equatoriale ...) ou moyens (Tchad, Nigéria, France, Madagascar, Cameroun ...); des Etats ayant de larges ouvertures maritimes (RSA, Japon, Angleterre, USA ...), d'autres enclavés (Ethiopie, Burkina-Faso, RCA, Tchad, Lesotho ...); des Etats riches (ex : Le G.8) d'autres pauvres (Cameroun, Tchad, Pérou, Equateur ...). Ces différences de potentialités entre les Etats déterminent en grande partie la nécessité de la solidarité entre eux.

II- Historique des relations internationales

L'historique des relations internationales nous permet de mieux apprécier le parcours effectué par l'humanité dans la recherche de plus de paix et de solidarité. Leur évolution permet de les apprécier par rapport au temps et à leur contenu.

1- Dans l'antiquité : avant ou après J.C les relations internationales ont été pendant longtemps limitées à des manifestations guerrières, par conséquent aucun fondement juridique ne soutendait les rapports entre les Etats. Leur ouverture sur l'extérieur ne s'identifie qu'à l'annexion des peuples voisins. Cependant dans le même temps la situation se présente autrement dans les cités grecques entre lesquelles sont établies des relations pacifiques fondées sur les sports, le commerce, la religion.

2- Au moyen-âge : (5^e – 15^e siècles après J.C)

L'empire romain s'écroule en 395 et on assiste à une mise en place de petits Etats qui entretiennent entre eux des liens de féodalité. Ces seigneuries vont s'organiser en une vaste communauté chrétienne appelée « Civitas Christiania » dirigée par le pape.

3- Les temps modernes (1492-1789) :

Cette période se caractérise par la mise sur pied des Etats modernes et autonomes en Europe : France, Autriche, Angleterre, Espagne, Portugal. Ces Etats initient le système de traité pour réglementer certaines activités ou les rapports entre eux. Chaque Etat délègue des représentants pour la signature des traités d'intérêt commun :

- Le traité de Tordesillas (ville d'Espagne) en 1494 dont l'objectif principal est la réglementation de l'utilisation des mers.

- Les traités de Westphalie (région d'Allemagne) en 1648 (le 30 janvier, le 24 octobre 1648) signés entre l'Allemagne, la France et la Suède pour mettre fin à la guerre de trente ans.
- Les traités d'Utrecht (ville des Pays-Bas) de 1713 à 1715 qui mirent fin à la guerre de la succession d'Espagne.

4- Les temps contemporains (de 1789 à nos jours)

Au début du 19^e siècle les Etats améliorent leurs stratégies face aux problèmes internationaux grandissants. Ils passent de la stratégie des traités jusque là utilisée à celle des conférences ou des congrès :

- Le congrès de Vienne en 1815 dont l'objectif principal était de rétablir l'ordre européen troublé par les guerres napoléoniennes.
- Le second congrès de Berlin réuni en Allemagne à Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 dans le but d'éviter les affrontements entre les puissances colonisatrices de l'Afrique et régler le partage de celle-ci.

Dès le début du 20^e siècle de graves problèmes persistent encore entre Etats. Le système de conférence s'avère caduc, ce qui suggère qu'il faut créer de nouvelles stratégies à l'issue des conférences. On pense alors à la création d'une organisation internationale permanente. C'est ainsi que furent créées successivement la société des Nations le 28 juin 1919 à l'issue de la conférence de Versailles et l'ONU le 26 juin 1945 après les conférences de Yalta en URSS, de Potsdam à Berlin et de San-Francisco aux Etats-Unis.

III- Typologie des relations internationales

Pour des raisons à la fois géographique, historique, politique et numérique les relations internationales peuvent prendre plusieurs formes.

1- La coopération bilatérale : elle désigne les rapports qui existent entre deux Etats seulement. Ex : La coopération Cameroun-France. C'est une relation d'interdépendance et de complémentarité.

2- La coopération multilatérale : c'est la coopération entre un Etat et une institution internationale spécialisée. **Ex** : Cameroun – FMI, Cameroun – BIRD, Cameroun – UNESCO...

3- La coopération régionale : elle désigne le type de relation qui lie les Etats d'une même région géographique c'est-à-dire d'un même continent. Elle facilite une grande cohésion régionale et une plus grande complémentarité. Ex : Cameroun – U.A, France – U.E.

4- La coopération sous-régionale : elle désigne les relations entre les Etats d'une partie d'une région c'est-à-dire d'une partie d'un continent. Ex : Cameroun – CEMAC, Côte – d'Ivoire – CEDEAO, Zimbabwe – SADC, Maroc – UMA (union du Maghreb arabe)...

5- La coopération intercontinentale : elle se fait entre plusieurs pays des continents différents. **Ex** : Francophonie, Commonwealth, Ligue Arabe, ... ONU... N'oublions pas d'autres formes de coopération telles les coopérations Nord-Sud, Nord-Nord, Sud-Sud.

IV- Les principes et les institutions des relations internationales

1- Les principes fondamentaux : la coopération entre les Etats n'est pas le fait du hasard. Elle est menée par des principes codifiés depuis la conférence de Vienne du 18 avril 1961. Les principaux principes sont :

- La préservation de la souveraineté nationale
- L'attachement aux idéaux de la paix et de sécurité dans le monde
- La résolution des conflits par des voies pacifiques
- Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- Le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats.

2- Les institutions des R.I :

Des institutions sont créées pour organiser et faciliter la coopération entre les Etats :

- L'ONU et ses institutions spécialisées : OMS, UNESCO, FMI, BIRD, FAO, PAM ...

- Les institutions régionales et sous-régionales : U.A, UE, Ligue arabe, OEA (organisation des Etats Américains), CEDEAO, CEMAC, CEEAC, SADC ...
- Les multinationales: ELF, Pechiney - Khulmann, Guinness, Mobil-oil, Coca-cola, IBM, MTN, ALCAN (Aluminium du Canada) ...
- Les organisations non gouvernementales: Croix Rouge Internationale, Médecins sans frontières, Amnesty international.
- Les représentations diplomatiques : ambassades, consulats.

Conclusion :

Les relations internationales ont connu une longue évolution de la haute antiquité à nos jours. Mais ce n'est qu'à une époque récente que s'est concrétisée l'idée d'organiser globalement le monde avec la création des organismes tels la S.D.N et l'ONU. De nos jours des tensions caractérisent encore les rapports entre certains Etats de la terre (USA-Irak, Israël-Palestine, Inde-Pakistan, Corée du Nord - Corée du Sud...), alors que le Cameroun s'implique positivement dans les relations internationales à travers une « diplomatie de présence, d'ouverture et de rayonnement ».

Leçon 1 :

Le Cameroun précolonial (1472-1884) avec le monde extérieur

La période précoloniale au Cameroun se situe avant l'ère de la colonisation, officiellement amorcée avec la signature du traité germano-douala le 12 juillet 1884. Depuis l'antiquité le Cameroun entretenait déjà des relations avec le monde extérieur, mais c'est à partir de 1472 qu'elles vont s'intensifier avec la découverte dans la baie de Biafra de Rio Dos Camaroes qui va attirer de nombreux étrangers dans l'estuaire du Wouri.

I- Le territoire du Cameroun précolonial et la nature des relations du Cameroun précolonial et ses voisins.

1- Aperçu sur le territoire précolonial : avant l'arrivée des Européens le Cameroun n'était pas encore un Etat au sens strict du terme c'est-à-dire une nation remplissant les préalables ci-après : territoire bien délimité avec un gouvernement et des lois communs. C'était plutôt un territoire habité par des groupes humains indépendants les uns des autres et par conséquent présentant des organisations politiques, économiques, sociales et culturelles très différentes : dans le Sud forestier vivaient les Bantou constituant des sociétés acéphales ; dans le Nord et les haut plateaux de l'Ouest on rencontrait des sociétés étatiques, monarchiques et hiérarchisées. Cependant quelques éléments permettent de situer le Cameroun précolonial : le Mont Cameroun point de repère aux navigateurs sur la côte de l'Afrique occidentale depuis le périple du chef Carthaginois Hannon au 5^e siècle avant Jésus-Christ ; le bassin du Lac Tchad zone de contact entre les différentes civilisations du bassin nilotique pendant le commerce transsaharien ; la côte porte d'entrée au Cameroun pendant les temps modernes.

2- Nature des relations du Cameroun précolonial et ses voisins : dans la partie septentrionale, plusieurs royaumes et empires du Cameroun sont vassaux des royaumes voisins plus puissants tels le Kanem, le Bornou, le Baguirmi au Tchad et le Gobir au Nigéria. Au 19^e Siècle sous la conduite de Othman Dan Fodio les peul envahissent le Nord-Cameroun, soumettent les tribus locales et fondent les lamidats. Les relations entre le Cameroun septentrional et ses voisins sont beaucoup plus conflictuelles, mais aussi commerciales grâce au commerce transsaharien et culturelles avec l'islamisation des populations au 19^e Siècle. Dans le Sud les relations entre les différentes chefferies et tribus sont conflictuelles et en même temps commerciales.

II- Le Cameroun précolonial et l'extérieur

1- Le Cameroun et le monde méditerranéen : la preuve du contact entre le Cameroun précolonial et le monde méditerranéen est ce tour de l'Afrique entrepris au V^e Siècle avant J.C

par un chef carthaginois HANNON. Au cours de son périple à travers l'Afrique occidentale, HANNON serait arrivé au fond du golfe de Guinée où il a trouvé un volcan en éruption. La description qu'il donne de ce volcan correspond au Mont-Cameroun à qui il donne le nom de "Char des Dieux" ou "Théon OCHEMA".

2- Le Cameroun et les premiers Européens : les premiers Européens arrivent au Cameroun à partir du moyen-âge. Il s'agit des :

- Portugais conduits par Fernando Pô sur la côte du Cameroun en 1492. Sur la côte les portugais établissent des comptoirs de commerce mais en 1498 ils découvrent la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance et abandonnent le Cameroun. D'autres nations européennes vont affluer.
- Hollandais qui s'installent en 1578 sur les côtes camerounaises fondent des comptoirs notamment à Douala et Kribi. La coopération hollando-camerounaise laisse de précieux résultats : les écrits sur les villages côtiers et une partie importante de la cartographie du Cameroun.
- Anglais et Français qui se livrent à une sérieuse concurrence avec les hollandais de 1650 à 1675. Les Français sont mieux représentés à Kribi et les Anglais à Douala et à Victoria.
- Espagnols qui arrivent vers la fin du 18^e siècle et appelèrent le Wouri « Rio dos Camarones » (rivière des crevettes).
- Allemands qui arrivent sur la côte du Cameroun en 1868 animés par les mêmes motifs que ceux d'autres pays occidentaux arrivés plus tôt : commerce, goût de l'aventure, science... Leurs relations avec les peuples de la côte se limitent essentiellement aux échanges.

III- Les conséquences des relations du Cameroun avec le monde extérieur

1- Les conséquences positives : les populations camerounaises se sont ouvertes très tôt sur le monde extérieur malgré le déséquilibre dans les relations au profit des étrangers. Les conséquences positives pour le Cameroun sont nombreuses :

- de nombreuses plantes d'origine étrangère furent introduites au Cameroun : le manioc, la papaye, le maïs...
- le nom du Cameroun vient des expressions portugaises et espagnoles « Rio dos Camaroes » et « Rio dos Camarones »
- une documentation impressionnante sur l'histoire du Cameroun.
- l'évangélisation des populations camerounaises notamment celles des régions côtières par les Anglais à travers les sociétés religieuses comme la « Baptist Missionary Society ».

2- Les conséquences négatives : elles sont nombreuses. Entre autres

- l'introduction du commerce des esclaves dans le pays au début du 16^e siècle.
 - le dépeuplement des régions côtières
 - le caractère impérialiste et immoral des rapports des Européens avec les chefs locaux ...
- Bref un déséquilibre notoire a caractérisé pendant des siècles les relations entre le Cameroun et les pays européens.

Conclusion :

Grâce à sa situation centrale sur le continent africain le Cameroun entre dans l'histoire avant l'ère coloniale. Il a été depuis longtemps une terre de rencontre de populations diverses : les populations négritiques du bassin du Lac Tchad (Les Fulanis, les peuples arabes...), les peuples blancs d'Europe : Portugais, espagnols, anglais, français, allemands.

Exercice : Peut-on affirmer que le Cameroun était acteur dans les relations internationales entre 1472-1960 ?

Leçon 2 :

Le Cameroun colonial (1884-1961)

La période coloniale s'ouvre au Cameroun avec la signature du traité germano-douala du 12 juillet 1884 et s'achève avec la réunification.

I- Evolution du Cameroun de 1884 à 1919

De 1884 à 1919 l'histoire du Cameroun connaît deux grandes périodes :

1- Le protectorat allemand (1884-1914) : le 12 juillet 1884 l'Allemagne (Edouard Schmidt et Johannes Voss) signe un traité avec les chefs douala (King Akwa et King Bell) qui lui abandonnent leurs droits de souveraineté, de législation et d'administration. Le Cameroun devient un « schutzgebiet » c'est-à-dire un protectorat allemand. Quel bilan se dégage de la présence allemande au Cameroun ? D'importantes œuvres ont été réalisées dans tous les domaines (carte définitive du Cameroun, équipement du pays en diverses infrastructures de transport, sanitaires, scolaires ...) mais on déplore le côté sombre du tableau allemand : le non respect de certaines clauses du traité germano-douala par exemple le décret allemand du mois de juin 1896 décide d'exproprier les douala de leurs terres, ce qui est contraire au traité du 12 juillet 1884...

2- Le condominium franco-britannique (1914-1916)

Le condominium désigne le droit de souveraineté exercé en commun par plusieurs puissances sur un pays. Le 14 septembre 1914, Douala tombe aux mains des forces françaises dirigées par le général Aymerich et britanniques dirigées par le général Dobell qui prirent des dispositions pour administrer le Cameroun conjointement. Le Cameroun devient donc un condominium jusqu'au 4 mars 1916 date à laquelle un accord du partage franco-britannique divise le territoire en deux parties distinctes (1/5 du territoire à l'Angleterre et 4/5 à la France). Pendant cette période le Cameroun rétrocède à l'A.E.F les territoires accordés au Cameroun allemand en 1911 par la France (soit 275 000 km² et une population estimée à un million d'habitants environ).

II- Le Cameroun du régime de mandat à l'indépendance (1919-1961)

1- La période du mandat (1919-1946)

Après la première guerre mondiale le Cameroun comme les autres anciennes possessions allemandes devient un territoire international rattaché à la S.D.N qui confie son administration à la France et l'Angleterre le 20 juillet 1922. Les puissances mandataires sont chargées d'administrer le territoire, d'assurer l'évolution politique, économique et sociale tout en dressant un rapport annuel à la S.D.N. En outre les camerounais ont le droit d'adresser à la S.D.N des pétitions contre les puissances mandataires. Malgré ce statut particulier du Cameroun, il fut géré pendant toute la période du mandat comme une simple possession coloniale confiée à une puissance étrangère chargée de la conduire à la maturité. Cependant la deuxième guerre mondiale allait entraîner l'adoption d'un nouveau statut, celui de tutelle.

2- La période de tutelle (1946-1961)

Le 13 décembre 1946, l'ONU accorde la tutelle du Cameroun à la France et l'Angleterre mais garde le droit d'envoyer périodiquement une commission de contrôle sur le terrain afin de se rendre compte des progrès réalisés. La période de tutelle eut des conséquences perceptibles sur l'évolution politique du Cameroun :

- Le Cameroun jouissant du droit de pétition use de la tribune des Nations-Unies pour revendiquer sa libération.
- Des assemblées locales sont créées pour permettre aux camerounais de s'initier aux affaires publiques : ARCAM créée en 1946, ATCAM en 1952 et ALCAM en 1957.
- Autorisation de création des associations dans l'empire colonial français en général et au Cameroun en particulier par les lois de 1946 et de 1956 : des partis politiques et des syndicats

sont créés par des nationalistes comme Ruben UM Nyobé, Ahmadou Ahidjo, Sopro Priso, André Marie Mbida...

- Des nationaux sont nommés à des postes de responsabilité : André Marie Mbida au poste de Premier Ministre le 10 mai 1957... Pendant la période de tutelle la voie est mieux balisée pour l'indépendance du Cameroun mais il n'est toujours pas un Etat souverain.

3- De l'indépendance à la réunification du Cameroun (1960-1961)

Le 13 mars 1959 en accord avec la France l'ONU décide de lever la tutelle sur le Cameroun et ce dernier accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960. Le Cameroun devient ainsi un acteur à part entière des relations internationales. La réunification du Cameroun est célébrée le 1^{er} octobre 1961 et c'est la fin de la tutelle britannique sur la partie occidentale du pays.

Conclusion :

De 1884 à 1960 le Cameroun était un objet des relations internationales subissant toutes les décisions malheureuses ou heureuses de ses différents maîtres (Allemagne, France, Angleterre). Mais depuis le 1^{er} janvier 1960 le Cameroun est partenaire à part entière des Relations Internationales c'est-à-dire qu'il définit et oriente lui-même et en toute souveraineté sa politique extérieure.

Leçon 3 :

L'organisation de l'unité africaine (OUA)

Passé l'enthousiasme de la décolonisation la nécessité de constituer des organismes supranationaux pour transcender les barrières linguistiques et la diversité des systèmes politiques, économiques et éducatifs s'imposait. C'est dans ces circonstances et ces perspectives que sont nées les organisations interafricaines à dominante politique ou économique.

I- Origine et création de l'OUA

A- Origine (historique) : la question de l'unité africaine date des années d'avant les indépendances, mais les responsables politiques restent divisés quant à son contenu : comment réaliser cette unité africaine tant souhaitée ? Par fédération pure et simple de tous les Etats africains avec un seul gouvernement ou graduellement ? Et ce sont ces différentes manières de voir qui vont entraîner la formation des « groupes » avant la naissance de l'organisation de l'unité africaine.

a) **Le groupe de Casablanca (Maroc)** : réunis en janvier 1961 à Casablanca au Maroc six pays africains à savoir le Maroc, le Mali, l'Egypte, la Guinée-Conakry, l'Ethiopie et le Ghana de Kwame Nkrumah soutiennent l'idée de la création des Etats-Unis d'Afrique, c'est-à-dire un seul Etat continental avec un seul gouvernement, une armée nationale, une seule monnaie ... c'est le groupe des fédéralistes ou des progressistes anticolonialistes.

b) **Le groupe de Monrovia (Libéria)** : dix-neuf pays africains parmi lesquels le Nigéria, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, Madagascar ... se réunissent à Monrovia au Libéria en mai 1961 et adoptent une position différente de celle du groupe de Casablanca. Pour eux il faut procéder par étapes à travers des regroupements sous-régionaux et renforcer les liens économiques avant toute union politique. C'est le point de vue des gradualistes ou des modérés.

B- La création de l'OUA : après s'être longuement affronté sur la forme qu'il fallait donner à la future organisation, les dirigeants et représentants de 32 pays africains indépendants réunis à Addis-Abeba en Ethiopie du 22 au 25 mai 1963 finissent par signer le 25 mai 1963 la « charte de l'unité africaine » qui donne ainsi naissance à l'OUA. Les idées du groupe de Monrovia avaient ainsi triomphé.

II- Objectifs, principes et structure de l'OUA

A- Objectifs : l'OUA s'est donné cinq grands objectifs à atteindre :

- Renforcer l'unité et la solidarité des Etats africains et malgaches.
- Coordonner et intensifier leur coopération et leurs efforts pour offrir de meilleures conditions d'existence aux peuples d'Afrique et de Madagascar.
- Défendre leur souveraineté, leur indépendance et leur intégrité territoriale.
- Eliminer sous toutes ses formes le colonialisme de l'Afrique.
- Favoriser la coopération internationale.

B- Principes : les Etats membres (Etats africains continentaux, Madagascar et les îles voisines de l'Afrique : Comores, Seychelles, Sao Tomé et Príncipe ...) pour atteindre ces objectifs ci-dessus énumérés se sont fixés un certain nombre de règles de conduite :

- Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat.
- La non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.
- Le règlement pacifique des différends par voie de négociations, de médiation ou de conciliation.
- La condamnation sans réserve de l'assassinat politique.
- Le dévouement sans réserve à la cause de l'émancipation totale des territoires africains non encore indépendants.

C- Structure de l'OUA : l'organisation poursuit ses objectifs par l'intermédiaire des institutions ci-après :

- La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement (le principal organe de décision).
- Le conseil des ministres des affaires étrangères.
- Le Secrétariat Général
- La commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage. A côté de ces organes majeurs de l'OUA existent des institutions spécialisées : le conseil supérieur du sport en Afrique (le CSSA dont le siège est à Yaoundé) ; l'Union Africaine des Télécommunications ; le conseil phytosanitaire panafricain (siège : Yaoundé) ; la commission africaine des droits de l'homme et des peuples ; la commission africaine de l'aviation civile.

III- Le bilan de l'OUA

1- Les réalisations : les mutations notables ne sont pas légion, mais quelques actions significatives sont à mettre à l'actif de l'OUA :

- La lutte de libération du continent africain a enregistré des succès éclatants avec l'accession à l'indépendance des pays encore sous domination européenne : Mozambique, Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Sud-Ouest africain (Namibie), Djibouti...
- L'OUA par une action diplomatique rigoureuse a largement sensibilisé l'opinion mondiale sur le caractère inhumain du racisme et de l'apartheid en Afrique du Sud.
- Sur le plan économique : outre les organisations sous-régionales (UDEAC, CBLT, CEDEAO, CEEAC...) un vaste marché commun est prévu pour l'an 2000 au niveau continental.
- Sur les plans culturel, sportif, technique, scientifique ... de nombreuses institutions spécialisées ont été créées : conseil supérieur du sport en Afrique, l'union des Radios et Télévisions nationales africaines, la commission africaine pour l'aviation civile ...

Malgré ses nombreuses réalisations l'OUA a fait face à une kyrielle de difficultés qui ont naturellement freiné son fonctionnement et limité son efficacité.

2- Les problèmes :

- Le non paiement de leurs cotisations par la majorité des Etats membres.
- Le secrétaire général est confiné rien qu'aux tâches administratives (préparer le budget de l'OUA, recevoir les demandes d'adhésion ou de retrait des Etats concernés, recevoir les dons au nom de l'OUA...) sans réel pouvoir de décision.

- L'absence d'une force armée interafricaine pour faire cesser les conflits qui sévissent partout en Afrique.
 - La léthargie aussi bien institutionnelle que fonctionnelle de l'OUA.
 - La mésentente entre les Etats membres de l'OUA à cause de la divergence des idéologies (chaque Etat agit selon les relations diplomatiques de son pays).
 - Manque de volonté politique des dirigeants africains qui croient peu en eux, donnant ainsi libre cours à la culture de l'afro-pessimisme.
- Toutes ces difficultés finiront par faire disparaître l'OUA après de 40 ans d'existence.

3- Le rôle du Cameroun dans l'OUA

Membre fondateur de l'OUA, le Cameroun lui a été utile tant sur le plan politique, humain que financier.

a) Sur le plan politique :

- Le Cameroun a participé à tous les débats conceptuels de l'OUA et à tous ses sommets.
- Le Cameroun par deux fois a été président en exercice de l'OUA (1969 et 1996).
- Le Cameroun a apporté son soutien à de nombreux mouvements de libération nationale : le MPLA en Angola, la SWAPO en Namibie, le FRELIMO au Mozambique...
- Le Cameroun s'est toujours conformé aux idéaux de paix défendus par l'OUA : il a combattu la politique raciale et l'apartheid pratiqués en Afrique Australe, a milité en faveur d'un règlement pacifique du différend frontalier l'opposant au Nigéria à propos de la péninsule de Bakassi.

b) Sur le plan de ressources humaines et financières

- De nombreux cadres camerounais ont servi l'OUA à de niveaux divers : deux secrétaires Généraux : NZO EKAN NGAKI de 1972 à 1974, Aurélien ETEKI MBOUMOUA de 1974 à 1978 ; beaucoup de responsables dans les institutions spécialisées comme le conseil phytosanitaire interafricain (siège à Yaoundé), le conseil supérieur du sport en Afrique (siège à Yaoundé).
- Sur le plan financier le Cameroun s'acquitte régulièrement de ses cotisations à l'OUA.

Conclusion :

Longtemps divisés sur le problème du contenu à donner à l'unité africaine les responsables politiques finiront par créer une organisation à vocation continentale le 25 mai 1963 à Addis-Abeba.

Malgré quelques réalisations louables, l'OUA a consacré près de la moitié de son existence à un combat essentiellement politique (libération du continent, guerres civiles, problème d'apartheid...) négligeant quelque peu les questions pourtant fondamentales de développement économique, social et culturel du continent. Des réflexions au sommet vont être menées dans le but de créer une nouvelle organisation susceptible de s'attaquer aux défis de l'heure.

Exercice : En quoi peut-on dire que le bilan de l'OUA fut mitigé ?

Leçon 4 :

L'Union Africaine (UA)

Quarante ans après la création de l'OUA tous les Etats membres se sont accordés sur la nécessité de refonder une organisation moderne mieux outillée pour s'attaquer aux défis de l'heure : la pauvreté, les grandes pandémies comme le Sida, la mondialisation, les guerres intestines... c'est dans ces perspectives que fut créée l'union africaine.

I- Historique et naissance

Après plusieurs conférences préparatoires comme celle du syrte du 06 au 09 septembre 1999 en Libye, l'acte constitutif de l'UA fut adopté à Lomé au Togo le 12 juillet 2000. Le 09 juillet

2002 a lieu à Durban en République Sud Africaine le sommet inaugural de l'UA. Son siège reste fixé à Addis-Abeba en Ethiopie et elle hérite des 53 membres de l'OUA.

II- Objectifs, principes et structure

A- Objectifs (plus ambitieux que ceux de l'OUA)

- réaliser une plus grande unité et solidarité entre pays et peuples africains
- accélérer l'intégration politique, économique et sociale du continent
- Intégrer l'Afrique dans la mondialisation
- promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent
- promouvoir les principes et les institutions démocratiques et la bonne gouvernance
- promouvoir la recherche dans tous les domaines surtout la science et la technologie.

B- Principes : Certains principes de l'UA sont hérités de l'OUA :

- l'égalité souveraine des Etats
- le respect des frontières héritées de la colonisation
- le règlement pacifique des différends et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. D'autres sont nouveaux :
 - * la mise en place d'une politique de défense pour le continent
 - * le droit de l'union d'intervenir dans un Etat membre sur décision de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement en cas de crime de guerre, de génocide ou de crimes contre l'humanité
 - * enfin l'UA affirme condamner et rejeter l'impunité, les assassinats politiques, les actes de terrorisme et surtout les changements anticonstitutionnels de gouvernement (cf art 4 de l'acte constitutif de l'UA).

C- Structure de l'UA

Les organes de l'UA sont plus étoffés que ceux de l'OUA :

- la conférence de l'union, organe suprême qui réunit les Chefs d'Etat et de gouvernement une fois par an en session ordinaire
- le conseil exécutif regroupant les ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'UA
- la commission de l'union africaine dotée de pouvoirs et de moyens renforcés pour succéder au secrétariat général de l'Ex-OUA. Elle est composée d'un président, du vice-président et huit commissaires. Actuellement la commission ou « gouvernement de l'union » est présidée par son Excellence Jean Ping depuis janvier 2008 en remplacement du malien Alpha OUMAR KONARE. Parmi les commissaires figure une camerounaise Mme Elisabeth TANKEU en charge du commerce et de l'industrie.
- le parlement panafricain
- la cour africaine de justice
- le conseil de paix et de sécurité de l'UA
- le comité des représentants permanents
- le conseil économique et social (ECOSOC)
- le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique : New paternship for Africa's development né en octobre 2001 à Abuja).

III- Les défis majeurs de l'UA et la place du Cameroun au sein de l'organisation

A- Les défis majeurs : L'UA est une jeune organisation qui doit faire face à de nombreux défis à relever :

- La promotion d'une véritable culture de l'intégration (à travers les programmes scolaires et universitaires, les médias publics et privés...)
- surmonter l'éternelle question des ressources financières qui a longtemps miné l'Ex-OUA
- le défi de la paix condition sine qua none de tout projet de développement
- le défi de l'efficacité institutionnelle : beaucoup d'institutions prévues dans la charte de l'OUA fonctionnaient à peine ou pas du tout

- les défis d'un développement durable, de la paupérisation et de gestion insalubre des ressources du continent. A cet effet l'UA a adopté le NEPAD comme base de développement lequel est axé sur plusieurs secteurs notamment les infrastructures, la science, la technologie, la réduction de la pauvreté, l'énergie dont l'Afrique regorge d'énormes potentialités mais mal gérées.

B- La place du Cameroun au sein de l'UA

La coopération Cameroun-UA se manifeste dans des domaines divers : politique, économique, social, institutionnel...

- le Cameroun adhère aux idéaux de l'UA comme témoignent la signature et la ratification de l'acte constitutif de l'union.

- le Cameroun a assisté à tous les sommets préparatoires de l'UA et depuis sa création participe à tous les sommets.

- le Cameroun contribue énormément au budget ordinaire de l'UA : en 2004 cette contribution s'est chiffrée à la somme de 1.031.515,3 dollars.

- le Cameroun abrite les sièges de nombreuses institutions de l'UA : le conseil supérieur du sport en Afrique, le centre phytosanitaire inter-africain

- au plan institutionnel le Cameroun prend une part active au fonctionnement des divers organes de l'UA : Mme Elisabeth Tankeu une camerounaise est commissaire chargée du porte-feuille du commerce et de l'industrie à la commission de l'union, de nombreux avocats camerounais plaident régulièrement devant le tribunal pénal international pour le Ruanda, Samuel Efova Mbo Zo'o est secrétaire général adjoint du parlement panafricain.

Conclusion :

Le Cameroun malgré ses dimensions moyennes et sa modeste population est distingué en Afrique pour son attachement aux idéaux du panafricanisme.

Exercices

I- L'Afrique est aujourd'hui secouée par de nombreuses crises : guerre du Darfour, crise de la Côte-D'ivoire, crise de la RDC, crise de Madagascar, crises de Guinée-Conakry et du Niger... Pensez-vous que l'union africaine soit capable d'y trouver des règlements efficaces ?

II- Qu'est-ce qui selon vous est à l'origine de la chute de l'OUA ?

Leçon 5 :

Le Cameroun dans sa sous-région d'Afrique centrale

Pour des raisons à la fois géographiques, culturelles, historiques, politiques et économiques il se crée dans la société internationale des groupes de peuples ou d'Etats entre lesquels des liens de solidarité sont resserrés. Le Cameroun appartient à l'un de ces groupes en Afrique et y apporte sa contribution pour son fonctionnement tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

I- Les concepts de région et de sous-région

1- Le concept de région : Le concept de région renvoie à un regroupement des peuples et d'Etats dans le cadre à l'échelle continentale mais aussi à de grandes alliances influencées par des idéologies. Ex : L'UE, l'UA.

2- Le concept de sous-région : Les sous-régions sont des regroupements d'Etats et des peuples qui correspondent aux réalités géographiques et aux données économiques et socio-culturelles d'une partie du continent. Ex : L'Afrique est une aire géographique formant une région qui compte cinq sous-régions : l'Afrique du Nord, l'Afrique Occidentale, l'Afrique Orientale, l'Afrique Australe et l'Afrique Centrale dont le Cameroun fait partie.

II- Les organisations de la sous-région d'Afrique Centrale

A- La CEEAC (siège : Libreville) : La communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale est la plus grande en étendue des organisations sous-régionales d'Afrique Centrale.

Elle est créée le 18 octobre 1983 à Libreville au Gabon et compte actuellement 11 membres : Cameroun, RCA, Congo-Brazzaville, Guinée Equatoriale, Gabon, Tchad (les Etats membres de la CEMAC), la RDC, le Burundi, le Ruanda (les pays des grands lacs), Sao Thomé et principes et l'Angola.

1- Les objectifs : La CEEAC vise à atteindre une autonomie collective, à élever les niveaux de vie des populations locales et à maintenir une stabilité économique grâce à une coopération harmonieuse, à établir un marché commun des Etats de l'Afrique Centrale.

2- Sa structure : Elle comprend plusieurs organes et quelques protocoles :

- la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement
- le conseil des ministres
- le secrétariat général élu pour 4 ans (un secrétaire général et trois secrétaires généraux adjoints)
- la cour de justice. A côté de ces organes il existe des comités techniques et spécialisés et des protocoles qui viennent renforcer la structure de la CEEAC : le protocole constituant le réseau des parlementaires de la CEEAC, le protocole relatif au conseil de paix et de sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX dont le protocole a été signé à Malabo en Guinée Equatoriale le 24 avril 2000.

3- Les principaux atouts de la CEEAC

- présenter un marché d'une taille respectable (plus de 150 millions d'habitants)
- appartenance des populations locales à une souche majoritaire, celle des Bantous
- les potentialités hydro-électriques impressionnantes notamment au Cameroun et dans les pays des grands lacs comme la RDC
- une auto-suffisance alimentaire
- présence de la forêt dense humide source de nombreuses richesses naturelles

B- La CBLT (siège à Djamena au Tchad)

Née en 1964 la commission du bassin du lac tchad regroupe les Etats riverains du lac tchad notamment le Tchad, le Cameroun, le Nigéria, le Niger et récemment le Soudan. Elle a pour objectifs majeurs : de protéger le lac tchad de la dégradation et des effets de la sécheresse, de gérer de manière durable les ressources du lac tchad. La CBLT est une instance de concertation politique et économique des pays membres qui présente une structure simple :

- le sommet des Chefs d'Etats et de gouvernement
- un comité technique d'experts
- un secrétariat exécutif

C- La CEMAC (siège à Bangui en RCA) :

La communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique Centrale est créée le 16 mars 1994 à Djamena au Tchad. Elle regroupe six pays membres : Cameroun, Gabon, Congo, Guinée Equatoriale, RCA, Tchad et constitue un marché potentiel d'environ 40 millions d'habitants dont près de la moitié est camerounaise

1- Objectifs : Créée pour remplacer l'inefficace UDEAC la CEMAC a des objectifs plus étoffés que la précédente organisation :

- la mise sur pied d'un marché commun par l'élimination des barrières douanières
- stabiliser la monnaie commune le FCFA (Franc de la coopération financière d'Afrique).
- favoriser et encourager la libre circulation des biens et des personnes, des idées, des services, des capitaux
- harmoniser les politiques sectorielles

Bref la CEMAC doit jouer désormais le rôle de catalyseur de l'intégration économique de la sous-région d'Afrique Centrale.

2- Structure : Les principales institutions de la CEMAC sont :

- la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement
- le Secrétariat exécutif

- le conseil des ministres de l'union économique de l'Afrique Centrale
- les organes spécialisés : la BEAC, la COBAC (commission bancaire de l'Afrique Centrale), l'IFD (Institut de Finances et de Développement).

III- Les problèmes des organisations de la sous-région d'Afrique Centrale :

De nombreux problèmes entravent le bon fonctionnement des organisations de la sous-région d'Afrique Centrale :

- l'irrégularité des contributions des Etats membres
- la multiplicité des organisations dans la même sous-région
- le manque de fonds pour financer les projets communautaires
- l'insécurité transfrontalière.
- l'insuffisance de la volonté politique des décideurs, ce qui avive davantage les égoïsmes nationaux, freinant ainsi la mise en œuvre des grands projets communautaires
- absence d'une infrastructure de communication viable
- existence de plusieurs entraves à la libre circulation des biens et des personnes... Des solutions sont entrain d'être trouvées progressivement : l'option prise en faveur de l'institution d'un passeport CEMAC pour faciliter la libre circulation des personnes ; adoption du principe du traitement national aux ressortissants des Etats membres des différentes organisations sous-régionales dans le domaine par exemple des échanges universitaires ; le renforcement de la coopération policière entre les Etats membres afin d'endiguer le grand banditisme, la circulation illicite d'armes de guerre et l'insécurité transfrontalière ; construction et bitumage des routes sous-régionales à l'instar de l'axe Bertoua-Garoua Boulaï et Garoua-Boulaï-Bouar (en RCA) dont les travaux du bitumage ont déjà eu de financement de la BIRD...

IV- La contribution du Cameroun au fonctionnement des organisations de la sous-région de l'Afrique Centrale

Le Cameroun appartient à la sous-région de l'Afrique Centrale et à ce titre il contribue énormément à la bonne marche de ses nombreuses organisations :

- Participation effective tant pour leur création que pour leur fonctionnement : il abrite les sièges de certaines institutions sous-régionales telles la BEAC ; il verse régulièrement ses cotisations volontaires et fournit en quantité et en qualité les ressources humaines (par exemple le Secrétaire Exécutif de la CEMAC est Camerounais : Antoine Tsimi)
- Sur le plan social le Cameroun accueille les populations des pays de la sous-région dans ses universités et grandes écoles, participe à toutes les actions de lutte contre les fléaux comme les grandes endémies (SIDA, maladies du sommeil...), l'insécurité transfrontalière, accueille les malades de sa sous-région dans ses grands hôpitaux (CHU de Yaoundé, Hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala...) et au moins 100.000 réfugiés sur son sol...
- Sur le plan économique le Cameroun est le siège de la BEAC qui a pour mission d'émettre la monnaie de la communauté et en garantir la stabilité, conduire les opérations de change et de gérer les réserves de change des pays membres ; il joue un rôle de transit pour les pays enclavés tels le Tchad, la RCA dont la majeure partie des importations et des exportations s'effectue à partir du port de Douala.

Bref la position géographique, ses principes de la politique étrangère (présence, ouverture et rayonnement), la stabilité politique et d'énormes acquis sociaux et économiques font du Cameroun la locomotive dans le processus d'intégration de la sous-région de l'Afrique Centrale.

V-Le Cameroun et les Etats membres des organisations sous-régionales d'Afrique Centrale

Le Cameroun entretient des relations bilatérales avec tous les pays de la zone couverte par la CEEAC mais surtout avec les pays voisins et limitrophes.

A- Les raisons du rapprochement du Cameroun avec ses voisins d'Afrique Centrale

1- Raisons géographiques : La nature a beaucoup décidé dans le rapprochement entre le Cameroun et ses voisins : la situation du Cameroun au cœur de l'Afrique Centrale ; son accès à la mer qui oblige certains de ses voisins tels le Tchad et la RCA à se rapprocher de lui pour un accès à l'océan atlantique.

2- Raisons socio-culturelles et historiques : Le Cameroun partage avec ses voisins d'Afrique Centrale l'usage des mêmes langues officielles héritées du passé colonial : le français avec le Gabon, la RCA, le Congo et le Tchad. Sur le plan social particulièrement, plusieurs ethnies se retrouvent à la fois au Cameroun et chez ses voisins : les Fang-Béti au Cameroun, au Gabon et en Guinée Equatoriale, les Massa au Cameroun, au Tchad et en RCA...

B- La qualité des relations : elle varie en fonction des pays

1- Les relations calmes : Il s'agit des rapports sans conflits que le Cameroun entretient avec certains de ses voisins notamment le Tchad, la RCA et le Congo.

2- Les relations houleuses : Les relations sont généralement conflictuelles entre le Cameroun et d'autres pays de la CEEAC comme le Gabon et de plus en plus la Guinée Equatoriale.

C- Le Cameroun et les pays de l'Afrique Centrale

1- Le Gabon : Le Cameroun et le Gabon entretiennent des relations de coopération bilatérale depuis leurs indépendances en 1960 et ce malgré quelques périodes de « querelle ». Cette coopération se concrétise surtout dans les domaines politique, économique et culturel.

2- Le Tchad et la RCA : L'enclavement de ces deux pays voisins a beaucoup joué dans le caractère pacifique de leurs relations avec le Cameroun : c'est du port de Douala au Cameroun que s'effectue la majeure partie des importations et des exportations du Tchad et de la RCA ; la réalisation du pipe-line Tchad-Cameroun ; le pont sur le chari (Kousséri-Djamena) ; plusieurs réfugiés tchadiens et centrafricains sont entrés au Cameroun pendant les guerres civiles qu'ont connues ces deux pays.

3- La Guinée Equatoriale : Plus de 90% de la population équato-guinéenne sont Fang, une ethnie largement représentée dans la partie méridionale du Cameroun. Par conséquent les liens entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale sont séculaires malgré des soubresauts de tension : en 2004 des centaines de camerounais sont brutalement expulsés de la Guinée Equatoriale sous prétexte qu'ils sont soupçonnés d'être impliqués dans une tentative de coup d'Etat visant à renverser OBIANG NGUEMA l'actuel Président de la République en poste depuis 1979.

Conclusion générale

Le Cameroun dans sa sous-région d'Afrique Centrale est une locomotive qui participe au fonctionnement de toutes les organisations sous-régionales et à la réalisation de plusieurs projets communautaires. Cependant il est freiné dans son élan par toute une Kyrielle de problèmes dans la sous-région notamment les querelles de leadership, les égoïsmes nationaux, l'afro-pessimisme et l'irrégularité des cotisations des Etats membres.

Exercices :

I- Le Cameroun et la CEMAC

Consigne de travail : Le candidat insistera sur les atouts dont dispose le Cameroun et son rôle dans la création et le fonctionnement de cette organisation sous-régionale.

II- Dégager les forces et les faiblesses de la CEMAC dans l'intégration en Afrique Centrale.

Leçon 6 :

Le Cameroun et l'ONU

Après son indépendance le Cameroun devient le 20 septembre 1960 membre de l'ONU et entretient dès lors avec elle et ses nombreux services et institutions spécialisés une coopération multiforme.

I- Naissance et structure de l'ONU

A- Naissance : L'idée de la création de l'ONU tout comme la SDN est américaine, notamment du président Franklin Delano Roosevelt. Cf cours d'histoire sur l'ONU.

B- Structure et fonctionnement de l'ONU : Le système des Nations-Unies est structuré autour de six organes principaux (l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Secrétariat général, le Conseil économique et social, la Cour internationale de justice et le Conseil de tutelle), de quinze institutions spécialisées (UNESCO, OMS, OIT, FMI, BIRD, ONUDI, FAO, OMT...) et de plusieurs services spécialisés ou organes subsidiaires (HCNR, PAM, FNUAP...). Cf cours d'histoire sur l'ONU.

II- Objectifs, principes et moyens de l'ONU

1- Objectifs :

- maintenir la paix et la sécurité dans le monde
- développer entre les nations des relations amicales
- réaliser la coopération internationale aux plans social, culturel, économique et humanitaire
- faire respecter les droits de l'homme et le droit international

3- Les moyens de l'ONU : L'ONU dispose d'importants moyens pour mener à bien ses activités.

a) **Les moyens financiers** : Il s'agit principalement du budget biennal de l'ONU alimenté par les quotes-parts versées par les Etats membres, des dons et des legs des particuliers. Retenons que nombreux Etats membres ne s'acquittent pas intégralement et régulièrement de leurs contributions obligatoires ce qui plonge l'ONU dans une situation financière assez précaire.

b) **Les moyens humains** : Au moins 8 900 fonctionnaires recrutés sur le plan international travaillent à divers coins du globe pour le compte de l'ONU ; à côté d'eux des militaires, des policiers et des civils travaillent dans le domaine spécifique des opérations de maintien de la paix : KOSOVO, R.D.C. Côte-d'Ivoire, Haïti, Liban...

c) **Les autres moyens** : L'ONU dispose également des moyens institutionnels (des dizaines d'institutions spécialisées qui forment avec elle ce qu'on appelle le système des nations-unies : UNESCO, FMI, BIRD, PNUD, UNICEF...), des moyens diplomatiques permettant de rapprocher les Etats ou de résoudre certains différends (conflits) par des actions diplomatiques telles les conventions, les déclarations.

4- L'action de l'ONU : Son bilan reste mitigé

a) **Le côté reluisant de l'ONU** : Le prestige de l'ONU tout particulièrement auprès des jeunes nations est suffisamment élevé : l'ONU a accompli des œuvres remarquables avec les « casques bleus » au Congo belge en 1961, au Liban en 1975, dans le golfe persique en 1991 pour libérer le Koweït envahi par l'Irak son voisin..., a exercé une pression sur les puissances coloniales pour qu'elles décolonisent. En outre l'Assemblée générale sert de tribune aux revendications des Etats déshérités du Tiers-monde ; l'action des institutions et organismes spécialisés est incommensurable notamment pour les pays en développement.

b) **Le côté sombre du tableau** : Le droit de Veto des membres permanents du conseil de sécurité paralyse ses mécanismes de décision, puisque l'ONU ne peut ainsi vraiment s'occuper que des régions et problèmes pour lesquels les « Grands » ne font pas d'opposition. D'autres critiques adressées à l'encontre de l'ONU évoquent sa lourdeur bureaucratique, due au grand nombre de fonctionnaires du Secrétaire Général.

Face à tous ces problèmes de fonctionnement, l'ONU doit-elle disparaître ? Que non. Certaines réformes seraient salutaires pour revitaliser cette organisation par exemple élargir le conseil de sécurité, supprimer le droit de veto jugé anti-démocratique à l'heure de la mondialisation. C'est dans cette logique que vont les revendications des pays de l'union africaine, du G4 (Allemagne, Inde, Brésil, Japon).

III- Les relations entre l'ONU et le Cameroun

A- L'action de l'ONU au Cameroun : Cette action est perçue à travers deux périodes de l'histoire du Cameroun :

1- La période d'accession du Cameroun à la souveraineté internationale : De décembre 1946 à octobre 1961 le Cameroun a été un pays sous tutelle de l'ONU. Cette période est marquée par plusieurs missions de l'ONU qui venaient au Cameroun pour s'assurer que les puissances occupantes respectaient effectivement les termes de l'article 76 de la charte de l'ONU : 1949, 1952, 1956 et 1958. L'ONU s'est également investi dans la décolonisation du Cameroun en organisant et en supervisant les plébiscites de novembre 1959 et de février 1961, qui ont beaucoup joué sur la nouvelle configuration du Cameroun. En outre l'ONU a servi de tribune de revendications aux nationalistes camerounais tels UM Nyobé, Ahmadou Ahidjo... et ses pressions sur les puissances tutélaires (France, Angleterre) vont aboutir à la levée de tutelle sur le Cameroun en 1959 et l'indépendance le 1^{er} janvier 1960. L'ONU fut un acteur incontournable du destin politique du Cameroun et depuis lors ses actions n'ont cessé de se manifester dans le pays.

2- L'ONU et le Cameroun indépendant : Membre de l'ONU depuis le 20 septembre 1960, le Cameroun bénéficie de nombreuses actions des institutions spécialisées, des programmes et agences spécialisées du système des Nations-Unies : HCR, UNESCO, FMI, BIRD, FAO, PAM, UNICEF, PNUD, ONUSIDA, FNUAP, PAM... En effet, ces actions couvrent des domaines aussi divers que la santé (vaccination, lutte contre le VIH/SIDA, construction des hôpitaux...) l'éducation et la culture, le développement économique et la lutte contre la pauvreté (aides au développement...). La coordination de ces multiples activités au Cameroun est assurée par le représentant du système onusien. L'une des principales actions de l'ONU au Cameroun à ne pas oublier est la résolution du conflit frontalier (Cameroun-Nigéria) à propos de la presqu'île de Bakassi (en faveur du Cameroun à l'issue du verdict de la cour internationale de justice de la Haye le 10 octobre 2002).

B- Le rôle du Cameroun dans le fonctionnement du système onusien

Malgré ses faibles moyens le Cameroun a contribué et contribue activement au rayonnement de l'ONU :

- il s'acquitte régulièrement de sa quote-part au budget de l'ONU (0,01% du budget total de l'ONU contre 25% des USA)
- plusieurs camerounais à divers niveaux ont occupé des postes de responsabilité : Michel Dooh Kingué a été Secrétaire Général Adjoint ; Claude ONDOBO fut pendant longtemps l'un des directeurs à l'UNESCO, Gottlieb Lobe Mone Kosso a été Directeur Général de l'OMS-Afrique (siège Brazzaville au Congo)...
- le Cameroun a eu à présider le conseil de sécurité de l'ONU en 1974 et en 2002.
- le Cameroun a participé et participe à de multiples opérations de maintien de la paix notamment au Cambodge, au Kosovo, en RCA, en RDC, à Haïti.
- le Cameroun a continuellement respecté les principes édictés par la charte de l'ONU notamment « le règlement pacifique des différends », ce qui l'a amené à porter avec succès le différend frontalier avec son voisin le Nigéria devant la cour internationale de justice au lieu de choisir la voie armée. Ce tableau de l'action du Cameroun à l'ONU ne saurait être exhaustif.

Conclusion générale :

Pendant cinq décennies durant le Cameroun a montré qu'il est un pays souverain qui a compris la nécessité de cultiver la paix avec les autres nations et de développer la coopération internationale notamment multilatérale. Toutefois, pour ne pas demeurer avec la main éternellement tendue, le Cameroun gagnerait à mettre à profit les ressources que lui fournit l'ONU à travers ses nombreuses institutions spécialisées. Et l'ONU avec ses 65 ans révolus à partir du 26 juin 2010 se doit d'engager une réflexion et une action de réformes profondes de son système pour pouvoir être utile à toutes les nations du monde peu importe leur niveau de développement économique, social et politique.

Leçon 7 :

Le Cameroun et l'union européenne, Afrique-Caraïbes-Pacifique (UE/ACP)

L'Association Union Européenne/ACP est un cadre de coopération multilatérale né des concertations entre le Nord riche et le Sud pauvre et sous industrialisé. Ce cadre de coopération réunissant les anciennes métropoles et leurs anciennes colonies vise un nouvel ordre économique international et le Cameroun comme d'autres membres y joue un rôle très important.

I- Historique, objectifs et structure de l'U.E

A- Historique (Genèse) : L'U.E est une institution dont la mise en place s'est opérée de façon graduelle inspirée par le Français Jean Monnet et l'Allemand Robert Schuman dont la principale préoccupation portait sur la réalisation de la paix au moyen de l'économie. L'U.E a été précédée par la communauté européenne du charbon et de l'acier créé en 1951 (CECA) et la communauté économique européenne (CEE) fondée à Rome le 25 mars 1957 par six Etats européens. La CEE va s'élargir pour devenir après le traité de Maastricht signé en janvier 1992 l'union européenne. L'union européenne qui compte actuellement 27 Etats membres coopère avec le groupe A.C.P né le 06 juin 1975 par l'accord de Georgetown en Guyana. Aujourd'hui le groupe A.C.P compte 79 pays et est doté d'un secrétariat général siégeant à Bruxelles en Belgique.

B- Objectifs des relations UE/ACP : Pourquoi les Etats de la CEE ou de l'actuelle U.E ont tenu à coopérer avec les pays A.C.P ?

1- Raisons historiques : Les pays A.C.P à l'exception de l'Ethiopie et du Libéria ont tous été à un moment de leur histoire colonisés par l'Europe. Celle-ci se sent donc quelque peu dans l'obligation morale de leur apporter son concours dans la mise en œuvre de leur politique de développement.

2- Raisons économiques : Les pays A.C.P constituent des partenaires commerciaux particulièrement importants : ils assurent l'approvisionnement de la communauté en matières premières et en sources d'énergie et servent de marchés aux exportations européennes.

C- Structure des relations U.E/A.C.P

Elle est basée sur trois principales institutions :

- Le conseil des ministres
- Le comité des ambassadeurs qui organise et suit les progrès et suit les différentes conventions
- L'assemblée consultative

II- La coopération union européenne /A.C.P.

Cette coopération revêt plusieurs aspects :

1- La coopération commerciale : Elle vise :

- La promotion du commerce entre les Etats UE/A.C.P d'une part et entre les Etats A.C.P d'autre part.

- La stabilisation des recettes d'exportations grâce aux systèmes de STABEX et de SYSMIN. Cependant depuis Lomé IV (1990) le STABEX et le SYSMIN ont été remplacés par le système de mécanisme d'aide aux réformes sectorielles et structurelles.

2- La coopération industrielle : Elle a pour but de développer et de diversifier les industries dans les pays A.C.P. A cet effet un certain nombre de mesures sont prises par l'U.E : formation de cadres, transfert de technologie et adaptation de celle-ci aux besoins des Etats A.C.P, renforcement de la participation aux petites et moyennes entreprises...

3- La coopération financière : Elle vise à corriger les déséquilibres structurels dans divers secteurs de l'économie des Etats A-C-P : par exemple l'agriculture trop longtemps négligée par l'aide internationale au profit de grands projets industriels dont la rentabilité laisse parfois à désirer sera réhabilitée. Cette coopération est rendue possible grâce au Fonds Européen de développement et la Banque européenne d'investissement. Toutefois quelle est la place du Cameroun dans cette coopération ?

III- Le Cameroun dans les relations UE/A.CP

A- Le rôle du Cameroun : Le rôle du Cameroun dans cette coopération remonte à la décennie 1960. En effet les deux premières conventions de cette coopération ont été signées à Yaoundé la capitale politique du Cameroun (Yaoundé I en 1963 et Yaoundé II en 1969) et ont bénéficié du soutien substantiel du Cameroun : non seulement le Cameroun a abrité les assises ayant donné naissance aux conventions mais il a également mis ses experts à contribution tels les économistes et les statisticiens.

B- La contribution de l'U.E au développement du Cameroun :

Le Cameroun bénéficie d'une assistance de l'U.E dans plusieurs domaines :

1- Sur le plan commercial : l'U.E reste le principal partenaire commercial du Cameroun. Celui-ci y effectue 80 % au moins des importations et exportations : banane, cacao, café, bois, coton... En outre tout comme les autres pays A.C.P le Cameroun a bénéficié des systèmes STABEX et SYSMIN.

2- Sur le plan industriel : L'UE a accordé des prêts à travers la Banque européenne d'investissement (la BEI) à plusieurs structures industrielles camerounaises : la SOSUCAM en 1966, la CDC en 1967, ALUCAM en 1979...

3- Sur le plan infrastructurel : L'UE a financé au Cameroun la réalisation de nombreuses infrastructures de communications : la construction des ponts sur le fleuve Ntem et la Dibamba, la route Bertoua – Garoua Boulai, la route Ngaoundéré – Touboro – Moundou (ville du Sud du Tchad), la route Bafoussam – Bamenda, la route Ebolowa – Kye-ossi, la route Douala-Edéa...

4- Sur le plan social : Les projets sociaux financés au Cameroun par l'U.E concernent les domaines aussi divers que le développement urbain, la santé, l'éducation et l'environnement.

Exemples : la lutte contre le SIDA au Cameroun (2.400.000 euros pour l'année 2004-2005) ; le financement des extensions des collèges Vogt à Yaoundé, Mazonod à Ngaoundéré et Libermann à Douala ; la création de la centrale nationale d'approvisionnement en médicaments essentiels (CENAME)... Les autres contributions de l'U.E au Cameroun concernent l'aide aux organisations non gouvernementales (ONG) partenaires précieux à la mise en œuvre de l'aide communautaire.

5- Sur le plan politique : Depuis Lomé IV bis (1995) une attention particulière est faite au volet politique de coopération UE/A-C-P : elle veille à l'application de la démocratie, au respect des droits de l'homme, à la résolution des conflits armés, aux conditions de détention des prisonniers...

Conclusion générale

La coopération avec l'U.E à bien des égards a permis aux pays A-C-P de réaliser de nombreux projets de développement. Le Cameroun tout particulièrement y est très impliqué depuis la création et a bénéficié du financement de multiples projets de développement socio-économique sur son sol. Cependant retenons que cette coopération U.E/A-C-P ne constitue pas un modèle de relations multilatérales. Elle est taxée de néocolonialiste et présente moult défauts. Les pays du sud doivent apprendre à penser leurs propres stratégies de développement au lieu de s'attendre à une panacée venant de l'extérieur, et du coup ils cesseront de fonctionner comme de simples objets des relations internationales.

Vocabulaire

- **Convention** : accord, pacte ou contrat entre Etats ou entre particuliers. Ex : les conventions de Yaoundé (Ydé I en 1963 et Ydé II en 1969)
- **A-C-P (Afrique – Caraïbes – pacifique)**. C'est un groupe des pays du Tiers-monde en relation avec l'U.E né le 06 juin 1975 par l'accord de Georges Town en Guyana. Il réunit les anciennes colonies françaises, anglaises, belges et italiennes.
- **FED** : Fonds européen de développement : c'est l'instrument financier de la coopération U.E/A-C-P **alimenté par les contributions des pays membres**.
- **STABEX** (système de stabilisation des recettes d'exportation). C'est un système de garantie qui permet aux pays A-C-P de bénéficier d'une aide financière en cas de baisse de leurs recettes d'exportation sur un certain nombre de produits pour la plupart agricoles (café, thé cacao, banane, coton...). Ex : Le STABEX a apporté depuis Lomé I (1975) au Cameroun une enveloppe de près de 550 millions d'écu.
- **SYSMIN** : C'est un mécanisme de garantie qui accorde aux pays A-C-P une aide financière lorsqu'il y a baisse de leur capacité de production pour un produit minier (bauxite, fer...). Cependant le STABEX et le SYSMIN jugés lourds et peu adaptés à l'évolution de l'économie mondiale ont été abandonnés.
- **Euro** : Monnaie unique en cours au sein de l'U.E depuis 1995. Elle circule depuis 2002 et remplace les monnaies nationales des pays qui ont choisi d'y adhérer.
- **Principe de non-réciprocité** : Principe selon lequel si un pays ACP interdit une marchandise de l'U.E sur son marché en raison des nécessités de son développement il n'en sera pas de même dans les pays de l'UE.
- **Système de préférence généralisée** : Dans les relations ACP/UE, c'est le système qui offre aux produits des ACP un accès privilégié (exempts de droits de douanes) sur les marchés de l'UE sauf pour les produits susceptibles de perturber certaines branches industrielles (textile, sidérurgie...).
- **Clause de sauvegarde** : Possibilité pour un pays ACP de refuser un produit ou un investissement qui gênerait son développement ou perturberait son commerce.

Leçon 8 : LA coopération bilatérale Cameroun – France et Cameroun – Grande-Bretagne

La coopération bilatérale désigne l'ensemble des relations que deux Etats entretiennent entre eux. Ainsi le Cameroun entretient des relations bilatérales avec plusieurs nations du monde parmi lesquelles ses anciennes puissances coloniales plus particulièrement la France et la Grande-Bretagne.

I- Le Cameroun et la France

La France a des liens séculaires avec le Cameroun

A- Les fondements historiques et le cadre juridique de la coopération

1- Les fondements historiques : Le Cameroun n'a jamais été juridiquement une colonie française mais dans les faits a fait partie de l'empire colonial français. Après les indépendances il était de bon ton que la France cherche à maintenir son hégémonie sous la forme voilée de coopération. Bref le premier fondement sur lequel repose la coopération bilatérale entre la France et le Cameroun est la pérennisation de l'héritage colonial français.

2- Le cadre juridique : Il repose sur des accords : le premier traité global de coopération fut signé à Yaoundé le 13 novembre 1960 entre le ministre camerounais des affaires étrangères, Charles René Okala et celui français, Maurice COUVE de MURVILLE. De nombreux accords touchant à la culture, à la coopération financière et monétaire, à l'assistance militaire... furent signés par la suite.

B- Les acteurs et les secteurs de coopération Cameroun-France

1- Les acteurs de coopération : Les actions de coopération sont mises en œuvre par des acteurs étatiques (institutions étatiques) et non étatiques (Ex : les ONG).

- **Du côté français** : Les principaux acteurs de coopération sont : le président de la République qui se trouve être le principal décideur en matière de politique étrangère ; le ministre des affaires étrangères et le ministre de la coopération, l'Assemblée Nationale sont des acteurs institutionnels. Les autres acteurs de la coopération française s'occupent essentiellement de l'aide et des finances : le trésor français qui gère le compte d'opérations de la zone franc CFA ; l'Agence Française de Développement qui accorde des prêts et finance des projets de développement ; le Fonds d'aide et de Coopération (FAC), le Fonds d'Investissement Economique et Social (FIDES)...

- **Du côté camerounais** : Nous avons principalement le président de la République qui dispose d'une division des affaires diplomatiques au secrétariat général de la présidence, le ministre des relations extérieures chargé de mettre en œuvre la politique étrangère arrêtée par le président de la république, l'Assemblée nationale, l'ambassade du Cameroun en France...

2- Les secteurs de coopération Franco-camerounaise (la matérialisation de la coopération France-Cameroun). Ils sont variés :

- **au plan diplomatique et politique** : La coopération se traduit dans ce domaine par la présence des ambassades, des consulats dans les capitales respectives, ainsi que les visites régulières des hautes personnalités dans ces pays.

- **au plan économique et financier** : Les engagements français au Cameroun à travers l'Agence Française de développement sont remarquables et visent entre autres la restructuration bancaire, les secteurs de communication, des eaux et de l'énergie, des transports, du monde rural... Il faut ajouter à ce brillant tableau l'envoi au Cameroun des experts qui participent à la réalisation de nombreux projets de développement, des mesures prises par la France pour alléger la dette publique au Cameroun, sans oublier le rôle de la France pour l'admission du Cameroun à l'initiative PPTE

- **au plan des échanges commerciaux** : La France est la première destination des produits d'exportations du Cameroun.

Le Cameroun vend à la France des produits primaires : bois, cacao, thé, banane, pétrole... et achète en retour des produits manufacturés : automobiles, produits pharmaceutiques, matériel de télécommunication... ; Mais la balance commerciale est déficitaire pour le Cameroun.

Ex : En 2001 la valeur des exportations camerounaises vers la France est de 210 milliards de F CFA par contre celle de la France vers le Cameroun est de 385 milliards de F CFA

- **au plan culturel et éducatif** : La France a multiplié des centres culturels au Cameroun (Douala, Yaoundé...), accorde chaque année des bourses d'études et de stage aux Etudiants et travailleurs camerounais, soutient les manifestations artistiques au Cameroun (peinture, danse, théâtre, musique...).

- **au plan de l'assistance technique** : C'est un secteur à sens unique. La France apporte au Cameroun une expertise dans divers domaines comme l'administration, la recherche ou la formation Ex : la présence du centre pasteur aide énormément dans la recherche médicale au Cameroun.

3- Les problèmes de la coopération Franco-camerounaise

La coopération bilatérale France-Cameroun présente d'énormes avantages évoqués ci-dessus, mais les inconvénients existent :

- les difficultés d'obtention des titres de séjour par les Camerounais en France et les tracasseries liées aux demandes des visas dans les consulats français.
- les difficultés d'admission des étudiants camerounais dans certaines filières en France (la médecine par exemple).
- la balance commerciale est déficitaire pour le Cameroun
- les accords de coopération signés entre les deux pays font de la France une sorte de passage obligatoire de tout échange que le Cameroun peut effectuer, avec un autre pays étranger, cela traduit la dépendance économique du Cameroun vis-à-vis de la France.

II- Le Cameroun et la Grande-Bretagne

Comme la France, la Grande-Bretagne a des liens séculaires avec le Cameroun : elle a participé au commerce des esclaves sur la côte camerounaise, a obtenu une partie du Cameroun comme territoire sous mandat de la SDN et territoire sous tutelle de l'ONU. A la veille des indépendances les deux pays ont signé une série d'accords de coopération et depuis 1961 une multitude d'accords a suivi. Les principaux acteurs institutionnels de la coopération britannique sont : le Foreign office ou ministère des affaires étrangères qui coordonne toute la politique étrangère publique et privée en relation avec le premier ministre et le parlement ; l'OVERSEAS Development Administration, un organe public qui agit en matière d'aide au développement ; le Commonwealth que la Grande-Bretagne utilise indirectement pour mettre sa politique étrangère en œuvre. A ces acteurs institutionnels s'ajoutent les ONG comme Amnesty international.

Les aspects de la coopération Grande-Bretagne – Cameroun touchent les domaines aussi divers que le secteur culturel et éducatif (l'octroi des bourses d'étude et de perfectionnement professionnel aux camerounais), les échanges commerciaux, malgré le déficit de la balance commerciale du Cameroun, le domaine économique où de nombreuses entreprises britanniques opèrent au Cameroun : la Guinness Cameroon, la Standard Chartered Bank, la British American Tobacco... Cependant plusieurs inconvénients interviennent dans cette coopération bilatérale Cameroun-Grande-Bretagne : les réalisations britanniques sont généralement tournées vers les régions anglophones du Sud-ouest et du Nord-ouest au détriment du reste du pays ; malgré l'ancienneté des relations entre les deux pays le Cameroun ne bénéficie pas d'un traitement de faveur ; les frais de scolarité sont très élevés pour les étudiants camerounais en Grande-Bretagne ; les aides accordées par le gouvernement britannique au gouvernement camerounais sont assorties des conditionnalités contraignantes notamment politiques, ce qui ne dégrade pas moins la souveraineté du Cameroun.

Conclusion générale

La France et la Grande-Bretagne ont contribué et contribuent aujourd'hui énormément au développement politique et socio-économique du Cameroun. Mais cette coopération présente des inconvénients : la détérioration des termes de l'échange qui entraîne naturellement le déséquilibre de la balance commerciale du Cameroun ; la dépendance et l'éternel assistanat qui limitent forcément la souveraineté du Cameroun... Le Cameroun doit non seulement diversifier ses partenaires internationaux mais s'affirmer en faisant bon usage des aides reçues

et ainsi à moyen ou à long terme les conditions d'une plus grande autonomie interne seront créées.

Leçon 9 : Le Cameroun dans la Francophonie, la conférence des pays islamiques et le Commonwealth : les organisations à caractère culturel

En dehors des regroupements géographiques le Cameroun a adhéré à des organisations fondées sur l'histoire, la langue et la religion. C'est le cas de la Francophonie, le Commonwealth et l'organisation de la conférence islamique. Le Cameroun est membre à part entière de ces organisations qui lui apportent beaucoup pour son développement et auxquelles il apporte son modeste concours pour leur fonctionnement et évolution.

I- L'organisation de la conférence islamique (OCI)

A- Historique et objectifs

1- Historique : L'OCI a vu le jour le 25 septembre 1969 à Rabat au Maroc lors de la première réunion des dirigeants du monde islamique convoquée suite à l'incendie de la mosquée AL-AQSA de Jérusalem le 21 août 1969. Son siège est fixé à JEDDAH en Arabie Saoudite et l'organisation compte aujourd'hui 56 Etats membres d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie et d'Europe. Le Cameroun a adhéré à l'OCI lors de la 5^e conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue à KUALA LUMPUR en Malaisie du 21 au 25 juin 1974.

2- Objectifs : Les objectifs de l'OCI sont non seulement religieux mais politiques, économiques, sociaux et culturels :

- la sauvegarde des lieux saints, la promotion de l'islam et de la culture islamique (objectifs religieux)
- la lutte pour la sauvegarde de la dignité, de l'indépendance et des droits nationaux des musulmans, soutien à la cause palestinienne, élimination du racisme, du colonialisme et de l'apartheid (objectifs politiques)
- le soutien de grands projets de développement dans les pays membres (objectifs économiques, sociaux et culturels).

B- Organes (structure de l'OCI) : Les principaux organes de l'OCI sont :

- le sommet islamique ou conférence des Rois, des Chefs d'Etat et de gouvernement qui se réunit tous les trois ans pour définir la politique générale de l'organisation.
- la conférence islamique des ministres des affaires étrangères pour mettre en œuvre les décisions prises par le sommet
- le secrétariat général, l'organe exécutif de l'OCI chargé d'appliquer les décisions. A ces organes principaux s'ajoutent des organes annexes comme la banque islamique de développement, la chambre islamique de commerce et d'industrie et quatre comités.

C- Les relations entre le Cameroun et l'OCI : Le bilan de coopération entre le Cameroun et l'OCI est dans l'ensemble positif.

1- La participation du Cameroun aux activités de l'OCI

- Le Cameroun participe à tous les sommets islamiques et aux conférences islamiques des ministres des affaires étrangères. En outre pour traduire dans les faits son attachement à l'OCI le Cameroun a créé au MINREX le poste de ministre délégué chargé des relations avec le monde islamique.
- Le Cameroun contribue à hauteur de 1 % au budget du secrétariat général de l'OCI et de ses organes subsidiaires. En outre il s'illustre par des donations volontaires : 200.000 dollars en 1978 au Fonds de solidarité islamique, 100.000 dollars en 1985 à la Fondation islamique pour la Science, la Technologie et le Développement.
- Quelques camerounais travaillent au Secrétariat Général de l'OCI à Djeddah

2- Les avantages de la présence camerounaise à l'OCI

Le Cameroun de ses relations avec l'OCI reçoit d'importants bénéfices tant au Niveau politique, économique, financier, social que culturel.

- L'OCI apparaît comme un véritable cercle de solidarité dans lequel le Cameroun a tissé de solides liens d'amitié et de coopération et bénéficie de solides appuis indispensables pour la défense de ses intérêts sur la scène internationale.
- Le financement de nombreux ouvrages au Cameroun par le biais de la BID : barrage hydro-électrique de Song-loulou sur la Sanaga, la CELLUCAM à Edéa aujourd'hui inexistante, la route Yaoundé-Douala, l'hôpital de Kousséri, 400 forages et l'adduction d'eau potable à Mokolo et Mora dans l'extrême-nord... En outre le Cameroun bénéficie de l'élargissement des débouchés pour ses produits et des sources d'approvisionnement
- L'OCI octroie des bourses de formation, édifie les lieux de culte et des écoles (Ex : le complexe islamique de Tsinga)...

II- La Francophonie (Organisation Internationale de la Francophonie : OIF)

A- Historique et objectifs : Le mot Francophonie apparaît pour la première fois sous la plume du géographe français ONESIME RECLUS en 1880 pour désigner les peuples, les individus parlant habituellement français comme langue maternelle, officielle ou véhiculaire. En 1970 l'embryon francophone naît avec la création à Niamey au Niger de l'ACCT (Agence de Coopération Culturelle et Technique) sous l'impulsion de trois présidents africains : Senghor (Sénégal), Hamani Diori (Niger) et Habib Bourguiba (Tunisie). Mais ce n'est qu'en 1985 que le président français François Mitterrand décide de réunir une quarantaine de peuples à Paris pour fonder la Francophonie. En 1998 l'ACCT prend le nom de Organisation Internationale de la Francophonie dont le siège est fixé à Paris, et l'actuel secrétaire général est ABDOU DIOUF ancien président de la République du Sénégal. L'OIF regroupe 68 Etats et son objectif principal est de défendre la langue française et la diversité culturelle dans le monde.

B- Structure : Les principales institutions de la Francophonie sont :

- la conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement qui se réunit chaque deux ans
- la conférence des ministres
- l'Agence Internationale de la Francophonie (AIF)
- le secrétariat général
- la chaîne de télévision TV5
- l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF)
- la conférence de ministres de la jeunesse et des sports créée en 1969 qui est à l'origine du projet des jeux de la Francophonie adopté en 1987 à Québec au Canada.
- l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
- l'assemblée parlementaire de la Francophonie

C- Les Relations Cameroun - Francophonie

Pays associé de l'ACCT en 1975, le Cameroun devient membre à part entière de la Francophonie en 1991 lors du sommet de Chaillot à Paris. Dès lors il entretient avec l'OIF des relations de partenariat et de coopération très riches tant au niveau politique, économique, culturel que technique

L'OIF à travers ses observateurs a validé la plupart des élections pluralistes organisées au Cameroun : 1997, 2002, 2004. En outre grâce aux financements de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) les municipalités de Yaoundé, Douala, Garoua et Ngaoundéré ont réalisé des infrastructures louables : marché d'Essos à Yaoundé, la gare routière de Mokolo-Elig-Effa, réfection du stade Akwa à Dja, construction d'un abattoir à Ngaoundéré... Le Cameroun à son tour a eu à abriter en janvier 2001 le sommet France-Afrique et depuis son adhésion à la Francophonie il participe à tous les sommets des Chefs d'Etat et de gouvernement, à toutes les conférences ministérielles (jeunesse et sport, éducation nationale, enseignement supérieur, recherche, justice, communication...)

- au plan économique, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a financé de nombreux projets au Cameroun : une palmeraie par un GIC de Batchanga, amélioration de la production d'élevage à Dschang...

- au plan culturel : l'OIF octroie régulièrement des bourses d'études aux étudiants camerounais, finance la production des films : « ABAHNA, les amis du dimanche » de Daniel KAMWA, « Tous les perroquets du Monde » de Gervais MENDOZE..., contribue à la formation des Etudiants à l'IRIC depuis 1998.

En retour des camerounais ont occupé des postes de responsabilité au sein des institutions francophones : le professeur Jean Tabi Manga a été Directeur de l'Ecole de la Francophonie de Bordeaux en France ; l'actuel Directeur de TV5 Afrique Denise Epote DURAND est camerounaise d'origine. En plus le gouvernement camerounais a créé au ministère des relations extérieures (MINREX) une direction de la Francophonie, et dans les Lycées et Collèges existent les clubs de francophonie, la journée de la Francophonie tous les 20 mars est célébrée.

III- Le Commonwealth

A- Historique et définition : Originellement le terme « Commonwealth » paru en 1921 dans le traité de Londres est employé pour désigner un regroupement des dominions anglais : Australie, Canada, Nouvelle -Zélande, l'Union Sud-Africaine. Avec le temps le Commonwealth va s'élargir aux anciennes colonies britanniques et en 1949 naît le Commonwealth moderne. Aujourd'hui il compte 54 Etats membres dont le Cameroun depuis son adhésion en 1995 lors du sommet d'Auckland en Nouvelle-Zélande du 11 au 13 novembre 1995. Son siège est fixé à Londres.

En réalité le Commonwealth est une association des anciennes colonies anglaises (sauf les Etats-Unis), plus le Mozambique (pays lusophone) qui ont choisi de se consulter et de collaborer pour le bien être de leurs peuples et la stabilité internationale.

B- Objectifs : Les principaux objectifs poursuivis par le Commonwealth sont :

- l'instauration d'un climat de paix, de coopération et d'esprit de tolérance
- la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance
- le respect des droits de l'homme
- la promotion de la langue anglaise

C- Structure : Le Commonwealth s'est doté d'institutions suivantes :

- le secrétariat général du Commonwealth
- le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
- la Commonwealth African Investment Fund (COMAFIN)
- le programme du Commonwealth pour la Jeunesse...

Qu'apporte le Commonwealth concrètement au Cameroun ?

D- Les relations Cameroun- Commonwealth :

Suite à l'adhésion du Cameroun au Commonwealth il bénéficie de nombreux avantages tant au niveau d'assistance technique, politique, économique que culturel

1- Sur le plan technique : le Commonwealth finance la formation des cadres ainsi que leur recyclage et la formation des opérateurs du système électoral, le renforcement des capacités à la commission nationale des droits de l'homme...

2- Sur le plan culture et éducatif : le Commonwealth octroie des bourses d'études, des enseignants à l'unité de Buéa, finance la fourniture de matériels scolaires et universitaires

3- Sur le plan économique : le Commonwealth finance la réalisation des projets de développement par l'entremise de la Commonwealth Development Corporation (CDC) et de la Commonwealth Africa Investment Fund...

A son tour le Cameroun pour manifester son attachement aux principes du Commonwealth qui cadrent avec les objectifs de la diplomatie camerounaise a créé un poste de ministre

délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé du Commonwealth. En outre, le Cameroun célèbre tous les deuxièmes lundis du mois de mars la journée de Commonwealth.

Conclusion générale

L'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), la Francophonie et le Commonwealth demeurent des structures importantes pour les pays en développement comme le Cameroun. Mais il s'agit des instruments de la pérennisation de la domination culturelle des puissances occidentales et arabes dans le monde. Toutefois nous souhaitons que le Cameroun sache tirer suffisamment profit de ces relations multilatérales sans que ses valeurs culturelles soient compromises.

Sujets

I- Une certaine opinion pense que les organisations internationales à l'instar de la Francophonie ou du Commonwealth visent à pérenniser la domination des anciennes métropoles. Partagez-vous ce point de vue ? BAC A-B-C-D-E Juin 2005.

II- a) Citez deux Etats conjointement membres de la Francophonie et du Commonwealth

b) Une ancienne colonie britannique mais qui n'est pas membre du Commonwealth

c) Comment appelle-t-on respectivement les chefs des missions diplomatiques dans les pays membres de la Francophonie et du Commonwealth.

Leçon 10 : Le Cameroun et les autres pays

En dehors de ses alliés traditionnels que sont la France et l'Angleterre le Cameroun entretient des relations bilatérales avec d'autres pays du monde.

I- La coopération Cameroun - Etats-Unis

A travers les missionnaires de la Mission Presbytérienne Américaine (MPA qui deviendra EPC) les Etats-Unis sont actifs au Cameroun depuis le 19^e siècle. Mais c'est au début des années 1960 que les relations diplomatiques vont réellement s'établir entre le Cameroun et les Etats-Unis d'Amérique. La coopération américano-camerounaise est multiforme :

1- au plan politique et diplomatique : L'échange des ambassadeurs est soutenu entre les deux pays depuis les années 1960, sans oublier les visites régulières de très hautes personnalités dont le but terminal est de consolider davantage les relations entre le Cameroun et les Etats-unis.

2- au plan économique : les réalisations économiques des USA au Cameroun sont énormes :

- développement agricole dans le Grand Nord grâce à l'USAID (United States Agency for International Development)

- une prolifération ces dernières années au Cameroun des sociétés et investissements américains : CHEVRON, MOBIL-OIL, TEXACO ou EXXON qui exploitent le pétrole camerounais et ont fait partie du groupe qui a financé la construction du pipe-line Tchad-Cameroun ; AES-SIROCCO qui a racheté la SONEL

- Le Cameroun fait partie des 35 pays africains qui bénéficient de la loi AGOA (African Growth and Opportunity Act) : c'est une loi votée par le congrès américain en mai 2008 qui ouvre pour huit ans sans droits de douane et sans restriction quantitative les marchés américains à 35 pays africains.

- les Hommes d'affaires américains ont ouvert des filières de leurs banques au Cameroun : Chase Manhattan Bank, Boston Bank...

3- au plan socio-culturel : les USA ont financé la construction du CHU de Yaoundé et des hôpitaux dans les provinces du Nord et Nord-ouest. Le « corps des volontaires de paix » américains (« peace corps ») a beaucoup œuvré pour l'enseignement de l'anglais au Cameroun

et l'amélioration du niveau de vie des populations rurales en les approvisionnant en eau potable et en médicaments notamment le Grand Nord et le Nord-Ouest. En outre de nombreux camerounais résident aux Etats-Unis soit pour les études, soit pour le travail.

II- La coopération Cameroun-Chine

Elle date officiellement de mars 1971 et touche les domaines politique, économique et socio-culturel

1- Au plan politico-diplomatique : Dans ce domaine la coopération se traduit par les échanges des ambassadeurs restés soutenus depuis 1971, la signature de nombreux accords à l'issue des visites des Chefs d'Etats et de gouvernement dans l'un et l'autre pays : Ahmadou Ahidjo en Chine en 1972, Paul BIYA plusieurs fois en Chine (1987, 1993, 2003), Hu JINTAO le président chinois au Cameroun en 2005.

2- Au plan économique : La Chine a financé de nombreuses œuvres économiques au Cameroun : la construction du barrage hydro-électrique de Lagdo sur le fleuve Benoué (18 milliards de F CFA), la création des plantations de riz dans diverses régions du pays et de champignons à Obala. En retour le Cameroun exporte ses produits primaires vers la Chine (bois, pétrole, café, cacao...) et importe de ce même pays des textiles, des outils agricoles, des motos... Toutefois il ne faut pas perdre de vue que l'aide chinoise surtout publique (celle qui vient de l'Etat) est très « liée » : ce sont les entreprises chinoises qui viennent réaliser les projets sur place au Cameroun et au détriment des entreprises locales. Et après la réalisation des projets les chinois restent souvent pour leur gestion.

3- Au plan socio-culturel : Des bourses chinoises sont octroyées aux étudiants camerounais pour la Chine, d'illustres hôpitaux ont été construits au Cameroun par la Chine : hôpital chinois de Mbalmayo, hôpital chinois de Guider, hôpital gynécologique obstétrique de Ngouso à Yaoundé (2002), la Chine a construit un magnifique palais des congrès à Yaoundé et un palais polyvalent des sports à Yaoundé (carrefour warda).

III- La coopération Cameroun – Japon

Elle touche tous les domaines (politique, économique, culturel..) mais un accent particulier est mis sur l'éducation de base. En effet le Japon finance et construit plusieurs écoles primaires dans les grandes villes du Cameroun depuis 1990 (par exemple à Yaoundé les « Ecoles japonaises » d'Olézoa, d'Ekounou, d'Ekoudou...). Au plan commercial les entreprises japonaises sont très présentes et actives au Cameroun essentiellement dans le marché de l'automobile (Mitsubishi, Nissan, Honda, Suzuki, Izuzu...), de l'électronique (Sony, Sharp, Toshiba...). En retour le Cameroun exporte vers le Japon le pétrole, le caoutchouc et le bois essentiellement.

Conclusion générale :

Fidèle à ses maîtres-mots de politique extérieure « présence, ouverture et rayonnement », le Cameroun a compris la nécessité de diversifier ses partenaires bilatéraux : bénéficier du savoir-faire des uns et des autres, attirer le maximum d'investisseurs étrangers nécessaires à son développement, une opportunité d'augmentation des exportations c'est-à-dire un élargissement des débouchés, contribuer ainsi à sa manière au maintien de la paix dans le monde. Cependant ce genre de coopération doit s'effectuer dans le strict respect des principes de la politique étrangère des parties engagées afin de préserver leur souveraineté respective.

Leçon 11 : Conclusion générale : les problèmes du Cameroun dans les relations internationales

Notre thème d'étude annuel nous a permis d'analyser l'évolution du Cameroun dans les relations internationales. Cette évolution a traversé globalement trois périodes :

I- La période précoloniale : De la haute antiquité à l'arrivée des premiers Européens sur la côte camerounaise

1- Dès le premier millénaire avant Jésus-Christ le Cameroun a eu des rapports avec l'extérieur : c'est la phase embryonnaire des relations internationales handicapées par de nombreux obstacles liés soit à la nature (forêts denses, cours d'eau...), soit à des guerres, au problème de monnaie ou à l'absence des traités. L'entente verbale suffisait.

2- A partir du 15^e siècle les premiers Européens débarquent sur les côtes camerounaises et le déséquilibre s'installe dans les relations camerouno-européennes : les Européens ne cherchent que le profit dès 1472 (pacotilles, vin, alcool, sels, bracelets... contre or, coquillages, ivoire, peaux de bête, « bois d'ébène » ou esclaves). Une caractéristique positive de cette période est la signature des traités d'ordre commercial ou culturel.

II- La période coloniale du 12 juillet 1884 à 1961 : Le Cameroun de plus en plus agi est « objet » des relations internationales. Les décisions concernant le Cameroun sont prises ailleurs (Allemagne, France, Angleterre, SND, ONU). La scène internationale est à l'image d'une jungle dans laquelle on se bat pour la survie. Néanmoins quelques nuances s'imposent :

1- **Les relations germano-camerounaises (1884-1916)** : Elles furent émaillées de beaucoup de conflits (coups de fouet, travaux forcés, portage, humiliations de toutes sortes...) malgré quelques investissements surtout dans les infrastructures des transports et scolaires.

2- **La période de condominium de 1914 à 1916** : Le Cameroun est administré conjointement par la France et l'Angleterre

3- **La période du mandat de 1919 à 1946** : Le Cameroun est un territoire sous mandat de la SDN dont l'administration est confiée à la France et à l'Angleterre le 20 juillet 1922. La SDN donne aux camerounais le droit de lui adresser des pétitions contre les puissances mandataires. Malgré toutes ces dispositions de la SDN, le Cameroun jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale n'est pas encore un Etat souverain, c'est-à-dire maître de sa vie interne et externe.

4- **La période de tutelle de 1946 à 1961** : Le Cameroun reste un territoire international rattaché à l'ONU. Durant cette période on observe la naissance d'une multitude de mouvements nationalistes qui revendiquent l'autonomie et la souveraineté internationale du Cameroun. L'ONU enfin lève la tutelle en 1959 pour que le Cameroun accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 dans la partie orientale et le 1^{er} octobre 1961 dans la partie anglophone.

III- Dès 1960 et 1961 : Le Cameroun est indépendant et devient ainsi un acteur à part entière des relations internationales. Il proclame souverainement ses principes de politique étrangère. Les faits marquants de cette période c'est-à-dire de 1960 à nos jours sont :

- l'adhésion à l'ONU le 20 septembre 1960
- renforcement des liens avec les grandes puissances notamment la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'URSS, le Japon, l'Allemagne, la Chine
- adhésion à des organisations internationales : OCI en 1974, Francophonie en 1991, Commonwealth en 1995.
- tenues à Yaoundé des sommets de l'OUA en juillet 1996 et Franco-Africain en janvier 2001
- la crise frontalière entre le Cameroun et le Nigeria à propos de la péninsule de Bakassi dans l'océan atlantique. En effet en 1993 le Nigeria occupe la péninsule de Bakassi pourtant territoire camerounais. Le Cameroun fait appel à la médiation des pays tels le Togo, la Tunisie, la France... et finalement porte plainte à la cour internationale de justice. Après

plusieurs années de recherche et d'auditions de deux parties en conflit la CIJ confirme par l'arrêt du 10 octobre 2002 la souveraineté du Cameroun sur Bakassi

- les catastrophes naturelles qui ont retenu l'attention de la communauté internationale qui a octroyé au Cameroun une aide multiforme : aide alimentaire et matérielle, prise en charge des sinistrés, envoi des équipes scientifiques et techniques. Il s'agit entre autres de l'émission des gaz toxiques du lac Nyos dans la province du Nord-ouest en août 1986 ayant fait plus de 1700 morts.

- l'admission du Cameroun à l'initiative PPTE. A l'issue de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006 le Cameroun va bénéficier de plusieurs annulations de dette de la part des pays du Nord et des institutions financières internationales telles la BIRD et la BAD. En retour le Cameroun ne reste pas observateur et simple bénéficiaire des relations internationales. Il participe activement à la préservation de la paix et à la résolution de nombreux problèmes internationaux : le Cameroun a combattu énergiquement la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud par les racistes blancs au pouvoir en refusant de nouer des relations diplomatiques avec ce pays, en obtenant en 1974 un vote à l'assemblée générale de l'ONU sur l'exclusion de la République Sud-Africaine de l'ONU, en soutenant l'ANC (African National Congress) parti constitué des Noirs contre les racistes blancs et a milité pour l'indépendance de la Namibie territoire sous tutelle de la République Sud-Africaine. Egalement le Cameroun s'intéresse aux autres problèmes actuels en Afrique et dans le monde : le génocide ruandais de 1994 qui jusqu'aujourd'hui a laissé des réfugiés au Cameroun, la reconnaissance de la souveraineté du Tchad sur la bande d'Aouzou disputée par la Libye, la participation du Cameroun aux diverses opérations du maintien de paix de l'ONU dans le monde (Kosovo, Cambodge, Haïti, RDC...), participation du Cameroun au sommet de Copenhague au Danemark en décembre 2009 sur les changements climatiques...

Conclusion :

Plusieurs problèmes du Cameroun ont pu trouver des solutions dans les domaines politiques, économiques et socio-culturels grâce à l'aide de la communauté internationale. En outre le Cameroun participe activement à la préservation de la paix et à la résolution de nombreux problèmes internationaux. Toutefois on observe de nombreuses contradictions entre la préservation de la paix dans le monde et le diktat des grandes puissances sur les affaires du monde. Il est donc impératif pour le Cameroun de renforcer sa coopération sud-sud et repenser ses rapports avec les pays développés.

Baccalauréat A-B-C-D-E Session 2009

Epreuve d'Education à la Citoyenneté

Sujet :

Après avoir étudié les conditions favorables à l'intégration de l'Europe occidentale, montrez à l'aide d'exemples concrets ce qui rend difficile l'importation de ce modèle en Afrique Centrale ou Occidentale. Ensuite dites, s'il y a lieu, quels sont les espoirs d'une véritable coopération dans l'une de ces régions d'Afrique.

Correction

Introduction :

A l'heure de la globalisation, les regroupements régionaux et sous-régionaux prennent de plus en plus d'importance. Parmi les plus anciens on compte l'union européenne par contre en Afrique ces structures sont encore jeunes. Quelles sont les conditions favorables à l'intégration de l'Europe Occidentale et pourquoi cette intégration est difficile en Afrique ? Pour répondre à ces questions nous allons dans la suite de notre travail dégager d'abord les conditions favorables à l'intégration en Afrique Occidentale ou Centrale et enfin se prononcer sur les possibles espoirs d'une véritable coopération dans l'une de ces régions d'Afrique.

Développement

I- Les conditions favorables à l'intégration de l'Europe Occidentale.

De conditions multiples se sont combinées favorablement pour faciliter l'intégration de l'Europe Occidentale. Elles sont à la fois historiques, économiques, politiques et socio-culturelles.

1- Conditions historiques

Le désir de mettre en commun leurs forces, leurs expériences date de longtemps en Europe de l'Ouest. On peut citer des exemples comme l'OTAN créée en Avril 1948, la CECA en 1951, la CEE en 1957 ...

2- Conditions économiques

- Le souci réciproque de créer un marché commun et une monnaie unique : l'Euro
- La disponibilité des moyens financiers
- L'existence d'une politique agricole commune (PAC)
- Le développement des moyens de transports et de communication
- La libre circulation des biens, des capitaux et des personnes
- Le développement d'un même système économique, l'économie du marché.

3- Conditions politiques

- La promotion de la paix et de la sécurité
- Une démocratisation constante et en plein essor
- La promotion d'une politique de développement commun

4- Conditions socio-culturelles

- Le brassage des populations grâce aux vastes réseaux de voies de communication
- La domination de deux grandes langues : le Français et l'Anglais
- Le partage d'une même culture et d'un même souvenir
- Le respect des libertés fondamentales de l'homme.

L'intégration de l'Europe Occidentale est une réalité depuis plus de cinq décennies, mais qu'est-ce qui rend difficile ce modèle en Afrique ?

II- Les obstacles à l'importation du modèle européen en Afrique notamment en Afrique Centrale ou Occidentale.

Des solidarités entre Etats africains dans leurs cadres géographiques s'observent de plus en plus mais de nombreux obstacles surgissent dans des domaines divers.

1- Sur le plan économique

- Insuffisance des moyens de communication et enclavement de certaines régions, ce qui gêne la circulation des biens et des personnes
- Une économie extravertie qui n'intègre pas les réalités africaines
- Absence d'une monnaie unique à grande échelle
- Absence des contributions par certains Etats membres.

2- Sur le plan social et culturel

- L'insécurité : le COPAX (Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale) ne parvient pas à assurer la paix et à éradiquer le grand banditisme (coupeurs de route, pirates de mer dans le Golfe de Guinée, les côtes somaliennes par exemple...)
- La xénophobie : des camerounais expulsés massivement et régulièrement du Gabon et de la Guinée Equatoriale
- Absence d'une politique agricole commune d'où de fréquentes crises alimentaires dans certaines régions
- Différences linguistiques, ce qui ne favorise pas le brassage des populations
- Des particularités ethniques.

3- Sur le plan politique

- L'instabilité politique marquée par des guerres civiles en RCA, Tchad, Congo démocratique...
- Les problèmes frontaliers comme entre le Nigéria et le Cameroun
- Les égoïsmes nationaux qui se manifestent par l'absence de volonté politique à réaliser des projets d'intérêt communautaire
- Mauvaise gestion des ressources naturelles et humaines marquée par de détournements des fonds publics, la corruption, le favoritisme...
- Le néocolonialisme.

L'intégration de l'Afrique bute sur de nombreuses difficultés mais les espoirs d'une véritable coopération sur le continent persistent.

III. Les espoirs d'une véritable coopération en Afrique en général et en Afrique centrale en particulier.

Il existe dans des domaines divers des indices d'espoirs d'une véritable coopération en Afrique

1-Sur le plan économique

- la BEAC avec la monnaie unique le CFA pour les six Etats de la CEMAC.
- Les marchés frontaliers à l'instar de celui d'Abaminko dans la vallée du Ntem
- La réalisation des projets communautaires l'exemple du projet pipe-line Tchad-Cameroun et bien d'autres en perspective comme le passeport CEMAC, AIR CEMAC...
- La réalisation de nombreuses infrastructures de transports comme les ponts sur le fleuve Ntem conduisant vers le Gabon et la Guinée Equatoriale, la route Ngaroua Boulaï-Kenzou en RCA...

2- Sur le plan social et culturel

- La volonté de cohabiter et d'assistance : le Cameroun qui accueille les réfugiés des pays de l'Afrique Centrale comme le Tchad, la RCA, le Congo...
- L'existence des écoles de formation et des institutions universitaires publiques et privées ouvertes à tous les Etats de la sous-région d'Afrique Centrale : ISSEA, IAI, Université Catholique d'Afrique Centrale...

- Les aides accordées aux pays nécessiteux : aides du Cameroun au Tchad, en RCA notamment alimentaires.

3- Sur le plan politique

- L'existence des projets en perspective : le Parlement Communautaire d'Afrique Centrale (PCAC), la cour de justice de l'Afrique Centrale...

- Le règlement pacifique des conflits : l'exemple du conflit frontalier ayant opposé le Cameroun et le Nigéria à propos de la péninsule de Bakassi dans le Golfe de Guinée.

Conclusion

L'Europe Occidentale bénéficie de nombreux atouts favorables à son intégration qu'ils soient historiques, économiques, politiques ou socio-culturels. Ce modèle malheureusement est difficilement implanté en Afrique à cause de ses nombreuses barrières économiques, socio-culturelles et politiques. Cependant au regard de certaines réalisations et de nombreux projets en perspectives il y a lieu d'espérer une meilleure coopération régionale et sous-régionale. La consolidation des regroupements sous-régionaux ne contribuerait-elle pas à accélérer la construction de l'Union Africaine ?

Sujet 2:

Texte : Le leadership américain

1991 constitue une date clé pour le nouvel ordre mondial et le renversement des tendances. Invasion du Koweït par l'Irak en 1990, organisation de la réponse à l'échelle internationale coordonnée par les Etats-Unis, victoire-éclair de la guerre électronique en temps réel... payée par les puissances non intervenantes dans le conflit comme le Japon et l'Allemagne. En déplaçant plus de 500.000 militaires et leur matériel au Moyen-Orient, les Etats-Unis ont fait la preuve de leur capacité unique à réguler le nouvel ordre mondial tout en trouvant des sources financières extérieures pour leurs militaires ; l'armée devient une nouvelle source d'exportation de services et contribue à réduire les déséquilibres de la balance des paiements ; une nouveauté ! Suite à l'effondrement de l'URSS à la même époque, les Etats-Unis se retrouvent seuls chargés du nouvel ordre mondial et des responsabilités politiques afférentes, rôle à découvrir à une époque où leur puissance économique est contestée par le Japon et l'Allemagne. Impérialisme militaire et impérialisme économique n'avancent plus au même rythme, ce qui n'est pas sans poser des questions de politique étrangère face aux nationalismes renaissants et la réorganisation des nations en communautés économiques supra-nationales. Le monde et ses territoires se recomposent difficilement sous la houlette américaine à l'aube du troisième millénaire.

Antoine Bailly, Etats-Unis, Canada, (géographie Universelle) 1992.

En s'appuyant sur les questions ci-après et s'aidant de ses propres connaissances le candidat traitera le sujet sous la forme d'une explication de texte.

1- Quelle est la nature de ce texte ? Dans quel contexte est-il écrit ?

2- Pourquoi l'année 1991 peut-elle être considérée comme une période-clé du nouvel ordre politique mondial ?

3- Relevez dans le texte les arguments qui attestent que les Etats-Unis sont devenus l'unique super-puissance mondiale.

4- Quel a été le rôle de l'ONU dans la guerre du golfe ? Peut-on dire avec De Gaulle qu'elle est un « machin » ?

5- La position ainsi prise par les Etats-Unis ne met-elle pas en cause l'existence même de l'ONU ?

Correction

Introduction

Le texte soumis à notre étude est un extrait d'un essai tiré de l'ouvrage d'Antoine Bailly intitulé *Etats-Unis, Canada (géographie universelle)*. Cet essai qui intervient au moment d'un nouvel ordre mondial marqué par la domination des Etats-Unis face à l'effondrement de l'URSS met en relief le leadership américain et l'action de l'ONU. Pour mener à bien l'explication de ce texte nous allons dans la suite de notre travail montrer d'abord que l'année 1991 est une période-clé du nouvel ordre politique mondial, ensuite dégager les raisons qui attestent que les Etats-Unis sont devenus l'unique super-puissance mondiale et enfin analyser le rôle de l'ONU dans la guerre du golfe.

Développement

I- L'année 1991 considérée comme une période-clé du nouvel ordre mondial.

Dès la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale, les alliés d'hier se comportent comme des ennemis dans des conflits localisés et par personnes interposées. Ce nouveau climat de tension qui s'instaure entre les alliés prend le nom de guerre froide et finit par diviser idéologiquement le monde en deux blocs : l'Est et l'Ouest dirigés respectivement par l'URSS et les Etats-Unis. Mais à partir de la décennie 1990 des facteurs nouveaux interviennent dans le contexte international et bouleversent l'ordre ancien.

Quel sont ces facteurs qui font que l'année 1991 soit considérée comme une période-clé du nouvel ordre international ?

1- L'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 : ce qui amène les Etats –Unis à déclencher la première guerre du golfe en février 1991.

2- L'effondrement du mur de Berlin : le 9 novembre 1989 le mur de Berlin est détruit. La République Démocratique Allemande (RDA) et la République Fédérale Allemande (RFA) vont s'unir. La chute du mur accélère les mouvements de revendications de liberté dans les autres pays : Bulgarie, Tchécoslovaquie, Roumanie où le président Ceausescu est renversé.

3- La dislocation de l'URSS : au fur et à mesure que le président Russe Mikhaïl Gorbatchev (au pouvoir depuis mars 1985) tente de démocratiser les institutions politiques internes de l'URSS, il se heurte aux revendications croissantes des nationalités soumises à l'emprise soviétique : les Baltes, les Russes, les Ukrainiens, les Caucasiens... Les proclamations des indépendances se succèdent : la Lituanie proclame son indépendance en mars 1990, la République de Russie en juin 1990. Fragilisé Gorbatchev démissionne le 25 décembre 1991 et c'est la fin de l'URSS.

4- La démocratisation du monde : l'année 1991 marque la fin de la logique bipolaire avec l'effondrement de l'URSS. Les Américains apparaissent comme les seuls arbitres du « nouvel ordre international »

II- Les raisons qui font des Etats-Unis l'unique super-puissance mondiale d'après le texte.

1- Les Etats-Unis coordonnent l'organisation de la réponse à l'échelle internationale suite à l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990

2- La mobilisation de plus de 500.000 militaires et leur matériel au Moyen-Orient

3- L'effondrement de l'URSS fait des Etats-Unis l'unique puissance chargée du nouvel ordre mondial. Avec la dislocation de l'empire soviétique qui servait de contre-poids aux Etats-Unis ceux-ci sont désormais seuls à assurer la mission de « gendarme du monde », mais que devient l'ONU ?

III- Le rôle de l'ONU dans la guerre du golfe

1- Le rôle de l'ONU dans la guerre du golfe.

- L'ONU s'est prononcée contre la guerre du golfe mais les Etats-Unis ont outre passé cette décision
- L'ONU a beaucoup joué dans la résolution pacifique du conflit
- L'ONU a condamné l'invasion du Koweït par l'Irak
- L'ONU a autorisé la levée partielle de l'embargo sur le pétrole (programme pétrole contre nourriture).

2- L'ONU est-elle un « machin » comme l'a dit le général De Gaulle ?

* L'ONU comme un « machin » : elle n'a pas été à la hauteur de ses attentes ; elle a été prise au piège de la suprématie américaine ; les Etats-Unis détiennent une grande influence sur cette organisation.

* L'ONU n'est pas un « machin ».

- Elle existe et se maintient depuis plus de 60 ans.
- Elle joue pleinement son rôle à travers ses organisations spécialisées que sont l'UNESCO, l'OMS, la FAO, l'ONUDI...
- Elle est une autorité morale universellement reconnue.

Conclusion

Le nouvel ordre mondial marqué par le leadership américain influence l'action de l'ONU. Celle-ci sans armée permanente et sans autre pouvoir que celui de s'interposer entre deux combattants est dépendante de la bonne volonté de ses membres et de leur entente avec les Etats-Unis. Cependant cette prépondérance américaine au sein de l'ONU n'entrave pas son action humanitaire et économique. L'ONU demeure la seule organisation du maintien de la paix dans le monde. Avec l'émergence des puissances secondaires comme l'Inde, la Chine, le Brésil... le leadership américain réussira-t-il à se maintenir ?

METHODOLOGIE DES DEVOIRS D'HISTOIRE – GEOGRAPHIE – ECM ET TYPOLOGIE DES SUJETS AU 2ND CYCLE.

I- Méthodologie des devoirs d’Hist-Géo-ECM

On appelle méthodologie un ensemble des règles, des principes ou des techniques qu’il faut respecter lors d’une évaluation.

1- La lecture des sujets : Cette opération qui dure 15 à 20 mn permet au candidat de comprendre ce qui est demandé et ne pas commettre de contresens. Pendant cette opération lisez calmement et attentivement tous les sujets proposés dans l’épreuve. Une fois un sujet choisi, relisez le en soulignant les mots ou groupes de mots jugés importants. Cherchez à les expliquer afin de mieux comprendre l’intérêt du sujet choisi.

2- Utilisation du temps : Pour un devoir de **02 heures** par exemple, il faut prendre l’habitude de rédiger montre en main en suivant le parcours horaire suivant :

- 45 mn : travail au brouillon surtout l’introduction et la conclusion.
- 50 mn : la rédaction du devoir
- 05 mn : relecture du devoir et correction.

N.B. : Il ne s’agit là, bien sûr que d’indication mais chaque candidat doit savoir le jour de l’épreuve combien de temps en moyenne il lui faut pour choisir son sujet, rédiger son devoir.

3- Présentation des copies : Faire un effort d’écrire très lisiblement et éviter au maximum les ratures et les fautes qui rendent votre copie désagréable. Proscrire les couleurs fantaisistes : vert, rouge, noir, violet, orange...utilisez de préférence le bleu.

4- La rédaction des devoirs : N’écrivez pas trop, ni trop moins, soyez moyens (4 à 5 pages). Utilisez de préférence le présent de narration pour contourner les problèmes de la concordance des temps et de la maîtrise des temps (passé simple, imparfait, passé du subjonctif...).

Il convient en outre de respecter les règles de composition française (ponctuation, les majuscules, les noms propres, les noms des pays, les orthographes), de prendre l’habitude de vous relire dès que vous avez rédigé un paragraphe avant de poursuivre plus avant (de peur d’être désagréablement surpris par le temps). Soyez toujours précis : date, lieu, définition des mots et expressions, localisation...De plus il faut « aérer » la rédaction pour que le plan annoncé à l’introduction apparaisse clairement : laisser deux lignes entre l’introduction et le corps du devoir, une ligne à la fin de chaque partie du corps du devoir et deux lignes entre le corps du devoir et la conclusion générale. Chaque partie du développement possède une introduction et une conclusion partielle qui sert en même temps de transition c’est-à-dire qui résume le développement précédent et qui annonce la partie suivante. Chaque partie doit être composée de plusieurs paragraphes exposant les différents aspects de l’idée principale qui constitue le fil directeur de cette partie.

5- Clarification des concepts habituellement utilisés dans les énoncés des sujets ou dans les consignes de travail : Un sujet d’histoire, Géographie et d’ECM ne peut être bien compris ni bien traité que si certains concepts sont mieux maîtrisés. Ces concepts sont habituellement : **Expliquez, montrez, dans quelle mesure, en quoi...** Ces concepts signifient : faire comprendre, faire connaître un détail par un développement ou faire voir en quoi une proposition ou un jugement est justifié. Dans ce cas la réserve c’est-à-dire la critique ou l’antithèse n’intervient pas.

Ex.1 : « Le Tiers-monde est responsable de sa misère » consigne de travail : Expliquez cette affirmation en vous appuyant sur des arguments précis.

Ex.2 : Montrez par des arguments à la fois physiques et humains que le Cameroun est une « Afrique en miniature ».

- **Commentez, discutez, que pensez-vous, êtes-vous de l’avis de ? partagez-vous ?** Ici le candidat aborde le sujet avec un esprit critique. Il n’affirme pas seulement l’idée avancée dans

le sujet mais il l'infirmes aussi. Il y a donc intérêt à commencer par une **explication** pour terminer par la **critique** ou l'attaque de la thèse.

Ex.1 : « Il n'y a de richesses que d'hommes ». Commentez cette affirmation.

Ex.2 : « La démocratie est un luxe pour l'Afrique ». Partagez-vous cette opinion ?

Donnez, Enumérez, Relevez, Citez..... : Le candidat dans ce cas doit être bref et précis. (cf. sujet type 2).

Ex.1 : Donnez quatre principales manifestations de la vie démocratique d'un pays.

Ex.2 : Citez 04 avantages de l'informel dans les villes d'Afrique Noire.

Ex.3 : Relevez 04 éléments qui maintiennent la Chine dans le Tiers-monde.

- **Présentez** : ici le candidat développe beaucoup plus sa réponse. En effet il donne la réponse et la développe. **Ex.** : Présentez, les bases de la puissance économique de la R.S.A.
- **Justifiez** : ce mot signifie : prouver, apporter la preuve à. **Ex** : L'Afrique a-t-elle été impliquée dans la 2^e guerre mondiale ? Justifiez votre réponse.
- **Et** : conjonction de coordination qui lie deux mots ou expressions n'ayant pas la même signification. Le candidat doit donc se préparer à deux réponses distinctes au moins.

Ex.1 : Présentez les causes **et** les conséquences de la seconde guerre mondiale.

Ex.2 : Montrez l'importance des partis politiques **et** des syndicats dans le développement politique **et** socio-économique des pays du Tiers-monde.

II- Typologie des sujets d'Histoire-Géographie-ECM

Au second cycle de l'enseignement secondaire général il existe deux types de sujet en ECM (Type 1 et type 2) et trois types en histoire et Géographie (sujet de type 1, sujet de type 2 et sujet de type 3) cf. : circulaire ministérielle N° 35/D/53/MINEDUC/IGP/ESG du 23 Avril 1993.

A- Sujet de type 1 : La Dissertation

C'est un sujet centré sur un seul chapitre du programme dont les contours sont faciles à définir. Ce type de sujet en histoire est généralement accompagné d'une chronologie sommaire et indicative et en géographique d'un travail à faire sur une carte notée sur 04 pts. Un devoir de dissertation en Histoire-Géographie ou ECM présente trois parties : une introduction notée sur 03 pts, un corps du devoir sur 12 pts et une conclusion sur 03 pts. **Cf. détails dans le tableau ci-contre.**

B- Sujet de type 2 : Explication de texte ou commentaire des documents

1- Explication de texte : Lorsqu'il y a un seul document, il s'agit d'une explication de texte. (Histoire et ECM très souvent). Il s'agit d'un texte accompagné d'un questionnaire de 04 ou 05 questions auxquelles le candidat doit répondre sous la forme d'une dissertation et de la manière suivante :

a- Introduction : Six éléments bien échelonnés : la nature du texte : la date et le lieu de publication ; L'auteur du texte ; le contexte historique ; l'idée générale et l'annonce du plan.

N.B. : La première question du questionnaire invite le candidat à rédiger une partie de l'introduction à laquelle il adjoint l'annonce du plan. Pas de **problématique** ; l'idée générale remplace cet élément. Retenons qu'en Histoire comme en ECM les documents à expliquer peuvent être un discours, un extrait du discours, un article de presse ou du journal, un extrait d'ouvrage, un traité, un décret, un rapport, un passage de « mémoires », un tableau statistique, un extrait de texte, un poème guerrier, un récit de voyage...

Ex. : Le texte qui intéresse notre analyse est un passage de « mémoires » du Général De Gaulle publié leà.....au moment où.....

b- Le corps du devoir : La première question ayant aidé à rédiger l'introduction, le candidat se servira des questions restantes à l'exception de la dernière pour bâtir son plan. Il développe

juste les questions sans les numéroter, sans les titrer et en suivant l'ordre c'est-à-dire de la deuxième question avant de passer à la troisième et ainsi de suite.

Remarques : Expliquez un texte c'est dire en ses propres termes ce que l'auteur a dit dans son texte sans faire des critiques ou des remarques. Le candidat relève les arguments de l'auteur dans les guillemets et donne les éléments d'explication en les illustrant avec des exemples précis.

c- La conclusion : Elle comporte trois éléments : le bilan ou bref résumé du corps du sujet, la réponse à la dernière question et l'ouverture du débat si nécessaire. La dernière question aide à rédiger une partie de la conclusion.

2- Commentaire des documents : Lorsqu'il y a plusieurs documents, c'est un commentaire des documents (géographie très souvent). Commenter les documents c'est expliquer d'abord, puis donner son point de vue après (intérêt, insuffisances, points de vue) sans trop s'éloigner des documents. En somme commenter les documents revient à répondre à une question double. Que disent les documents ? Et comment le disent-ils ?

En géographie : Les documents peuvent être : un extrait d'ouvrage, des photographies, une caricature, un tableau statistique, une carte, un extrait de texte, un graphique, un schéma, un extrait de revue ou du journal, un planisphère, un histogramme, des diagrammes... comme en explication de texte un devoir de commentaire des documents passe par trois étapes :

- a) L'introduction : ici le candidat présente la nature de chaque document, son centre d'intérêt, sa source et son auteur. Ensuite, il dégager l'idée générale de tous les documents et annonce le plan à suivre en s'inspirant des questions intermédiaires (Question N° 2, 3 et 4). Pas de problématique.
- b) Le développement : Les questions intermédiaires servent à bâtir le corps du devoir. Ces questions sont développées dans l'ordre sans numéro, ni titre, les transitions sont indispensables à la fin de chaque partie tout comme en explication de texte.
- c) La conclusion générale : Elle doit insister sur trois éléments : le bilan ou bref résumé du corps du devoir, la réponse à la dernière question du questionnaire et l'ouverture du débat c'est-à-dire une projection vers l'avenir si le sujet vous y conduit.

C- Sujet de type 3 : sujet de synthèse : Il porte généralement sur plusieurs leçons du programme et fait appel à des connaissances diverses. Néanmoins la rédaction du devoir obéit toujours à la trilogie : une introduction, un développement et une conclusion.

Ex.1 : La croissance démographique est-elle un frein pour le développement du Tiers-monde ? BACC A 2007.

Ex.2 : Quelles sont les conséquences de l'insuffisance des transports dans le développement économique des pays du Tiers-monde ? BACC C-D 2008.

Ex.3 : Les Nations-unies, les puissances alliées et la décolonisation des peuples afro-asiatiques.

Ex.4 : Les relations internationales de 1945 à 1975. BAC A-B-C-D-E Epreuve zéro.

Ex.5 : Le monde communiste de 1945 à nos jours : expansion, problèmes, bilan. BAC C-D-E 2003.

Ex.6 : « Au moment où on enterrait la hache de la première guerre mondiale à la conférence de paix de paris en 1919, on semait en même temps les graines de la deuxième guerre mondiale ».

Montrez-le. Baccalauréat C-D-E. Session 2007.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES TYPES DE SUJET D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ECM

Parties et remarques	Type 1 : Dissertation	Type 2 : Explication de texte et commentaire de documents	Type 3 : Sujet de synthèse
<u>Introduction</u> (3 pts)	- la situation du sujet ou l'entrée en matière - la problématique du sujet - annonce du plan : les grandes parties du corps du devoir	- réponse à la première question - annonce du plan en s'inspirant des questions intermédiaires c'est-à-dire les questions II, III et IV	- la situation du sujet ou l'entrée en matière - la problématique du sujet - annonce du plan
<u>Corps du devoir</u> (12 pts)	- développer tout en respectant le plan annoncé à l'introduction - deux au moins et trois parties au maximum - chaque partie comprend plusieurs paragraphes, possède une petite introduction et une conclusion partielle	- développer juste le plan annoncé à l'introduction - éviter de paraphraser c'est-à-dire de reprendre en d'autres termes le texte ou de le recopier carrément - vous servir de vos connaissances propres et des documents mis à votre disposition - chaque partie comprend au moins deux paragraphes portant chacun sur un aspect de la question à traiter avec des exemples précis tirés des documents ou de vos connaissances propres	- développer le plan annoncé à l'introduction - deux ou trois parties maximum avec des transitions - chaque partie comprend plusieurs paragraphes avec des exemples précis
<u>Conclusion</u> (3 pts)	- un bilan ou évaluation du corps du devoir - réponse à la problématique - élargissement ou ouverture du débat	- un bilan ou évaluation du corps du devoir - réponse à la dernière question du questionnaire - élargissement ou ouverture du débat	- bilan ou évaluation du corps du devoir - réponse à la problématique - élargissement ou ouverture du débat
<u>Présentation</u> (2 pts)	- lisibilité - orthographe justes des termes - aération du devoir	- lisibilité - orthographe justes des termes - aération du devoir	- lisibilité - orthographe justes des termes - aération du devoir
<u>Remarques</u>	- à l'introduction selon les cas préciser le sens des mots ou expressions (ECM ou Géo), soit remettre le sujet dans son contexte historique (date et événement précédant le thème du sujet) - introduction : 10 à 15 lignes maximum - la problématique c'est la reformulation du sujet sous forme d'une ou de deux questions fondamentales.	- pas de problématique à l'introduction d'une explication de texte ou d'un commentaire des documents. Seules comptent la réponse à la 1 ^{ère} question et l'annonce du plan. - expliquer un texte c'est développer ce que dit l'auteur en ses propres termes sans faire des critiques. - commenter les documents c'est expliquez d'abord puis donner ses points de vue après	Cf Remarques sujet type 1. N.B. : un plan solide et bien construit est plus que jamais nécessaire.

N.B. : Selon la manière de poser la question ou de présenter le sujet on distingue plusieurs natures de dissertation. Cf tableau ci-dessous.

QUELQUES TYPES DE PLAN DES DEVOIRS DE DISSERTATIONS D'HISTOIRE – GEOGRAPHIE ET ECM	
<p>1- <u>Dissertation de type discussion ou sujet à thèse</u> Ex. : La démocratie ne s'accommode pas de la pauvreté. Etes-vous de l'avis de cette affirmation ?</p>	<p>Un tel sujet impose un plan dialectique : la thèse et l'antithèse.</p>
<p>2- <u>Dissertation de type comparaison</u> Ex1. : Etablir la comparaison entre le transport aérien et le transport maritime. Sujet 3 BACC A-B 2008. Ex.2 : L'agriculture américaine et japonaise.</p>	<p>Prévoir un plan à deux volets : dans le premier volet sont regroupées les ressemblances et dans le second volet les différences par domaine ou les particularités appartenant à chaque élément.</p>
<p>3- <u>Dissertation de type bilan ou tableau</u> Ce type de sujet consiste à déterminer les caractères d'une situation à un moment donné. L'énoncé comporte toujours une date précise permettant de définir ce « moment donné » à analyser. Ex. : Le monde au lendemain de 1945.</p>	<p>Le candidat pourrait adopter un plan thématique qui regroupe les idées et les traits par thème ou centres d'intérêts.</p>
<p>4- <u>Dissertation de type exposition</u> Le candidat étudie la question et exprime tout ce qu'il sait de la question. Ex. : Le rôle des voies de communication dans le développement des pays du Tiers-monde : le cas du Cameroun</p>	<p>Le corps du devoir peut avoir jusqu'à trois parties, puisqu'en général ce sont des sujets aux contours faciles à définir.</p>
<p>5- <u>Dissertation accompagnée d'une chronologie (les dates)</u> : On ne vous demande pas de commenter les dates une après l'autre. Ces dates sont plutôt une aide mémoire qui permet de dégager des axes de réflexion c'est-à-dire des parties du développement.</p>	<p>L'essentiel de ce sujet c'est son libellé c'est-à-dire son énoncé.</p>
<p>6- <u>Dissertation de type évolution</u> : C'est l'étude de l'évolution d'une situation entre deux dates. Ex. : La deuxième guerre mondiale de 1939 à 1945.</p>	<p>Le plan doit s'efforcer de constituer les étapes ou les phases d'une évolution. Chaque partie du corps du devoir correspond à une phase.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La première phase va de 1939 à 1941 et se caractérise par les succès des puissances fascistes. • La deuxième phase va de 1942 à 1943 et se caractérise par l'équilibre des forces et la mondialisation du conflit. • La troisième phase va de 1944 à 1945 et se caractérise par le reflux des puissances de l'axe et la victoire des alliés. <p>N.B. : Le corps du devoir a trois parties correspondant aux trois phases de l'évolution du conflit.</p>

<p>7- <u>Sujet comportant</u> « dans » ou « et » <u>Ex.</u> : L'URSS et la 2^e guerre mondiale</p>	<p>Il faut traduire correctement le sujet en une question en se rappelant que le premier terme est le plus important : Quel fut le rôle de l'URSS durant les différentes phases de la seconde guerre mondiale ?</p> <p>Un des plans possibles ici est chronologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'URSS alliée de l'Allemagne de 1939-1941. - L'URSS théâtre d'opérations de guerre de 1941 à 1942. - L'URSS victorieuse de 1943-1945
---	--

Conclusion générale : Les sujets (de dissertation) impliquent des plans très diversifiés. Seules une maîtrise de la méthodologie et une lecture attentive de ceux-ci permettent de déterminer quel est le plan le plus adapté.

Synthèse et Présentation de Mr. MOUTCHEU Samuel
Professeur des Lycées hors Echelle Animateur Pédagogique d'ECM
au Lycée de Mendong Yaoundé.

EXERCICES D'APPLICATION : LES DERNIERS BAC

HISTOIRE

BAC C-D-E : SESSION 1999

Sujet type 1 : Les Etats-Unis dans la seconde guerre mondiale.

Correction

Introduction : Vingt ans après la paix de Versailles en 1919, le monde plonge à nouveau dans un conflit qui va durer six ans. Les Etats-Unis qui s'occupent beaucoup plus d'eux-mêmes finissent par entrer en guerre le 07 décembre 1941. Qu'est-ce qui explique cette entrée hésitante des Etats-Unis deux ans après le début du conflit et quelle est la portée de l'intervention américaine pendant et après la guerre ? La réponse à ces questions nous recommande dans la suite de notre travail de présenter d'abord les raisons d'entrée des Etats-Unis dans la seconde guerre mondiale et ensuite analyser l'impact de cette intervention pendant et après le conflit.

Développement :

Le 07 décembre 1941 les Etats-Unis entrent en guerre du côté des alliés. Cette intervention n'est pas gratuite et son impact sera retentissant du côté de la grande alliance.

Longtemps restés repliés sur eux-mêmes à la faveur de l'isolationnisme, doctrine prônée depuis le règne du président Théodore Roosevelt au 19^e siècle et qui enseignait aux Américains « de s'occuper de leur continent et de leur pays et de laisser l'Europe aux Européens » les Etats-Unis ont enfin trois principales raisons pour entrer en guerre du côté de la grande alliance : la destruction de la base navale américaine de Pearl Harbor dans les îles Hawaï par les avions Kamikaze japonais ; l'accord du congrès de mobiliser les troupes et enfin voler inexorablement au secours des démocraties libérales d'Europe sérieusement menacées depuis près de deux ans par les puissances fascistes. La portée de cette entrée ne s'est pas faite attendre.

L'apport des Etats-Unis aux alliés est incommensurable : apport en armes par le système prêt-bail, en hommes dans les airs, sur terre et dans les mers, apport en techniques d'organisation, en sciences (bombes atomiques, antibiotiques, radars...). Tous ces éléments combinés apportent finalement la victoire d'abord en Europe et enfin dans le monde entier : les débarquements en Normandie le 06 juin 1944 et en Provence le 15 Août 1944 contribuent énormément à la libération de la France ; des scènes apocalyptiques se produisent dans le camp des fascistes sous pression des Anglo-américains et des soviétiques : le 30 avril 1945 Hitler nomme l'Amiral Doenitz « président du Reich » et se suicide, le 05 mai. Berlin capitule ; le 8 mai le Maréchal Keitel signe l'armistice et le lendemain les hostilités cessent sur l'ensemble des fronts européens. Cependant la guerre se prolonge jusqu'au 2 septembre 1945 date de la capitulation japonaise : les Américains sont maîtres du ciel et de la mer dès le début de 1945 au Japon qui ne semble toujours pas inquiet. C'est pourquoi pour en finir avec ce Japon opiniâtre, les Américains larguent le 06 Août la première bombe atomique d'histoire sur la vallée d'Hiroshima et le 9 Août la deuxième sur Nagasaki. Le Japon sous les ordres de son empereur Hiro-Hito capitule sans conditions le 14 Août et le 2 Septembre, le général MAC Arthur reçoit solennellement cette capitulation à Tokyo. La deuxième guerre mondiale se termine ainsi en Mai 1945 en Europe, puis en Septembre 1945 en Asie, mais la paix restaurée laisse apparaître un monde détruit et permet de dresser le bilan de la tourmente. Qu'en est-il particulièrement pour les Etats-Unis.

Les Etats-Unis qui présentent à la fin de la guerre un bilan plutôt mitigé prennent une part active dans la reconstruction du monde.

Un bilan mitigé : des pertes humaines ont été enregistrées du côté américain (à peine 300.000 morts) mais un grand bond en avant quant à la production économique car les Etats-Unis ravitaillaient les pays belligérants en armes et en vivres. Sur le plan politique aussi ils demeurent tout puissants, imposés comme les chefs du « monde libre » et la nation la plus crainte. Les Alliés ont entrepris dès le début de 1945 de reconstruire et de restaurer le monde détruit mais ce devra être un monde différent, meilleur, purgé de ses « démons ». Chacun est d'accord sur ce point, surtout les Etats-Unis.

Pour une raison ou pour autre les Etats-Unis prennent la part belle dans la reconstruction du monde après la seconde guerre mondiale. Ils participent activement à toutes les conférences convoquées par les alliés pour régler les problèmes d'avant, pendant ou après la guerre : la conférence de Yalta du 4 au 11 Février 1945 sur l'occupation et le partage de l'Allemagne, la conférence de Potsdam du 17 Juillet au 02 Août 1945 sur la démilitarisation et la « dénazification » de l'Allemagne, le tribunal international de Nuremberg en Novembre 1945, pour juger les criminels de guerre allemands, la conférence de San-Francisco en Avril 1945 convoquée par les Alliés réunis à Yalta. Cette conférence débouche sur la signature de la Charte des Nations-unies le 26 Juin 1945. Cette nouvelle organisation en remplacement de la très inefficace SND a une vocation universelle et se charge de la sécurité mondiale, du règlement pacifique et négocié des conflits. Par ses organismes spécialisés elle participe à la construction d'un monde libéré des fléaux (faim, épidémies...).

Conclusion générale : Commencée le 1^{er} Septembre 1939 par l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes, la deuxième guerre mondiale se termine après 6 années de souffrances par la reddition japonaise du 02 Septembre 1945. Malgré leur entrée « tardive » dans la guerre les Etats-Unis ont marqué d'une touche particulière leur présence dans le conflit, en portant un coup fatal dans le camp des puissances fascistes qui pratiquement pendant au moins trois années volaient de victoire en victoire. Grâce à leur suprématie tactique, financière, militaire, technique et scientifique le monde en 1945 est celui de l'euphorie de la victoire et de l'espoir. Tant de ressources n'auraient-elles pas pu aider le monde à retrouver la paix à temps sans passer par six années de destructions aussi monstrueuses ?

BAC C-D-E. Session 1994

: Sujet de type 2

Explication de texte

La France dans la guerre de 1939-1945.

L'appel du Général De Gaulle du 18 Juin 1940.

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années sont à la tête des armées françaises ont formé un gouvernement. Ce gouvernement alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes nous avons été et nous sommes submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des allemands qui nous font reculer.... Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? Non ! Car la France n'est pas seule...Elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut...utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Elle a un vaste empire derrière elle...cette guerre est une guerre mondiale...Quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

GENERAL DE GAULLE : Discours et Messages, Berger LEVRAULT, PARIS, 1948.

A l'aide des questions qui suivent destinées à guider votre réflexion vous expliquerez le document ci-dessus.

1- Présentez le document (nature, date, lieu, objet), son auteur ainsi que le contexte historique qui prévaut au moment où cette déclaration est faite.

2- Comment le Général DE GAULLE exprime-t-il l'échec militaire de l'armée française ? De quel gouvernement fait-il allusion dans le texte ? Quel acte a posé ce gouvernement pour reconnaître la victoire de l'ennemi ?

3- a) Sur quels moyens compte-t-il pour vaincre l'ennemi ?

b) Quelle autre voie Général DE GAULLE au même moment propose-t-il aux Français ?

4- Résumez les principaux enseignements du texte, et dites si la suite des événements lui a donné raison.

Introduction : Le document soumis à notre réflexion est un extrait du discours prononcé à la radio diffusion britannique (la BBC) à Londres le 18 Juin 1940 par le Général DE GAULLE. De son vrai nom Charles de GAULLE, cet ancien Saint-cyrien né en 1890 à Lille au Nord de la France dans une famille catholique est ex-sous-secrétaire d'Etat à la défense dans le gouvernement de REYNAUD président du conseil français d'alors. DE GAULLE en exil en Angleterre adresse ce message à ses compatriotes français au moment où la France est battue, humiliée et occupée par l'Allemagne pour les exhorter à la résistance. L'analyse de ce passage tiré des « Discours et Messages » du Général De GAULLE retiendra deux grandes articulations : les raisons de la défaite de la France vues par De Gaulle ; la résistance et la contre offensive française encouragées par Charles De Gaulle.

Développement

Charles De Gaulle explique l'échec militaire de l'armée française par trois grands arguments : la supériorité tactique de l'ennemi ; la surprise stratégique ; le déséquilibre au niveau numérique de l'armement et des soldats.

La supériorité tactique de l'ennemi et la surprise ont fait reculer l'armée française. Pendant au moins trois ans l'armée allemande grâce à une tactique de guerre nouvelle, la blitzkrieg ou « guerre-éclair » vole de victoire en victoire. Rien ne lui résiste. Avant d'entrer à Paris, ville ouverte le 10 Mai 1940, l'armée allemande avait déjà annexé sans résistance aucune la Pologne, le Danemark, la Suède, la Hollande, la Belgique... Charles De Gaulle reconnaît cette supériorité tactique allemande qui repose essentiellement sur la surprise et le harcèlement : « ...Nous avons été submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi... ».

Le déséquilibre au niveau numérique de l'armement et des soldats s'observe entre la France et l'Allemagne. Hitler dès son arrivée au pouvoir en Allemagne en 1933 rompt avec le traité de Versailles qui obligeait son pays à réduire son armée et son armement et met l'accent plutôt sur la militarisation de son pays. Par conséquent l'Allemagne a eu le temps de mieux se préparer psychologiquement, militairement et économiquement « infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions la tactique des Allemands qui nous font reculer... » Charles De Gaulle fait allusion au gouvernement du Maréchal Pétain qui a adressé un message radio diffusé aux Français le 17 Juin 1940 (un jour avant le sien) et dans lequel il laissait présager déjà la signature de l'armistice avec l'ennemi. Cette signature qui aura effectivement lieu le 22 Juin 1940 à Rethondes reconnaît ainsi la victoire de l'Allemagne sur la France comme le stipulent les premières lignes du message de Charles De Gaulle : « ...ce gouvernement alléguant la défaite de nos armées s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat... ». De Gaulle quant à lui propose la résistance et la contre offensive.

De Gaulle appelle les Français à résister, à continuer la guerre : « ...le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? Non ! ... ». Pour vaincre l'ennemi De Gaulle compte sur le soutien des résistants de l'intérieur et de l'extérieur de la France, de l'empire colonial français et des alliés notamment anglais et américains « ...La France n'est pas seule... Elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'empire britannique... peut utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis... ».

Les résistants sont constitués à l'intérieur de la France par les Français qui refusent de collaborer avec la puissance occupante : ce sont des déserteurs de l'armée qui entretiennent des

poches de maquis à travers le territoire national notamment au Sud ; des civils aux Collèges et Lycées, dans les bureaux, bref dans toute la vie nationale. A l'extérieur de la France les résistants à l'occupation de la France par l'Allemagne sont constitués autour du Général De Gaulle : « moi, Général De Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendrait à s'y trouver, avec ou sans leurs armes... à se mettre en rapport avec moi ».

Le soutien des colonies est incontournable tout comme lors de la première guerre mondiale. Ce soutien va se traduire par l'envoi des soldats d'origine africaine et asiatique soutenir la France « la mère-patrie » ; des matières premières précieuses comme le café, le coton, le bois, le caoutchouc ; des vivres et sans oublier bien sûr le nerf de la guerre c'est-à-dire de l'argent. Le Colonel Leclerc sera envoyé par De Gaulle en Afrique en Août 1940 pour recruter des soldats dans les colonies françaises. La résistance française et le soutien des colonies ne pouvait être efficace si les grandes puissances comme les Etats-Unis et l'Angleterre n'étaient pas du côté français.

L'intervention des alliés en l'occurrence la Grande-Bretagne et les Etats-Unis du côté de la France aboutit à sa libération du joug allemand à l'issue des débarquements en Normandie du 06 Juin 1944 et en Provence du 15 Août 1944.

Conclusion générale : L'infériorité en armement et en tactique de la France est à l'origine des succès remportés assez facilement par l'armée allemande au début de la guerre. Mais grâce à Charles De Gaulle un fin stratège, au soutien de l'empire colonial français et surtout à la grande alliance (Etats-Unis, Grande-Bretagne) la France évite de justesse de perdre son « âme ». Après les débarquements en Normandie le 06 Juin 1944 et en Provence le 15 Août des troupes alliées, la plus grande partie de la France est libérée. Et les paroles de De Gaulle du 18 Juin 1940 deviennent prophétiques puisque la suite des événements lui a donné raison. Nombre de Français voient en lui un grand nationaliste, un bel organisateur, un modèle de courage et retiennent que face à l'adversité il faut faire preuve d'ingéniosité et non accepter le sort ou le défaitisme. L'esprit de patriotisme dont Charles De Gaulle a fait preuve avant et pendant la guerre n'explique-t-il pas en grande partie ses victoires consécutives aux élections présidentielles françaises ?

BAC C-D-E. Session 1997

« Le déclenchement de la seconde guerre mondiale est imputable à l'inertie des démocraties ». Expliquez et discutez cette affirmation.

Correction

Introduction : Les relations internationales très tendues entre 1929 et 1939 divisent le monde en deux blocs idéologiquement opposés : les démocraties libérales et les dictatures. Les conflits localisés qui naissent un peu partout dans le monde résultent de la combinaison de plusieurs facteurs qui finiront par plonger l'humanité toute entière dans un nouveau désastre. D'aucuns pointent du doigt la passivité des démocraties libérales. Quelles sont les responsabilités des démocraties libérales dans le déclenchement de la seconde guerre mondiale ? Dans le souci d'apporter la lumière à ce questionnaire nous présenterons dans la suite de notre devoir d'abord l'attitude passive des démocraties occidentales, l'adoption des politiques contraires à une dynamique de sanctions contre les dictatures et enfin d'autres facteurs autre que l'inertie des démocraties.

Développement

L'attitude passive des démocraties occidentales et l'adoption des politiques contraires à une dynamique de sanctions contre les dictatures sont responsables du déclenchement de la seconde guerre mondiale.

1- Le neutralisme américain à la faveur de l'isolationnisme. Les Etats-Unis fidèles à leur doctrine d'isolationnisme ne sont pas membres de la société des nations et sont presque insensibles aux conflits localisés dans le monde.

2- Les démocraties européennes (France, Angleterre) adoptent une politique de « non intervention » devant les agressions des puissances fascistes : l'agression nippone en Mandchourie en Chine en 1931, une première tentative d'annexion de l'Autriche au Reich (Anschluss) en 1934, l'invasion de l'Ethiopie en Octobre 1935 par l'Italie de Mussolini, la remilitarisation de la Rhénanie en Mars 1936 par Hitler, l'annexion de l'Autriche en Mars 1938... Encouragé par la passivité des démocraties occidentales notamment lors du conflit espagnol et l'annexion de la Tchécoslovaquie en Septembre 1939, Hitler qui a reconstitué la puissance militaire de l'Allemagne poursuit sa politique d'annexions en Europe et fait entrer ses troupes le 1^{er} Septembre 1939 en Pologne. L'engrenage des alliances se met en branle et le monde entre à nouveau dans la guerre. L'inertie des démocraties libérales suffit-elle pour expliquer le déclenchement d'une guerre aux dimensions mondiales et aux conséquences si effroyables ? L'exploitation d'une autre piste nous le dira.

Les démocraties occidentales n'ont rien fait pour ramener les fascistes à l'ordre malgré quelques tentatives comme le 29 Septembre 1938 à Munich en Allemagne entre Hitler, Mussolini, Chamberlain et Daladier (France) réunis pour empêcher en vain l'annexion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne. Cependant d'autres arguments peuvent être avancés pour tenter de comprendre le déclenchement de la seconde guerre mondiale vingt ans seulement après la « paix de Versailles » marquant la fin de la première guerre. Il s'agit de l'inefficacité et l'impuissance de la société des nations créée le 28 Juin 1918 pour maintenir la paix dans le monde et assurer la sécurité internationale, et également certains pays tels l'Allemagne, l'Italie et le Japon ont une volonté délibérée de guerre. Dans ces trois pays, les libertés individuelles ont été supprimées, l'orgueil national est exalté ; dès le temps de paix, les hommes sont moralement et économiquement mobilisés. Plus particulièrement, les Allemands ont durement ressenti la défaite à la 1^{ère} guerre mondiale et surtout les clauses que le traité de Versailles leur a imposées (« le diktat »).

BAC : Epreuve zéro

Sujet type 2 : La décolonisation de l'Afrique : l'évolution dans les métropoles

A l'issue de la guerre, ni les britanniques, ni les français, ni les belges, ni les portugais n'étaient prêts à envisager une décolonisation qui puisse se réaliser si rapidement. Pourtant, nombre de facteurs les poussèrent à la souplesse : pression des Etats-Unis, notamment sur la Grande-Bretagne, crainte d'un leadership soviétique sur les mouvements de libération, volonté de préserver de bonnes relations avec les futures ex-colonies. En outre les opinions publiques évoluèrent et l'on vit même ressurgir un anticolonialisme qui, depuis la première guerre mondiale, ne s'était plus exprimé que de manière marginale.

Le débat politique autour de la colonisation s'en trouva progressivement modifié, aidé en cela par les inévitables évolutions qui avaient lieu en Afrique. Si dans les années qui suivirent la guerre, la discussion reprit entre les partisans et les détracteurs du système colonial, elle changea progressivement d'objet pour se concentrer autour de la question des modalités de l'indépendance : à qui céder le pouvoir ? Quelles aires géographiques accorder à ces

indépendances ? Et surtout comment faire en sorte de maintenir d'une façon ou d'une autre l'emprise européenne ? La politique britannique fut plus active, car elle s'était donnée pour devise de « transformer pour mieux préserver ».

La France fit preuve d'un plus grand conservatisme, cherchant à « préserver sans transformer » = Quant à la Belgique et au Portugal, ils ignorèrent à tout prix l'idée même de l'indépendance, voire celle du changement, avant de s'y rallier l'un dans la précipitation, l'autre au terme d'une longue guerre contre les mouvements de libération.

M. MBOKOLO (ELIKIA) Afrique Noire, Histoire et civilisations, XIX^{ème} - XX^{ème} siècle. Tome II, PARIS, Hatier 1992. P. 451.

En vous inspirant des questions guides ci-dessous, du texte et de vos propres connaissances, vous traiterez le sujet sous forme d'une explication de texte.

- 1- Présentez le texte (nature, auteur, contexte historique).
- 2- Quels sont les facteurs externes qui ont poussé les métropoles à la décolonisation de l'Afrique au lendemain de la seconde guerre mondiale ?
- 3- Comment l'auteur résume-t-il les politiques des puissances coloniales suivantes face à la décolonisation :
 - a) La France et l'Angleterre ?
 - b) La Belgique et le Portugal ?
- 4- La décolonisation de l'Afrique vous apparaît-elle comme une réussite ou un échec ? Justifiez votre réponse.

Correction

Introduction : Le texte soumis à notre analyse est un extrait de texte, tiré de « Afrique Noire, Histoire et civilisations » livre d'Histoire écrit par MBOKOLO ELIKIA originaire de l'actuelle République Démocratique du Congo et résidant en France. MBOKOLO ELIKIA consacre une bonne partie de son ouvrage à la présentation de la difficile décolonisation de l'Afrique à l'issue de la deuxième guerre mondiale et le caractère irréversible de ce mouvement. Pour mener à bien l'explication de ce texte nous allons dans la suite de notre devoir répondre respectivement à deux grandes questions : les facteurs externes de la décolonisation de l'Afrique au lendemain de la seconde guerre mondiale, les principales formes d'émancipation des colonies enregistrées en Afrique.

Développement

Les causes externes de la décolonisation sont celles liées à la conjoncture internationale de l'époque. Il s'agit par exemple de la deuxième guerre mondiale, des précédents historiques, de l'ONU, des deux super-puissances, du conflit Est-Ouest, des conférences internationales comme celles de Brazzaville en Janvier 1944 et de Bandoeng en 1955 dans l'île de Java en Indonésie.

- 1- La deuxième guerre mondiale : elle a affaibli considérablement les puissances coloniales européennes et a permis ainsi l'évolution psychologique des indigènes.
- 2- L'ONU et les deux super-puissances : Dès sa création l'ONU est fondamentalement opposée aux faits coloniaux, par conséquent elle va exercer des pressions sur les puissances européennes pour qu'elles décolonisent. Quant aux deux super-puissances, les Etats et l'URSS, elles s'affirment anti-impérialistes et soutiennent les mouvements nationalistes indigènes.
- 3- Les précédents historiques : les nationalistes qui revendiquent l'indépendance prennent souvent pour exemples des anciennes colonies déjà émancipées : les Etats-Unis en 1776, le Cuba en 1898, le Canada devenu dominion en 1867, l'union Sud-africaine en 1910... Ces facteurs extérieurs aux colonies combinés à ceux internes ébranlent le système colonial mais compte tenu du contexte socio-économique qui variait d'une région à l'autre on observe plusieurs formes d'émancipation des empires coloniaux européens en Afrique.

Les modalités de l'indépendance n'étaient pas les mêmes partout en Afrique. Elles variaient suivant les métropoles :

1- La France : Elle est partisane de l'assimilation et du paternalisme. Elle est sourde aux revendications des nationalistes car elle veut garder ses immenses privilèges en Afrique, ce qui amène l'auteur à dire dans un passage de son texte que « la France fit preuve d'un plus grand conservatisme, cherchant à préserver sans transformer ». Las d'attendre sans recevoir les nationalistes dans certaines colonies françaises d'Afrique telle l'Algérie furent violents.

2- L'Angleterre : Dans l'ensemble fidèle à son système d'administration indirecte qui consistait à associer les indigènes à la gestion des affaires publiques, l'Angleterre « s'était donnée pour devise de “transformer pour mieux préserver” ». L'Angleterre a donc opté pour l'émancipation par la négociation.

3- La précipitation et la violence ont caractérisé le Portugal et la Belgique dans leurs empires coloniaux car « ils ignorèrent à tout prix l'idée même de l'indépendance, voire celle du changement... ». Les portugais par exemple sont partis de leurs colonies à l'issue de violentes et atroces guerres d'indépendance : l'Angola en 1975, le Mozambique en 1974, la Guinée portugaise en 1973...

Conclusion générale : Parti des populations de souche blanche au 18^e siècle (les Etats-Unis le 04 Juillet 1776) le mouvement d'indépendance devient universel au 20^e siècle au bénéfice des peuples de couleur. Ce mouvement s'accélère au lendemain de la seconde guerre mondiale à la faveur de plusieurs facteurs à la fois externes et internes. On notera des aires géographiques où le relais des blancs a été assuré sans heurts majeurs le cas du Cameroun, de la Cote-d'Ivoire, du Nigeria, du Ghana... et d'autres où il n'a pas été suffisamment préparé comme au Congo belge ou dans les colonies portugaises. La question de savoir si la décolonisation de l'Afrique est une réussite ou un échec a une réponse mitigée. Les métropoles « réalistes » ont mis sur pied dans leurs empires coloniaux des structures et formé des hommes pour assurer le transfert d'autorité. Par contre d'autres qui « ignorèrent à tout prix l'idée même de l'indépendance » sont parties dans la précipitation laissant leurs colonies dans le chaos. Cette préparation insuffisante n'explique-t-elle pas de nombreuses guerres civiles dans certains anciens empires coloniaux d'Afrique aujourd'hui ?

Baccalauréat C-D-E. Session 2002

Sujet de type 1 : L'année 1945 : nouvel ordre international

Correction

Introduction : L'année 1945 marque la fin de la deuxième guerre mondiale, mais aussi année du début d'une nouvelle ère dans l'histoire universelle. Les événements et les mutations qui se produisent au lendemain de la guerre amènent à parler d'un « nouvel ordre mondial ». Quelles sont les nouvelles règles qui régissent dès 1945 les rapports entre Etats ? Répondre à cette question amène à analyser les grandes mutations du monde en 1945 dans les domaines politique, social et économique.

Développement :

En 1945 des mutations diverses s'observent dans le monde sur les plans politique et diplomatique.

1- Echech des régimes de dictature et victoire des démocraties.

Les puissances démocratiques écrasent les dictatures (l'Allemagne par la plume de Keitel signe l'armistice le 08 Mai 1945, le Japon capitule le 02 Septembre 1945...).

2- Nouvelle carte politique de l'EUROPE : de nouvelles frontières sont tracées en Allemagne, Pologne, URSS à l'issue de la conférence de Yalta en Février 1945.

3- Nouvelle ère des relations internationales. L'émergence de deux super grands (USA et URSS) conduit à la bipolarisation du monde. De nombreuses conférences internationales rassemblent les plus grands leaders du monde et jettent les bases de la paix mondiale : les conférences de Yalta (Fév. 1945), de SAN-Francisco (Juin 1945) aboutissent à la création de l'ONU le 26 Juin 1945.

L'année 1945 marque aussi le début de la décolonisation des Etats du Tiers-monde (Ex : l'Indonésie en Août 1945). La reconstruction serait incomplète sans la mise sur pied d'une organisation économique et sociale.

Des réformes de structure accompagnent la reconstruction et l'orientent vers la création d'un monde nouveau sur le plan économique et social.

1- Reconversion économique avec le passage d'une économie de guerre à une économie de biens de consommation : des nationalisations s'opèrent par exemple en France (Renault en Janvier 1945 ; les banques, les mines, les grandes entreprises en Tchécoslovaquie...).

2- Truman, le président américain annonce le 06 Septembre 1945 son programme social du Fair-Deal fondé sur l'espoir d'un bien-être généralisé.

3- Un nouvel ordre moral : le monde découvre avec horreur les réalités des camps de concentration, les résultats des bombes atomiques larguées les 06 et 09 Août 1945 sur le Japon et les ruines de la guerre en Europe. Le Tribunal international de Nuremberg est donc convoqué par les Alliés à Nuremberg en Allemagne dès octobre 1945 pour juger les criminels de guerre et condamner le nazisme.

Conclusion générale : Le monde en 1945 est d'abord, après six années de souffrance, celui de l'euphorie de la victoire et de l'espoir. Ensuite le point de départ d'un monde nouveau qui tranche avec le passé dans tous les domaines d'où l'expression « nouvel ordre mondial ». Le nouvel ordre mondial qui s'établit en 1945 dicté beaucoup plus par les Etats-Unis et l'URSS ne porte-t-il pas en lui les germes « de nouvelles catastrophes » ?

BAC : A-B-C-D-E Epreuve zéro

Sujet de type 3 : La décolonisation de l'Algérie

Correction

Introduction : L'Algérie est une colonie de peuplement et d'exploitation française en Afrique du Nord avec un million d'Européens (les « pieds noirs ») et neuf millions de musulmans. Pour les Français l'Algérie n'est pas une colonie mais un territoire français d'outre-mer. Mais pourquoi les Algériens veulent se défaire des colons français et obtenir leur indépendance après plus de cent trente ans de « vie commune » et comment s'est déroulée la décolonisation algérienne ?

Réponse à cette question nous amènera d'abord à retracer l'itinéraire colonial de la France en Algérie et ensuite de la décolonisation à l'indépendance.

Développement

En 1830 l'Algérie devient une colonie de peuplement de la France et dès lors commence l'ère d'exploitation et de tracasseries diverses.

1- L'administration coloniale française : La France théoriquement considère l'Algérie comme un de ses départements d'outre-mer. Mais dans la réalité des inégalités dominent et l'exploitation des richesses est abusive : la langue arabe n'est pas enseignée ; les Algériens sont écartés des meilleures terres et sont faiblement scolarisés (18% seulement des enfants arabes sont scolarisés) ; dans les assemblées locales on dénombre beaucoup plus d'Européens que de musulmans. Tout ce malaise amène les Algériens à éprouver un sentiment anti-colonial exacerbé.

2- La naissance des mouvements nationalistes.

Entre les deux guerres mondiales, des partis politiques se créent en Algérie et revendiquent déjà l'indépendance pour la majorité : « l'Etoile Nord Africaine » créé en 1922 par Messali Hadj, les « Evolués » du pharmacien et assimilationniste Ferhat ABBAS « je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas » ; les « Oulémas » dont le chef est Ben BADIS...

Forts de toutes ces injustices et lassés par des bavardages inefficaces les nationalistes les plus radicaux vont imposer une décolonisation violente.

La décolonisation violente en Algérie est le résultat de l'échec de la voie légale. Les nationalistes ont usé toutes les voies légales et pacifiques pour revendiquer leur indépendance (presse, manifeste, religion, assemblées locales...) mais en vain. Ils décident de devenir violents et surtout dans la clandestinité.

1- L'insurrection algérienne le 1^{er} Novembre 1954 sous l'égide du Front de Libération Nationale (F.L.N) de BEN BELLA : huit années de guerre (1954-1962) et plus de 300.000 victimes.

2- L'issue de la guerre : Après huit années de durs combats, de négociations s'engagèrent à Evian et aboutirent à la signature d'accords d'indépendance et d'un cessez-le-feu le 07 mars 1962.

3- L'indépendance de l'Algérie : le soutien des pays arabes (Tunisie, Maroc, Egypte), les pressions de l'ONU, les dissensions françaises incitent De Gaulle revenu au pouvoir en France en 1958 à proposer des solutions négociées qui débouchèrent sur l'indépendance d'Algérie le 03 Juillet 1962 avec pour premier président BEN BELLA.

Conclusion : Après huit années d'une guerre qui a coûté la vie à plus de 300.000 musulmans la France et l'Algérie mettent en 1962 un terme à plus de 130 ans, d'Histoire commune. Mais ces longues périodes de colonisation (1830-1962) et de guerre d'indépendance (1954-1962) n'expliquent-elles pas aujourd'hui les tensions qui caractérisent les rapports France-Algérie ?

Baccalauréat C-D-E. Session 2005

Sujet de type 1 : Le Tiers-monde et ses problèmes

Chronologie indicative

1955 : Conférence de Bandoeng et naissance du groupe des non-alignés.

1960 : Indépendances africaines

1961 : Conférence des non-alignés à Belgrade

1970 : Montant de la dette du Tiers-monde. 100 Milliards de dollars

1973 : Sommet des non-alignés à Alger

1974 : Adoption par l'ONU des textes relatifs à l'instauration d'un nouvel ordre économique international (N.O.E.I)

1980-1988 : Guerre Iran-Irak

1986 : Aide du Japon au Tiers-monde.

N.B : On ne vous demande pas de commenter les dates une après l'autre, l'essentiel de ce sujet c'est son énoncé. Toutes ces dates ne répondront pas toujours au sujet mais servent quand même de vade-Mecum c'est-à-dire d'aide-mémoire. Bref c'est un sujet de dissertation comme les autres.

Correction

Introduction : Inventée pour la première fois en 1952 par le célèbre économiste et démographe français, Alfred Sauvy par analogie avec le tiers-état ou le bas peuple dans la France de l'ancien régime, l'expression Tiers-monde désigne l'ensemble des pays essentiellement situés dans la zone intertropicale caractérisés par le sous-développement. Leurs problèmes revêtent des dimensions considérables et « défient », il y a longtemps presque tous les « remèdes ». Quels sont donc les problèmes spécifiques aux pays du Tiers-monde ? Pour répondre à cette question nous allons dans la suite de notre réflexion analyser tour à tour les problèmes politiques, économiques et socio-culturels.

Développement

Les Etats nouvellement indépendants prennent progressivement conscience de leurs faiblesses communes dans tous les domaines notamment celui politique. En effet les problèmes politiques du Tiers-monde sont nombreux :

- 1- Le monolithisme des régimes politiques. Depuis les indépendances la plupart des pays du Tiers-monde sont dirigés par un seul et même groupe d'individus qui n'accorde que très peu de libertés aux citoyens.
- 2- Le néo-colonialisme qui se manifeste par la main mise des anciens colonisateurs sur leurs colonies à travers les multinationales, et se développe sous couvert d'aide technique, militaire ou financière.
- 3- Le problème des frontières : Leurs frontières sont héritées de la colonisation. Des peuples très différents sont réunis dans un même Etat (Inde, Rwanda, Burundi, Tchad...) alors que certaines ethnies sont séparées entre plusieurs Etats différents (les Fang au Cameroun, au Gabon et en Guinée Equatoriale). Dans ce cas les occasions de conflits frontaliers sont multiples : Cameroun-Nigéria, Tchad-Libye, Ethiopie-Erythrée, Irak-Koweït, Mali-Burkina-Faso, Tchad-Soudan... Et la tentation est forte de rechercher la « protection » d'un des deux blocs.
- 4- Le tribalisme et le non respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme, ce qui entraîne l'instabilité politique et l'importance des putsch ou coups d'Etat dans le Tiers-monde. Les problèmes politiques sont légion il est vrai, mais les secteurs économiques ne sont pas épargnés.

Tous les secteurs économiques sont en situation de faiblesse :

- 1- Forte dépendance vis-à-vis des capitaux et des technologies étrangers, ainsi que des lois inégalitaires du marché international qui entraînent la détérioration constante des termes de l'échange. C'est pour redresser cette situation que l'ONU en 1947 adopte des textes relatifs à l'instauration d'un nouvel ordre économique international.
- 2- L'endettement massif des pays du Tiers-monde auprès des bailleurs de fonds étrangers conséquence directe du déficit chronique de leur balance commerciale. En 1970 le montant global de la dette du Tiers-monde est estimé à 100 milliards de dollars.
- 3- Une agriculture confrontée à de nombreux problèmes : techniques culturales et outillage agricole archaïques et rudimentaire ; problèmes fonciers éternellement insolubles dans certains pays notamment en Amérique Latine (Brésil) et en Afrique Australe (Zimbabwe, R.S.A...) ; orientation des productions agricoles en fonction des besoins des anciennes métropoles, ce qui explique en grande partie de nombreuses carences en denrées alimentaires aujourd'hui dans le Tiers-monde.
- 4- L'insuffisance criarde des voies de communication continue à constituer un gros handicap pour le développement économique des pays du Tiers-monde. Les faiblesses des structures économiques (absence de voies de communication, de cadres, de capitaux...) et politiques se conjuguent pour aggraver les conditions de vie d'une large fraction de leurs populations.

De nombreux problèmes socio-culturels s'abattent sur les populations du Tiers-monde.

- 1- La malnutrition et la sous-alimentation : plus de la moitié de la population souffre de la faim qualitative et quantitative, ce qui l'expose à de nombreuses maladies telles que le bérubéri, l'anémie, le kwashiorkor, et amène Yves Lacoste à déclarer à ce sujet que le « Tiers-monde est une gigantesque salle d'hôpital ».
- 2- Forte explosion démographique qui entraîne famines et disettes périodiques aggravées dans les zones arides ou semi-arides, carences médicales, insuffisance des infrastructures scolaires et universitaires, problèmes d'emploi, de logement et d'insécurité...
- 3- L'extraversion culturelle ou l'acculturation : tout est calqué sur le modèle de l'occident aux dépens de la très riche culture locale (mode de vie et de pensée, croyances religieuses,

constitutions, stratégies de développement...). Cette dépendance culturelle de l'extérieur est source de nombreuses maladroites et dérapages constatés dans les tentatives de développement des pays du Tiers-monde.

4- Gaspillage et pillage des ressources nationales par les nationaux : le snobisme pousse les nationaux à dépenser excessivement pour les biens occidentaux (voitures de luxe, effets vestimentaires, architectures futuristes...) et à détourner les fonds publics. A toutes ces faiblesses s'ajoutent l'analphabétisme qui explique la pénurie des cadres nationaux dans le Tiers-monde et la marginalisation de la femme qui crée des blocages psychologiques influençant négativement le développement des pays du Tiers-monde.

Conclusion générale : La colonisation, la division du monde en deux blocs et la décolonisation ont donné naissance après la deuxième guerre mondiale à un monde extrêmement défavorisé, démuné qui cherche désespérément un sort meilleur : le Tiers-monde. Et pourtant les nombreux obstacles qui jonchent la voie qui mène au développement du Tiers-monde sont surmontables. La solution ne résiderait-elle pas dans une réelle volonté de mobilisation contre le sous-développement des pays à la fois riches et pauvres ?

Baccalauréat C-D-E. Session 2002

Sujet 3 : (type 3) : Montrez l'influence de la tutelle sur la vie politique du Cameroun après l'indépendance.

Correction

Introduction :

Après la deuxième guerre mondiale l'ONU qui remplace la S.D.N obtient le droit d'assurer le développement politique, économique et social des anciens territoires sous-mandat dont le Cameroun. Cette charge conférée à l'ONU, appelée tutelle sera confiée à la France et l'Angleterre pour le cas précis du Cameroun. Le Cameroun dans sa partie orientale obtient l'indépendance le 1^{er} Janvier 1960 et dans celle occidentale le 1^{er} Octobre 1961. Il se libère ainsi de la double tutelle de la France et de l'Angleterre mais les liens avec les anciennes métropoles ne semblent pas rompus. On parle d'une influence de ces anciennes puissances colonisatrices sur la vie politique du Cameroun. Comment cela est-il possible ? Quelles sont les influences de ces puissances sur la vie politique du Cameroun ? Pour répondre à ces questions nous analyserons tour à tour le régime des partis politiques et le fonctionnement des institutions...

Développement

Première partie : Le régime des partis politiques

1- Le multipartisme : l'existence de plusieurs partis politiques au Cameroun après l'indépendance n'est que le prolongement de ce qu'il avait vécu avant 1960. Le caractère ethnocentriste de ces partis constitue une faiblesse. Les conflits qu'il génère justifient le paternalisme des anciennes puissances coloniales. Ce paternalisme apparaît comme le prolongement de la philosophie coloniale « diviser pour mieux régner ». A partir de ces faiblesses le Cameroun a pensé qu'il fallait instaurer le monopartisme.

2- Le monopartisme : Tous les partis politiques fusionnent pour donner naissance en Septembre 1966 à un parti unique : L'Union Nationale Camerounaise (UNC). L'objectif recherché est la construction de l'unité nationale, mais le dirigeant du parti unique est un partenaire des anciennes puissances.

Troisième partie : Les institutions et leur fonctionnement

- 1- Les institutions sont calquées sur le modèle de la puissance tutélaire.
- 2- Les administrations ont consacré les étrangers à des postes de responsabilité : conseillers techniques, coopérants, directeurs de sociétés publiques...
- 3- Approvisionnement des administrations auprès des anciennes puissances : matériel roulant, équipement militaire, médicaments, matériel de bureau...

Conclusion générale : Malgré l'indépendance du Cameroun, les puissances tutélares continuent d'agir directement et indirectement sur la vie politique du pays. La politique coloniale s'est prolongée par la politique néo-coloniale.

L'indépendance du Cameroun ne pourrait-elle pas être perçue comme une quête permanente ?

Sujets d'examen ou types examen et proposition de plan uniquement :

A- Montrez à l'aide d'exemples africains que la colonisation a elle-même contribué à sa propre perte.

BAC : A-B. : Session 2002

Proposition de plan

Introduction

- Sujet amené : Définition du terme colonisation, situation du cadre géographique de la colonisation aux 19^e et 20^e siècle en Afrique et en Asie.
- Problématique : Comment la colonisation qui apparaît comme un vaste mécanisme de domination basé sur les ruses politiques et mercantiles peut-elle porter les germes de sa propre destruction ?
- Annonce du plan : * fondements de la colonisation
- * l'action coloniale : éducation, religion, œuvres médicales, voies de communication...

Développement :

Première partie : Fondements de la colonisation

- 1- Fondements économiques
- 2- Fondements politiques
- 3- Fondements moraux ou humanitaires

Deuxième partie : Les œuvres coloniales qui allaient par la suite détruire la colonisation.

- 1- L'école et les religions surtout chrétiennes
- 2- Le développement des voies de communication qui vont favoriser l'éclosion d'un sentiment national anti-colonial.
- 3- La formation d'une bourgeoisie locale, d'un prolétariat agricole et urbain.

Conclusion générale : La colonisation était un phénomène appelé à disparaître de par les germes de sa perte qu'elle portait en elle-même. Mais il y a de nombreux autres facteurs extérieurs qui ont contribué à l'accélération de sa perte : les deux guerres mondiales, l'ONU, les deux super-grandes.

B- « La 2^e guerre a drainé des conséquences macabres mais elle a aussi posé les jalons de la paix et de la sécurité internationale ». Montrez-le.

Plan possible

Première partie : Les conséquences macabres

- 1- Destructures humaines : plus de 50 millions de morts et au moins 20 millions de blessés.
- 2- Destructures matérielles sans précédent.
- 3- Baisse de la production économique.

4- La vie quotidienne est très difficile : pénurie, marché noir, inflation très forte, chômage, agitations sociales...

Deuxième partie : La 2^e guerre a aussi posé les jalons de la paix et de la sécurité internationale.

1- De nombreuses conférences pour la paix : Yalta du 04 au 11 Février 1945, Potsdam du 17 Juillet au 02 Août 1945, San-Francisco d'Avril à Juin 1945, le tribunal de Nuremberg dès octobre 1945 pour juger les responsables nazis de la guerre...

2- La reconstruction économique et sociale : les réparations allemandes dont le principe est acquis à Potsdam, fournissent une partie de l'argent nécessaire surtout pour l'URSS ; le prêt-bail (américain) fonctionne jusqu'au 22 Août 1945 ; la reconstruction monétaire et commerciale est lancée en Juillet 1944 à Bretton Woods aux Etats-Unis ; des réformes de structures accompagnent la reconstruction et l'orientent vers la création d'un monde nouveau...

3- La création de l'ONU le 26 Juin 1945 dont la mission première est le maintien de la paix dans le monde et le règlement pacifique et négocié des conflits.

C- On a présenté « Yalta » comme ayant instauré le « partage du monde ». Cette affirmation vous paraît-elle justifiée ?

Baccalauréat A-B. Session 1996

Plan possible

Première partie : Les dissensions entre les « Grands » à Yalta préfigurent déjà la bipolarisation du monde en camps hostiles.

1- Désaccords entre les Etats-Unis et l'URSS à propos des élections en Pologne.

2- Dissensions entre les Etats-Unis et l'URSS à propos de l'occupation de l'Allemagne.

Les dissensions entre les alliés d'hier à Yalta laissent présager une division idéologique du monde mais ce partage ne sera effectif qu'avec le plan Marshall de Juin 1947.

Deuxième partie : Le plan Marshall et le partage du monde en deux blocs idéologiques.

1- L'acceptation du plan Marshall par seize pays européens et les conséquences sur les plans politique, militaire et économique.

2- Le refus du plan Marshall par l'URSS et ses satellites et les conséquences sur les plans politiques, militaire et économique.

D- La création de l'Etat d'Israël était-elle une nécessité historique ou une pression des puissances occidentales ?

Baccalauréat : **A-B. Session 2000 (sujet 1)**

Chronologie indicative

- An 70 : Destruction du temple de Jérusalem
- 1896 : Théodore Herzl lance le mouvement sioniste
- 1917 : Déclaration BALFOUR
- 1909-1939 : Violents incidents entre colons juifs et arabes
- 1945 : Restriction de l'immigration juive en Palestine
- 1947 : Division de la Palestine en 2 Etats indépendants
- 1948 : Création de l'Etat d'Israël.

Proposition de plan

Introduction :

- Amener le sujet : présenter l'Etat d'Israël comme l'un de tous petits Etats du Moyen-Orient proclamé en 1948 et issu du mouvement nationaliste, le sionisme et de la pression des puissances occidentales.

- Problématique : L'Etat d'Israël est-il un aboutissement de l'histoire du peuple juif ou le résultat de la pression des puissances occidentales ?

Plan : * Nécessité historique

* Pression des puissances occidentales

Développement

Première partie : La création de l'Etat d'Israël est une nécessité historique

- 1- La destruction du temple de Jérusalem en l'an 70 avant J.C et la diaspora juive.
- 2- Les persécutions des juifs à travers le monde entier.
- 3- Le mouvement sioniste qui prône le retour des juifs à leur terre natale.

Deuxième partie : La création de l'Etat d'Israël est une pression des puissances occidentales.

- 1- Rôle joué par l'Angleterre qui a reçu le mandat de la SDN sur la Palestine en 1922.
- 2- La déclaration Balfour en 1917.
- 3- Le rôle de l'ONU : division de la Palestine en deux Etats indépendants en Novembre 1947.

E- **Baccalauréat A-B. Session 2001**

Sujet 2 : Déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël

Texte : Nous, membres du conseil national représentant le peuple juif de la Palestine et le mouvement sioniste mondial, réunis en assemblée solennelle en vertu des droits universels et historiques du peuple juif et de la résolution de l'Assemblée Générale des Nations-unies.

Proclamons l'établissement de l'Etat juif de Palestine qui se nommera Israël ;

Déclarons qu'à compter de la fin du mandat à l'heure de minuit, dans la nuit du 14 au 15 Mai 1948 et jusqu'à ce que les organismes constitutionnels régulièrement élus entrent en fonction conformément à une constitution qui devra être établie par une assemblée constituante d'ici le premier Octobre 1948. Le présent conseil national agira en tant qu'Assemblée Provisoire et que son organe exécutif, l'administration nationale constituera le gouvernement provisoire de l'Etat d'Israël.

L'Etat d'Israël promouvra le développement du pays pour le bénéfice de tous ses habitants sans distinction de race, de croyance et de sexe. Il garantira pleine liberté de conscience, de culte, d'éducation et de culte...

Au moment où se développe une agression injustifiée nous faisons appel aux habitants arabes du pays de Palestine en leur demandant de retourner sur les chemins de la paix et de jouer leur rôle dans le développement de l'Etat et les assurons qu'ils jouiront du droit de citoyenneté pleine et entière à l'égalité avec les juifs.

David BEN GOURION, 14 Mai 1948.

En vous inspirant des questions ci-après vous ferez une explication de document proposé.

- 1- Donnez la nature du texte. Que savez-vous de son auteur ? Relatez les circonstances de sa rédaction.
- 2- a) Qu'entend-t-on par mouvement sioniste mondial ? Que représente-t-il ?
b) En quoi ce mouvement a-t-il influencé la création de l'Etat d'Israël.
- 3- Présentez et commentez les institutions politiques d'Israël au 14 Mai 1948.
- 4- Quelle place la présente déclaration d'indépendance réserve-t-elle à la communauté arabe vivant en Palestine ?
- 5-a) Montrez que la solution proposée par l'ONU est différente de la mesure arrêtée par cette déclaration.
b) Les Arabes vont-ils accepter ces différentes mesures ?
c) Décrire leurs réactions.
- 6- Est-il objectif d'affirmer aujourd'hui que le problème israélo-arabe est à jamais résolu ?

Notes – guidage de correction

Introduction :

- Nature du texte : Le texte soumis à notre réflexion est un extrait de déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël en Palestine.

- Auteur : David Ben Gourion né en 1886 en Pologne est un homme politique israélien, membre du mouvement sioniste, président du gouvernement juif provisoire et premier ministre au lendemain de l'indépendance de l'Etat d'Israël le 15 Mai 1948. Plusieurs fois chef de gouvernement israélien de 1948 à 1953 et de 1953 à 1963 il meurt à TÉL-AVIV en Israël en 1973 à l'âge de 87 ans.

- Circonstances de rédaction : (circonstances historiques) : l'Assemblée générale de l'ONU le 29 Novembre 1947 adopte une résolution (N° 181) qui met fin au mandat britannique sur la Palestine et ordonne le partage du territoire en deux Etats : un Etat juif (55 % de la Palestine) et un Etat Arabe (45 % de la Palestine). La Grande-Bretagne doit se retirer le 15 Mai 1948 de la Palestine et pour éviter un vide institutionnel le gouvernement provisoire juif, le conseil national au cours d'une réunion spéciale adopte cette déclaration qui entre en vigueur immédiatement à l'expiration de l'administration britannique le 14 Mai à minuit.

- Destinataires : La déclaration s'adresse d'abord au peuple juif, puis aux arabes de Palestine et à la communauté internationale.

- Idee générale : L'existence d'un état juif et la cohabitation avec les arabes.

Plan à adopter : * Le mouvement sioniste mondial

* Les institutions politiques d'Israël au 14 Mai 1948

* La déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël et la communauté arabe de Palestine.

Développement

Première partie : Le mouvement sioniste mondial.

1- Définir : Association des Juifs de la diaspora (Europe et reste du monde) créée en 1897 qui milite pour le retour des Juifs dans la terre promise, la Palestine. Ce mouvement nationaliste juif a pour principal apôtre Théodore Herzl (1860-1904) journaliste et écrivain Hongrois d'origine juive et a tenu son premier congrès à Bâle en Suisse en 1897. Le sionisme représente l'âme, l'espoir, le symbole de l'union des juifs dispersés à travers les quatre coins du monde depuis l'an 70 après J.C et l'instrument de leurs revendications c'est-à-dire un espace à travers lequel les juifs vont faire connaître leurs problèmes.

2- Cette organisation a beaucoup influencé dans la création de l'Etat d'Israël : le sionisme prône le retour des juifs en Palestine, organise des congrès à travers le monde pour sensibiliser les juifs sur le bien fondé de leur retour, organise des collectes de fonds, facilite l'immigration et l'établissement des colonies juives en Palestine, crée des groupes de pression ou lobbies pour négocier et influencer les décisions des grandes puissances et des organisations internationales telles la SDN, l'ONU. Bref l'objectif principal du mouvement sioniste mondial est la création de l'Etat d'Israël en Palestine.

Deuxième partie : Les institutions politiques d'Israël au 14 Mai 1948.

La Grande-Bretagne qui reçoit officiellement en Juillet 1922 le mandat de la SDN sur la Palestine accorde aux Juifs et Arabes le droit de gérer leurs affaires intérieures. Les juifs en profitent pour créer de multiples organes politiques dont les principaux au 14 Mai 1948 sont :

1- Le mouvement sioniste mondial créé en 1897 et dont l'objectif principal est le retour des juifs du monde entier en Palestine.

2- Le conseil national juif. C'est une assemblée provisoire chargée de délibérer sur les grands sujets juifs. C'est en quelque sorte une assemblée nationale provisoire.

3- Le gouvernement provisoire de l'Etat d'Israël : c'est un organe exécutif provisoire chargé d'appliquer les décisions adoptées par le conseil national.

Les futures élections après l'indépendance mettront en place des institutions constitutionnelles, légitimes, officielles et définitives. Cependant cette déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël a-t-elle tenu compte des arabes et quelles sont les réactions de ces derniers ?

Troisième partie : La déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël et la communauté arabe de Palestine.

1- La déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël en Palestine ne fait mention nulle part d'un Etat arabe palestinien présent ou futur. Par contre elle accorde à la communauté arabe d'Israël les mêmes droits qu'aux juifs : « ...L'Etat d'Israël accordera pleine et totale égalité sociale et politique à tous ses citoyens sans distinction de race, de croyance et de sexe... ».

2- L'ONU partage la Palestine en deux Etats (juif et arabe) mais la déclaration d'indépendance s'en tient juste à l'Etat juif qui pourrait englober les arabes de la Palestine s'ils le souhaitent : « ...L'Etat d'Israël garantira pleine liberté de conscience, de culte, d'éducation et de culture... ». Bref les juifs ne font pas état d'un Etat arabe palestinien dans leur déclaration d'indépendance mais souhaitent plutôt intégrer les Arabes dans l'Etat juif de Palestine.

3- Les réactions des Arabes face à ces mesures.

Les Arabes n'acceptent ni le plan de partage de l'ONU ni la proclamation de l'Etat d'Israël en Palestine. Ils veulent une seule chose : l'Etat arabe couvrant toute la Palestine. Dès l'annonce de la création de l'Etat d'Israël en Palestine les armées régulières de cinq pays arabes du Proche-Orient (Irak, Egypte, Jordanie, Syrie et Liban) envahissent le nouvel Etat, moins de 24h. Les opérations militaires arabes destinées à « jeter les juifs hors de la Palestine » tournent assez rapidement à l'avantage d'Israël et les pays arabes écrasés se résignent à l'armistice. C'est la première guerre israélo-arabe (1948-1949) et début d'une série de guerres entre les deux communautés.

Conclusion générale : Plusieurs facteurs combinés ont abouti inexorablement à la création d'un Etat juif en Palestine le 14 Mai 1948. Le problème juif connaît ainsi un début de solution, mais qui engendre aussitôt le problème des réfugiés palestiniens et celui de la cohabitation entre juifs et arabes. Aujourd'hui on observe il est vrai une évolution significative avec l'acceptation mutuelle des deux communautés antagonistes à travers les différents traités et accords de paix (camp David, Madrid, Jérusalem...) l'implication remarquable de la communauté internationale (USA, France...). Malgré tous ces efforts fournis de part et d'autre la paix reste toujours fragile au Proche-Orient, et le conflit israélo-arabe s'apparente à « une mèche allumée dont on ne connaît pas la longueur ». La solution à ce conflit ne résiderait-elle pas dans le courage des dirigeants et, le recul systématique des extrémismes religieux au Proche-Orient et de l'honnêteté de la communauté internationale ?

Questions d'entraînement

A- La JEUCAFRA

- a) Définir
- b) Son président
- c) Son influence sur la décolonisation du Cameroun

B- L'UPC

- a) Naissance – programme – structure – soutien
- b) Pourquoi l'UPC ne participe pas aux élections de 1956 ?
- c) Pourquoi et comment l'administration coloniale combat-elle ce parti ?

C- Le Cameroun de la tutelle à l'unification

- a) Définir : tutelle b) Quels sont les buts de la tutelle et les puissances tutélaires ?
- b) La nuance entre territoire sous tutelle et Etat sous tutelle. Réponse : pendant la période pré-autonomie (1946-1956) le Cameroun est un territoire associé à l'union française sous tutelle de l'ONU ; et pendant la période l'autonomie interne (1957-1960) le Cameroun devient Etat : il a ses symboles nationaux (drapeau, hymne, sceau, devise...).

c) Quelles sont les différentes assemblées locales au Cameroun entre 1946 et 1960.

d) Citez les partis politiques qui participent à la lutte pour l'indépendance du Cameroun.

R : le Rassemblement Camerounais (RACAM : 1947), l'Union des Populations du Cameroun (UPC : 10 Avril 1948), Evolution Sociale Camerounaise (ESOCAM : 1949), Union Sociale Camerounaise (USC : 1953), UC (Union Camerounaise de Ahmadou Ahidjo : 1958), les Démocrates Camerounais de André Marie Mbida...

e) Pourquoi peut-on considérer l'ALCAM comme la plus importante des assemblées du Cameroun sous tutelle ?

R : contrairement à l'ARCAM ou à l'ATCAM les membres de l'ALCAM sont tous camerounais (70 membres) et en plus l'ALCAM a des pouvoirs beaucoup plus étendus que les assemblées précédentes.

D- Evolution politique du Cameroun sous tutelle française de 1944 à 1961. BAC A-B. Session 2001. Sujet 1.

N.B. : Il s'agit ici de ressortir les changements intervenus dans la vie politique du Cameroun sous tutelle française. Comment la tutelle française et l'ONU vont influencer l'évolution politique dans la partie française du Cameroun de 1944 à 1961 ?

Proposition de plan :

Examiner l'évolution politique du Cameroun sous tutelle française en passant par les étapes et les formes d'évolution :

- L'étape de 1944-1956 : la pré-autonomie du Cameroun.
- L'étape de 1957-1960 : la période d'autonomie interne du Cameroun
- L'étape de 1960-1961 : de l'indépendance à la réunification

Développement :

Première partie : La période de pré-autonomie ou encore les débuts de la vie politique au Cameroun : 1944-1956.

1- Conférence de Brazzaville : le Général De Gaulle remercie les Africains pour l'effort de guerre et annonce quelques réformes sociales et économiques dans les territoires français d'Afrique : une première retombée politique est ce fameux décret français qui en Août 1944 autorise la création des associations en Afrique française noire. La première centrale syndicale naît au Cameroun en décembre 1944 et est dirigée par des nationaux : UM NYOBE ; CHARLES ASSALE.

2- Création de l'union française : le Cameroun devient un territoire associé à l'union française et les camerounais ont la possibilité d'accéder à la citoyenneté française et siègent au parlement

français : Douala Manga Bell, Louis Paul, Aujoulat, NININE. L'union française créée en 1946 donne naissance à des assemblées locales élues : ARCAM par exemple.

3- Création des partis politiques qui participent d'une manière ou d'une autre à la lutte pour l'émancipation du Cameroun : UPC, BDC, PDC, ESOCAM, UC... De tous ces partis, l'UPC est la plus active et la plus populaire, ce qui lui crée d'énormes problèmes avec le gouvernement français.

4- La loi-cadre de Gaston Defferre en 1956 : cette loi votée le 23 Juin 1956 par l'Assemblée Nationale Française instaure le suffrage universel et l'autonomie interne dans les colonies françaises de l'AOF, AEF et de Madagascar.

Deuxième partie : La période de l'autonomie interne à la réunification (1957-1960) ou le régime de l'autonomie.

1- 10 Mai 1957 : L'ATCAM devient ALCAM ; 15 Mai 1957 formation du premier gouvernement camerounais, celui de André Marie Mbida. Le Cameroun devient un Etat avec tous ses symboles nationaux. Ahidjo qui succède à André Marie Mbida le 18 Février 1958 forme le 2^e gouvernement et demande une pleine autonomie et l'indépendance auprès du gouvernement français et de l'ONU. La fin de tutelle est prévue pour le 31 décembre 1959 et l'indépendance pour le 1^{er} janvier 1960.

2- L'indépendance du Cameroun français : l'autonomie complète intervient en janvier 1959 suivie d'une résolution de l'ONU qui accepte le principe de l'indépendance. Le Cameroun français accède à l'indépendance le 1^{er} Janvier 1960. L'indépendance du Cameroun français est solennellement proclamée par Ahmadou Ahidjo premier ministre en présence du Secrétaire Général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, du représentant de la France, Louis Jacquinot et des représentants de 60 pays.

3- La réunification : Revendiquée depuis la fin de la première guerre mondiale la réunification de la république du Cameroun et le Cameroun occidental a lieu le 1^{er} Octobre 1961. Ahmadou Ahidjo est Président de la République Fédérale du Cameroun et John Ngu Foncha Vice-président.

Conclusion générale : La période qui part de 1944 à 1960 est pour le Cameroun celle marquée par une grande effervescence politique comme dans les autres possessions françaises d'Afrique. L'évolution politique du Cameroun met officiellement fin à la domination coloniale et permet l'unité du peuple et du territoire camerounais mais cette indépendance est formelle et à problèmes car elle n'est pas obtenue dans la paix, ni dans un consensus national. Cette décolonisation complexe n'explique-t-elle pas l'ouverture des foyers de tension et de rébellion dans certaines régions du pays avant et après l'indépendance ?

E- La guerre froide

« ... Dès le moment où à la charnière des deux décennies 1950-1960 la guerre froide perdit de sa virulence, il fut légitime de se demander : qui a gagné ? Au crédit des Américains : l'arrêt du communisme en Europe, la consolidation des régimes d'Europe occidentale, le progrès économique des Etats, le prestige scientifique intellectuel, financier... ».

Questions-réponses

1-a) Qu'est-ce que la guerre froide ?

R : La guerre froide désigne la tension qui caractérise les rapports Est-Ouest dès 1947. Cette guerre consiste à vivre apparemment en paix, mais agissant comme si on était ennemi. C'est une méfiance réciproque entre les deux camps : les Etats-Unis accusent les soviétiques d'impérialistes et vice-versa. Américains et soviétiques ne sont jamais directement affrontés mais s'affrontent par personnes interposées.

2- Que font les Américains pour arrêter l'expansion du communisme ? R : - ils accordent de l'aide aux pays pour se reconstruire après la 2^e guerre et relever le niveau de vie de leurs

populations * ils participent à la consolidation des régimes politiques d'Europe occidentale et d'ailleurs.

3- Présentez les caractères idéologiques et économiques de chaque bloc impliqué dans la guerre.

Réponse : Bloc occidental (dirigé par les Etats-Unis) :

* caractère idéologique : dans ce bloc domine la démocratie caractérisée par le pluralisme politique, le respect des libertés individuelles et collectives.

* caractère économique : l'organisation économique est fondée sur la propriété privée des moyens de production, la recherche du profit individuel, la libre entreprise et la concurrence.

Bloc oriental (dirigé par l'URSS) :

* caractère idéologique : le socialisme domine caractérisé par la restriction des libertés individuelles et collectives, la toute puissance du parti unique et de son chef.

* caractère économique : le socialisme domine caractérisée par la recherche du bien être collectif, la propriété collective des moyens de production, la planification rigoureuse...

4- Pourquoi la guerre froide a-t-elle perdu de sa virulence à la charnière des deux décennies 1950-1960. Réponse : Au début des années 1950 la guerre perd de sa dureté. Ceci s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs :

* L'équilibre de terreur : les deux camps sont redoutables sur le plan militaire. Chacune de deux puissances dispose des armements terrifiants tels la bombe atomique, la bombe à hydrogène... Ces deux puissances sont donc contraintes à pratiquer une politique de détente faute de pouvoir s'affronter militairement sans risques majeurs.

* Le changement des responsables à la tête des pays : le dictateur Staline disparaît le 05 Mars 1953, ses successeurs en particulier Nikita Khrouchtchev disent tout de suite leur désir de paix, de dialoguer avec les puissances occidentales ; aux Etats-Unis John Kennedy arrivé au pouvoir en 1961 marque sa volonté de préserver la paix avec l'URSS.

* L'affaiblissement des deux blocs par des cassures : A l'ouest la tutelle des Etats-Unis commence à paraître bien lourde et l'on craint qu'ils n'entraînent l'Europe dans une autre guerre : De Gaulle refuse de recevoir les fusées américaines destinées aux bases de l'OTAN en France en 1966 et se retire de l'OTAN contestant ainsi le leadership américain. A l'Est le camp socialiste ne cesse de connaître des secousses : en Pologne et en Hongrie la population résiste à l'emprise soviétique ; l'URSS et la Chine se disputent le leadership.

5- Présentez les origines de la guerre froide : le non respect des clauses de la conférence de Yalta relatives aux élections libres en Europe de l'Est occupée par l'URSS, à la dénazification de l'Allemagne... ; la différence des idéologies, le rejet du plan Marshall par l'URSS ; le désir de se tailler des zones d'influence dans le monde par l'une ou l'autre grande puissance...

6- Le monde connaît-il aujourd'hui le même système de blocs ? Si non quelles sont les nouvelles formes de regroupement qui se constituent ?

Réponse : Les deux super-puissances ne veulent plus prendre de risques et agissent avec beaucoup de prudence dans des conflits localisés. Et depuis la dislocation de l'URSS en 1991, les Etats-Unis détiennent seuls la direction du monde. Le monde n'est plus bipolarisé. Les regroupements régionaux et sous-régionaux sont beaucoup plus d'actualité dans le monde : U.A, U.E, CEMAC, CEEAC, CEDEAO, SADEC...

Mais avec la présence d'un seul maître dans le monde l'humanité ne va-t-elle pas vers la dictature de la pensée unique ?

F- Les Etats-Unis et la reconstruction du Japon au lendemain de la seconde guerre mondiale (1945-1952).

BAC : A-B : Session 2001. Sujet 3.

N.B : Cf. cours

G- Le plan Marshall : BAC : A-B. Session 1995.

1- Qui est Marshall ?

2- En quoi consiste le plan Marshall ?

- 3- Dans quel contexte ce plan a-t-il été lancé ?
- 4- Ce plan a-t-il atteint ses objectifs ?
- 5- Plan Marshall et guerre froide.

H- L'évolution politique de l'Afrique Noire Francophone entre 1944 et 1960. BAC : A-B. Session 1995.

I- L'Afrique et la seconde guerre mondiale.

- 1- Comment l'Afrique a-t-elle été impliquée dans cette guerre ?
- 2- Quelles révélations cette guerre apporte-t-elle aux Africains ?
- 3- En quoi cette guerre a-t-elle constitué un tournant décisif dans l'évolution socio-politique de l'Afrique ? Quelles étaient les attentes légitimes ?

J- Les relations internationales de 1945 à 1975.

Consigne de travail : Le candidat insistera sur l'histoire mouvementée d'un monde bipolaire de Yalta à la fin et la guerre de Vietnam. Epreuve zéro 1999.

GEOGRAPHIE

Baccalauréat A-B. Session 1999

Sujet 1 : La puissance économique des Etats-Unis d'Amérique : manifestations et problèmes. Sur la carte ci-jointe, représentez :

- les limites naturelles ainsi que les pays voisins des Etats-Unis ;
- la zone de Mégalopolis, la Californie, la ville de Seattle, la Floride ;
- le dairy belt, le corn belt, le wheat belt, le ranching belt ;
- les Appalaches, les rocheuses, la plaine centrale, le plateau de Colorado.

Correction

Introduction : Les Etats-Unis, une fédération de 50 Etats dans la partie Nord du continent américain sont incontestablement la première puissance économique du monde. Pour un visiteur étranger l'immensité est la première chose qui frappe aux Etats-Unis : plus de 300 millions d'habitants ; une superficie égale à presque vingt fois celle du Cameroun (9 millions trois cent soixante trois mille km²) ; quatre fuseaux horaires couvrent le territoire national ; de l'Est à l'Ouest on traverse au moins 4500 km et du Sud au Nord 2500 km. Cependant l'unité de cet immense pays s'est réalisée en maîtrisant l'espace par un énorme flot de voies de communications, malgré d'évidents signes de faiblesses. Quelles sont les différentes preuves de cette suprématie économique aux dimensions planétaires et ses problèmes ? Nous répondrons à cette question dans la suite de notre travail en présentant d'abord les manifestations de la suprématie économique des Etats-Unis et ensuite les preuves de faiblesse de celle-ci.

Développement

Les manifestations de la puissance économique des Etats-Unis sont observées dans des domaines aussi divers que l'agriculture, l'industrie, les transports et le commerce.

L'agriculture américaine est la première du monde tant par le volume que par la variété de ses productions : 1^{er} rang mondial en soja, maïs, arachides, 3^e rang mondial pour le blé, 1^{er} rang mondial pour les agrumes, 3^e rang mondial pour le coton, 3^e troupeau porcin du monde avec plus de 55 millions d'animaux après la Chine et la Russie, 3^e troupeau bovin mondial avec 100 millions d'animaux au moins...

Sur le plan industriel la réussite est sans égale dans le monde. La combinaison de plusieurs facteurs favorables (tels l'importance des ressources naturelles, un riche potentiel humain, l'intervention stimulante de l'Etat, une monnaie de référence, le poids des multinationales...) explique assez aisément ce niveau appréciable atteint par les Etats-Unis dans le domaine industriel. En effet les Etats-Unis sont premiers dans plusieurs types de productions

industrielles : 1^{er} en industrie d'aluminium ; 2^e en industrie automobile après le Japon ; 1^{er} en informatique ; 1^{er} en aéronautique dont les principales firmes sont Boeing, Lockheed, ROCKWELL, GRUMMAN ; 1^{er} en industrie nucléaire ; 1^{er} en industrie pétrochimique avec la 1^{ère} raffinerie du monde et les meilleures multinationales en exploitation pétrolière (MOBIL-OIL, EXXON...). Bref toutes les industries sont représentées aux Etats-Unis et notamment les industries de pointe. Celles-ci se caractérisent par l'importance de la recherche, la lourdeur des investissements et emploient une main-d'œuvre hautement qualifiée : industries nucléaires, électronique et aéronautique.

Grâce à leur monnaie, à leurs places financières, à leurs très nombreuses multinationales et à leurs très efficaces systèmes des transports les Etats-Unis sont sans égal dans le domaine commercial au monde. Une bonne partie des règlements internationaux s'effectue en dollars. Par exemple sur de nombreux marchés comme celui des avions ou du pétrole on ne négocie qu'en dollar au Japon comme en Europe. Les multinationales américaines possèdent dans l'ensemble du monde au moins 11200 filiales industrielles dont les ventes sont supérieures aux exportations des Etats-Unis (« Amérique bis »). Elles constituent la 2^e puissance industrielle de la planète après les Etats-Unis eux-mêmes. Les Etats-Unis disposent dans le monde d'une économie très puissante et inégalée, mais d'évidents signes de déclin relatif s'observent.

Les problèmes ne manquent pas dans cette puissante économie américaine. Ils sont à la fois internes et externes.

Les problèmes internes sont par exemple la dégradation de l'environnement naturel due à la pollution industrielle, l'érosion des sols, la sécheresse ; le chômage surtout des minorités constituée des noirs, des latino-américains et des asiatiques ; les criminalités et l'insécurité surtout dans les grandes métropoles (New-York, Chicago, SAN-Francisco, Los Angeles...) ; la surproduction et la mévente ; l'endettement ; le déficit énergétique ce qui accroît la dépendance extérieure.

Les problèmes externes sont essentiellement la concurrence du Japon, des pays émergents (Chine, Inde, Corée du Sud, Brésil...) et de l'union européenne ; l'inadaptation des produits américains à l'extérieur ; primauté des places financières et montée en puissance de l'EURO.

Conclusion générale : Les Etats-Unis ont la première puissance économique du monde. Les manifestations sont légion et faciles à vérifier aussi bien dans les domaines agricole, industriel, commercial que des transports. Mais cette suprématie économique jamais égalée est menacée par de nombreux problèmes à la fois internes et externes. L'efficacité de l'appareil de production américain toujours aussi accrue ne permettrait-elle pas aux Etats-Unis de garder la tête du peloton des grandes puissances économiques encore pour longtemps ?

Baccalauréat C-D-E. Session 2000

Sujet 3 : Forces et faiblesses de l'agriculture dans la province de l'Adamaoua

Correction :

Introduction : Née en Août 1983 par décret présidentiel la province de l'Adamaoua qui occupe le plateau du même nom est située dans la partie centrale du Cameroun précisément entre le 6° et le 8° de latitude Nord. C'est un bloc cristallin limité au Sud par le plateau Sud-Camerounais, au Nord par la cuvette de la Bénoué ; à l'Est la RCA et à l'Ouest le Nigeria. La vie économique dans cette région est axée principalement sur l'élevage et l'agriculture qui malgré quelques atouts sont en proie à des nombreuses difficultés. Quelles sont les conditions favorables et les difficultés de l'agriculture dans la province de l'Adamaoua ? Pour bien aborder cette problématique il paraît pertinent d'esquisser tout d'abord les forces de l'agriculture dans la

province de l'Adamaoua, avant de mettre en exergue les freins à l'essor de cette activité économique.

Développement

Plusieurs facteurs positifs soutendent les activités agricoles et pastorales dans le plateau de l'Adamaoua. Ces facteurs sont à la fois naturels, économiques, politiques.

Les facteurs naturels positifs sont par exemple : l'abondance des pâturages de bonne qualité qui font de l'Adamaoua la première région d'élevage du pays ; le climat frais et humide permet la pratique de deux récoltes au moins par an comme au Sud. L'existence de nombreux cours d'eau dans la région constitue un important potentiel hydraulique pour le breuvage des animaux et l'irrigation.

Les facteurs politico-économiques ne sont pas de moindres. Des efforts de modernisation de l'élevage par le gouvernement et la coopération internationale sont louables : construction de la station zootechnique de WAKWA à 15km de Ngaoundéré. Celle-ci met l'accent sur la sélection des espèces bovines, la lutte contre les maladies du bétail (les épizooties). Le passage du chemin de fer depuis 1974 permet d'intensifier les échanges inter régionaux et le désenclavement de l'Adamaoua. Les activités rurales bénéficient de nombreux atouts dans la province de l'Adamaoua mais elles sont en proie à de nombreuses difficultés. De nombreux handicaps entravent le développement harmonieux des activités pastorales et agricoles dans la province de l'Adamaoua. Ils sont surtout d'ordre naturel, économique, humain et technique.

Les sols dans l'ensemble sont infertiles à cause du phénomène de latérisation qui produit des croûtes non favorables à l'agriculture ; le relief particulièrement accidenté ne favorise pas la création d'unités d'exploitation agricole à grande échelle, ni l'ouverture des routes devant permettre l'évacuation des produits agricoles de leurs zones de production vers les centres urbains.

Les routes sont très insuffisantes et le chemin de fer ne s'arrête qu'à Ngaoundéré car la partie septentrionale de l'Adamaoua est une immense falaise abrupte.

Une sous qualification généralisée de la main-d'œuvre doublée des techniques culturales et d'outillage agricole archaïques et rudimentaires n'est pas de nature à booster le développement de l'agriculture dans la province de l'Adamaoua. En outre le sous-peuplement de la région ne peut pas permettre son exploitation judicieuse.

Conclusion générale : L'agriculture dans la province de l'Adamaoua est une activité secondaire par rapport à l'élevage. Les conditions naturelles, humaines et économiques dans l'ensemble sont défavorables pour son épanouissement : sols croûteux, relief accidenté, analphabétisme, insuffisance des voies de communication... Une réelle volonté politique doublée de changement de mentalités ne serait-elle pas une solution efficace à cette situation ?

Baccalauréat : Session 2001 Series C-D-E

Sujet 1: Obstacles aux transports et aux échanges dans la plaine côtière.

Correction

Introduction : Entièrement comprises dans le domaine équatorial les basses terres côtières camerounaises englobent en totalité les provinces du Sud-Ouest et du Littoral et partiellement la province du Sud. Elles constituent la principale région économique du Cameroun mais les transports et les échanges y sont confrontés à des obstacles divers. Quels sont ces obstacles qui s'érigent contre l'épanouissement des activités des transports et des échanges dans la plaine côtière ? Pour répondre à cette préoccupation nous allons d'abord procéder par l'examen des obstacles naturels, humains et techniques avant de mettre en regard les obstacles économiques.

Développement

L'essor des transports et des échanges dans la plaine côtière est freiné par des obstacles à la fois naturels, humains et techniques.

De nombreuses chutes et rapides sur les cours d'eau gênent la navigation sauf dans les biefs. De nombreuses terres marécageuses expliquent le mauvais état de route et le coût élevé des travaux dans la plaine côtière, le cas de la ville de Douala est illustrant. La végétation constituée principalement de la mangrove et de la forêt dense n'est pas un obstacle facile à surmonter. Tous ces éléments physiquement contribuent à l'enclavement de certaines zones comme Kumba, Edéa-Edom Manfé, Nkam... La pauvreté et les mentalités archaïques des populations (qui attendent tout de l'Etat) maintiennent la faiblesse des échanges. Les facteurs humains et naturels expliquent en partie la faiblesse des transports et des échanges dans la plaine côtière, mais les facteurs économiques sont aussi à prendre en compte.

Les arguments économiques méritent d'être examinés pour comprendre davantage la faiblesse des transports et des échanges dans les plaines côtières. Les activités économiques traditionnelles telles l'agriculture de subsistance et la pêche artisanale ne connaissent pas une grande vitalité ; le manque de capitaux dus à une faiblesse d'épargne et l'absence d'une véritable société de transport urbain (par bus par exemple) expliquent la faiblesse de la mobilité des biens et des personnes.

Conclusion : La région côtière demeure le poumon économique du Cameroun, mais il n'en demeure pas moins qu'elle soit confrontée à de nombreux problèmes de transport et d'échanges. L'appel à la volonté politique surtout avec la reprise économique du pays ne devient-il pas plus que jamais indispensable ?

Baccalauréat séries C-D-E. Session 2006

Sujet 1 : Le milieu naturel est-il un atout ou un handicap pour les populations des hauts plateaux de l'Ouest Cameroun ?

Sur le fond de carte localisez :

- 03 chefs-lieux de département ;
- les monts OKU, Bamboutos et Manengouba ;
- une zone de plaine.

Correction

Introduction : Les hauts-plateaux de l'Ouest sont un ensemble de hautes terres de 1500 m d'altitude de moyenne couvrant totalement deux provinces administratives : l'Ouest et le Nord-Ouest auxquelles il faut adjoindre une partie du Mungo correspondant à la ville de Nkongsamba et ses environs immédiats. Cette région au Cameroun est réputée pour sa très forte densité humaine et le dynamisme débordant de sa population. Quels sont les atouts ou les handicaps du milieu naturel de cette région du Cameroun ? La suite de notre travail sera axée sur l'examen des atouts d'une part et celui des handicaps d'autre part.

Développement

Les obstacles du milieu naturel pour les populations des hauts plateaux de l'Ouest sont légion. Entre autres :

Un relief accidenté c'est-à-dire montagneux (col de Batié, les falaises de Bamenda et de Foréké à Dschang...) d'où des difficultés pour créer les voies de communication surtout les voies ferrées et mettre en valeur des terres agricoles.

Le lessivage et l'érosion des sols liés aux fortes pentes et à une forte pluviosité réduisent davantage l'espace cultivable ce qui pousse les habitants à l'émigration. L'exiguïté du milieu engendre de fréquentes tensions entre les populations. Les vallées profondes expliquent les difficultés d'approvisionnement des populations en eau. Le milieu naturel dans l'ensemble est

contraignant pour les populations des hauts-plateaux de l'Ouest mais recèle aussi des éléments incitateurs.

Des éléments incitateurs existent quand même dans le milieu naturel des hauts-plateaux de l'Ouest. Le climat doux et pluvieux donne plusieurs récoltes par an, ainsi que les sols volcaniques fertiles favorisant les activités agro-pastorales : FOUMBOT, MBOUDA, SANTA... L'étagement de la végétation entraîne la présence de vastes prairies d'altitude de bonne qualité favorables à l'élevage. Les cours d'eau entrecoupés de chutes et de rapides constituent un précieux potentiel hydro électrique pour la région. Le relief favorise une diversité d'activités étagées en fonction de l'altitude : les palmiers raphia et les cultures maraîchères dans les bas-fonds en permanence humides ; le café arabica qui aime la fraîcheur sur les pentes, l'élevage au sommet des montagnes... Le relief pittoresque est un atout indéniable pour l'écotourisme.

Conclusion générale : Bien que hostile le milieu naturel des hauts-plateaux de l'Ouest offre d'énormes potentialités économiques aux populations. L'homme ne peut-il pas user de son ingéniosité pour surmonter les handicaps de ce milieu ?

Baccalauréat 2001 Séries C-D-E

Sujet 2 : Le secteur informel

Le secteur informel est un ensemble hétérogène qui comprend des activités de pure survie (livreurs de chaussures, vendeurs à la sauvette, laveurs de voitures...), des activités de type artisanal (garagistes, tailleurs, menuiseries) ou commercial (vendeurs des marchés) mais aussi des activités plus « modernes » (chauffeurs de taxi)...

Remarquons enfin que ces activités assurent un revenu de survie, et parfois beaucoup plus, à un nombre important d'individus.

MARC PENOUIL, Tiers-Mondes, ECONOMICA, 1987.

Questions :

- 1- Présentez brièvement la nature du texte et le problème qu'il évoque.
- 2- Quelles sont les principales causes de la faiblesse des échanges intérieurs dans le Tiers-monde ?
- 3- Qu'est-ce que l'informel ? Relevez dans le texte les différents types d'activités qui constituent l'informel.
- 4- Quels sont les avantages et les inconvénients du secteur informel dans les grandes villes du Cameroun ?
- 5- Quelles solutions a-t-on déjà expérimentées ? Pour quels résultats ? Que préconisez-vous ?

Correction : Notes-guidage

Introduction : Le texte soumis à notre réflexion est un extrait tiré de l'ouvrage de MARC PENOUIL : Tiers-Monde, publié en 1987 (ou article de journal paru dans la revue Economica). Le problème évoqué dans le texte est la description et problèmes des « petits métiers » dans les villes du Tiers-Mondes. Pour mener à bien l'explication de ce texte nous analyserons tour à tour les principales causes de la faiblesse des échanges intérieurs dans le Tiers-monde, l'informel, les avantages et les inconvénients du secteur informel dans les grandes villes du Cameroun.

Développement

La faiblesse des échanges intérieurs dans le tiers-monde s'explique par des causes diverses. Entre autres : l'insuffisance des infrastructures des transports, la pauvreté des populations rurales, la faiblesse du pouvoir d'achat en ville, les mentalités extraverties c'est-à-dire tournées vers les pays riches.

L'informel désigne l'ensemble de « petits métiers » et petits services qui échappent à toute réglementation et à toute classification par les pouvoirs publics. Les activités du secteur informel sont diversifiées. Entes autres : les livreurs de chaussures, les vendeurs à la sauvette, les laveurs de voitures, les garagistes, les petits cireurs. Ces activités offrent des avantages et des inconvénients. L'informel dans les villes d'Afrique noire ne manque pas d'avantages : l'auto-emploi des citoyens, les produits à la portée de toutes les bourses et l'initiation aux affaires. Les inconvénients existent : la concurrence déloyale aux commerçants dûment enregistrés, l'occupation anarchique des espaces, la difficile imposition du secteur par les pouvoirs publics, l'insalubrité et l'insécurité autant du pratiquant que du client.

Conclusion : L'informel est une réalité des villes du Tiers-monde à la faveur de l'exode rural, de l'insuffisance de la formation professionnelle et de la misère. Les pouvoirs publics se démènent à y apporter des solutions : destruction des étals, déguerpissement du centre-ville et des trottoirs, confiscation par les forces de l'ordre des biens, imposition (impôt libérateur), création du Fonds National de l'Emploi pour résorber le chômage dans les villes. Les résultats sont mitigés car les solutions prises jusqu'ici sont des simples palliatifs. Nous préconisons les mesures suivantes : stabiliser et réglementer pour mieux contrôler ce secteur car il ne faut pas perdre d'esprit que c'est un ensemble d'activités qui ont une place non négligeable dans l'économie du Tiers-monde.

Baccalauréat session 2007 série A-B

Sujet 1 : les bases de la puissance économique de la République Sud-Africaine.

Sur le fond de carte ci-joint localisez :

- 02 grandes villes;
- 02 régions riches en ressources minières ;
- 02 deux ports.

Correction :

Introduction ; Située à la pointe Sud de l'Afrique méridionale, avec plus de 45 millions d'habitants répartis sur 1 million 221000 km² la république Sud-africaine est de loin le pays le plus riche de tout le continent africain et figure parmi les pays émergents du Tiers-monde. Qu'est ce qui justifie cette suprématie économique ? Pour orienter notre analyse il est impérieux d'esquisser tout l'abord les bases naturelles et ensuite les bases humaines et économiques.

Développement :

Les conditions naturelles favorables expliquent en grande partie la suprématie économique de la République Sud-africaine sur le continent africain. En effet la R.S.A a une nature généreuse à plusieurs égards : l'immensité du territoire (un million 221000 km² de superficie) suggère l'abondance des ressources naturelles ; la diversité climatique entraîne la diversité des cultures et celle des sols : dans l'ensemble le climat est chaud et sec. Cependant il y a lieu de souligner des nuances : sur les côtes orientales le climat est tropical humide, désertique à l'ouest et méditerranéen au sud. Le sous-sol est très riche en ressources minières au point où on parle du « scandale géologique » : or premier rang mondial, manganèse premier rang mondial, uranium, diamant deuxième rang mondial, fer, nickel, argent, antimoine, chrome premier rang mondial, phosphates... ; position géographique enviable car ouverture du pays sur deux océans, l'océan atlantique à l'ouest et l'océan indien à l'Est, ce qui donne la possibilité de pratiquer la pêche et les transports maritimes. L'absence du pétrole est comblée par l'abondance du charbon et le développement de l'hydroélectricité. Si la puissance économique en général et industrielle en particulier en République Sud-africaine repose sur les bases naturelles. N'oublions pas de faire l'examen des données humaines et économiques.

Des facteurs humains et économiques ont bien leur part de contribution dans la construction de l'économie Sud-africaine.

L'exploitation minière, l'agriculture et l'industrie Sud-africaines bénéficient d'une main-d'œuvre abondante et bon marché essentiellement noire. En outre l'économie sud africaine dispose d'un vaste marché de consommation de plus de 45 millions de personnes. Ancienne colonie de peuplement britannique, l'Afrique du Sud bénéficie de la complémentarité blancs-noirs.

Les facteurs économiques sont nombreux : investissement massif des capitaux étrangers surtout britanniques ; possibilité de commerce avec le reste du monde avec la fin du régime d'apartheid (cf lois du 17 juin 1991 abolissant le régime de l'apartheid) et d'embargos ; politique économique libérale et système de transport performant ; nombre croissant des multinationales sud-africaines le cas de la M.T.N. Leader de la SADC, la RSA occupe de plus en plus une position grandissante sur la scène politique africaine voire mondiale.

Conclusion générale : La combinaison des facteurs à la fois naturels, historiques, humains et économiques explique assez clairement le niveau appréciable atteint par l'économie Sud-africain de nos jours. Mais de tous ces facteurs deux ont plus de poids : la nature et les hommes. Une politique plus humaine et plus égalitaire n'améliorerait-elle pas les conditions de vie de toutes les composantes de la population Sud-africaine ?

Baccalauréat session 2007 Séries A.B

Sujet 3 : La croissance démographique est-elle un frein pour le développement du Tiers-monde ?

Correction :

Introduction : La croissance démographique est l'augmentation de la population. Cette augmentation est tellement forte dans les pays du Tiers-monde au point d'être un sujet d'inquiétude. Quelle incidence cette forte croissance démographique peut-elle avoir sur le développement des pays du Tiers-monde ? Pour répondre à cette question il convient de présenter la croissance démographique comme un obstacle au développement du Tiers-monde, de dégager les aspects positifs d'une forte croissance démographique et de présenter la nécessité d'une croissance démographique maîtrisée.

Développement :

Une croissance démographique non contrôlée est un frein au développement des pays du Tiers-monde. Ceci se vérifie à plusieurs niveaux.

Sur le plan socio-économique avec une croissance démographique accélérée et non contrôlée on note l'insuffisance des terres cultivables, des pâturages, des infrastructures sanitaires, scolaires, universitaires et sportives.

L'extrême jeunesse de la population du Tiers-monde devient une lourde charge pour les ménages et l'Etat car non seulement les revenus des ménages sont insuffisants mais les offres d'emplois sont aussi insuffisantes par conséquent les jeunes désœuvrés se livrent à des activités peu orthodoxes dans les grandes métropoles surtout : vol, drogue, braquage, prostitution...

Sur les plans environnemental et politique la pression démographique a un impact négatif : déforestation, surpâturage, pollutions diverses, surexploitation des ressources halieutiques... Sur le plan politique la croissance démographique non contrôlée engendre l'instabilité politique, l'immigration clandestine e ses conséquences désastreuses, sans oublier de multiples conflits internes. La croissance démographique contribue énormément à la misère du Tiers-monde mais son côté positif n'est pas à ignorer.

La croissance démographique est un atout pour le Tiers-monde, pour plusieurs raisons.

Sur le plan socio-économique on note la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante et bon marché, facteur attractif pour les investisseurs nationaux ou étrangers : forte épargne et un vaste marché potentiel de consommation pour la production agricole et industrielle.

Sur le plan politique, une population nombreuse constitue un élément de rayonnement politique et diplomatique sous –régional, régional et même mondial. C’est le cas de la Chine et de l’Inde qui ont chacune plus d’un milliard d’habitants. Ces pays sont respectés dans leur région et même dans le monde et leurs populations forcément sont au service de leur développement. Une population nombreuse est un potentiel de matières grises au service du développement. La croissance démographique est un facteur de développement il est vrai mais cette croissance doit être maîtrisée par les pouvoirs publics et les ménages pour un développement durable.

La nécessité d’une croissance démographique maîtrisée s’impose dans les pays du Tiers-Monde. Pour ce faire, tout un éventail de mesures doivent être prises et respectées :

Une politique démographique adaptée aux réalités des pays du Tiers-monde doit être adoptée. Par exemple le Togo avec plus de 7 millions d’habitants répartis sur une superficie de 56.785 km² ne doit pas pratiquer une politique nataliste par rapport au Gabon pays d’Afrique Centrale qui compte à peine 1 million 500.000 habitants répartis sur plus de 267.000 km² environ et qui doit encourager les naissances pour une future occupation et exploitation judicieuses de son espace.

En dehors de l’aménagement des espaces pour le redéploiement des populations, les pays du Tiers-monde doivent adopter chacun une politique de planification du développement en fonction du rythme de croissance démographique, doivent valoriser les ressources naturelles pour offrir des emplois aux jeunes, et créer des infrastructures scolaires, sanitaires, universitaires, sportives et de logement en fonction de la poussée démographique.

Conclusion générale : Le constat est indéniable : La croissance démographique dans le Tiers-monde est forte. Elle peut selon la situation être un atout ou un obstacle au développement.

La croissance démographique est un élément à prendre nécessairement en compte dans toute politique de développement des pays du Tiers-monde. Le problème de développement des pays du Tiers-monde ne serait-il pas plus lié à la gestion des ressources qu’à la croissance démographique ?

Baccalauréat Séries C.D.E. Session 2006

Sujet 2 : Les politiques démographiques

a) **Documents** :

Document 1 : Une critique radicale du malthusianisme.

« Le malthusianisme revient aujourd’hui sur le devant de la scène, mais il n’a plus le visage policé du planning familial volontaire. Il présente deux variantes : l’une est le malthusianisme totalitaire, aujourd’hui parfaitement représenté par la Chine. L’autre qui connaît une fortune nouvelle, est le malthusianisme naturel. Plus question d’éviter la catastrophe ; il s’agit seulement d’en tirer profit. Si l’homme échoue dans son contrôle démographique, laissons faire les fléaux naturels. Ces trois premiers cavaliers de l’Apocalypse : guerre, famine et maladies... plus original mais non moins meurtrier : le SIDA. Il est en passe de devenir actuellement en Afrique le principal correcteur de la croissance démographique... selon le mécanisme désormais classique de la catastrophe utile, les dirigeants africains ont rapidement compris qu’il y avait beaucoup à tirer de cette affaire... »

D’après J.C. RUFIN, *L’empire et les nouveaux barbares*, J.C LATTE, 1991.

Document 2 : Pays en développement et SIDA

Dans 18 des 22 pays étudiés, dont la plupart se trouvent en Afrique subsaharienne, l’épidémie du SIDA devrait faire baisser l’espérance de vie d’aux moins dix ans. Dans 14 de ces pays, la mortalité infantile devrait augmenter de cinquante décès pour mille naissances vivantes.

Sur les 23 millions de personnes affectées par le virus, 94% se trouvent dans les régions du monde en développement, la plupart d’entre elles en Afrique subsaharienne (14 millions) et

en Asie du Sud et du Sud-Est (3,2 millions). Les victimes se trouvent surtout parmi les plus pauvres, qui sont particulièrement exposés par manque d'éducation, d'information et d'accès aux services sanitaires et sociaux.

Outre, la perte de revenu, les dépenses liées aux soins épuisent régulièrement les réserves financières du foyer...

D'après P.N.U.D, Rapport mondial sur le développement humain, ECONOMICA-1997.

Document 3 : Les déséquilibres alimentaires en Afrique. Cf : carte.

b) Travail à faire :

En vous inspirant des questions ci-après, vous ferez un commentaire des documents proposés.

- 1- Présentez les documents (nature, idée générale)
- 2- Après avoir défini théorie malthusienne de la population, donnez les différentes politiques démographiques en vigueur dans le monde.
- 3- Quels sont les éléments de régulation de la démographie dans les pays pauvres ?
- 4- La croissance démographique serait-elle seule responsable des problèmes de développement du Tiers-monde ?
- 5-Qu'est-ce qui explique la forte prévalence du SIDA dans le Tiers-monde ?

Correction :

Introduction : Les trois documents soumis à notre analyse sont pour le premier un extrait de l'ouvrage, l'Empire et les nouveaux barbares de J.C. RUFIN publié en 1991 et portant sur les autres formes de contrôle démographique ; le second un extrait du rapport mondial du PNUD sur le développement humain en 1997 qui analyse l'influence du SIDA dans les pays pauvres ; le troisième une carte tirée de l'ouvrage de géographie des classes de seconde, les Hommes occupent et aménagent la terre de J.L. Mathieu, Nathan 2001 qui représente les déséquilibres alimentaires en Afrique. L'idée générale de ces trois documents tourne autour des problèmes de la population dans le Tiers-monde.

Pour mener à bien le commentaire de ces documents il est impérieux d'analyser tour à tour les problèmes ci-après : les politiques démographiques en vigueur dans le monde ; les éléments de régulation de la démographie dans les pays pauvres et l'impact de la croissance démographique sur le développement du Tiers-monde.

Développement :

La théorie malthusienne de la population ou malthusianisme est la théorie de l'économiste anglais Thomas Robert Malthus du 18^e siècle qui préconise la limitation des naissances : « si elle n'est pas freinée, la population s'accroît en progression arithmétique...or notre nature fait de la nourriture une nécessité vitale pour l'homme. Ceci implique que de la difficulté de se nourrir résulte un frein puissant agissant constamment sur la population... ». Malthus condamne les lois d'assistance aux pauvres et parle plutôt de la parenté responsable. En effet deux politiques démographiques sont en vigueur dans le monde : la politique nataliste ou populationniste, celle qui soutient la croissance rapide de la population et la politique anti-nataliste qui préconise la limitation et le contrôle des naissances.

Des éléments de régulation de la démographie dans les pays pauvres sont nombreux. Néanmoins on peut les regrouper en deux grandes catégories : les éléments ou remèdes préventifs et les éléments répressifs.

Les éléments préventifs sont ceux utilisés volontairement c'est-à-dire sans pression. Ce sont par exemple le contrôle volontaire des naissances ou le planning familial, la parenté responsable, la prolongation du célibat et la chasteté avant et pendant le mariage comme le propose Thomas Robert Malthus dans son ouvrage sur la population publiée en 1798 : « ...reculer son mariage jusqu'à ce que à force de travail et d'économie, il soit en mesure d'élever les enfants qu'il peut raisonnablement espérer avoir... ».

Les éléments répressifs sont exogènes et s'abattent sur les pays pauvres comme venant de l'apocalypse : ce sont les guerres civiles ou fratricides, les épidémies et le SIDA, le paludisme,

les M.S.T « l'épidémie du SIDA devrait faire baisser l'espérance de vie d'au moins dix ans. Dans 14 de ces pays, la mortalité infantile devrait augmenter de cinquante décès pour mille naissances Vivantes... », les catastrophes naturelles (séismes, inondations, volcanisme,...), les famines notamment dans les zones arides et semi-arides. Contrôlée ou pas contrôlée la croissance démographique a un impact sur le développement des pays du Tiers-monde. La croissance démographique est responsable de la misère dans le Tiers-monde, mais n'est pas seule.

Une population nombreuse devient une charge pour les gouvernements et les ménages ne disposant pas de revenus suffisants pour satisfaire les besoins même élémentaires. On vit constamment dans des remous sociaux car les insuffisances sont légion : insuffisance des infrastructures sanitaires, scolaires, universitaires et de logement. La croissance rapide de la population du Tiers-monde n'est pas la seule responsable de son sous-développement, d'autres causes existent.

Le sous-développement des pays du Tiers-monde est complexe. Les raisons de cette situation sont à la fois endogènes et exogènes. En dehors de la démographie galopante d'autres motifs existent. Entre autres nous pouvons noter la mauvaise répartition des richesses nationales au profit d'une minorité, du néocolonialisme ou subordination économique, des guerres civiles qui détruisent tout et obligent à recommencer, le détournement des fonds publics, le poids de la dette, le tribalisme...

Conclusion générale : Toutes les théories démographiques, natalistes ou antinatalistes sont appliquées dans le monde. Chacune des deux doctrines a ses partisans à travers le monde. La forte prévalence du SIDA dans le Tiers-monde s'explique par la pauvreté, la sous-alimentation et l'ignorance des masses populaires « les victimes se trouvent surtout parmi les plus pauvres, qui sont particulièrement exposés, par manque d'éducation, d'information et d'accès aux services sanitaires et sociaux ». La politique démographique ne doit-elle pas dépendre du niveau de développement de chaque Etat ?

Baccalauréat Séries C.D.E Session 2006

Sujet 3 : La Chine : pays développé ou pays du Tiers-monde ?

Notes-guidage :

Avec plus de 9 millions et demi de km² et une population estimée à 1 milliard 386 millions 975500 d'habitants, la Chine est de loin le pays le plus peuplé du monde et le 3^e pour sa superficie après la Russie et le Canada (plus de 17 millions de km² pour la Russie et 9 millions 974000 km² pour le Canada). Longtemps figé dans une civilisation millénaire cet Etat d'Asie Orientale est depuis presque deux décennies en passe de devenir la troisième puissance économique du monde, malgré quelques faiblesses. Ce dualisme observé dans le rythme de développement de la Chine nous amène à nous poser cette question : la Chine de nos jours est un pays développé ou un pays du Tiers-monde ? Répondre à cette question revient à dresser le tableau des indicateurs du développement en Chine et celui des éléments qui maintiennent encore la Chine dans le sous-développement.

Développement

Plan possible :

I- Les indicateurs du développement en Chine.

1- La diversification de la production industrielle et la dynamique des industries chinoises : textiles, mécaniques, scieries, pharmaceutiques.

2- L'immensité du territoire et d'abondantes ressources naturelles : charbon, fer, pétrole, gaz naturel, bauxite, cuivre, or, zinc...

3- La Chine occupe le premier rang mondial pour de nombreux produits : blé, riz, coton, charbon.

4- Conquête du marché international par de nombreux produits (textiles, véhicules à deux roues, céramique...) et services chinois. Malgré tous ces éléments flatteurs la Chine reste un pays du Tiers-monde.

II- Les indicateurs du sous-développement en Chine.

Nombreux éléments maintiennent encore la Chine dans le Tiers-monde. Entre autres nous pouvons relever :

1- L'accroissement rapide de la population chinoise malgré la politique draconienne de réduction des naissances. Ce qui rend fragile les progrès obtenus.

2- Bas revenu annuel par habitant : autour de 300 dollars.

3- L'agriculture demeure la base de l'économie et emploie plus de 60% de la population active.

4- Grand retard dans les domaines de l'automobile et les industries de pointe : biotechnologie, nucléaire...d'où la forte dépendance de l'extérieur. En outre les produits chinois de consommation courante sont de faible qualité même si à cause de leur bas prix se vendent dans le monde entier.

Conclusion générale : L'ancienne Chine était un pays sous-développé mais depuis la révolution de MAO-Tsé-Toung de 1949 des réformes grandioses touchant à tous les domaines de la vie nationale chinoise ont été entreprises : enseignement, agriculture, industrie...La Chine de mieux en mieux équipée devient une grande puissance moderne mais quelques éléments la maintiennent encore dans le Tiers-monde. Le problème majeur de la Chine ne résiderait-il pas dans l'accroissement rapide de sa population et son incomplète ouverture sur le monde extérieur ?

Quelques sujets d'entraînement

I- La République Sud-africaine est-elle une puissance économique mondiale ?

Baccalauréat A.B Session 2002

N.B : Dans le corps du devoir, prévoir deux parties : une qui regroupe les éléments de puissance économique de la R.S.A et l'autre qui analyse les éléments qui maintiennent encore la R.S.A dans le Tiers-monde.

II- Les contrastes naturels en Chine.

Baccalauréat A.B Session 2004

N.B : Prévoir deux parties dans le corps du devoir :

La première partie présente les éléments de la Chine haute, celle du Nord et de l'Ouest avec le froid insoutenable, les montagnes, la sécheresse et la végétation presque inexistante ; la deuxième partie analyse les éléments de la Chine orientale avec sa végétation diversifiée (forêt tropicale au sud et forêt de conifères au Nord-Est) et ses nombreux cours d'eau : Yang-Tsé-Kiang, Hoang-HO, le SIKIANG...

III- Par des exemples et une argumentation soutenue, montrez que les spécialistes ont raison de surnommer le Cameroun « Afrique en miniature ». N.B : presque toutes les diversités du continent africain se retrouvent à l'intérieur du Cameroun. Le prouver avec deux parties dans le corps du devoir. La première va analyser les diversités physiques (diversité climatique, diversité des sols et de végétation...), et la deuxième partie présentera les diversités humaines et économiques du Cameroun qui sont presque les mêmes en Afrique (diversité des groupes humains : Bantous, Soudanais, Arabes-choa, Pygmées, Hamites...). Diversité des genres de vie : nomadisme pastoral, transhumance, agriculture itinérante sur brûlis...).

IV- Obstacles aux transports et aux échanges dans la plaine côtière du Cameroun.

Baccalauréat C.D.E. Session 2001

N.B : Voir au début, des sujets de baccalauréat traités.

V- Relief et voie de communication :

Session de 2001 Séries C-D-E

N.B : Le relief est le support irremplaçable de la plupart des infrastructures de communication, mais il peut se montrer favorable ou défavorable à l'essor de celles-ci. Comment le relief peut-il influencer le développement des voies de communication ? Dans notre corps du devoir, examiner d'abord les reliefs calmes (plaines, plateaux) comme facteurs favorables au passage des voies de communication (routes, voies ferrées, aéroports, canaux...) et ensuite analyser les reliefs accidentés (montagnes, hauts plateaux) comme éléments entravant à la construction des voies de communication. Prendre toujours des exemples concrets après les généralités.

VI- L'agriculture camerounaise : atouts et faiblesses. Sur la carte du Cameroun, localisez : deux zones pratiquant l'agriculture industrielle, un ranch bovin, la zone de coton, deux villes industrielles et deux ports maritimes.

VII- Les fondements de la puissance des Etats-Unis.

Baccalauréat 2000 Séries C.D.E

N.B : Il s'agit ici d'analyser les causes de la puissance des Etats-Unis et avoir à l'esprit qu'on ne doit pas se limiter seulement à la puissance économique mais présenter aussi les fondements de la puissance politique, culturelle et militaire.

VIII- L'économie japonaise : atouts et faiblesses.

IX- « L'économie du Japon, la deuxième du monde doit tout à son peuple et rien à la nature ». Discutez cette affirmation.

X- la mer dans l'économie japonaise. Sur la carte, le candidat localisera : les principales îles de l'archipel nippon ; les océans et les mers ; les ports.

Baccalauréat C.D.E. Session 1996

- XI- L'INDE : un pays développé ou un pays du Tiers-monde ?
XII- La taille est-elle pour le Brésil, un atout ou un handicap ?

Baccalauréat A.B. Session 1999

- XIII- L'économie du Nigeria : Atouts et faiblesses.
XIV- Le rôle des voies de communication dans le développement économique et social des pays du Tiers-monde : le cas du Cameroun.

Baccalauréat A.B. Session 1999

- XV- Etablir la comparaison entre le transport aérien et le transport maritime.

Baccalauréat A.B. Session 2008

N.B : Savoir qu'il s'agit d'une manière explicite d'un sujet type comparaison. Dans ce cas dans le corps du devoir on s'attend à deux parties : une qui présente les éléments de ressemblance entre les deux modes de transport (sur le plan social, culturel, économique...) et l'autre qui analyse les éléments de dissemblance entre ces deux modes de transport (par exemple au niveau du coût du confort, de la sécurité, de la vitesse du matériel roulant, des infrastructures...).

- XVI- Les atouts économiques du plateau sud camerounais. Sur la carte ci-jointe, localisez : deux régions d'exploitation minière, trois régions de plantations industrielles, les chefs lieu de provinces.
XVII- Les fonctions urbaines dans le Tiers-monde.

Baccalauréat A.B.C.D. Epreuve zéro

XVIII- Le Tiers-monde.

- 1-a) Quels sont les fondements de la puissance industrielle de la RSA ?
b) Comment expliquez-vous l'opposition Ouest/Sud des densités de population et de la répartition des industries en Afrique du Sud ?
c) Quels sont les problèmes de l'industrie Sud-africaine ?

Réponses : Violence urbaine ; dépendance de l'extérieur pour l'achat des biens d'équipement ; faible pouvoir d'achat des populations formées pour 75% de noirs ; l'impact de la pratique du régime d'apartheid qui a poussé la communauté internationale à sanctionner la RSA (par exemple le commerce extérieur lui était interdit).

2- Le secteur informel dans les villes d'Afrique noire : atouts et faiblesses.

3- Qu'entend-t-on par détérioration des termes de l'échange ?

A qui profite-t-elle ? Peut-on attribuer le retard économique d'un pays à ce phénomène ?

4- Le Brésil est-il un pays sous-développé ? Justifiez votre réponse.

5- Après avoir indiqué les produits qu'offrent les PVD sur le marché international, relevez les problèmes qu'ils rencontrent.

6- Qu'est-ce qui explique l'accroissement rapide des villes dans le Tiers-monde ?

XIX- Montrez l'influence du milieu naturel sur les activités économiques dans les plaines du Nord et les Monts mandara. Sur la carte ci-jointe : Localisez les Monts Mandara, le Lac Tchad, les villes de MOKOLO, Kousseri et le fleuve Logone. **Epreuve zéro** :

N.B :Le milieu naturel désigne un ensemble de composantes qui caractérisent une région donnée et qui ne sont pas créées par l'homme mais lui sont imposées par l'univers : climat, hydrographie, sols, sous-sols, relief, végétation... Ces éléments ont un impact fondamental sur l'homme et ses activités dans son cadre de vie. Qu'en est-il du milieu naturel dans les plaines du Nord et les Monts Mandara ?

Première partie du corps du devoir : L'impact positif du milieu naturel.

- Abondance des pâturages - nombreux atouts naturels du tourisme (extrême variété de la faune ; paysages pittoresques...) – prédominance des surfaces plates (plaine du diamaré, cuvette de la Benoué, plaine du Nord...), ce qui facilite la création des voies de communication, les échanges entre les villes et même avec les pays comme le Tchad, le Nigéria) et la possibilité de pratiquer la mécanisation des cultures (la SEMRY) – L'adaptation naturelle de certaines plantes au climat tropical : mil, sorgho, coton, arachide, maïs, riz d'où l'existence de nombreuses huileries et des usines d'égrenage de coton et du riz dans cette région du Cameroun.

Deuxième partie : L'impact négatif du milieu naturel sur les activités économiques.

- Longue saison sèche de 8 à 10 mois d'où la faiblesse du potentiel hydroélectrique et l'impossibilité de pratiquer la culture des plantes pérennes (plantes à cycle végétatif long : avocatier, pruniers...)

-Les sols sont sablonneux et impropres à l'agriculture sauf dans les Monts Mandara et quelques secteurs isolés – plus au Nord on a affaire à des croûtes argileuses défavorables à l'agriculture – la longue saison sèche ne permet qu'une seule récolte par an. – Le dur climat limite la production agricole et pastorale, ce qui provoque de fréquentes périodes de famines et des migrations des peuples notamment des éleveurs à la quête des pâturages et des points d'eau – le relief dans l'ensemble est plat, mais celui des Monts Mandara est très accidenté ce qui gêne la mécanisation, la pratique de l'agriculture à grande échelle et l'ouverture des voies de communication – l'instabilité du port fluvial de Garoua due à la longue saison sèche, ce qui explique la faiblesse du trafic entre ce port et le Nigéria voisin (le port fonctionne de juillet à octobre seulement).

XX- La croissance démographique dans les pays du Tiers-monde : problèmes sociaux et esquisses de solutions.

Baccalauréat A.B session 2008

Sur le fond de carte ci-joint : - identifiez deux pays du Tiers-monde à très forte croissance démographique – localiser deux villes millionnaires d'Afrique – identifiez le pays le plus peuplé.

XXI- Les villes dans le monde.

1- Donnez :

a- Les facteurs répulsifs des campagnes ;

b- Les facteurs attractifs des villes

2- Quelles sont les conséquences de la croissance urbaine rapide ?

3- Citez les caractéristiques des villes des pays développés.

4- La croissance urbaine n'est-elle pas la conséquence de la croissance démographique ?

N.B : Ce sont les questions du sujet 2 de l'épreuve zéro 2008.

XXII- Les indicateurs de puissance :

Baccalauréat A.B. Session 2008

a) Documents :

Document 1 :

Texte : Une industrie puissante et dynamique.

Parmi les pays industriels, le Japon se singularise par la place que la production industrielle occupe dans le produit national et dans l'emploi... Au Japon, le poids de l'industrie dans l'économie est essentiel, ce qui l'oppose à un type anglo-américain où les services ont une

part plus importante. Le seul pays européen qui se rapproche du Japon, de ce point de vue, est l'Allemagne.

Cette place très importante de l'industrie est sans doute liée à un protectionnisme de fait après 1945 et à une stratégie de conquête des marchés pour la vente de produits industriels. En se diversifiant, l'industrie a « tiré » l'ensemble de l'économie.

Source : géographie Tles : l'espace mondial. Magnard Lycées p.158.

Document 2 : Le décollage de la Chine.

L'économie chinoise connaît depuis quinze ans la croissance la plus élevée du monde : en moyenne 10% par an. La forte augmentation des rendements agricoles permet de doubler les récoltes et de résoudre enfin le problème alimentaire... La Chine est devenue un nouveau pays industriel qui s'insère rapidement dans le commerce international. Mettant à profit l'abondance et le faible coût de sa main-d'œuvre, la Chine est désormais le deuxième pays exportateur d'Asie, derrière le Japon... Au total la Chine est en passe de devenir la troisième puissance économique du monde.

Source : Histoire - géographie BAC ; PRO, NATHAN, 1996, P.254

Document 3 : Les dix plus grosses capitalisations boursières du monde.

Places boursières	Rang mondial	Milliards de dollars
New York	1	8275
TOKYO	2	5886
LONDRES	3	1605
TORONTO	4	855
FRANCFORT	5	621
PARIS	6	565
ZURICH	7	408
HONG- KONG	8	403
AMSTERDAM	9	346
SIDNEY	10	296

La capitalisation boursière d'une société cotée en bourse se mesure en prenant le nombre d'actions de la société, et en le multipliant par son cours. La capitalisation boursière d'une place financière est la somme des capitalisations de toutes les sociétés qui y sont cotées. Données : Fédération internationale des bourses de valeurs. 1996.

Source : L'espace mondial, géographie terminale, R. KNAFOU, BELIN 1998. P.90.

Document 4 : Investissements en milliards de dollars à l'étranger.

Investissements directs à l'étranger
(en milliards de dollars)

--

Source : R. KNAFOU. Géographie 2^e occuper et aménager la terre, BELIN, 2001, P.35.

b) Travail à faire :

En vous inspirant des questions ci-après, vous ferez un commentaire des documents proposés.

- 1- Présentez ces documents. Dégagez leur centre d'intérêt.
- 2- Donnez les bases de la puissance industrielle du Japon et la Chine.
- 3- Quels sont les éléments qui maintiennent la Chine dans le Tiers-monde ?
- 4- Pourquoi les investissements des pays en voie de développement sont-ils faibles à l'étranger ?
- 5- Quelles solutions proposez-vous pour sortir les pays du Tiers-monde du sous-développement ?

Notes - guidage

Les quatre documents soumis à notre analyse sont pour le premier un extrait de texte titré de l'ouvrage, Géographie T^{les}, l'espace mondial, le second un extrait de texte tiré de l'ouvrage, Histoire – géographie BAC PRO, NATHAN paru en 1996, le troisième un tableau statistique tiré d'un ouvrage de Géographie, l'espace mondial classes Terminales de R. KNAFOU à la page 90 portant sur la classification des meilleures bourses de valeur du monde, le quatrième un tableau statistique portant sur les investissements des pays développés et en développement dans le monde : Malgré la diversité des centres d'intérêt des documents leur idée générale porte sur les indicateurs de puissance économique. Les bases de la puissance industrielle du Japon et de la Chine sont les mêmes à certains niveaux :

- Main-d'œuvre abondante, docile, bon marché et d'origine paysanne – Vaste marché de consommation intérieur (130 millions au Japon, plus d'un milliard en Chine) – Une efficacité légendaire dans la conquête des marchés extérieurs valable pour le Japon et la Chine. – Abondance et diversité des ressources naturelles d'origine minière, énergétique, agricole, pastorale et forestière pour la Chine – Ce qui n'est pas le cas pour le Japon qui est plutôt dépendant de l'extérieur dans ce domaine-là. Malgré le décollage de l'économie chinoise depuis au moins deux décennies, la Chine reste maintenue dans le Tiers-monde. Les raisons existent : le fardeau démographique (plus de 1,3 milliards de personnes à nourrir, loger et employer) ; les contrastes sociaux et régionaux criards ; plus de 60% de la population constitués de ruraux ; des espaces inégalement accueillants : le Nord froid et sec est inhospitalier ; l'Est et le Sud humides sont densément peuplés...

Les pays en développement n'ont pas beaucoup investi à l'étranger. Ceci pour plusieurs raisons. Entre autres : la faible capacité de production des unités industrielles nationales ; carence des multinationales ; absence des mentalités conquérantes ; faiblesse des monnaies nationales ; manque de technologie moderne compétitive ; faiblesse d'épargne nationale...

Les solutions proposées pour sortir les pays du Tiers-monde du sous-développement : une réelle volonté politique doit animer les dirigeants ; une bonne gestion des aides internationales ; l'accent doit être particulièrement mis sur l'essor de la technologie moderne dans le Tiers-monde afin que les produits locaux soient transformés sur place et être vendus à un prix rémunérateur ; briser les égoïsmes nationaux et créer des blocs sous-régionaux ou régionaux qui fonctionnent efficacement.

Baccalauréat Séries C.D.E. 2008

Sujet 1 : Les activités économiques dans le plateau Sud-camerounais.

Sur la carte ci-jointe : - identifier : les villes de Yaoundé et Bélabo – le fleuve Sanaga – Matérialiser le Transcamerounais.

Correction :

Introduction : Le plateau Sud-camerounais est la plus vaste des cinq régions naturelles que compte le Cameroun. Situé entre le 2° et le 6° de latitude Nord il s'étire de la frontière sud du

pays jusqu'à l'Adamaoua au Nord d'une part et de la frontière avec la R.C.A et le Congo à l'Est aux hauts plateaux de l'Ouest et la plaine côtière à l'Ouest d'autre part. Il regroupe trois régions administratives (le Centre, le Sud et l'Est) et couvre une superficie de 226.100 km². C'est l'exemple typique du climat équatorial guinéen. Quelles sont les principales activités économiques auxquelles s'adonnent ses populations ? Répondre à cette question revient à les classer par secteurs : activités du secteur primaire ; activités du secteur secondaire et activités du secteur tertiaire.

Développement :

Les activités du secteur primaire regroupent toutes celles qui produisent des matières premières sans transformation : la pêche, la chasse, le ramassage et la cueillette, l'élevage, l'agriculture, l'exploitation forestière, l'exploitation minière...

La chasse, le ramassage et la cueillette constituent un ensemble d'activités économiques qu'exercent quotidiennement certaines populations du plateau Sud-camerounais en prélevant les richesses de la nature sans dépenser d'énergie humaine : chenilles, termites, escargots, fruits, racines... L'économie de cueillette est la principale activité des pygmées.

La pêche bénéficie de la présence des grands fleuves : Nyong, Ntem, Sanaga, Kadeï, Dja, Boumba et Ngoko... et est à dominante artisanale. L'élevage bovin est plus pratiqué dans certaines zones de savanes de l'Est par les Bororo ; le petit bétail (ovins, caprins) est élevé dans le reste du plateau. L'aviculture connaît une grande vitalité surtout autour des villes (Yaoundé par exemple).

L'agriculture revêt deux aspects : une agriculture vivrière traditionnelle produit : tubercules, légumes, plantains, maïs, arachides, haricots... et une agriculture moderne orientée vers les cultures de rente : cacao, café, hévéa, palmier à huile, tabac, canne à sucre... L'exploitation minière reste artisanale particulièrement dans la région Nord-Est (Batouri, Béraré oya...). La richesse de la région en essences forestières donne lieu à des exploitations de toutes sortes par des grandes sociétés capitalistes (SFID, ALPICAM, PALISCO...) ou pour les besoins de pharmacopée.

Le climat équatorial dont jouit le plateau sud-camerounais explique assez largement l'existence de toutes ces activités du primaire, mais elles ne sont pas les seules. Il y existe également les activités du secteur secondaire destinées à transformer les productions du secteur primaire.

Le secteur secondaire regroupe les activités de transformation des matières premières d'origine agricole, minière, forestière et pastorale. Dans le plateau Sud-camerounais le secondaire repose essentiellement sur les industries du bois (les scieries à Yaoundé, Mbalmayo, Mbang...), les agro-industries telles SOSUCAM à Mbandjock, HEVECAM à Niété près de Kribi, SOCAPALM à Kribi et Eséka, les industries alimentaires notamment les Brasseries du Cameroun à Yaoundé, les Boulangeries dans les villes, la manufacture du tabac à Yaoundé (BAT) ... Les autres industries telles CAMLAIT, SITRACEL, SOFAVIN... sont concentrées à Yaoundé, ville disposant d'une main-d'œuvre abondante, d'un vaste marché de consommation, de moyens de transport assez nombreux et efficaces.

Le secteur tertiaire regroupe toutes les activités qui ne produisent pas directement des biens matériels. Dans le plateau sud camerounais le secteur tertiaire regroupe les activités suivantes : les transports, le tourisme, les échanges, les finances et les services administratifs.

Le plateau sud camerounais connaît une diversité des modes de transport et des échanges : transports terrestres (chemin de fer, routes,...) aériens (un aéroport international à Yaoundé-Nsimalen, aéroports secondaires à Bertoua et Batouri), fluviaux (Nyong, Sanga...). Mais ces voies de communication sont inégalement réparties : Yaoundé, secteur Ntem-Sanaga bien desservi, mais le Sud-Est forestier mal desservi. Yaoundé constitue le principal pôle des échanges dans la région ; des flux commerciaux existent entre les trois régions administratives du plateau, avec les autres régions du pays et les pays voisins (Gabon, R.C.A, Congo, Guinée équatoriale) d'où la création des marchés frontaliers très actifs : ABANG-MINKO entre le Sud-

Cameroun et le Gabon, KYE OSI, entre AMBAM dans la vallée du NTEM et la Guinée Equatoriale.

Le tourisme bénéficie de moins de ressources que le reste du pays. Néanmoins des attraits surtout naturels existent : les réserves forestières et de faune, les plages de Kribi, les grottes, les chutes (chutes de MEVEELE sur le Ntem), les collines de Yaoundé, d'Ebolowa... La ville de Yaoundé demeure cependant le pôle touristique le plus dynamique du plateau Sud-camerounais : importantes infrastructures touristiques, nombreuses curiosités à offrir tels le palais de congrès, les marchés, les monuments...

Des services multiples sont rendus par des ministères avec la présence de la capitale politique, plusieurs institutions financières telles les banques, les assurances, sans oublier une foultitude de microfinances.

Conclusion générale : Les activités économiques dans le plateau Sud-camerounais sont diversifiées. Cette région est économiquement dynamique mais les activités sont à dominante primaire. Le désenclavement de la région ne permettrait-il pas une meilleure exploitation de ses potentialités économiques ?

Baccalauréat Séries C.D.E. Session 2008

Sujet 2 : Les politiques de population dans le monde.

a) **Documents** :

Document 1 :

Texte : La conférence de Bucarest sur la population mondiale.

« Conférence mémorable qui devait jeter le trouble dans bien des esprits et compliquer les problèmes de population. Pour commencer, le plan d'action fut rejeté dans sa forme initiale et la conférence de Bucarest prit la tournure d'une rébellion des pauvres contre nantis. Le diagnostic étant posé d'un risque de déséquilibre entre les ressources de la planète et sa population... »

Yves LACOSTE, GEOGRAPHIE DU Sous-développement, PUF, 1976, in collection KNAFOU, GEOGRAPHIE 2nde Edition BELIN, 1987.P.156.

Document 2 :

Texte : Quelle efficacité pour les politiques démographiques ?

« Depuis trois décennies, les pays du Tiers-monde, et non des moindres se sont engagés dans des ...entreprises de limitation démographique sans enregistrer de résultats ...spectaculaires et décisifs... ce n'est guère que depuis cinq à six ans qu'une régression indiscutable peut être relevée. Encore cette régression ne concerne-t-elle souvent que certaines catégories sociales, les classes urbaines aisées en particulier... »

J.R. PITIE, La Terre et les Hommes, Géographie 2nde Nathan, 1993.p.51.

Document 3 : Nord-Sud : La divergence démographique. Population (en millions).

	1960	1990	2000
Pays industrialisés	945	1207	1272
Tiers-monde	2092	4086	4847
Monde	3037	5293	6119

R. KNAFOU, Géographie T^{les}, BELIN 1995, p.102.

Document 4 : L'accroissement de la population mondiale (Milliards d'habitants).



J.R. PITIE, La terre et les Hommes, Géographie 2^{nde} Nathan, 1993, p.51.

b) Travail à faire :

En vous inspirant des questions ci-après, vous ferez un commentaire des documents proposés.

1- Présentez les documents, quelle est leur idée générale ?

2-a) Qui est Malthus ?

b) Présentez la théorie malthusienne de la population

3- Citez en les décrivant les politiques de population pratiquées dans le monde.

4- Qu'est-ce qui explique les faibles résultats du contrôle des naissances en Afrique ?

5- Le Cameroun pratique la politique de parenté responsable. Quels sont les avantages de cette politique ?

Correction :

Introduction : Les quatre documents soumis à notre analyse sont pour le premier un extrait de texte tiré de l'ouvrage de Géographie 2^{nde} de KNAFOU, Belin 1987 de la page 156 parlant des raisons de la tenue de la conférence de Bucarest en Roumanie sur la population mondiale, le second un extrait de texte tiré de l'ouvrage de Géographie classe de 2^{nde} de J.R. PITIE paru dans l'édition Nathan 1993 traitant de l'inefficacité des méthodes de contrôle des naissances dans les pays africains, le troisième un tableau statistique extrait de l'ouvrage de Géographie T^{les} de R. KNAFOU édité à Belin en 1995 présentant la divergence démographique entre le Nord et le Sud et le quatrième un graphique extrait de l'ouvrage de Géographie 2^{nde}, la terre et les Hommes de J.R. PITIE dans Nathan en 1993 .p. 64 montrant l'accroissement de la population mondiale entre 1750 et 1992. L'idée générale de ces quatre documents porte sur les divergences de l'application des politiques de population dans le monde. Le commentaire de ces documents passera par la présentation de la théorie malthusienne, des politiques de populations pratiquées dans le monde et des raisons des faibles résultats du contrôle des naissances en Afrique.

Développement :

La théorie malthusienne de la population ou malthusianisme est une doctrine élaborée par Robert Malthus au 18^e siècle résultant d'un constat sur le fonctionnement de l'économie rurale et la société.

Thomas Robert Malthus est un Pasteur et économiste anglais né en 1776 près de DORKING SURREY en Angleterre. Face à la surpopulation de l'Europe en général et de l'Angleterre en particulier il publie en 1798 un ouvrage retentissant intitulé « Essai sur le principe de la population. ». Il étudia également le rôle de la monnaie, de l'épargne et des investissements. Il meurt malheureusement en 1830 à l'âge de 58 ans laissant derrière lui une théorie révolutionnaire qui au 19^e siècle divise l'opinion en Néo-malthusiens et anti-Malthusiens.

La théorie malthusienne de la population fait constater que la population a tendance à s'accroître plus rapidement que les ressources disponibles, d'où la nécessité de limiter volontairement les naissances au risque de faire face à la misère ou à des catastrophes telles les épidémies, les guerres. Malthus dans sa théorie condamne les lois d'assistance aux pauvres et parle plutôt de la parenté responsable. Bref, il propose des solutions préventives telles la chasteté, la prolongation du célibat (mariage tardif), l'abstinence, sinon les catastrophes opèreront leur tri : famines, pandémies, guerres, ...Le Malthusianisme connut un immense succès mais déclencha aussi de nombreuses polémiques.

Face à l'explosion démographique des penseurs ont émis des politiques à adopter. De nos jours deux grandes politiques démographiques sont connues : la politique nataliste et la politique anti-nataliste.

La politique nataliste beaucoup plus pratiquée dans les pays du Tiers-monde encourage les naissances. Ces pronatalistes pensent comme le Français Jean Bodin économiste du 18^e siècle qu' «il n'y a de richesses que d'hommes ». Cette affirmation tient pour plusieurs raisons : les raisons culturelles qui encouragent dans certaines régions le mariage précoce, qui soutiennent que le grand nombre d'enfants donne du respect et du prestige aux parents ... ; les raisons économiques qui soutiennent que beaucoup d'enfants constituent à terme une main-d'œuvre abondante et bon marché, une source de revenus au travail des enfants et la dot à percevoir des filles. Si certains voient en la croissance rapide de la population un facteur de développement, d'autres par contre la considèrent comme un frein au développement.

Les pays développés pratiquent en majorité la politique anti-nataliste et quelques pays du Tiers-monde qui portent un fardeau démographique comme la Chine et l'INDE. Cette politique peut se résumer ainsi : puisque les ressources ne sont pas infinies et que leur croissance est limitée, il ne faut pas que la population croisse plus rapidement qu'elles. D'où la nécessité de limiter les naissances et de la croissance zéro. La raison ici est essentiellement économique car l'enfant est une charge : éducation, logement, nourriture, emploi...Cette politique a reçu beaucoup d'admiration, mais dans beaucoup de pays du Tiers-monde en général et en Afrique en particulier les résultats du contrôle des naissances sont faibles.

Les faibles résultats des politiques de contrôle des naissances dans les pays africains s'expliquent beaucoup plus par des raisons à la fois culturelles et économiques.

Les raisons culturelles prédominent : la précocité du mariage des filles, l'analphabétisme, le poids des traditions, les exigences morales et religieuses, le refus du port du préservatif et la procréation, principale activité des pauvres.

Les raisons économiques participent aussi à l'échec des politiques du contrôle des naissances dans les pays africains. Entre autres nous retiendrons la pauvreté qui limite l'accessibilité aux contraceptifs de la masse ; la croyance qui voudrait que les enfants soient considérés comme une main-d'œuvre et source de revenus (petits métiers dans l'informel, dot...).

Conclusion : Deux grandes politiques de population sont à l'honneur dans le monde : la politique nataliste pratiquée par la majorité des pays pauvres et la politique antinataliste beaucoup plus pratiquée dans les pays développés. Malgré la convocation des conférences et l'existence des documents de plusieurs natures invitant les uns et les autres à réduire les naissances afin d'éviter la misère, toutes les tentatives visant à réduire les naissances ont été vouées à l'échec.

Les avantages de la pratique de la parenté responsable au Cameroun sont perceptibles à plusieurs niveaux : espacement des naissances, préservation de la santé de la mère et de l'enfant, diminution des grossesses non désirées et meilleur encadrement familial, prolongation de l'espérance de vie des mères puisqu'elles ne sont plus exposées aux risques de fréquentes maternités.

Les politiques démographiques ne devraient-elles pas tenir compte des réalités de chaque pays ?

Sujets-tests

I- Les atouts économiques du plateau Sud -camerounais. Epreuve zéro 2006.

II- Les types de transport et leur impact sur le développement économique des plaines du Nord et des Monts Mandara. Sur le fond de carte ci-joint identifiez : deux cours d'eau – les monts Mandara – deux chefs lieux de province – le tracé de la nationale N°3. Epreuve zéro Sujet 1 2008 A.B.C.D.E.

III- Analysez les politiques démographiques et dites celle qui convient le mieux aux Etats africains. Lycée Leclerc 2007.

IV- Etude économique du plateau Sud-camerounais. Vous insisterez sur : les potentialités humaines et économique – les obstacles du développement. Lycée Leclerc – Examen Blanc 2007 – Séries C et D

V- Forces et faiblesses de la population dans le développement de la Chine. Sur le fond de carte localisez : la mer de Chine et un pays limitrophe – les villes de Pékin et de Shanghai – la zone de forte concentration humaine – la région du Tibet et un cours d'eau. Collège Vogt BAC Blanc Mai 2008 A.B.C.D.

VI- Au regard de l'évolution des économies dans le monde, peut-on parler de nos jours d'un système économique à l'état pur ? Vous insisterez sur : les principales causes d'évolution de l'un ou de l'autre système – les principaux points de convergence des deux systèmes. Collège de la retraite. Examen Blanc 2007 – 2008 Séries A et B.

VII- Les migrations internationales : causes, espaces concernés et conséquences.

VIII- Le miracle économique japonais. Les candidat insistera sur : les atouts – les faiblesses de l'économie japonaise – sur le fond de carte, identifiez : trois grandes îles japonaises ; trois grandes villes, trois régions industrielles. Collège privé Laïc les Sapins BAC Blanc N°2 Session Mai 2008

IX- Le développement des systèmes de transport. Consigne de travail : Le candidat insistera sur les facteurs favorables au développement des systèmes de transport dans le monde.

X- Les problèmes de l'agriculture dans les plaines du Nord et les plaines du Nord et les Monts Mandara. BAC C.D.E. 2004.

Baccalauréat Séries C.D.E. Session 2008

Epreuve de Géographie : durée 2h Coeff. :1

Sujet 3 : Quelles sont les conséquences de l'insuffisance des transports dans le développement économique des pays du Tiers-monde ?

Correction :

Introduction : Les transports sont l'ensemble des voies et moyens qui permettent le déplacement des hommes et des biens d'une région à une autre. Ils constituent des facteurs incontournables du développement et pourtant leur répartition sur le globe est inégale au détriment des pays du Tiers-monde. En quoi l'insuffisance des transports constitue-t-elle un obstacle au développement économique des pays du Tiers-monde ? Répondre à cette question nous conduira dans la suite de notre travail à insister sur deux principales conséquences : la faible valorisation des potentialités économiques et la faible circulation des biens et des personnes.

Développement :

Première partie : La faible valorisation des potentialités économiques. Le passage des voies de communication entraîne la fixation des activités économiques et la mise en valeur des ressources naturelles. Or l'absence ou l'insuffisance de ces voies engendre plutôt le contraire.

1- Les terres agricoles : elles ne sont pas suffisamment mises en valeur à cause du fait que les paysans découragés face à l'enclavement ne peuvent pas prétendre ouvrir de surfaces agricoles à grande échelle. L'évacuation des produits agricoles vers les centres urbains reste une très grande préoccupation des paysans.

2- Les ressources minières ne sont pas connues, encore moins exploitées, ce qui limite les possibilités d'industrialisation des zones concernées.

3- Les richesses touristiques ne sont pas révélées et quand bien même elles sont connues, elles ne sont pas mises en valeur car leur accès est difficile si non impossible. Si l'insuffisance des transports limite la mise en valeur des potentialités économiques dans les pays en développement la circulation des personnes et des biens n'est pas épargnée.

Deuxième partie : Faible circulation des personnes et des biens.

Le déplacement des personnes et des biens constitue la fonction traditionnelle des transports, malheureusement ils ne sont pas efficaces dans les pays du Tiers-monde.

1- Le gaspillage des ressources locales puisque les produits pourrissent sur place faute de moyens et voies de communication pour leur évacuation vers les centres de consommation.

2- Difficulté à collecter et distribuer les produits dans les zones enclavées.

3- Echanges limités avec l'extérieur, ce qui fait que les prix des produits même de consommation courante sont élevés et par conséquent inaccessibles aux populations.

4- Faible intégration régionale, sous-régionale et nationale. Ce qui décourage des éventuels investisseurs nationaux ou étrangers et perpétue le sous-développement.

Conclusion : L'économie ne comporte pas seulement la production des biens et des services, mais également l'échange de ceux-ci. C'est dans cette deuxième fonction que les transports interviennent le plus. Mais leur insuffisance dans les pays du Tiers-monde limite sévèrement les activités économiques aussi bien à l'intérieur qu'avec l'extérieur et retarde ainsi le développement économique. La coopération avec les pays nouvellement industrialisés comme la Chine, l'Inde, la Corée du Sud et Singapour ne permettrait-elle pas aux pays en développement d'améliorer leurs infrastructures de communication à moindre coût ?

N.B : une synthèse du professeur Moutcheu et le Corrigé de l'office du Baccalauréat du Cameroun.

Baccalauréat A.B.C.D.E. Session 2008

Durée : 2h coeff. : 02

Education à la citoyenneté

Sujet 1 : Pourquoi la plupart des Etats d'Afrique noire se sont-ils grandement ouverts à la démocratie depuis le début des années 1990 ? Vous soulignerez dans votre analyse le rôle ou les limites des nations Unies et des organisations régionales dans l'effort pour accompagner ce vent des libertés.

Correction :

Introduction : Inventée par les grecs et les romains de la haute antiquité, la démocratie est une forme de gouvernement qui ne date pas d'aujourd'hui, même si elle passe pour être le système politique le plus répandu dans le monde de nos jours. Elle désigne tous les systèmes politiques où le peuple exerce le pouvoir ou tout au moins y participe largement et en permanence. L'ouverture massive des Etats d'Afrique noire à ce système dès le début des années 1990 paraît

plus liée au contexte international qu'à la volonté réelle des dirigeants africains de changer. Qu'est ce qui justifie l'engagement des Etats d'Afrique noire dans ce processus ? Quelles sont les actions et limites de l'ONU et des organisations régionales dans la démocratisation de l'Afrique noire ? L'ossature de notre devoir sera essentiellement axée sur deux parties : causes et manifestations du vent des libertés en Afrique noire ; actions et limites de l'ONU et des organisations régionales dans la démocratisation de l'Afrique noire.

Développement :

I- Causes et manifestations du vent des libertés en Afrique noire.

A- **Causes** :

1- **Causes exogènes** : La chute du mur de Berlin en 1989, le discours de la Baule en France par le Président Français, François Mitterrand en Juin 1990 lors d'un sommet France-Afrique conditionnant désormais l'aide accordée aux africains par l'instauration du pluralisme politique ; l'éclatement de l'URSS en 15 Républiques indépendantes les unes des autres et leur glissement ainsi que les démocraties populaires vers le régime libéral : le cas de la Yougoslavie, de la Roumanie, de la Pologne... Ce vent de liberté venant de l'Est va contaminer à tour de rôle les pays d'Afrique noire.

2- **Causes internes ou endogènes** :

- La présence des régimes dictatoriaux ne permettent pas l'épanouissement des citoyens.
- Libertés fondamentales muselées.
- Parlement théorique et inefficace.

B- **Manifestations** :

1- Soulèvements populaires se traduisant par les marches, les grèves, les villes mortes, les actes de vandalisme...

2- La tenue des conférences nationales.

3- Restauration du pluralisme politique : multipartisme, plurisyndicalisme.

II- Actions de l'ONU et des organisations régionales et leurs limites.

A- Réalisations de l'ONU et des organisations régionales.

1- Conditionnement de l'aide par l'ONU.

2- Soutien de l'ONU aux leaders des manifestations.

3- Encadrement technique et surveillance des élections par l'ONU et les organisations régionales telle l'U.E.

B- **Les limites** :

1- Le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats a rendu l'action de l'ONU et des organisations régionales inefficace. Exemples : les crimes odieux perpétrés au Libéria sous Charles Taylor ou au Nigéria sous SANI ABACHA.

2- La complaisance des puissances occidentales et des organisations régionales à l'égard de certains dictateurs.

3- Les organismes régionaux ou sous-régionaux comme l'UA, la CEMAC, la CEDEAO, la SADC, le COPAX... se limitent à des déclarations d'intention sans possibilité réelle d'en contrôler la mise en œuvre.

Conclusion : Les causes exogènes tels le tumultueux « vent d'Est », l'aide controversée de l'ONU et d'organisations régionales combinés à celles endogènes conduisent l'Afrique noire dès le début des années 1990 à la démocratisation. Tous les Etats d'Afrique noire ont adopté le pluralisme politique et c'est la grande victoire du fameux « vent d'Est » des années 1990. La démocratie étant une quête perpétuelle, est-elle déjà une réalité en Afrique noire ?

Sujet 2 : Messieurs les chefs d'Etat et Frères.

La République unie du Cameroun demeure aujourd'hui comme hier, profondément attachée aux idéaux de paix et de coopération au niveau international, interafricain et à plus forte

raison au niveau régional ; c'est pourquoi le Cameroun a toujours apporté sa modeste mais ardente contribution à l'œuvre ô combien exaltante d'édification d'une Afrique forte et prospère, d'une Afrique organisée et plus confiante en son avenir... Nous avons toujours estimé que la coopération économique au niveau du continent, pour être solide et efficace ne peut se construire de manière réaliste que sur la base d'intérêts accessibles à la conscience des populations qu'elle concerne...

PAUL BIYA au XVIII sommet du conseil des chefs d'Etats de l'UDEAC,
Yaoundé, 17 décembre 1983.

En s'appuyant sur les questions ci-après et s'aidant de ses propres connaissances, le candidat traitera le sujet sous la forme d'une explication de texte.

- 1- Quelle est la nature du texte ? Qui en est l'auteur ? Dans quel contexte ce texte a-t-il rédigé ?
- 2- L'auteur parle de coopération. Que signifie ce terme ? A quel type de coopération appartient l'UDEAC ? Précisez les objectifs que recherche ce type de coopération.
- 3- « C'est pourquoi le Cameroun...son avenir ». Que savez-vous de cette contribution à l'édification de l'Afrique sur les plans politique, économique et social ?
- 4- Quels sont selon vous les acquis palpables de l'UDEAC ?

Correction :

Introduction : Le texte soumis à notre analyse est un extrait du discours. Son auteur, Son Excellence PAUL BIYA est président du Cameroun depuis le 06 novembre 1982. Après la démission du tout premier président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo le 04 novembre 1982, Paul Biya alors premier ministre prête serment le 06 novembre et accède ainsi à la magistrature suprême au Cameroun. Il prononce ce discours au sommet de l'UDEAC tenu à Yaoundé au Cameroun le 17 décembre 1983. L'idée générale de son intervention devant ses pairs tourne autour de la contribution du Cameroun dans la coopération sous-régionale, régionale et internationale. Pour mener à bien l'explication de ce texte, nous allons dans la suite de notre travail axer notre analyse sur deux grandes idées : Définition et objectifs de la coopération entretenue par l'UDEAC et la contribution du Cameroun à l'édification de l'Afrique.

Développement :

Première partie : Coopération entretenue par l'UDEAC : Définition du terme coopération, type de coopération et objectifs.

1- Définition et type de coopération.

Le terme coopération désigne l'action dynamique mettant ensemble deux ou plusieurs parties pour la recherche et la sauvegarde des intérêts communs. L'UDEAC appartient à une coopération multilatérale et sous-régionale.

2- Les objectifs de l'UDEAC

L'UDEAC qui regroupait cinq pays à savoir le Cameroun, la RCA, le Gabon, le Tchad et le Congo-Brazzaville avait pour objectifs : la libre circulation des personnes et des biens, l'harmonisation des tarifs douaniers, la création des entreprises industrielles communautaires devant profiter à tous les Etats membres (unités sucrières, unités textiles, unités de pâte à papier...). L'action conjuguée de cet organisme sous-régional et des autres structures similaires du continent participe au développement de l'Afrique.

Deuxième partie : Contribution du Cameroun à l'édification de l'Afrique

1- Dans le cadre de l'OUA/UA

* Sur le plan politique : Le Cameroun l'un des membres fondateurs de l'OUA, à participer à tous les débats conceptuels de l'unité africaine, a toujours soutenu la résolution pacifique des différends face à de nombreux conflits de frontières héritées de la colonisation. De nombreux fils du Cameroun ont servi l'OUA dont deux secrétaires généraux : Mr NZO EKAN NGAKI et Aurelien ETEKI MBOUMOUA. En outre le Cameroun en signant et ratifiant l'acte constitutif de l'UA a adhéré aux buts et principes cardinaux de l'organisation. Samuel EFOUA MBO ZO'O est secrétaire général adjoint du parlement panafricain.

* Sur le plan économique : Le Cameroun est le 7^e contributeur au budget ordinaire de l'UA, est membre pour le compte de l'Afrique centrale du comité continental de suivi du NEPAD qui est un projet visant à mobiliser les énergies et les fonds nécessaires pour permettre à l'Afrique de se développer. De plus une camerounaise, Mme Elisabeth Tankeu occupe le poste de commissaire africain au commerce et à l'industrie à l'UA.

* Sur le plan social : Le Cameroun accueille les réfugiés venant du Darfour au Soudan, du Tchad, de la RCA, du Rwanda, du Burundi, participe au maintien de paix en Afrique par l'envoi des soldats au Soudan, au Tchad, en RCA.

2- Dans le cadre sous-régional (UDEAC)

* Sur le plan politique : Le Cameroun est l'un des fondateurs de l'UDEAC en décembre 1964, a fourni à l'UDEAC une kyrielle de secrétaires généraux et exécutifs : Charles ONANA AWANA, VINCENT EFFON, AMBROISE FOALEM, DAKAYI KAMGA.

* Sur le plan économique : Le Cameroun est le siège de la BEAC, joue un rôle de transit pour les pays enclavés tels le Tchad, la RCA dont la majeure partie des importations et des exportations s'effectue à partir du port de Douala.

* Sur le plan social : Le Cameroun accueille les populations des pays de la sous-région dans ses universités et grandes écoles, participe à toutes les actions de lutte contre les fléaux comme les grandes endémies (SIDA, ver de Guinée, maladie du sommeil...), l'insécurité transfrontalière, accueille les malades de sa sous région dans ses grands hôpitaux (CHU de Yaoundé, hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala...). Le Cameroun est également le siège de nombreuses organisations de sa sous-région : l'OCEAC (organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale).

Conclusion : Le Cameroun occupe une place de choix dans sa sous-région et en Afrique. Sa contribution à l'édification de l'Afrique est multiforme. Les acquis hérités de l'UDEAC existent : la création de la BEAC qui a cristallisé l'union monétaire de la sous-région, l'intégration économique et sociale. Le développement des transports ne constitue-t-elle pas la condition sine qua none pour une véritable fluidité des personnes et des biens dans la sous-région d'Afrique centrale à l'image de la CEDEAO ?

N.B. : Une synthèse du professeur, Moutcheu et du corrigé national de l'office du Baccalauréat

Baccalauréat ABCDE. Session 2007. ECM

Sujet 1 : Le Cameroun est-il un observateur ou un acteur dans les relations internationales ?

Correction

Introduction : Les relations internationales désignent les rapports pacifiques ou de force qui existent entre les Etats et les peuples du monde. C'est un fait incontournable de nos jours. Les Etats peuvent y être soit acteurs, c'est-à-dire jouer un rôle important, soit observateurs c'est-à-dire passifs. Quelle est l'attitude du Cameroun face aux questions qui interpellent la communauté internationale ? Pour répondre à cette question il convient de présenter d'abord le Cameroun comme acteur dans les relations internationales et ensuite comme passif ou observateur.

Développement

Le Cameroun est un pays très actif dans les relations internationales depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours.

Avant la période coloniale le Cameroun est ouvert au commerce avec les puissances étrangères. Des traités d'amitié et de commerce sont signés avec l'Angleterre, la Hollande, la France et l'Espagne. Un passage à vide s'observe pendant la période coloniale mais le Cameroun redevient actif sur la scène internationale dès 1960.

En 1960, le Cameroun obtient son indépendance et dès lors il est membre à part entière des cercles de prise de décision qui engagent la vie de la communauté internationale : membre actif de l'ONU et ses institutions spécialisées (UNESCO, FMI, BIRD, OMS...) ; signataire de

plusieurs conventions internationales sur les droits de l'homme, des enfants, de la femme, de l'environnement, du travail... ; adhésion et participation à la vie des grands regroupements politico-culturels (Commonwealth, francophonie, organisation de la conférence islamique) ; membre fondateur de plusieurs organisations régionales et sous-régionales : OUA, UA, UDEAC, CEMAC, CBLT, CEEAC, OCEAC... ; terre d'accueil des réfugiés tchadiens, ruandais, équato-guinéens, nigériens. Depuis les temps reculés jusqu'à nos jours le Cameroun a pris et prend une part belle dans les relations internationales, mais parfois il se comporte en pays passif. Le Cameroun est souvent taxé de pays passif dans les relations internationales c'est-à-dire un simple observateur. Quelques repères nous éclaireront :

- du régime de protectorat au régime de tutelle, les relations internationales sont confiées aux différentes puissances qui se sont succédées au Cameroun : Allemagne, France, Angleterre.
- la prise de position du Cameroun reste encore tributaire de l'orientation des puissances étrangères.
- le Cameroun n'est pas représenté au niveau de son chef de l'Etat à certains grands rendez-vous à l'échelle planétaire régionale et sous-régionale (ONU, UA, CEMAC, CEEAC...)
- le Cameroun ne prend pas position par rapport aux guerres fratricides opposant ses voisins : Tchad contre Soudan, Gabon contre Guinée-équatoriale, RCA contre Tchad...
- le Cameroun ne parvient plus à organiser certaines grandes manifestations culturelles et sportives : la CAN par exemple.

Conclusion générale : La position du Cameroun dans les relations internationales est variable. Le Cameroun joue un rôle déterminant dans sa sous-région, mais les décisions lui échappent au niveau mondial. Des efforts supplémentaires ne sont-ils pas nécessaires au Cameroun pour se positionner comme un acteur crédible du système international ?

Baccalauréat A-B-C-D-E. Session 2006

Sujet 1 : Dans quelle mesure la coopération internationale peut-elle être une solution au problème du développement au Cameroun ?

Correction

Introduction : La coopération internationale désigne l'ensemble des rapports que les Etats et les peuples entretiennent entre eux dans des domaines divers. Le Cameroun malheureusement appartenant au camp des pays pauvres a beaucoup plus besoin de la solidarité internationale pour son développement. Dans quelle mesure la coopération internationale peut-elle aider le Cameroun à sortir du sous-développement ? La réponse à cette question nous recommande dans la suite de notre travail d'analyser l'importance de la coopération internationale au Cameroun dans les domaines politique, économique, social, culture et technique.

Développement

Première partie : La coopération internationale dans son volet politique est une réalité au Cameroun depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours.

Les organisations internationales telles la SDN, l'ONU ont beaucoup œuvré pour l'émancipation du Cameroun. Le Cameroun ancien protectorat allemand devient un territoire international rattaché à la SDN le 20 Juillet 1922. Les puissances mandataires (France, Angleterre) étaient chargées d'administrer le territoire, d'assurer l'évolution politique, économique et sociale tout en dressant un rapport annuel à la SDN. En outre la SDN donne aux camerounais le droit de lui adresser des pétitions contre les puissances mandataires. L'ONU qui remplace la SDN transforme le régime de mandat du Cameroun en régime de tutelle. La mission

de tutelle confiée à la France et l'Angleterre sera surtout de préparer les camerounais à l'autonomie et à l'indépendance : grâce au droit de pétition qui lui avait été reconnu par l'ONU le Cameroun usait de la tribune des Nations unies pour revendiquer sa libération.

Aujourd'hui grâce à son appartenance aux organisations internationales le Cameroun bénéficie du maintien de la paix et de la sécurité. Le règlement pacifique du problème frontalier entre lui et le Nigeria à propos de la péninsule de Bakassi est un exemple très illustrant de la coopération internationale. La politique est toujours d'actualité dans la coopération internationale mais le côté socio-culturel n'est pas de reste.

La solidarité internationale se fait ressentir dans la vie socio-culturelle du Cameroun à plusieurs niveaux.

Le système éducatif camerounais est soutenu par de nombreuses organisations internationales et les pays amis : UNESCO, France, Japon, Allemagne, Canada, Angleterre, Egypte, Arabie Saoudite, Israël... à travers l'octroi des bourses, la construction des écoles (Ex : « Les écoles japonaises » au Cameroun).

L'aide sanitaire est perceptible à travers de nombreux projets de santé publique soutenus par l'OMS, l'UNICEF, UE, ONUSIDA : campagnes de vaccination en vue de l'éradication de certaines pandémies à l'exemple du SIDA ; construction des Hôpitaux, formation du personnel sanitaire...

Beaucoup d'autres formes d'aide sociale sont à signaler : protection des droits des enfants contre des formes de maltraitance et de l'exploitation ; construction du palais des congrès à Yaoundé, du palais des sports à Yaoundé par la Chine... La coopération internationale est multiforme. Elle touche également les domaines économique et technique.

Le Cameroun comme toute autre jeune nation a besoin de recourir auprès des organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales et des pays développés pour réaliser ses nombreux projets de développement.

L'aide financière sous forme de dons ou de prêts afflue des organisations internationales ou des pays dans le cadre bilatéral.

Le Cameroun bénéficie dans les cadres bilatéral ou multilatéral de nombreuses expertises lui permettant de s'émanciper : de nombreux volontaires de corps de la paix s'activent au Cameroun dans les domaines de l'éducation, la santé, l'agriculture... ; les institutions de Bretton Woods (FMI, BIRD), le club de Paris, la BAD... grâce à leur expertise en matière d'ajustement structurel ont permis au Cameroun d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE le 28 Avril 2006, ce qui va permettre au Cameroun de bénéficier d'un allègement substantiel de sa dette extérieure multilatérale et même bilatérale.

Conclusion générale : La solidarité internationale est une nécessité tant sur les plans bilatéral, régional que multilatéral. Le Cameroun, l'a si bien compris avant et après son indépendance. Mais cet important appui extérieur n'a pas encore permis au Cameroun de sortir du sous-développement. Il doit avoir confiance en lui-même, doit savoir aussi compter sur ses propres ressources. En définitive le développement du Cameroun ne dépend-t-il pas d'abord des camerounais eux-mêmes qui conscients de cette lourde et noble responsabilité devraient mettre à profit l'aide extérieure ?

Baccalauréat A-B-C-D-E. Session 2005

Sujet 1: Une certaine opinion pense que les organisations internationales à l'instar de la Francophonie ou du Commonwealth visent à pérenniser la domination des anciennes métropoles. Partagez-vous ce point de vue ?

Correction

Introduction : Le Commonwealth et la Francophonie sont des organisations à caractère culturel au sein desquelles les membres entretiennent des échanges divers sous l'égide de la Grande-Bretagne et de la France respectivement. Mais d'aucuns pensent que toutes ces structures sont les instruments du prolongement de la colonisation. Dès lors on se pose la question de savoir si le Commonwealth et la Francophonie sont des institutions de coopération ou de domination ? Dans la suite de notre devoir nous allons présenter les éléments qui traduisent le néocolonialisme de ces deux structures et ceux qui montrent qu'elles sont des cadres de coopération et non de domination.

Développement

Le Commonwealth et la Francophonie sont des cadres qui traduisent le néocolonialisme de part leur historique, leur fonctionnement notamment.

Le terme Commonwealth originellement est employé en 1921 pour désigner un regroupement des dominions anglais : Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Union Sud-Africaine. Avec le temps le Commonwealth va s'élargir aux anciennes colonies britanniques et en 1949 naît le Commonwealth moderne. Tous les Etats membres reconnaissent le souverain britannique comme le chef du Commonwealth. La Grande-Bretagne a donc créé cette organisation pour maintenir son influence sur ses anciennes possessions coloniales. Par ailleurs le siège du Commonwealth se trouve à Londres capitale d'Etat du Royaume-Uni et la langue exclusive de travail est l'anglais. La Francophonie quant à elle a aussi une origine historique. En effet ce terme a été employé pour la première fois en 1880 par le géographe français Onesime Reclus pour désigner l'ensemble des peuples parlant la langue française comme langue maternelle, officielle ou véhiculaire. Mais ce n'est qu'en 1985 que naît la Francophonie institutionnelle à Paris érigée en siège de l'organisation. Le parrain de cette institution reste le chef de l'Etat français et sa langue de travail est le Français. Tout ceci nous amène à conclure que le Commonwealth et la Francophonie sont des instruments du néo-colonialisme au service de la Grande-Bretagne et de la France.

Même au niveau du fonctionnement on lit le néocolonialisme. La Grande-Bretagne et la France durcissent souvent le ton à l'égard de leurs partenaires lorsque le pouvoir en place dans l'un des Etats membres prend une position contraire à la leur. C'est le cas du Royaume-Uni sous John Major (1^{er} ministre) à l'égard du président nigérian SANI Abatcha de 1993 à 1998. Au sommet de la Baule en France en Juin 1990, les exigences du président français François Mitterand en matière de l'application de la démocratie dans les pays africains prennent les allures de « diktat ». En outre lors de toutes les élections notamment présidentielles en Afrique les organisations internationales, envoient toujours des commissions d'observations, signe de paternalisme du temps colonial. De tout ce qui précède, on demeure convaincu que l'opinion selon laquelle la Francophonie et le Commonwealth visent à pérenniser la domination des anciennes métropoles est fondée car l'influence de la France et de la Grande-Bretagne sur leurs anciennes possessions est restée grande. Toutefois doit-on perdre de vue les actions positives et dénuées de tout calcul d'intérêt de ces organisations internationales ?

Le Commonwealth et la Francophonie sont des cadres de coopération internationale et non de domination. Cette coopération est multiforme : culturelle, politique, économique...

Les institutions de la Francophonie et du Commonwealth prouvent que les échanges au sein de ces deux ensembles sont francs et que les Etats membres sont tous au même pied d'égalité. C'est le cas au sein de la Francophonie des organes tels que : l'association des

universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), l'Agence Universitaire de la Francophonie (APF), la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports créée en 1969 qui est à l'origine du projet des jeux de la Francophonie adopté en 1987 à Québec... Presque les organes de fonctionnement existent du côté du Commonwealth : le programme de Commonwealth pour la jeunesse, le fonds du Commonwealth pour la coopération technique, la Commonwealth African investment FUND (COMAFIN)... par ailleurs, contrairement à l'époque coloniale où les liens au sein des empires coloniaux revêtaient un caractère de « pacte colonial », les Etats membres du Commonwealth et de la Francophonie sont libres d'adhérer ou non aux conventions établies. D'ailleurs tous les Etats anciennement colonisés par la France ou la Grande-Bretagne ne sont pas tous membres de la Francophonie ou du Commonwealth c'est le cas de l'Egypte et des Etats-Unis anciennes colonies anglaises qui ne font pas partie du Commonwealth. De même l'Algérie ancienne possession française n'est pas membre de la Francophonie ; par ailleurs le Commonwealth et la Francophonie admettent dans leur rang les Etats qui n'avaient jamais été ni colonies anglaises, ni possessions françaises. C'est le cas du Mozambique, naguère colonie portugaise qui est membre à la fois de la Francophonie et du Commonwealth ; c'est le cas également du Cap-Vert, de la Guinée Equatoriale, de la RDC, de l'Egypte, respectivement anciennes colonies portugaise, espagnole, belge et anglaise qui ont été admis comme membres de la Francophonie.

En outre nous ne pouvons pas rester insensibles aux actions économiques et humanitaires de la Francophonie et du Commonwealth à l'endroit des pays du Tiers-monde. Nous citerons à titre d'exemples : l'octroi des bourses d'études et de perfectionnement, financement de production des films, financement de nombreux projets de développement économique (élevage, agriculture...), l'octroi des enseignants aux universités du Tiers-monde...

Conclusion : Le Commonwealth et la Francophonie ont des origines coloniales compte tenu de leur historique et leur composition qui fait état d'un nombre écrasant des anciennes colonies françaises ou anglaises. En outre la coopération que la France et la Grande-Bretagne entretiennent avec leurs partenaires du Tiers-monde revêt le plus souvent un caractère d'assistance et non de partenariat réel, ce qui semble perpétuer la dépendance. Toutefois, les objectifs et les institutions de la Francophonie et du Commonwealth sont de loin différents à ceux des empires coloniaux. Les organisations internationales en général demeurent des structures importantes pour les pays en développement. Néanmoins ces derniers ne gagneraient-ils pas à savoir tirer suffisamment profit de ces relations multilatérales sans que leurs valeurs culturelles ne soient compromises ?

Baccalauréat A-B-C-D-E. Session 2000

Sujet 1 : Dans son ouvrage « pour comprendre les médias » Marshall Mc LUHAN affirme que le monde est devenu un village planétaire. Au regard de l'évolution des relations internationales actuelles, cette assertion vous semble-t-elle justifiée ?

Correction

Introduction : L'année 1991 marque la fin des idéologies, de la bipolarisation et des conflits Est-Ouest avec la disparition de l'URSS. C'est un prélude à la mondialisation génératrice d'une foudroyante multitude de bouleversements à travers le monde. C'est sans doute dans cette atmosphère qu'un chercheur canadien le nommé Marshall Mc LUHAN affirme dans son ouvrage « pour comprendre les médias » que le monde est devenu un village planétaire. La terre est-elle devenue une sorte de vaste agglomération humaine où les gens se connaissent, se côtoient et manifestent une ferme volonté de vivre dans la convivialité et la solidarité ? Dans la suite de notre devoir nous apporterons quelques tentatives de réponse à cette question en mettant l'accent sur le rôle fédérateur des médias, le rôle des organisations internationales dans la mondialisation..., ensuite nous analyserons les limites de l'affirmation de Marshall Mc Luhan.

Développement

Première partie : Les médias et les activités économiques font en sorte que le monde devienne « un village planétaire ».

Les médias désignent tous les moyens de large diffusion de l'information. Il s'agit de la radio, de la télévision, du livre, de la presse, de l'Internet, de la publicité... Le développement des médias permet aux grandes chaînes de radio et de télévision d'installer à travers le monde leurs antennes pour améliorer le confort d'écoute de leurs programmes. C'est le cas de RFI, BBC, la voix de l'Amérique... Par ailleurs ces mêmes grandes chaînes disposent à travers le monde d'un réseau impressionnant de correspondants et d'envoyés spéciaux qui couvrent les événements se déroulant dans tous les pays du monde, ce qui permet aux habitants de la terre de se « connaître » même, sans se rencontrer. L'expansion des médias et l'instantanéité des informations à travers le monde démontrent assez clairement l'existence d'un « village planétaire ». Mais la mondialisation n'est pas uniquement socio-culturelle. Elle est aussi politique et économique.

Sur le plan politique, grâce à la mondialisation, la démocratie, le respect des libertés et des droits de l'homme ainsi que la bonne gouvernance sont imposés à tous les pays du monde par la communauté internationale : ONU, UE, Francophonie, Commonwealth...

Sur le plan économique, les entreprises fusionnent pour former une firme plus puissante ayant des tentacules partout dans le monde ; sans oublier l'uniformisation des mécanismes commerciaux imposés à tous les 153 Etats membres par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). L'on consomme partout à peu près de la même façon. Par exemple le coca-cola, le walkman, les spectacles sportifs mondiaux comme les Jeux Olympiques, la coupe du monde du foot-ball sont consommés dans le monde entier grâce à certaines firmes multinationales. Ce processus d'extension ou de diffusion des échanges aux dimensions mondiales est une réalité certes, cependant au-delà de tous les avantages la mondialisation qu'elle soit socio-culturelle, politique ou économique présente des limites.

La mondialisation n'est pas nécessairement une planche du salut comme beaucoup le laissent croire. Les raisons sont légion.

Sur le plan politique, avec la dislocation de l'Ex-URSS, il n'y a plus de puissance capable de faire le contre poids aux Etats-Unis. La pensée unique des Etats-Unis est contestée à travers le monde et a ravivé des mouvements terroristes comme celui du Taliban Ossama Ben Laden. Des foyers de conflit qui existent à travers le monde démontrent si on avait besoin que les habitants de la terre ne regardent pas dans la même direction : guerre Etats-Unis - Irak, Afghanistan-puissances alliées...

Sur le plan socio-culturel et économique les pays du sud continuent de s'appauvrir au profit des pays du Nord qui fixent à leur gré les prix des matières premières venant des pays pauvres installant ainsi ces pays dans la détérioration des termes de l'échange. Par ailleurs les lois anti-immigration prises en Europe et en Amérique entravent la circulation des personnes et des biens. Pour illustration prenons les lois Pasqua-Debre - Sarkozy en France sur « l'immigration choisie ».

Conclusion générale : Les médias, les multinationales, les organisations internationales telles l'OMC, la BIRD et beaucoup d'autres acteurs ont beaucoup œuvré et œuvrent toujours pour que la mondialisation soit une réalité. Malheureusement d'autres visages de la mondialisation sont tristes tels l'endettement massif des pays du Sud, la détérioration des termes de l'échange qui caractérise le commerce des pays du Tiers-Monde, l'extraversion politique, culturelle et économique des pays du Sud... Nous sommes d'accord que l'assertion du canadien Marshall Mc Luhan ne se justifie pas entièrement. C'est ce qui explique la naissance d'un courant anti-mondialiste, celui des « Alter-mondialistes » qui revendiquent une mondialisation plus juste, plus souple et plus humaine. N'est-il pas nécessaire de repenser les rapports entre le Nord et le Sud pour que le monde devienne vraiment « un village planétaire » ?

Baccalauréat A-B-C-D-E. Session 2004

Sujet 2: « ...Tandis que les pays du Nord retrouvent peu à peu le chemin de la croissance, qu'ils contiennent l'inflation, ceux du Sud continuent de ployer sous le poids de la dette, de pâtir de la détérioration persistante des termes de l'échange et constatent que les transferts des ressources se font à leur détriment.

Rien d'étonnant alors que nos pays se débattent dans une grande pauvreté en dépit des sacrifices consentis. Il convient alors de poser la question : la mondialisation des économies, l'organisation du commerce international, l'aide au développement, telle qu'elles sont envisagées actuellement prennent-elles suffisamment en compte les problèmes de l'Afrique ?

Il ne s'agit pas ici, d'instruire un quelconque procès contre le monde industrialisé qui connaît lui-même des difficultés et qui consacre des ressources au Tiers-Monde. Il s'agit plutôt de prendre conscience de la catastrophe économique et sociale qui menace l'Afrique, de l'urgence qu'il y a à intervenir, de l'importance des moyens qu'il convient de mettre en œuvre... Il y va de l'intérêt de tous »

PAUL BIYA, discours devant le corps diplomatique à Yaoundé, 06 Janvier 1995.

A l'aide du texte et de ses propres connaissances, le candidat traitera le sujet sous la forme d'une explication de texte.

- 1- Quelle est la nature du texte ? Qui en est l'auteur ? Dans quelles circonstances a-t-il été rédigé ?
- 2- A partir du texte, relevez le déséquilibre qui existe sur le plan économique entre les Etats du Nord et ceux du Sud.
- 3- Pourquoi la pauvreté du Sud doit-elle aussi être une préoccupation des pays du Nord ?
- 4- Quel est l'intérêt de ce texte ?
- 5- La mondialisation telle qu'elle est envisagée représente-t-elle un danger ou une planche de salut pour les économies des pays du Tiers-Monde ?

Proposition de correction

Introduction : Le texte soumis à notre étude est un extrait du discours de son excellence Paul BIYA Président de la République du Cameroun devant le corps diplomatique le 06 Janvier 1995 lors de la présentation des vœux du nouvel an de celui-ci au président. Né en 1933 à MVOMEKA près de Sangmélina l'auteur du texte, PAUL BIYA homme d'Etat camerounais devient président de la république du Cameroun le 06 Novembre 1982. L'idée générale de son discours porte sur la faillite économique et sociale de l'Afrique et la plaidoirie pour la sauver de cette situation. Nous analyserons ce texte en relevant le déséquilibre économique entre le Nord et le Sud, en expliquant pourquoi la pauvreté du Sud doit préoccuper les pays du Nord et en dégagant l'intérêt du texte.

Développement

Le déséquilibre économique existe entre les pays du Nord et ceux du Sud. La croissance revient dans les pays du Nord alors que le Sud continue « de ployer sous le poids de la dette » ; la détérioration de l'échange au détriment des pays du Sud et le transfert des ressources vers le Nord. Ce décalage entre le Nord et le Sud devrait préoccuper les pays du Nord.

La pauvreté des pays du Sud ne doit pas laisser les pays du Nord indifférents pour plusieurs raisons. Le Nord tire l'essentiel de ses ressources du Sud ; l'instabilité dans les pays du Sud entraîne des migrations aux conséquences imprévisibles dans le Nord (le terrorisme par exemple) ; l'explosion sociale, les guerres, l'instabilité dans le Sud constituent une insécurité pour les investissements des pays du Nord dans les pays du Tiers-Monde. Ex : en 2003 quand éclate la guerre civile en Côte-D'ivoire les investissements français furent saccagés dans leur immense majorité. Conscient de tous ces risques le Nord aide les pays du Sud à relever leur niveau économique ou alors il verra se déferler sur son sol toute la misère du Sud. La solution se

trouve peut-être dans la mondialisation initiée depuis les années 1990 par les pays riches et industrialisés.

L'intérêt de ce texte est multiforme : appel à une prise de conscience du monde industrialisé et de l'urgence qu'il y a à intervenir ; appel à un nouvel ordre économique international plus juste ; appel à une mondialisation à visage humain...

Conclusion générale : Un déséquilibre criard existe entre le Nord et le Sud sur le plan économique. Seul un nouvel ordre économique international plus juste peut aider les pays du Sud à relever leur niveau de croissance. La mondialisation telle qu'elle est envisagée présente à la fois des dangers et des avantages pour les économies des pays du Tiers-Monde. Comme dangers on note par exemple le pillage systématique des ressources du Tiers-Monde sous le couvert de la libéralisation et de la privatisation ; la fragilité des économies du Tiers-Monde face à la concurrence déloyale des économies des pays du Nord ; une perte d'autorité politique et économique des pays du Sud à cause d'une kyrielle de conditionnalités imposées par les institutions internationales telles l'OMC, le FMI, la BIRD... La mondialisation offre aussi de nombreux avantages aux économies du Tiers-monde : transfert de technologie, afflux des capitaux étrangers, annulation de la dette et réduction de la pauvreté à travers des initiatives PPTE et des ajustements structurels des économies des pays du Sud. La solution durable à la faillite socio-économique de l'Afrique ne résiderait-elle pas dans une réelle mobilisation de la communauté internationale ?

Baccalauréat A-B-C-D-E. Epreuve zéro

Sujets d'entraînement

Sujet 1 : Le Cameroun en Afrique centrale: vous insisterez sur la contribution de notre pays au fonctionnement d'une organisation sous-régionale de votre choix et sur les problèmes qu'elle connaît.

Baccalauréat A-B-C-D-E. Epreuve zéro

Sujet 1 : Après avoir évoqué l'importance des relations internationales, vous identifierez quelques grands problèmes internationaux ayant connu un dénouement heureux avec la participation du Cameroun.

Baccalauréat A-B-C-D-E. Epreuve zéro 2008

Sujet 1 : Vous insisterez sur le poids démographique et économique du Cameroun dans la sous-région d'Afrique Centrale et son rôle dans le fonctionnement de la CEMAC.

Baccalauréat A-B-C-D-E. Session 1998

« L'aide ne peut être utile que si elle nous permet de nous passer de l'aide, si elle cesse de nous asservir ». Expliquer et commenter cette affirmation de ADEBAYO ADEDEDJI.

Restitution des connaissances

I- Les fondements et types de relations

1- Définir : relations internationales, autarcie, souverain, coopération.

2- Citez en expliquant deux motifs pour lesquels aucune nation ne peut vivre de manière isolée.

3- Citez en expliquant 4 formes de coopération internationale.

II- Le Cameroun précolonial (1472-1884)

1- A quoi renvoie le terme le Cameroun pré-colonial ?

2- Quels sont les premiers Européens qui ont exploré les côtes camerounaises ? Que recherchaient-ils ?

3- Les premiers contacts des populations des côtes camerounaises avec les Européens ont entraîné de nombreuses conséquences tant positives que négatives. Présentez les.

4- Définir : troc, « bois d'ébène », dash, négrier

5- Peut-on parler de l'Etat camerounais à l'époque précoloniale ? Pourquoi ?

III- Le Cameroun colonial (1884-1961)

1- Définir : schutzgebiet, protectorat, colonie, kamerun, mandat, tutelle.

2- « Le Cameroun n'était pas une colonie ». Expliquez et discutez cette affirmation.

3- Montrez par des arguments précis qu'entre 1919 et 1961 le Cameroun est un territoire international.

4- Donnez en expliquant les différents types de mandat de la SDN avec des exemples des pays à l'appui.

5- Présentez le rôle de l'ONU dans l'émancipation du Cameroun de 1946 à 1961 et la contribution du Cameroun au sein de cette organisation.

IV- De l'OUA à l'UA

1- Donnez deux faiblesses de l'OUA qui ont fini par la faire disparaître.

2- Donnez les facteurs d'instabilité en Afrique et montrez que dans toutes les cinq sous-régions du continent la paix est une donnée précaire.

3- Devant le constat d'échec de l'OUA les chefs d'Etat africains ont créé l'UA. Donnez 4 objectifs de l'UA et deux de ses organes qu'on ne retrouve pas dans la structure de l'OUA.

4- Après avoir montré le rôle de la paix dans le développement, dégagez les défis réels que l'Afrique doit relever pour créer les conditions d'une paix durable.

5- Quelle est la contribution du Cameroun dans le fonctionnement de l'OUA et l'avènement de l'UA notamment aux plans politique et économique ?

V- Les sous-régions de l'Afrique

1- Combien de sous-régions compte l'Afrique ? Citez-les.

2- Quelles sont les raisons qui ont soutenu la division de la sphère géographique de l'Afrique en sous-régions ?

3- Présentez les raisons du rapprochement du Cameroun avec ses voisins.

4- Les problèmes des organisations sous-régionales en Afrique.

VI- Le Cameroun et l'ONU

1- Présentez les institutions spécialisées et les organes de fonctionnement de l'ONU.

2- ONU et émancipation du Cameroun de 1946 à 1961.

3- Le Cameroun au sein de l'ONU : observateur ou acteur ?

VII- Le Cameroun et l'UE

1- Définir : UE, ACP, EURO, STABEX, SYSMIN

2- Présentez 4 difficultés pouvant limiter la puissance de l'UE

3- La coopération UE-Cameroun : avantages et inconvénients.

4- Qu'est-ce qui justifie la signature des accords ACP/CEE aujourd'hui devenus ACP/UE ?

VIII- La coopération bilatérale Cameroun – France et Cameroun-Grande-Bretagne

1- Comment appelle-t-on le type de coopération entretenue par le Cameroun et la France ; Cameroun et la Grande-Bretagne.

2- Présentez les institutions de coopération Cameroun-France ; Cameroun - Grande-Bretagne.

3- Coopération bilatérale Cameroun – France et Cameroun – Grande-Bretagne : Avantages et inconvénients.

IX- Le Cameroun dans la Francophonie, l'OCI et le Commonwealth

1- Définir : Francophonie, OCI, Commonwealth.

2- Dans quel type de coopération inscrivez-vous les relations suivantes : Cameroun – OCI ; Cameroun – Commonwealth ; Cameroun – Francophonie.

Comment appelle-t-on respectivement les chefs des missions diplomatiques dans les pays membres de la Francophonie, du Commonwealth et de l'OCI ?

3-a) Citez deux Etats conjointement membres de la Francophonie et du Commonwealth.

b) Une ancienne colonie britannique qui n'est pas membre du Commonwealth (R : Etats-Unis, Egypte).

c) Un Etat membre du Commonwealth qui n'a pas été colonisé par la Grande-Bretagne.

4- Quels avantages le Cameroun tire de son appartenance à ces organisations ? Quels sont les inconvénients ?

X- Le Cameroun et les autres pays

A- Cameroun-Chine

1- La coopération sino-camerounaise fut établie le 26 mars 1971. Rappelez brièvement ses principales réalisations avant la visite du président chinois au Cameroun en Février 2007.

2- Quelles sont les raisons de l'intérêt manifesté actuellement par la Chine à l'égard de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier ?

3- Pensez-vous que la coopération sino-camerounaise est plus bénéfique que celle avec les pays occidentaux ?

B- Ajustement structurel et dette extérieure

1- Définir plan d'ajustement structurel (le PAS)

2- Comment le Nord maintient-il le Sud dans une situation d'étranglement ?

3- La situation défavorable des pays du Sud s'explique-t-elle uniquement par l'attitude des pays du Nord ?

4- Pour quelles solutions les pays du Nord ont-ils opté pour aider les pays en développement ?

5- Pensez-vous que les pays du Sud peuvent un jour sortir du cercle vicieux de la dette ? Justifiez votre réponse.

XI- Cameroun - Etats-Unis

1- Qu'est-ce que l'AGOA ! Quels sont les avantages de cette loi pour les échanges entre le Cameroun et les Etats-Unis ?

2- Donnez les principaux produits d'exportations du Cameroun aux Etats-Unis.

3- Présentez les principaux investissements américains au Cameroun de 1960 à nos jours au plan politique, économique et socio-culturel.

XII- Cameroun-Japon : Le TICAD 2008 s'est tenu à YOKOHAMA. Lors de ce sommet réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique et le gouvernement japonais le 1^{er} ministre japonais a promis le doublement de l'aide de son pays au continent africain d'ici à l'an 2012. L'Etat japonais s'est montré très généreux alors que les hommes d'affaires sont plutôt sceptiques. En effet de nos jours l'essentiel des capitaux japonais investis en Afrique se trouve au Nigeria, en RSA, en Egypte, en Algérie.

Texte inédit.

Questions

1- Définir TICAD

R : TOKYO international Conference for African Development

2-a) Pourquoi le Japon manifeste un si grand regain d'intérêt ces derniers temps pour l'Afrique ?

b) Pourquoi les hommes d'affaires japonais sont sceptiques quant à leurs investissements en Afrique ?

3- Peut-on considérer les relations Cameroun-Japon comme un modèle de coopération Nord-Sud ? Justifiez votre réponse.

XIII- Le Cameroun dans sa sous-région d'Afrique Centrale

1- Le Cameroun et la CEMAC

Consigne de travail : Le candidat insistera sur les atouts dont dispose le Cameroun et son rôle dans la création et le fonctionnement de cette organisation.

Notes - guidage

- Les atouts dont dispose le Cameroun : le Cameroun représente plus de la moitié de la population de la zone CEMAC ; produit au moins 50 % du PIB de la CEMAC ; abrite les hôpitaux de référence qui accueillent les malades de sa sous-région (CHU, hôpital général de Yaoundé et de Douala...), des universités et des grandes écoles d'une audience internationale ; le Cameroun jouit d'une réputation internationale en matière de paix depuis des décennies par rapport à tous ses voisins de la CEMAC, par conséquent est sollicité dans les réflexions pour le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique en général et en Afrique Centrale en particulier...

- Son rôle dans la création et le fonctionnement de la CEMAC

Le Cameroun est l'un des signataires de l'acte constitutif de la CEMAC qui donne naissance à l'organisation le 16 Mars 1996 à Djamena au Tchad ; il participe à tous les sommets de la CEMAC ; fournit à la CEMAC des ressources humaines hautement compétentes (le Président actuel de la commission de la CEMAC est camerounais : Antoine Tsimi qui a remplacé un autre camerounais en la personne de Jean Kuété), abrite sur son sol plusieurs institutions de la CEMAC notamment la BEAC qui a cristallisé l'union monétaire de la sous-région d'Afrique Centrale : Le Gouverneur général actuel de la BEAC est Equato-guinéen : Lucas ABAGA TSAMA. Il a un mandat de 5 ans depuis janvier 2010.

2- Définir le terme coopération. A quel type de coopération appartient la CEMAC ?

N.B. : Le terme coopération désigne l'action dynamique mettant ensemble deux ou plusieurs parties pour la recherche et la sauvegarde des intérêts communs. La CEMAC appartient à la fois à une coopération multilatérale et sous-régionale.

Baccalauréat A-B-C-D-E. Session 2010
Epreuve d'Education à la citoyenneté

Sujet 1 :

Que pensez-vous de cette affirmation de Michel GRIFFON : « Les politiques d'aide bilatérale menées par les Etats du Nord semblent épouser leurs objectifs économiques. Vous prendrez pour exemple, le cas de la France et du Cameroun.

Sujet 2 :

Texte : L'ONU en question

Il n'y a pas de Nations-Unies, chaque Etat défend ses propres intérêts avec plus ou moins de tact, de diplomatie ou de fair play, dès lors qu'il s'engage dans une opération de maintien ou de rétablissement de la paix. Mais mieux vaut une organisation internationale, aussi peu efficace soit-elle qu'un vide total... Tout n'est pas négatif dans le bilan de l'ONU. Elle a permis de freiner ou de régler certains conflits, de préserver des vies humaines, de réunir autour de la même table des ennemis irréductibles et de favoriser le dialogue entre divers responsables. Son pouvoir moral est réel.

Général LORIDON (Ancien Commandant des Forces Onusiennes au Cambodge) ; Le Casoar, juillet 1993.

En s'appuyant sur les questions ci-après et en s'aidant de ses propres connaissances, le candidat traitera le sujet sous la forme d'une explication de texte.

1- Quelle est la nature du texte ? Qui en est l'auteur ?

Quelle en est l'idée générale ?

2- Rappelez brièvement la genèse et deux objectifs de l'ONU

3- a) Relevez dans le texte quelques actions positives de l'ONU.

b) Par quels arguments l'auteur critique-t-il l'ONU ?

4- Quelles sont selon l'auteur les limites de l'ONU ?

5- Que proposez-vous pour rendre le fonctionnement de l'ONU plus efficient après 60 ans d'existence ?

Correction :

Sujet 1 :

Que pensez-vous de cette affirmation de Michel GRIFFON : « Les politiques d'aide bilatérale menées par les Etats du Nord semblent épouser leurs objectifs économiques ».

Vous prendrez pour exemple, le cas de la France et du Cameroun

Introduction

1- Amener le sujet :

- définition de l'aide bilatérale : Ensemble des rapports de coopération qui lie un pays à un autre. De nombreux accords bilatéraux lient les pays du Nord à ceux du Sud particulièrement la France au Cameroun.

2- Problématique

L'aide que la France apporte au Cameroun vise-t-elle uniquement la réalisation des objectifs économiques de ce pays du Nord ?

3- Plan

I- Une aide favorable aux objectifs économiques de la France

II- L'action positive de l'aide française au Cameroun.

Développement

I- Une aide favorable aux objectifs économiques de la France

Pour satisfaire ses intérêts économiques, la France accorde plusieurs types d'aides au Cameroun :

1- Dans le domaine économique

La France encourage le développement de l'agriculture pour s'octroyer des produits de bonne qualité. La France encourage également l'exploitation minière pour s'assurer un ravitaillement en matières premières de bonne qualité et à faible coût. En effet ce sont les consommateurs (les pays du Nord) qui en fixent les prix.

Le Cameroun importe des produits manufacturés à un prix élevé, d'où la persistance de la détérioration des termes de l'échange.

- Dans le domaine des transports et de l'industrie

Les investissements français imposent des conditions draconiennes pour le Cameroun : l'obligation d'accueillir presque exclusivement des entreprises françaises, des cadres français avec l'appui des banques françaises, des compagnies de fret françaises, des machines françaises...

C'est pourquoi les projets de développement au Cameroun semblent peu rentables et par conséquent nous maintiennent dans la spirale de l'endettement.

2- Dans le domaine culturel

La promotion des droits de l'Homme, de la démocratie, de la bonne gouvernance engagée par les ONG et les hommes politiques français augmente le prestige de la France et lui accorde de nombreux débouchés.

3- Dans le domaine militaire

- La France envoie du matériel et équipements militaires qui permettent le développement de son industrie d'armement.

Transition. L'aide française est aussi favorable aux intérêts du Cameroun.

II- Une aide favorable aux intérêts du Cameroun

1- Sur le plan économique

* La caisse française de développement accorde au Cameroun des prêts et des subventions pour ses projets de développement économique. Exemple. - Le financement des travaux de l'IRAD dans le domaine agricole. – Le financement de certains grands travaux routiers dans le domaine des transports (échangeur de Nlongkak à Yaoundé ...).

* La France soutient la recherche scientifique et technique dans la promotion des instituts, des collèges, des universités de technologie au Cameroun. L'Institut Pasteur est une structure chargée de la recherche médicale depuis la colonisation.

2- Dans le domaine socio-culturel

- La France facilite l'ouverture des Camerounais sur le monde à travers l'octroi des bourses ; même si l'immigration sélective en France entraîne la fuite des cerveaux du Cameroun.

- L'appui de la France aux programmes de santé au Cameroun (lutte contre le VIH/SIDA, les grandes endémies : tuberculose, paludisme, méningite, choléra...)

- La promotion de la culture camerounaise grâce au soutien apporté aux festivals et manifestations culturelles notamment dans le cadre de la francophonie.

3- Dans le domaine militaire

L'aide militaire de la France au Cameroun permet au pays de mettre sur pied une armée puissante et de renforcer son système de défense.

Conclusion

Bilan : La coopération Cameroun-France n'est pas seulement bénéfique à la France. Le Cameroun en tire aussi des avantages socio-économiques, techniques et culturels.

- Réponse à la problématique : Les bénéfices tirés par la France l'emportent largement sur ceux obtenus par le Cameroun.

- Ouverture : La diversification des partenaires commerciaux du Cameroun ne forcera-t-elle pas la France à plus d'équité ?

Sujet 2

Introduction

- Nature du texte : Extrait d'un article du journal « le Casoar » Juillet 1993.
- Auteur du texte : Général LORIDON ancien commandant des forces onusiennes au Cambodge.
- Idée générale : Le rôle controversé de l'ONU ou les forces et les faiblesses de l'ONU.
- Plan : I- Genèse et objectifs de l'ONU
II- Actions positives de l'ONU
III- Les limites de l'ONU

Développement

I- Genèse et objectifs de l'ONU

A- Genèse

- * Le déclin de la SDN
- * Les accords signés entre W. Churchill et le président Roosevelt en faveur de la paix mondiale (loi du pré-bail, Charte de l'Atlantique...)
- * Les accords de paix (Téhéran 1943, Dumbarton Oaks 1944, Yalta 1945, San Francisco 1945)

B- Objectifs

- * Maintien de la paix et de la sécurité internationale.
- * Développer entre les nations du monde, des relations amicales fondées sur le respect des principes de l'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- * Constituer un centre où s'harmonisent les efforts des nations du monde vers ces fins communes.
- * Promouvoir la politique et l'économie des peuples dépendants...

II- Les réalisations de l'ONU

- * (Dans le texte) l'ONU « a permis de freiner ou de régler certains conflits » (Ex. Inde/Chine, Inde/Pakistan, Cameroun/Nigéria, Tchad/Libye...)
- * L'ONU a permis « de préserver des vies humaines et de réconcilier des ennemis irréductibles ». (Forces d'interposition onusienne au Cambodge, en Afghanistan, en Irak, au Pakistan..., la question de l'Irlande du Nord et l'Irlande du Sud...)
- * L'ONU a un pouvoir moral réel dans la mesure où le Secrétaire Général jouit d'un prestige à l'échelle mondiale.

III- Les limites de l'ONU

- * Le droit de veto détenu par les membres permanents du conseil de sécurité paralyse les actions de l'ONU. Ainsi toutes les résolutions votées par l'Assemblée Générale de l'ONU au sujet du Moyen-Orient sont toujours bloquées par l'une des puissances.
- * La défense des intérêts égoïstes des Etats membres. Ex1. La deuxième guerre du Golfe provoquée par le président Bush des Etats-Unis pour assurer le ravitaillement américain en hydrocarbures. Ex2. Le diktat des USA qui sont le principal actionnaire de l'ONU.

Conclusion

- Bilan : Née sur les cendres de la défunte SDN, l'ONU joue aujourd'hui un rôle très important dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Mais cette action de l'ONU est ambivalente.

Réponse à la dernière question

Pour rendre le fonctionnement de l'ONU plus efficient après 60 ans, nous proposons :

- une réforme des institutions de cette organisation notamment renoncer au droit de veto et réhabiliter l'Assemblée Générale.
- imposer à tous les pays membres l'adhésion sans réserves à la déclaration universelle des Droits de l'Homme.
- agrandir le conseil de sécurité au profit des pays du Tiers-monde aussi.
- renforcer la capacité des casques bleus.

Baccalauréat A-B Session Juin 2010

Epreuve de Géographie. Durée : 2h Coeff : 2

Sujet 1 : Avantages et inconvénients du milieu physique sur les activités agricoles dans les plaines du Nord. Sur le fond de carte ci-joint :

- identifier deux chefs-lieux de province.
- localiser deux cours d'eau
- localiser les Monts Mandara
- identifier la zone de culture de riz.

Sujet 2 : Les transports dans le monde

a) Documents

Documents 1 :

Texte : Le poids des contraintes naturelles

« »

Document 2

Carte : Les principaux flux aériens

Document 3 : Les contraintes de l'enclavement

Texte : « »

b) Travail à faire

En vous inspirant des questions ci-après vous ferez un commentaire des documents proposés.

- 1- Présentez ces documents. Donnez-en l'idée générale.
- 2- Relevez trois obstacles naturels au développement des transports.
- 3- Qu'est-ce qui explique les inégalités des flux de transport aérien à travers le monde ?
- 4- a) Quelle est l'utilité du chemin de fer en Afrique subsaharienne ?
b) Donnez les éléments qui justifient la faible importance du chemin de fer dans les pays en voie de développement.
- 5- Quel serait l'impact de la modernisation des réseaux de transport sur l'économie du Cameroun ?

Sujet 3 : L'influence de la croissance démographique sur le développement économique.

Correction

Sujet 1 :

Introduction : Les plaines du Nord et les Monts Mandara constituent l'une des régions naturelles du Cameroun, situées entre le plateau de l'Adamaoua au Sud et le lac Tchad au Nord. L'élevage, la culture des céréales et du coton constituent l'essentiel des activités agricoles de cette région entièrement située dans la zone tropicale. Quelle est l'influence du milieu physique sur ces activités ? Pour répondre à ce questionnement il convient dans la suite de notre devoir de dégager d'abord les avantages du milieu physique, ensuite les contraintes.

I- Les avantages du milieu physique sur les activités agricoles

- morphologie plate (basses terres un peu partout dans la cuvette de la Bénoué et la plaine du diamaré) favorable à la riziculture inondée comme dans les secteurs de Yagoua et de Maga. En outre les basses terres facilitent les labours et l'ensemencement.
- Sols variés et fertiles, volcaniques sur les Mts Mandara et alluviaux dans les vallées
- présence des yaérés (mares d'eau) favorables à l'élevage et à l'agriculture même en saison sèche.
- climat tropical propice à la céréaliculture et la culture du coton.

Transition : Si certains éléments naturels sont favorables aux activités agricoles dans les plaines du Nord, d'autres ne le sont pas.

II- Les contraintes du milieu physique

- Le relief accidenté (fortes pentes des montagnes) dans les Monts Mandara rend la pratique agricole difficile et la mécanisation est presque impossible.
- La longueur et la rudesse de la saison sèche donnent lieu à la raréfaction de l'eau et la limitation du calendrier agricole à l'unique et courte saison de pluie (parfois moins de 3 mois dans l'extrême-Nord) avec pour conséquences dramatiques, les baisses de rendement agricole et pastoral, la famine, les migrations des populations...
- Les fortes pluies qui donnent lieu à des crues et des inondations catastrophiques et même dévastatrices dans les zones de cultures notamment dans la plaine du Diamaré (Yagoua et ses environs surtout).
- L'induration des sols qui deviennent pauvres donc impropres à l'agriculture.

Conclusion :

- * **Bilan** : Le milieu physique des plaines du Nord et des Monts Mandara influence positivement et négativement les activités agricoles.
- * **Réponse à la problématique** : cette influence est en même temps favorable et négative.
- * **Ouverture** : le reboisement et une bonne gestion de l'eau ne peuvent-ils pas libérer les activités agricoles des contraintes de ce milieu naturel ?

Sujet 2 : Notes – Guidage

Introduction : Les trois documents que nous avons à commenter comprennent deux textes (documents 1 et 3) et une carte géographique (document 2). Le document 1 est un texte tiré de « Géographie du temps présent » Collection GREHG / Seconde Hachette 1987, p297 traitant des contraintes que le milieu naturel oppose au développement des transports ; le document 2 une carte géographique tirée de « Géographie 2^e Nathan, 1993, p 181 ayant pour centre d'intérêt la présentation des principaux flux aériens dans le monde ; le document 3 un texte tiré de « Histoire-Géographie » BAC PRO, Nathan, 1996, p258 traite des conséquences de l'enclavement en Afrique. L'idée générale de ces trois documents est la suivante : les transports dans le monde. L'analyse de ces trois documents passera par trois temps forts : les obstacles naturels au développement des transports ; les facteurs de l'inégale répartition des flux aériens à travers le monde et l'utilité et les causes de la faible importance du chemin de fer dans les pays sous-développés en général et l'Afrique subsaharienne en particulier.

Développement

I- Les obstacles naturels au développement des transports.

- * relief accidenté qui limite la mise en place des voies de communication comme dans les Andes méridionales, la falaise de l'Adamaoua...
- * les rapides et les chutes sur les fleuves limitant ainsi la navigation
- * l'exubérance de la végétation forestière
- * les fortes précipitations, les vents violents, les cyclones, le verglas... qui gênent très fortement la navigation aérienne et maritime
- * les sols marécageux et boueux ne facilitent pas la construction des voies de communication notamment dans les zones équatoriales
- * les éruptions volcaniques projetant des cendres et des fumées épaisses comme en Islande en février 2010 perturbent la navigation aérienne.
- * les variations du débit des cours d'eau affectent négativement la navigation. Ex : la Bénoué, le Niger...

II- Les facteurs de l'inégale répartition des flux aériens à travers le monde :

Les flux aériens à travers le monde sont très inégalement répartis : les très grands flux sont concentrés entre l'Europe et l'Amérique du Nord ; les flux aériens moyens s'observent entre l'Europe et l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Océanie, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Nord et les flux de faible intensité sont concentrés entre l'Europe et l'Afrique, l'Europe et l'Amérique Latine et à l'intérieur de l'Afrique. Ces disparités s'expliquent par :

- * Les contrastes entre les niveaux de développement et de vie
- * Les disparités du développement technologique dans le monde
- * L'intensité des échanges et des activités économiques dans les pays du Nord
- * La puissance financière des pays du Nord...

III- Le chemin de fer dans les pays sous-développés en général et en Afrique subsaharienne en particulier

1- Son utilité en Afrique noire :

- * transport des pondéreux (bois, pétrole, minerais...) et des personnes en masse sur de longues distances et à bas prix. Ex : Au Cameroun le rail part de Douala vers Ngaoundéré sur une distance de plus de 800 km,
- * désenclavement des régions périphériques
- * fixation des activités économiques : tourisme, commerce, industrie, agriculture, élevage, exploitation minière...

2- La faible importance du chemin de fer dans les pays en développement est due à plusieurs raisons :

- * la massivité du continent africain
- * absence ou insuffisance des capitaux nationaux
- * la faible volonté politique d'intégrer les chemins de fer en Afrique
- * l'héritage de la colonisation non corrigé, par exemple la vétusté des équipements et du matériel roulant laissés par les colons
- * défaut de maintenance et d'entretien des infrastructures et du matériel roulant
- * concurrence des autres modes de transport plus rapides tels les routes, les voies aériennes...

Conclusion

* Bilan du sujet :

- le développement des transports est sujet à de nombreux obstacles naturels
- la navigation aérienne n'a pas la même intensité partout dans le monde à cause surtout des inégalités de développement économique et technologique.
- le chemin de fer qui devait desservir les pays d'Afrique subsaharienne (Afrique Noire) est très peu développé et sert beaucoup plus les intérêts étrangers.

* Réponse à la dernière question : La modernisation des réseaux de transport peut contribuer énormément au développement économique du Cameroun : tourisme, agriculture, industrie, exploitation forestière et minière, échanges... car ne dit-on pas que « partout où la route passe le développement suit » ?

* Ouverture : La coopération sud-sud ne peut-elle pas faciliter cette modernisation des transports au Cameroun ?

Sujet 3 : cf Baccalauréat A-B Session 2007 page 126.

Espérant que vous allez tirer profit de ce modeste travail, le professeur MOUTCHEU et son équipe vous souhaitent chers élèves bonne chance à votre examen et attendent des collègues et autres lecteurs des réactions positives pour une éventuelle amélioration de leur part.

Merci ! Merci !